JEAN-PAUL.

PREMIER ARTICLE.

DE WONSIEDEL A BAIREUTH.

Il y a un homme que l'Allemagne entière porte dans son cœur, un homme de sentiment et d'observation, penseur toujours disposé à se laisser aller au caprice de sa fantaisie, qui revêt d'illusions charmantes la réalité positive des existences les plus simples, que les femmes surtout affectionnent, car il est leur confident le plus intime, car il lit dans le cœur de la jeune fille, de l'épouse, de la mère, et sait y surprendre dans leur expression naturelle et puissante d'innombrables trésors d'amour et de dévouement qui, avec lui du moins, jamais ne se dépensent en dehors de l'ordre et de la loi légitime. Cet homme, plus Allemand que Goethe et Schiller, le plus national entre tous les poètes de l'Allemagne, qu'on ne peut connaître sans l'aimer et qui presque partout éveille plus de sympathie que

d'enthousiasme; cet homme calme et pieux, qui n'a jamais touché qu'aux choses honnêtes de la vie, exaltant l'amour, respectant le mariage et la famille; ce poète du pauvre et de l'affligé qui s'installe de préférence sous le chaume le plus obscur; ce convive qui, par un soir d'hiver, lorsque le vent siffle dans les bruyères, vient à travers les champs couverts de neige frapper à la porte d'un maître d'école de village et célébrer la nuit de Noël avec ses enfans : c'est Jean-Paul.

Notre but ne peut être en ce moment de faire connaître à fond Jean-Paul; soixante volumes ne se racontent pas en quelques pages. Un génie si luxuriant, si multiple, si éminemment original dans sa fécondité inépuisable, un talent si varié, si riche, si fantasque en ses mille boutades, réclament des études qui nous entraîneraient au-delà des bornes que nous nous sommes prescrites. Ce que nous voulons aujourd'hui, c'est tout simplement entreprendre un petit voyage de Wunsiedel à Baireuth, de son berceau à sa tombe. La distance n'est pas longue, il suffit de quelques milles pour la mesurer. D'ailleurs Jean-Paul marchera de compagnie avec nous; pas à pas nous suivrons sa trace dans ces petits villages, sur le haut de ces montagnes, au fond de ces vallées riantes qu'il aimait tant, et que son ame errante dans le bleu de l'air habite encore. — Partons, et si chemin faisant, parmi les bruyères des collines ou les clochettes de la prairie, au tournant d'une haie ou sur le bord d'un frais ruisseau que des fleurs et des enfans égaient, nous rencontrons une de ces pensées charmantes que sa mélancolie semait partout, recueillons-la comme de jeunes botanistes en campagne font d'une plante curieuse.

Wunsiedel, ou plutôt Wonsiedel, comme l'écrit Jean-Paul, est une petite ville de la Bavière septentrionale située au pied de la chaîne du Fichtelgebirg, à quelques lieues de Baireuth. Des coteaux bariolés çà et là de champs fertiles, entourant d'un cercle étroit, — couronné de feuillages épais, — la ville toute blanche, toute neuve et proprette, qui, non contente de sa ceinture verte, épanouit dans ses rues et sur ses places les plus gais jardins d'acacias et de tilleuls; une source vive jaillissant du rocher et qui met en branle toute sorte de roues et de machines : en voilà bien assez pour l'agréable; quant à l'imposant, il a pour lui le Fichtelgebirg, dont les sombres pics s'élèvent au-dessus des collines prochaines dans les vapeurs de l'horizon. — Jean-Paul naquit à Wonsiedel, de l'organiste Jean-Christian Richter et de Sophie-Rosine, fille du drapier Jean-Paul Kühn. Laissons-le raconter lui-même sa naissance, et ne nous effrayons pas tout d'abord de ce style baroque, alambi-

qué, qu'il affectionne : « Le 15 février de l'année 1763, la paix de Hubertsburg vint au monde, et, quelques semaines plus tard, l'auteur de cette histoire, en mars, c'est-à-dire qu'il arriva en même temps que les bécasses, les oies, les hoche-queues jaunes et gris et tous les oiseaux de marais, le 21; c'est-à-dire que, dans le cas où l'on eût voulu semer de fleurs son berceau, on avait à choisir entre le mouron et le cochlearia; à l'heure la plus matinale de la journée, une heure et demie du matin; mais ce qui couronne tout, c'est que le commencement dè sa vie était aussi le commencement du printemps de cette année. »

La maison où Jean-Paul ouvrit les yeux est une petite maison de bien médiocre apparence, et qui ressemble à tant d'autres où de grands poëtes sont nés : humble théâtre d'une fraîche idylle de printemps, à laquelle rien ne manque, ni le berceau ni la visitation, car, à défaut de rois, la Muse guidée par l'étoile qui tremblottait au ciel à cette heure vint sans doute saluer le nouveau-né et le baiser au front. Jean-Paul ne vécut que deux ans à Wonsiedel, dès 1765 son père ayant été appelé à Joditz pour y remplir le ministère de pasteur. Voilà tout ce qui reste du poëte à sa ville natale, la place où fut son berceau, la pierre où sa main débile griffonna pour la première fois, la porte qui s'ouvrit pour lui sur la libre campagne de la vie. Jean-Paul raconte en ces termes les impressions qui lui sont restées de ces lieux : « Je me sens, à ma grande joie, en état de rapporter certains souvenirs pâles et confus à partir du quatorzième mois de ma vie, espèce de perce-neiges intellectuels qui montrent leur tête au-dessus du sol stérile de l'enfance. Je me souviens, par exemple, qu'un pauvre écolier m'avait pris en affection, m'élevait dans ses bras et me portait souvent dans une grande chambre noire pour me donner le lait de son déjeuner. Pendant plusieurs années, j'eus en moi une idée vague de ses caresses, comme aussi de sa personne. Malheureusement je ne sais plus son nom depuis long-temps; mais s'il était possible qu'il vécût encore, si dans son grand âge, et au milieu de ses occupations littéraires, ces feuilles lui tombaient par hasard entre les mains, et s'il se souvenait d'un petit professeur qu'il a porté dans ses bras et couvert de caresses, — ah! Dieu, si cela était qu'il voulût bien écrire, ou plutôt venir, le vieillard, chez l'homme déjà vieux! — Dans mon enfance, cette petite étoile des premiers souvenirs brillait encore assez clair à son firmament borné; mais ensuite, elle s'est toujours effacée à mesure que la lumière de la vie montait plus haut.

Et maintenant, tout ce qui me reste, c'est de me souvenir clairement que je me suis souvenu de tout, jadis, plus clairement. »

Avant de quitter la hauteur qui s'élève entre Wonsiedel et Alexandersbad, donnons une pensée à ce malheureux jeune homme (1), né aussi dans la classique petite ville de Jean-Paul, et qui tomba sur l'échafaud victime de ce déplorable fanatisme d'emprunt que certains exemples de l'antiquité romaine ont tant de fois échauffé dans de faibles cervelles. A force de vivre avec les hommes de Tite-Live et de Plutarque, à force de les commenter du matin au soir au milieu des fumées du tabac et des pots de bière, avec d'autres étudians ses camarades exaltés, Karl Sand avait fini, comme on finit toujours en pareille occasion, par perdre tout sentiment du pays et de l'époque où il vivait, et se croire en Italie au temps de la guerre de Porsenna. Une nuit, dans ses élucubrations de visionnaire, une ombre lui apparut, ombre fatale évoquée par les chaudes discussions de la journée hors des poudreux volumes de la bibliothèque d'Heidelberg; cette ombre, il la suivit sans s'apercevoir qu'il obéissait à une impulsion étrangère, sans penser qu'il se faisait l'instrument d'une idée renouvelée du premier siècle de Rome, et qui a deux mille ans. Il la suivit jusqu'à ce que le pied lui glissa dans le sang; alors le malheureux crut avoir délivré sa patrie, rendu la liberté à l'Allemagne; il entrevit la gloire, et, comme il regardait autour de lui pour interroger l'ombre, il ne la trouva plus : il n'y avait là qu'un échafaud. Sand n'admirait qu'un homme, ne rêvait qu'une gloire; en aiguisant son poignard, l'œil de son esprit était fixé sur Scévola, dont il subissait à travers les siècles l'influence et la domination toute-puissante, à son insu sans doute, car autrement il n'eût pas été jusqu'au bout, il eût reculé devant... le plagiat. Tous deux rêvaient la délivrance de leur patrie par un coup de poignard, tous deux frappèrent à faux, tous deux immolèrent un *scribe;* le Romain le paya de sa main, l'Allemand de sa tête. Affreuse fièvre que celle dont la contagion s'étend ainsi à travers les siècles. Si, comme on l'a prétendu, il existait des livres d'une lecture funeste, le premier qu'il faudrait retrancher, c'est l'histoire. Werther, Obermann et René ont fait des suicides, Brutus et Scévola des meurtriers. Plagiat pour plagiat, mieux vaut celui qui se consomme à l'ombre, dans le recueillement et la solitude, celui dont la victime est au moins volontaire. Ce jeune homme plein de

(1) L'étudiant Karl Sand, qui assassina Kotzebue à Manheim le 23 mars 1819.

mélancolie et de tendre désespoir qui s'égare dans le bois au coucher du soleil, et qu'on trouve à l'aurore étendu sur un lit de gazon et de marguerites, près d'un frais ruisseau, le roman de *Werther* dans la main gauche, un pistolet dans l'autre, est un fou qui m'inspire plus de sympathie et d'intérêt que cet autre fou à qui son orgueil met dans la main un poignard, une arme dont il va frapper son semblable, un homme, roi ou citoyen, qu'il déclare traître à la patrie, et qu'il juge en dernier ressort, lui rêve-creux de liberté, lui plagiaire de Brutus. — Sand et Richter, l'églogue paisible et le drame sanglant, la pensée modeste qui s'exhale dans la solitude et l'action superbe qui monte sur un échafaud pour se grandir, tous les deux nés dans la même petite ville, porte à porte! C'est là un de ces coups de la fatalité, — qui, lorsque la Providence réunit au point de départ deux élémens contraires, sans doute pour qu'ils se combattent, pour que l'instinct naturel absorbe l'autre, et que la raison humaine triomphe, — souffle dessus et les sépare dès le premier jour, entraînant l'un au pôle nord de la vie, l'autre au pôle sud. En effet, que ces deux natures entrent en rapport dès l'enfance, que Sand rencontre Jean-Paul à ses premiers pas dans la carrière; et Sand échappera à sa mission, à sa destinée de meurtre; et cette ame ardente jusqu'au fanatisme, baignée dès son aurore des tièdes rosées d'une philosophie modérée, s'épanouira dans le calme et la contemplation. Le malheur en avait disposé autrement. Le mélancolique penseur, le philosophe plein d'amour et de foi s'en était allé dès long-temps à ses vallons en fleurs, à ses clairs de lune, à ses Hespérides, et les vents qui poussent le salpêtre vers la flamme emportèrent Sand dans les universités de Tubingen et d'Heidelberg.

Avant de nous éloigner de Wonsiedel, adressons-lui encore pour adieux ces paroles de Jean-Paul : « Je suis heureux d'être né dans ton sein, petite ville au pied de la haute montagne, dont les pics se penchent sur nous comme des têtes d'aigles. Tu as taillé toi-même les degrés de ton trône de granit, et tes eaux salutaires donnent au malade la force de monter jusqu'au trône du ciel, jusqu'au maître suprême qui règne sur la vaste étendue des plaines et des villages. Je suis heureux d'être né dans ton sein, ville petite, mais si bonne et si luisante! »

Ainsi notre auteur nous conduit jusqu'à Alexandersbad, situé à une petite demi-lieue de Wonsiedel, dont une colline d'élévation moyenne le sépare, et qui repose au sein d'une agréable prairie, sa jolie tête cachée parmi des touffes verdoyantes de bouleaux et de

châtaigniers. Jean-Paul raconte que les bains d'Alexandersbad sont peu fréquentés, grace au naturel robuste des habitans du Fichtelgebirg, qui, dans la vigueur de la santé et la plénitude de la force, n'ont que faire de ces eaux thermales, vain luxe de la montagne. Jean-Paul dit vrai, et son observation nous vint à l'esprit dès notre entrée dans le château, qui se trouve être en même temps la maison de bain, le bureau d'inspection, le cercle, l'hôtellerie, bref, toute la ville.

A peine avions-nous mis le pied dans la cour, que sur-le-champ aubergiste et valets accoururent avec cet air affairé des gens que le désœuvrement accable et qui guettent l'occasion d'en sortir et de se remuer un peu, tous empressés outre mesure, tous exclusivement occupés de nous. Il y avait là ce qu'on rencontre partout en Allemagne dans les villes de bains, de vastes et sonores appartemens, un jardin boisé comme un parc, où les oiseaux dans les branches et les eaux vives dans l'herbe en fleur gazouillaient à l'envi; çà et là, sous les voûtes de feuillage, sur les tapis de verdure, des tables, des siéges et des bancs. L'illusion était complète; je dis illusion, car, hélas! les baigneurs manquaient: personne! Point de groupes autour de ces tables, de causeries sous ces arbres, dont les oiseaux égayaient seuls le silence, et dans le grand salon, au clavier, point de voix!

Nous demandâmes à voir la liste des baigneurs; l'aubergiste nous répondit qu'on n'en faisait pas.

— Avez-vous quelques personnes ici?

— Cette année moins que d'ordinaire.

— Combien à peu près?

— Oh! très peu.

— Des étrangers ou des Allemands?

L'aubergiste, poussé à bout, finit par nous avouer que la source d'Alexandersbad n'avait eu l'an passé pour toute clientelle qu'une famille du voisinage, et qu'on vivait dans l'espérance que cette famille viendrait encore cette année faire les beaux jours de la saison. De pareils renseignemens nous eussent étonnés davantage sans la rencontre que nous avions faite à Franzenbrunnen d'une compagnie qui s'en retournait et nous avait prévenus. Cependant nous ne pouvions comprendre comment une source si agréablement située, une eau dont on nous avait parlé avec éloges, attirait si peu de malades, pour ne point dire pas un seul. Après quelque hésitation, l'hôte inspecteur des bains (le digne homme cumulait le double emploi) se décida à nous révéler la cause de cet abandon mystérieux. A l'en

croire, de récentes expériences auraient eu pour résultat certains doutes sur l'efficacité de ces eaux, et dès-lors Alexandersbad, déchue de son rang de ville de bains, s'était vue réduite à n'être plus désormais qu'un simple but de promenade pour les hôtes des sources du voisinage; car, à l'égard du pittoresque, Alexandersbad n'a rien à craindre, et sur ce point il n'y a pas de faculté au monde capable de mettre ses eaux en discrédit. La médecine peut prétendre qu'elles sont insalubres, qu'elles roulent trop de fer et d'alcali dans leurs flots : le soleil dit qu'on ne se lasse pas de les contempler, d'ouïr leur musique de syrènes et de les voir serpenter comme des couleuvres à travers leur lit de fleurs et de gazon, ou bouillonner dans leur chaude cuve de granit. Leur vertu s'en est allée, à ce qu'on raconte; la beauté leur reste, c'est quelque chose, et bien des femmes penseraient comme nous là-dessus. D'ailleurs qui sait si la médecine ne les calomnie pas? qui sait si la vieille ambitieuse n'a point résolu d'élever sur leur ruine le crédit de quelque source favorite de la maîtresse d'un grand-duc du voisinage? Ce qu'il y a de certain, c'est que les eaux vives d'Alexandersbad ne s'en inquiètent guère, et vont toujours bondissant d'un roc à l'autre, secouant leur écume comme une ironie. La solitude leur va si bien! Elles ont l'air si heureuses d'être à jamais délivrées de ces misères que leur vertu leur attirait, de ces souillures de Job que l'humanité dépose au sein de toutes les puretés de la nature, si heureuses de ne plus avoir à faire qu'au soleil, à l'air, à la montagne, de n'entraîner dans leurs eaux que le sel de la terre, d'être devenues sources libres du Fichtelgebirg, de piscines qu'elles étaient!

Ce n'est donc plus à l'efficacité de ses eaux médicinales qu'Alexandersbad doit les visites qu'on lui fait, mais à la montagne au pied de laquelle la source jaillit. La partie de cette montagne qui regarde Wonsiedel et le petit village de Schönbrunn, assis sur la même ligne de collines, un peu plus haut pourtant, est étendue et vaste, couronnée çà et là de pics de granit bizarres et difformes, qui tantôt s'amoncellent les uns sur les autres comme les degrés d'un escalier de géans, tantôt se déchirent en crevasses béantes ou se voûtent en grottes. Cet amas de roches, qu'on prendrait au premier coup d'œil pour un entassement de ruines granitiques, s'appelait autrefois le Loosburg ou Luxbourg, et reçut, en 1805, le nom de Louisenbourg, en souvenir d'une visite de la reine de Prusse. Plusieurs pics se désignent aussi sous des noms particuliers, le Burgstein, le Kreuzstein, par exemple, et, comme on pense, les sites pittoresques et

les points de vue intéressans ne manquent pas. Par malheur, cette déplorable manie d'inscrire son nom partout, cette fièvre de prose et de vers qui possède tant de pauvres cervelles, n'a pas plus épargné le Luxbourg que tant d'autres montagnes de la Bohême, et là encore le dilettantisme sentimental d'un troupeau de Philistins vient corrompre votre jouissance et troubler votre fête. Quelle fureur de graver ainsi sur la pierre des platitudes que le sable garderait encore trop long-temps! Et ces braves habitans de Wonsiedel, en voyant la reine de Prusse donner son nom à leur montagne, la tête leur en a tourné. A peine s'ils faisaient cas du Luxbourg, ils se sont pris d'enthousiasme pour le Louisenbourg. Si les reines donnent leur nom aux montagnes, que les montagnes soient dignes des reines, et les voilà tous arrangeant, égalisant, corrigeant la nature. On mit à neuf la montagne, les sentiers devinrent des allées; les grottes, de petits salons meublés de petits bancs de mousse et de petites tables; les pans de granit, des murs estampés de prose et de vers et d'illustrations de toute espèce. Triste chose que de rencontrer ainsi toujours l'homme, le personnage humain, au sein de l'immensité. Ce sentiment bourgeois et moutonnier, cet instinct de l'ornière que les Allemands appellent si plaisamment *philisterei*, vous le retrouvez partout dans le monde, partout, entre votre ame et l'idéal qu'elle cherche. Il vous dérobe Dieu dans le temple, le naturel dans la nature; en quelque endroit que vous alliez, il vous aura précédé; si haut que vous montiez vers le ciel, si bas que vous descendiez vers l'abîme, jamais vous ne lui échappez. Vous l'avez rencontré sur le sommet du Luxbourg, vous le trouverez au fond des catacombes où il dispose les ossemens humains en agréables petits châteaux de cartes. Quelque impression qui vous possède, soyez sûr que vous en avez la caricature auprès de vous, dans le temple ou sur la montagne; que vous écoutiez la symphonie de Beethoven ou cette autre symphonie universelle que chante l'immensité, il y aura toujours là quelqu'un pour fredonner un air vulgaire et battre la mesure à contre-temps. — Il est néanmoins certaines inscriptions que vous rencontrez volontiers dans les grandes solitudes de la nature. Une pensée, un mot oublié par le génie, ont quelquefois des charmes inexprimables et qui viennent compléter à souhait l'harmonie des lieux et du moment. — Je n'oublierai jamais une rencontre de ce genre que je fis un soir près d'Ilmenau. J'avais gravi le Kickelhahn et me promenais sous ses beaux arbres en rêvant au grand siècle littéraire de Weimar, à cette société de grands hommes et de femmes élégantes et spirituelles,

au cercle intime de Tiefurth et de Belvedere (1), à toute cette noble efflorescence dont le parfum est encore dans l'air aujourd'hui, lorsqu'au détour d'un sentier je me trouvai vis-à-vis d'une maisonnette de modeste apparence et qui se cachait comme un nid sous ces arbres; j'entrai, et, tout en reprenant haleine, je lus sur le vieux mur délabré l'inscription qui suit :

Au-dessous de toutes les cimes est le repos;
Écoute, dans le bois,
Point de bruit!
Les petits oiseaux dorment dans le bois!
Attends! bientôt, bientôt,
Tu dormiras aussi!

J'écartai la mousse et les plantes grimpantes où ces vers se dérobaient, et je vis un peu plus bas le nom de Goethe. J'étais, sans le savoir, dans le petit ermitage où Goethe vint passer les derniers étés de sa vie. Je ne puis dire l'impression que fit sur moi cette pensée découverte ainsi par hasard. En un moment, le caractère de ces lieux avait changé, la mélancolie du paysage s'était accrue, l'heure était devenue plus solennelle; et quand je descendis, au clair de lune, il me semblait à chaque pas que j'allais rencontrer l'ombre du grand poète, que cette inscription à demi effacée avait évoquée pour moi dans la nature.

Revenons au Louisenbourg, à notre cellule de rochers, dont la fenêtre s'ouvre sur l'infini. Sans nous laisser distraire davantage par le risible ameublement des lieux et les maculatures sentimentales dont la muraille abonde, contemplons l'immensité qui s'étend devant nos yeux, ces lointains dont la ligne pure se prolonge sans altération, ces nuages qui déroulent leurs pages blanches que la main des hommes n'a pas griffonnées. A nos pieds, un fond verdoyant d'où s'élèvent de molles collines, une prairie heureuse, avec des lacs qui dorment et des eaux vives qui serpentent; puis, sur les hauteurs, parmi les champs bariolés, d'abord Schönbrunn, gracieux petit village dont le clocher reluit au soleil; puis, plus loin, l'aimable Wonsiedel, qui sourit sous ses touffes de bouleaux. A gauche, le Schneeberg (2), l'Ochsen-Kopf (3), le Kössein, têtes colossales du Fichtelgebirg, se

(1) Résidences d'été des princes souverains de Saxe-Weimar.
(2) *Schneeberg*, montagne de neige.
(3) *Ochsen-kopf*, tête de bœuf.

détachent sous le bleu du ciel et semblent trois géans gardiens des magnificences de ce paysage. — De là, nous nous dirigeâmes vers le Kreuzberg, l'un des plus hauts sommets du Luxbourg. Une croix règne au pinacle, seul ornement convenable au sein de cette grande nature. La croix a pris naissance sur la montagne, dans le voisinage du firmament. Il n'y a rien de trop haut pour elle; le calvaire touche de plus près au ciel que l'Himalaya.

D'Alexandersbad, le chemin conduit par Weisstadt sur la grande route de Hof, que nous atteignîmes vers Gefrees. De là jusqu'à Baireuth, nous voyageâmes encore de compagnie avec Jean-Paul. — Jean-Paul raconte qu'un jour, voulant écrire une préface pour la seconde édition d'un de ses romans, de *Quintus Fixlein*, et ne trouvant absolument rien à dire, il s'en alla se promener sur la route de Hof à Baireuth. — Or, chemin faisant et tandis qu'il cherche à piper une idée au soleil, notre homme aperçoit à quelques pas devant lui une légère carriole, et dedans la taille élégante et svelte d'une femme qu'il croit reconnaître, et dont il lui prend la fantaisie de voir les traits. Dès-lors, le voilà ballotté entre sa préface et son aventure; le voilà tantôt s'arrêtant pour caresser une idée, tantôt doublant le pas pour rattraper le char qui prend les devans. — Une femme qu'on poursuit, une idée qu'on pourchasse, n'est-ce pas un peu notre histoire à tous, hommes et poètes? Bien souvent, la femme nous échappe, l'idée aussi; mais faut-il compter pour rien le plaisir d'avoir couru après? Ce n'est pas le but qu'on doit envisager, mais le sentier, le sentier où l'on s'aventure tout haletant dans la gloire de la jeunesse, dans la plénitude de la vie et des amours. Ici, l'espérance nous accompagne à travers les prairies touffues, les ruisseaux clairs, les aubépines fleuries pleines de lumière et de chansons; là-bas, c'est la fatigue et l'ennui qui nous attend. Avouons-le, nous ressemblons tous plus ou moins à ce Jean-Paul de la préface; nous ne courons un but que pour nous élancer vers un autre aussitôt après l'avoir atteint, et nous payons d'avance la jouissance nouvelle par le dégoût dont l'ancienne nous soulève.

« Je voulais passer la dame pour voir son visage, et, tout en m'efforçant, je pensais peu à la contexture de ma préface, et poursuivais sans fruit le *vis-à-vis*. — Il n'en est pas des femmes inconnues comme des livres inconnus. Il ne m'arrive jamais de prendre un livre que je n'ai pas lu encore, sans supposer, comme du reste tout bon critique doit le faire, que ce livre est détestable; au contraire, lorsqu'il s'agit d'une

femme inconnue, tout homme, en supposant qu'il ait déjà, dans sa vie, rencontré et oublié trente mille idoles (1), se remet aussitôt à prendre cette trente mille et unième pour la première véritable et authentique sainte Vierge, pour la mère de Dieu, pour la divinité même. Bon! la dame que je poursuivais disparut tout-à-fait dans le bois, et je demeurai seul sur la chaussée. »

Jusque-là tout va bien, et la route partagée ainsi est encore assez agréable, lorsqu'après quelques instans de marche notre homme rencontre, herborisant autour de la potence, un certain *conseiller artistique*, Fraischdörfer, philistin s'il en fut jamais, philistin littéraire, c'est-à-dire le plus sot, le plus lourd, le plus assommant de tous les philistins. Troublé à la fois dans ses élucubrations poétiques et dans son excursion romanesque, Jean-Paul dit adieu bien à regret aux aimables fantaisies du moment, et, pour donner le change au personnage, imagine de se faire passer pour le héros lui-même du roman de *Quintus Fixlein*.

« Vous voyez ici, dis-je au conseiller, le célèbre Égide Zébédée Fixlein, dont monsieur mon compère Jean-Paul prétend publier une nouvelle biographie. »

A ces mots Fraischdörfer ouvre de grands yeux et se dispose à profiter des documens qu'une si précieuse rencontre ne peut manquer de lui livrer.

« Il s'enquit de mon caractère et de ma manière de vivre, et chercha à savoir si l'un et l'autre s'accordaient avec ce qui était imprimé. A mesure que je lui répondais, je remarquai qu'il notait aussitôt chacune de mes paroles sur ses tablettes, donnant pour raison à ce manège qu'il ne pouvait rien retenir par cœur; il m'avoua de plus qu'il suffirait de mettre le feu à son cabinet d'études et d'incendier ses livres et ses extraits pour lui enlever à l'instant toutes ses connaissances ainsi que ses opinions sur quoi que ce soit, car il tenait le tout enfermé dans sa bibliothèque et ses tiroirs. De là venait, poursuivit-il, que sur le grand chemin il était d'ordinaire ignorant et sot, une copie, pour ainsi dire une faible silhouette de son propre moi, le représentant, en quelque sorte, le *curator absentis* de son individualité!....

« En passant à Münchberg, le conseiller artistique se fâcha tout rouge. Il me demanda si les édifices étaient autre chose que des

(1) « Varron porte à trente mille le nombre des divinités païennes. »
(*Note de Jean-Paul.*)

œuvres architecturales faites bien plutôt pour être vues que pour être habitées et dans lesquelles on ne s'établissait que par abus; il me montra le ridicule qu'il y avait à s'embastiller dans une œuvre d'art, et me dit qu'autant vaudrait faire des vases de Heems (1) des terrines à fromage et des encriers, ou convertir, en le creusant, le Laocoon en un étui de basse, et la Vénus de Médicis en un carton à chapeau. Il s'étonna surtout que le roi pût souffrir des villages, et m'avoua franchement qu'au point de vue artistique il ne ressentait aucun déplaisir lorsque toute une ville s'en allait en fumée, attendu qu'alors il lui venait l'espoir de voir s'en élever une autre plus belle.

« Pas moyen de l'éloigner de moi! Passé Münchberg, le voilà qui laisse les Münchbergeois et m'empoigne moi-même et se met à fustiger mes œuvres de main de maître. Hélas! préface de ma seconde édition et phaéton rapide me laissaient, moi et mes désirs, toujours plus loin derrière eux, et je n'avais de ma belle inconnue rien autre chose devant les yeux qu'une traînée de poussière lointaine que toutefois je n'eusse pas changée pour toutes les poudres de punch et de diamant. Cependant le conseiller artistique roulait bien mon compère Jean-Paul, car il me tenait, ainsi qu'on l'a dit, pour Quintus, et tançait vertement celui-ci; ce que voyant, moi, je pris le parti de l'homme absent et maltraité. »

Fraischdörfer, ne sachant à qui il a affaire, s'en va tranchant du docteur et débitant toute sorte de mauvaises critiques de chicane sur l'auteur de *Quintus Fixlein*. L'assaut est rude, ainsi qu'on l'imagine; Jean-Paul s'en tire comme il peut, et çà et là, avec cet air de bonhomie goguenarde qu'on lui connaît, décoche quelques traits sanglans sur son formidable Aristarque. Peine inutile, il y a des êtres avec lesquels c'est perdre son temps que de railler, et la pointe vive et mordante du persiflage de Jean-Paul glisse sans l'effleurer sur la peau de rhinocéros de cette intelligence obtuse. — On remarquera ce passage d'une si piquante ironie et dont le trait vise si juste à certains abus littéraires plus en vigueur que jamais dans notre temps:

« Je n'ai jamais conçu comment un homme pouvait faire pour écrire un petit livre à peu près de la dimension d'un alphabet. Ce qui, vu de loin, est une page, grandit infailliblement sous la main jusqu'au livre, et le livre devient géant. Une œuvre qui, lorsque je l'ébauche, ressemble à un ours nouveau-né pas plus gros qu'un rat, devient un ours énorme lorsque j'ai mis le temps à la lécher. A vrai

(1) Fameux peintre sur porcelaine.

dire, le critique ne voit que ce que l'auteur conserve et non ce qu'il rejette. A ce compte, il serait à désirer que les auteurs appendissent pour les critiques, à la fin de leurs œuvres, la collection complète de toutes les idées pauvres et saugrenues qu'ils ont évincées sans ménagement, d'autant plus qu'ils finissent toujours par le faire complètement à la dernière édition, lorsqu'on les voit amonceler et arranger pour les lecteurs d'élite un mauvais tas de balayures des premières éditions, un peu comme certains régimens prussiens qui doivent mettre de côté la crasse des chevaux pour montrer au besoin qu'ils ont étrillé. »

Cependant on arrive à Gefrees, la voiture s'arrête un instant à la porte de l'auberge, puis repart avant que Jean-Paul ait pu l'atteindre et distinguer les traits de sa mystérieuse héroïne, ce que voyant notre poète plante là son critique et se met à courir à toutes jambes. Voilà donc la caravane organisée : d'abord le char fuyant dans la lumière, puis Jean-Paul, puis Fraischdörfer, l'idéal, le poète et le critique. J'ignore si l'allégorie était dans la pensée de l'écrivain, mais quoi de plus facile que de l'y trouver? Ce phaéton de campagne, transformé en une sorte de char lumineux d'Elie, *Kron-Elias, und Sonnenwagen*, ressemble bien à l'idéal que les poètes chassent dans le vague, à cette insaisissable merveille qui s'éloigne toujours et vous échappe et finit, au moment où vous croyez l'atteindre, par faire place à la réalité quotidienne. Suivons l'aventure jusqu'à son dénouement. Arrivée à Berneck, la belle conductrice arrête son char et va descendre, lorsque Jean-Paul arrive tout essoufflé, s'élance au-devant d'elle et reconnaît, ô prodige! une douce et charmante prima donna qu'il a déjà mise en scène dans l'une de ses préfaces, la préface de *Siebenkaes*. C'est-à-dire que l'héroïne romanesque, cette Laure sous les citronniers verts, cette Béatrix emportée tout à l'heure dans son manteau de flamme, n'est autre que Pauline, fille de feu le capitaine et négociant Ohrmann et fiancée au juge Weyermann.

«— C'est vous, monsieur Jean-Paul? Comment se fait-il que nous nous trouvions ici tous les deux? s'écria la jeune miss, dont le visage s'enlumina d'une rougeur plus vive.

«A ces mots, Fraischdörfer devint de la couleur d'une écrevisse; il apprenait, à n'en plus douter, que j'étais l'auteur en personne qu'il venait de critiquer si impitoyablement sur la chaussée. Le pauvre homme, ainsi mystifié, balbutia quelques paroles, puis en trois temps il avait disparu comme la neige de mai.

« C'est, du reste, ajoute Jean-Paul, un assez bon diable; il étudie ses guerres de Bamberg, et, comme j'en jugeai d'après ses doigts (1), ne manque pas de certains aperçus et d'idées piquantes du genre de celle-ci que je veux citer : « La lime, disait un jour le malicieux « conseiller, dont les auteurs négligent de se servir dans leurs ou- « vrages, les éditeurs l'emploient assidument pour rogner les pièces « d'or qu'ils leur comptent en échange! »

Jean-Paul aime ces conclusions. Nulle part l'idéal ne se marie au réel avec plus de charme et de bonheur; vous le voyez passer de la fantaisie la plus merveilleuse à la description du plus modeste coin du feu, quitter les jardins étoilés de la lune pour venir visiter à la veillée quelque jeune femme bien ignorée, bien obscure, occupée aux plus simples travaux du ménage, et dont il vous raconte les espérances déçues, les perpétuels sacrifices et la sublime résignation. Et de même que dans les rêves de sa fantaisie le sentiment de cette humanité qu'il aime ne l'abandonne jamais, de même aussi des plus monotones accidens domestiques il sait faire jaillir la poésie. On dirait que son imagination, pareille à ces mystiques parfums que le Christ apportait dans la cabane du pauvre, relève toutes les choses prosaïques de l'existence. Puisque nous en sommes sur le chapitre de Pauline, écoutons-le nous raconter tout au long la destinée mélancolique de la pauvre jeune fille. Aussi bien nous parlions tout à l'heure de cette sympathie généreuse, de ce tendre intérêt qui l'entraînent incessamment vers les misères silencieuses, vers les immolations sans récompenses que le monde ignore; en voici un exemple. Cette figure de Pauline rentre dans la classe des héroïnes qu'il affectionne; à ce titre, nous la laissons se produire ici telle qu'il la décrit à la fin de sa préface de *Quintus Fixlein*.

« Je dînai gaiement avec la jeune fiancée dont le futur n'était autre que notre connaissance à tous, le juge Weyermann. Je l'avoue, je recherchai la jeune fille plutôt que je ne l'évitai; elle était innocente et belle, tendre sans les poétiques inégalités de la sensiblerie, et les mille souffrances si vives, si aiguës, endurées chez son père avaient plus donné à son cœur que pris à sa tête. Semblable au bois de rose, elle exhalait sur le tour douloureux de l'infortune la douce senteur des roses même.

« Nous partîmes tard, et je m'assis dans le *vis-à-vis* vis-à-vis d'elle;

(1) « Selon Buffon, la division des phalanges indique une intelligence facile; de là vient que le poisson dépourvu de membres est si stupide. » (*Note de Jean-Paul.*)

derrière nos vertes montagnes s'étendait le désert des enfans d'Israël et devant nous la terre promise de la douce plaine de Baireuth. Le soleil et moi nous regardions Pauline en face avec une égale ardeur, et je finis par m'attendrir sur cette petite créature si calme. Et comment ne l'aurais-je pas fait en réfléchissant à cette inexorable loterie conjugale où mettent d'ordinaire toutes les jeunes filles dont le cœur vide encore nourrit un feu sacré, anonyme, sans objet, — de même que, dans le temple virginal de Vesta, il n'y avait aucune idole, mais seulement du feu, — et qui ensuite, au premier dieu de théâtre qui leur apparaît, renversent leur autel? Pauvre créature! je la comparais, ainsi que mainte fiancée, à cet enfant endormi que Garofalo a peint avec un ange qui tient une couronne d'épines au-dessus de lui. Mais ce qui me remuait au fond de l'ame, c'était de ne pouvoir contempler ce visage aimable, rose et blanc, tout en fleur, plein de sérénité, sans m'écrier à part moi : Ah! ne sois pas si joyeuse, pauvre victime! Tu ignores, toi, que ton noble cœur demande autre chose que du sang et ta tête d'autres rêves que ceux que donne l'oreiller; que les feuilles embaumées de ta fleur de jeunesse vont maintenant se crisper inodores autour de leur calice, vase de miel pour l'homme, pour l'homme qui bientôt n'exigera de toi ni un cœur tendre, ni une tête intelligente, mais seulement des doigts grossiers pour travailler, des pieds pour courir, des gouttes de sueur, des bras meurtris, et surtout une langue soumise et paralysée. Désormais pour toi, cette voûte immense qui parle de l'Éternel, la rotonde bleue de l'univers, vont se recoquiller en l'étroit édifice du ménage, en un magasin à provisions, en une chambre à filer ta quenouille, et dans les beaux jours en un salon à visites. — Chère enfant, tu méritais un meilleur sort, mais tu n'y atteindras point, ton pauvre Weyermann lui-même n'y peut rien; et c'est ainsi que la mort surprendra, pleine encore de germes desséchés, ton ame effeuillée par les années, et la première ira la transplanter sous un ciel plus favorable. — Et comment de pareils sacrifices ne m'affligeraient-ils pas? Ne vois-je pas chaque semaine comment on immole certaines ames dès qu'elles ont revêtu un corps féminin? Qu'une ame, la meilleure et la plus riche sous l'aurore empourprée de la vie, soit plongée, incomprise, le cœur plein de désirs méconnus, de facultés non satisfaites et dédaignées, dans le donjon crénelé du mariage, pourvu que le donjon ne soit pas une affreuse oubliette ou que le mari se montre un geôlier humain, capable de se laisser apprivoiser par sa captive, elle peut vraiment parler de son bonheur, et la malheureuse se trouve

à merveille. Bientôt cependant pâlissent et disparaissent insensiblement les fériques châteaux d'or et de vapeur des premières années. Son soleil se traîne inaperçu d'une période à l'autre au-dessus de sa vie nuageuse et souterraine, et entre les douleurs et les devoirs le crépuscule arrive au soir de sa chétive existence. Et jamais elle n'a su ce dont elle était digne, et dans sa vieillesse elle a oublié tout ce qu'elle souhaitait autrefois, au matin de sa vie. Par intervalles seulement, à certaines heures, si quelque antique idole exhumée d'un cœur adoré jadis, ou quelque musique plaintive, ou quelque livre jette un rayon de soleil sur l'assoupissement glacial de son cœur, elle s'émeut et regarde oppressée et comme ivre de sommeil, et dit : Jadis il en était autrement autour de moi; mais il y a de cela bien long-temps déjà, et je crois aussi que je me suis trompée alors. Puis elle se rendort paisiblement.......

« Telles étaient les dispositions où je me trouvais dans le *vis-à-vis*. — Le soleil qui déclinait, cette belle figure résignée devant moi et surtout mes dissonances antérieures avec le conseiller artistique, en étaient à se résoudre en ce ton mineur. Au sortir de la lycanthropie, on est un agneau de mansuétude, et jamais la piété n'est plus grande, dit Lavater, qu'au moment où l'on vient de commettre un péché. Voilà pourquoi, sans doute, tels saints qui spéculent sur une piété exagérée dans l'autre vie ne se font pas faute de bons péchés dans celle-ci. »

Transvaser l'esprit de Jean-Paul d'une littérature dans une autre n'est point tâche facile, et si nous insistons sur ce mode de citations, c'est qu'il nous a paru que des extraits, quelque peu frustes, si l'on veut, mais présentés d'une manière aussi complète que possible, donneraient sur l'ensemble de cette physionomie excentrique une idée plus juste et plus exacte que ne pourraient le faire çà et là quelques lignes isolées, quelques phrases choisies avec soin selon nos goûts, et laborieusement émondées. Du reste, nous aurons plus tard l'occasion de nous expliquer là-dessus. En attendant, revenons à notre voyage.

De Hof à Baireuth, nous parcourions le théâtre du roman en action qui se joue dans la préface de *Quintus Fixlein*. A Gefrees, nous nous arrêtâmes à l'auberge où le char de Pauline fait station. Les truites de Gefrees sont renommées par toute l'Allemagne, à peu près comme chez nous celles de Vaucluse; malheureusement la pêche n'avait pas donné ce jour-là, et force fut, à défaut de truites, de nous contenter de l'eau de roche où elles vivent. Au sortir de Gefrees, nous

entrâmes dans la vallée de Berneck, véritable Tempé, comme Jean-Paul la nomme, si magnifiquement entourée de palissades de granit, avec des ruines semées çà et là sur de verdoyantes éminences, et son lac de cristal où se mirent les étoiles. « Le monde reposait, et sur la montagne commençait à poindre la lune, semblable au calice fermé d'un lis. » Or, cette montagne était celle de Bindloch, que nous aussi nous descendîmes par la plus belle nuit d'automne qui ait jamais attiré vers la terre les esprits lumineux du firmament. On raconte dans le pays qu'une jeune fille, descendant la pente alors plus rapide de la montagne de Bindloch, s'en venait à la rencontre de son fiancé par un temps d'orage; les chevaux de la voiture étant lancés avec fureur, elle fut renversée sous la roue, et rendit l'ame aux yeux mêmes de son bien-aimé qui accourait pour la recevoir. Une colonne assez grossière élevée à cette place consacre la mémoire de l'évènement. « Pauline ignorait cette histoire, je la conduisis vers le pilier caduc, et lui appris, en la lui montrant, ce que signifiait, sur ce misérable monument, cette figure de femme abattue et fracassée sur laquelle passe un char. Aux douteuses lueurs du crépuscule, Pauline eut peine à distinguer la sculpture effacée de cette antique douleur, mais son cœur ému et sympathique, son cœur surtout si voisin d'une infortune semblable, offrait volontiers le sacrifice d'une larme doucement épanchée à cette sœur inconnue et mutilée dont le corps brisé voltige déjà maintenant en poussière, — en poussière de fleur peut-être! — tandis que l'esprit qui jadis l'animait, s'il se retournait sur sa route éternelle à travers le temps, reconnaîtrait à peine cette poussière flottante qu'il faisait autrefois et qu'il a laissée! — Ici donc, au pied de cette colonne triomphale du martyre et sous la voûte immense du ciel étoilé, je donnai à Pauline cette fiction légère que j'offre aux cœurs de toutes ses sœurs, » c'est-à-dire *l'Éclipse de Lune* (*Mondsfinsterniss*), une de ses visions les plus mélancoliques et les plus éthérées, et qui rappelle, au bout de cette fantasque préface de *Quintus Fixlein*, une de ces soirées pleines de quiétude qui viennent parfois clore quelque variable et capricieuse journée d'avril.

En ce moment nous entrâmes dans l'avenue de Baireuth. La ville était déserte et vide; des massifs de palais et de maisons, véritables momies d'une ville de résidence allemande, projetaient leurs vastes ombres sur le pavé luisant où croissait l'herbe. Baireuth, au premier abord, fit sur nous l'effet d'une ville morte, d'un sépulcre; c'est là que repose Jean-Paul. — Nous passâmes la nuit au *Soleil d'Or*, et le

lendemain, au jour nouveau, lorsque j'ouvris ma fenêtre, et regardai (pour parler ici le langage de l'auteur d'*Hesperus*) de notre étroite auberge du *Soleil d'Or* dans l'immense hôtellerie de la terre, hôtellerie du soleil, s'il en fut, Baireuth avait secoué son masque blafard; c'était un tout autre aspect : une ville régulière, avenante, respirant l'aisance et le bien-être par la figure épanouie de tous ses habitans. Mais un spectacle ravissant nous attendait sur le chemin de l'Ermitage, où nous nous engageâmes par une matinée des plus invitantes, et d'où la ville se révèle dans tous ses avantages et ses atours. Quoique d'une physionomie ordinaire, et par elle-même assez peu remarquable, Baireuth n'en forme pas moins avec ses environs un délicieux panorama. Doucement étendue au milieu d'un océan de verdure, les jardins qui foisonnent dans ses plaines la bercent en d'incessantes ondulations, tandis qu'une chaîne de collines, çà et là interrompue par de riantes échappées de feuillage, l'entoure comme d'une flottante ceinture. On arrive à Baireuth par une magnifique allée de châtaigniers. Mais, à moitié chemin de l'Ermitage, à l'endroit où le sentier tourne à gauche et forme un coude, voyez-vous cette petite auberge, et devant la porte, assise sous la tonnelle, une bonne vieille femme toute cassée par l'âge, qui nous salue d'un air cordial, comme d'anciens amis, et nous invite à entrer chez elle. Faisons halte un moment. « Bonne vieille, à quoi reconnais-tu que nous n'en voulons ni à ton vin, ni à ta bière? » Elle ne nous demanda pas si nous avions faim, si nous avions soif, et, sans rien dire, nous conduisit avec mystère jusqu'en haut de l'escalier, puis, ouvrant une petite porte, s'écria, les larmes dans les yeux, un sourire de joie et d'orgueil sur les lèvres : « Voilà sa chambre; pendant vingt ans, j'ai vu M. Jean-Paul s'enfermer là des jours entiers à écrire; c'est là qu'il travaillait, qu'il se perdait à travailler! Combien de fois lui ai-je dit : Monsieur le conseiller, vous vous tuez; au nom du ciel, ménagez-vous, votre constitution n'y tiendra pas! Bien souvent, lorsque je venais à deux heures lui annoncer que son dîner était prêt, il ne m'entendait pas, je frappais discrètement à cette porte, point de réponse; alors j'entrais, et le trouvais comme en délire. Ses grands yeux enflammés et rouges lui sortaient de la tête, et il me regardait long-temps avant de revenir à lui. — Bonne Rollwenzel, me disait-il enfin, encore une petite heure. Une heure après, je revenais, mais l'esprit ne voulait jamais le quitter jusqu'au soir. Puis, lorsqu'il descendait l'escalier, ses genoux fléchissaient; il allait de travers, et, de peur d'accident, je l'accompagnai mainte fois sans qu'il s'en aperçût. Ah Dieu! que

les hommes sont injustes! on lui reprochait alors d'avoir trop bu; j'entendais dire autour de moi qu'il était ivre; ivre de travail, car le ciel m'est témoin que jamais il ne lui arrivait, en dehors des jours de gala, de boire plus d'une bouteille de roussillon. Le soir, je lui servais une cruche de bière qu'il vidait en compagnie de ses livres chéris et de sa pipe; c'était là tout. Il ne voulait d'autre assistance que la mienne, et personne ne pouvait remplacer auprès de lui sa vieille Rollwenzel. Il faut avouer aussi que je ne me lassais pas de l'entourer de soins; je l'envisageais comme un dieu sur la terre, et quand il eût été mon roi, mon père, mon mari et mon enfant tout ensemble, j'ignore comment j'aurais fait pour l'aimer et l'honorer davantage. Ah quel homme! et si je n'ai pu lire ses livres, — jamais il n'en voulait avoir un seul chez lui, — je n'en ressentais pas moins de joie dans l'ame lorsque j'apprenais combien ils étaient partout lus et admirés. Il me semblait alors que j'entrais pour quelque chose dans sa gloire. Et les étrangers qui venaient nous visiter, c'étaient eux qu'il fallait entendre pour avoir une idée du conseiller! car ici, à Baireuth, il n'ont jamais su l'estimer ce qu'il vaut; mais à Berlin, on a fêté le jour de sa naissance, des savans et de grands personnages se sont réunis en son honneur dans une salle du palais, et ce jour-là tout le monde a bu à ma santé : c'est le conseiller lui-même qui me l'a lu dans une lettre qu'on lui écrivait de Berlin. Il m'avait promis aussi de me mettre dans son prochain ouvrage; ce que j'en dis au moins, c'est par reconnaissance, car, s'il vivait encore, il me semble qu'un tel honneur me rendrait toute confuse. » — Nous profitâmes d'un moment où l'effusion de la bonne vieille parut se ralentir pour jeter un coup d'œil dans ce modeste cabinet d'études. Qu'on se figure une chambre étroite, basse, de la plus chétive, de la plus médiocre apparence; une table de laque, çà et là quelques chaises, et sur les murailles deux ou trois enluminures posées sans symétrie, composaient tout l'ameublement. Et c'est dans cet obscur réduit que tu as pu trouver assez d'espace, ô noble esprit, pour évoquer des profondeurs de ton ame ce monde merveilleux dont tu aimais à t'entourer, pour élever à ta gloire ce catafalque sublime qui va de la terre, où tu reposes, jusqu'au ciel, et dont les étoiles sont comme les flambeaux! — Nous ouvrîmes les petites fenêtres qui donnent sur la campagne, et nous eûmes aussitôt devant nos yeux le paysage le plus varié, le plus charmant qui se puisse voir; au-dessous de nous, de vertes prairies toutes sillonnées de ruisseaux clairs dont les saules, les peupliers et les aulnes égaient le bord; au-dessus, des plaines,

des villages s'étageant avec harmonie sur les hauteurs boisées, puis une église dont le clocher couronne la montagne prochaine. Tout au fond, juste derrière la montagne, règne un pic isolé et de forme singulière qui vous promet un horizon à perte de vue. « Sur ce pic que vous voyez là-bas, reprit la vieille, est située Neustadt : nous l'appelons Neustadt sur le Kulm; c'est là que vivait le grand-père de M. le conseiller, c'est là que mourut son père. »

Laissons nos regards s'arrêter un moment sur ces hauteurs où le digne aïeul de notre poète exerça pendant plus de soixante ans les utiles et modestes fonctions de recteur, et vécut jusqu'à l'âge le plus avancé, en véritable patriarche, édifiant chacun par son exemple. « Tout ce qu'on sait de lui, écrit Jean-Paul, c'est qu'il fut pieux et pauvre à l'extrême. De ses nombreux enfans et petits-enfans, nous ne restons aujourd'hui que deux, et chaque fois qu'il nous arrive à l'un ou à l'autre de monter à Neustadt, les habitans nous accueillent avec toute sorte de témoignages d'affection et de reconnaissance. Il faut entendre les vieillards raconter la vie austère de ce saint homme et sa parfaite érudition! Quelle sévérité il mettait à instruire ses élèves, et quelle bonté paternelle il avait pour eux! On montre encore à Neustadt un petit banc derrière l'orgue où il s'agenouillait chaque dimanche, ainsi qu'une espèce de grotte qu'il avait creusée lui-même dans le roc pour y venir passer des journées entières à prier. Le crépuscule du soir était pour lui un automne quotidien pendant lequel, tout en se promenant de long en large dans sa petite classe obscure, il supputait entre deux prières la moisson de la journée et les semailles du lendemain. Son école était une prison, non pas tout-à-fait au pain et à l'eau, mais à la bière et au pain; joignez à cela la plus parfaite sérénité, la résignation la plus douce, et vous aurez à peu près tout ce que produisait ce rectorat réuni aux places de chantre et d'organiste, car cette part du lion, ces triples fonctions accumulées sur une même tête, ne rapportaient pas plus de 150 gulden (environ 300 francs) par an. Trente-cinq ans le brave homme puisa à cette source de misère commune à tous les magisters de Baireuth, jusqu'à ce qu'à la fin, en l'année 1763, l'année même de ma naissance, il lui arriva, le 6 août, d'obtenir, grace à de hautes et singulières protections, une place des plus importantes pour laquelle il dut se décider à quitter son rectorat, sa ville natale et le Kulmberg; or, il comptait juste soixante-seize ans quatre mois et huit jours, lorsqu'il obtint la place en question... dans le cimetière de Neustadt. Déjà vingt ans auparavant sa femme l'avait précédé à la

place adjacente. Je n'avais que cinq mois lorsque mes parens m'emmenèrent avec eux à son lit de mort. Il était, au moment de mourir, vêtu de ses habits ecclésiastiques, ainsi que mon père me l'a souvent conté depuis. « Laissez, dit-il à mes parens, laissez le vieux Jacob imposer ses mains sur cet enfant et le bénir. » On m'éleva vers lui, et ses mains s'étendirent au-dessus de ma tête. Pieux aïeul! saint homme! bien des fois, lorsque la destinée m'a fait passer des ténèbres à la clarté du jour, de la tristesse à la sérénité, bien des fois j'ai pensé à cette main moribonde qui m'a béni, et jamais je ne cesserai de croire à sa bénédiction tant que je vivrai dans ce monde tout peuplé de miracles, dans ce monde que les esprits animent et sillonnent; et aussi souvent que mes yeux se sont arrêtés sur cette cime bleue et ronde, aussi souvent j'ai senti descendre dans mon ame cette bénédiction de mon aïeul transfiguré, dont l'esprit immortel flotte désormais dans les vapeurs de la montagne. »

Il y a, parmi les créations de Jean-Paul, une ravissante physionomie de maître d'école de village que tout le monde sait par cœur en Allemagne, et qui rappelle trait pour trait cette excellente et sereine peinture de l'aïeul. Évidemment Maria Wuz, le paisible héros de l'idylle de Jean-Paul, descend en droite ligne du bonhomme, et le vieillard patriarcal qui compte chaque soir avec lui-même peut à bon droit revendiquer, dans la génération si nombreuse sortie de lui, cet honnête maître d'école, ce pauvre Maria Wuz, qui, en décembre, avait coutume de n'allumer sa chandelle qu'une heure après la nuit tombée, afin, disait-il, de récapituler son enfance dans l'obscurité, « et, tandis que le vent doublait sa fenêtre d'un épais rideau de neige et que le feu lui souriait par la bouche du poêle, fermait les yeux et voyait sur les prés couverts de neige son printemps flétri reverdir. »

Cependant la Rollwenzel eut bientôt interrompu notre rêverie égarée sur les traces du poète, et nous rappela des sommets du Kulmberg dans la petite chambre. « Quand je pense, poursuivit-elle, à tout ce qu'il a écrit, là, à cette place, et comme il se consumait sans relâche! Il en aurait eu encore pour cinquante ans à écrire, il me l'a dit lui-même bien des fois, lorsque je le suppliais de se ménager et de ne pas laisser refroidir le dîner. Non vraiment, un pareil homme, on ne le verra plus, il n'était pas de ce monde. Que voulez-vous? j'avais cette idée, moi, et je ne le lui cachais point. — Tenez, monsieur le conseiller, lui disais-je souvent, ne vous moquez pas de la vieille Rollwenzel, mais vous me faites l'effet d'une comète, d'un

corps lumineux qui vient on ne sait d'où. Un jour qu'il fêtait ici l'anniversaire de sa naissance, je pensai à part moi : Rollwenzel, il convient que toi aussi tu apportes ton hommage à M. le conseiller; et je fis écrire mon compliment sur une belle page. En se mettant à table, le conseiller trouva sous sa serviette toute sorte de félicitations et de vers imprimés ou manuscrits; il commença à les feuilleter; mais, lorsqu'il arriva à ma pièce, un rayon de joie éclaira son visage, les larmes lui vinrent aux yeux, et, me tendant la main, il s'écria : C'est de ma bonne Rollwenzel. Digne homme! une fleur suffisait pour le rendre heureux, une fleur, un petit oiseau; chaque fois qu'il venait, je couvrais sa table de fleurs, et tous les matins j'attachais un bouquet à sa boutonnière. Un soir, il s'en alla et ne revint plus. J'allai le voir à la ville quinze jours avant sa mort; il me fit asseoir auprès de lui et me demanda comment je me trouvais. — Mal, lui répondis-je, monsieur le conseiller, jusqu'à ce que vous reveniez me voir. — Mais je savais bien déjà qu'il ne reviendrait plus, et lorsque j'appris que ses oiseaux qu'il élevait dans la volière avec tant de soins étaient tous morts en deux nuits l'un après l'autre, je pensai qu'il mourrait bientôt, lui aussi. Seigneur Dieu! vous l'avez maintenant dans votre sein; mais quelles magnifiques funérailles ils lui ont faites! on n'eût pas traité un margrave avec plus de pompe; c'était un concours d'étudians et de professeurs, une file de voitures dont on n'a pas d'idée. J'avais précédé le convoi au cimetière, et, comme j'étais seule encore sur le bord de cette fosse ouverte et prête à le recevoir, je pensai en moi-même : Est-ce bien toi, Jean-Paul, qui vas descendre là? Non, m'écriai-je presque aussitôt, ce n'est pas lui, c'est impossible! Lorsque le cercueil fut déposé devant moi, la même idée me vint, et je me fis la même réponse. — On prononça de beaux discours, pendant lesquels j'étais assise tout auprès de la sépulture, car on m'avait réservé une place comme si j'eusse appartenu à la famille, et, lorsque tout fut terminé, ses neveux, ses amis et toute sorte de grands personnages s'approchèrent de moi pour me serrer la main. » A ces mots, la pauvre vieille s'arrêta; les sanglots étouffaient sa voix. Que sont toutes les apologies qu'on peut faire d'un noble cœur auprès de ce culte fidèle, de cette religion de l'ame que le temps n'ébranle pas? Digne et excellente femme! tandis que sa douleur la tient absorbée, repassons, nous aussi, dans notre mémoire les derniers jours de la vie de l'illustre écrivain de Baireuth, et voyons se consommer cette fin paisible et résignée d'une si honnête et si laborieuse existence.

Déjà, depuis un an, l'activité littéraire de Jean-Paul avait été sensiblement ralentie par une faiblesse de l'organe visuel, qui, à force d'être négligée, finit par prendre, vers le milieu de 1824, tous les caractères de la cécité. « A partir de l'hiver dernier, écrivait-il vers cette époque au libraire Kunz à Bamberg, mes yeux (déjà depuis long-temps le gauche n'y voyait qu'à grand' peine, et, comme la plupart des critiques et gens de lettres, ne lisait des ouvrages que le titre), mes yeux se sont pris d'une haine profonde pour la lumière et d'une passion excentrique pour la nuit, qui ne manquera pas de me conduire avant peu, si cela continue, à l'orcus de la cécité, et alors *adio opera omnia*. On m'a beaucoup parlé ici d'un certain Pius Brunquell, fort célèbre à Bamberg par une huile de vertu miraculeuse, à ce qu'on prétend; serez-vous assez bon pour recueillir ce qu'il y a de vrai dans ces prodiges et me l'écrire, en n'oubliant pas d'y joindre ce que les principaux médecins de Bamberg en pensent? » Et dans une lettre du 26 novembre de la même année : « L'œil droit a si grande hâte d'imiter son voisin l'aveugle, que j'éprouve aujourd'hui toutes les difficultés du monde pour lire en plein jour avec des lunettes; les verres de Leipzig et de Nuremberg m'assistent désormais tout autant que des béquilles cassées le pourraient faire; j'en attends de Munich qui n'arrivent jamais. A l'heure qu'il est, de bonnes lunettes anglaises m'ouvriraient le ciel, je veux dire mes livres. L'assistance d'une main étrangère que je suis obligé d'invoquer vous prouve assez de quel prix est pour moi ce que je vous demande, en ce moment surtout que les jours et ma vue semblent se donner le mot pour décroître en même temps et conspirer contre moi. »

A cette infirmité envahissante vint se joindre, vers le commencement de 1825, un épuisement complet de toutes les forces. Jean-Paul travaillait alors à son livre sur l'immortalité de l'ame, qui parut depuis sous le titre de *Selina*, et s'occupait en outre d'une édition définitive de ses œuvres où la logique des faits serait substituée au hasard, où la classification méthodique remplacerait l'ordre chronologique. Une semblable tâche était déjà au-dessus de ses forces. Jean-Paul ne tarda pas à s'en apercevoir et s'adressa à son neveu Otto Spazier, qu'il fit venir de Dresde pour l'assister. « Je rêve déjà, écrivait-il vers l'automne de 1825, des jours délicieux dans votre compagnie; le matin jusqu'à dix heures vous sera laissé pour vos études particulières, puis je vous demanderai de m'assister à rassembler les intercallations et les notes que je destine au libraire, et de

me prêter, pour débrouiller le chaos de ma bibliothèque, sinon votre main, du moins votre œil; un peu de lecture et de copie, un peu de conversation et de bonne humeur, voilà tout ce que je réclame de vous; vous ne sauriez comprendre quel baume votre arrivée va m'apporter, tant pour mes pauvres yeux à moitié perdus que pour le reste de mon corps déjà brisé par le destin. »

En le voyant, Spazier ne put se défendre d'une émotion profonde; il le trouva gisant sur un sofa dans sa chambre d'études toute garnie de rideaux verts, le corps affaissé, l'œil éteint, enveloppé dans une large pelisse et des coussins aux pieds. « Mon pauvre ami, s'écria Jean-Paul d'une voix pleine de larmes en lui offrant sa main, le ciel étend sur moi, pour me punir, deux verges cruelles dont l'une est un véritable knout. N'importe, puisque vous voilà, je me sens déjà mieux; nous avons tant à parler ensemble! » Et là-dessus il se mit à lui conter son état, ses espérances, la joie que sa venue lui causait, jusqu'au moment où sa femme, redoutant pour lui les émotions de la journée, vint l'interrompre et le forcer à prendre du repos. Dès le lendemain, Jean-Paul n'eut garde de laisser échapper l'heure du travail. Après avoir communiqué à son neveu ses plans pour la distribution et l'ordonnance générale de son œuvre, on passa à l'examen des parties. Spazier lisait à voix haute, s'arrêtant chaque fois qu'une difficulté se présentait. Les rapides progrès qu'on fit en ce genre de travail, la manière tout imprévue dont furent écartés des obstacles qui lui semblaient naguère insurmontables, vinrent distraire Jean-Paul des tristes réalités du présent, de l'inactivité déplorable où son infirmité le tenait, et le reporter au milieu des occupations intellectuelles de sa vie entière. Déjà les idées et les projets se présentaient en foule, les matériaux s'amoncelaient dans son esprit, il ne parlait plus que de faire ou refaire; c'était comme un regain de jeunesse et d'imagination qu'il sentait en lui. L'après-midi, il passait de sa chambre dans l'appartement de sa femme, dans les premiers temps en s'appuyant sur son bâton de bois de rose, le compagnon fidèle de ses promenades, vers la fin en se faisant pousser sur un fauteuil à roues; là commençaient d'ordinaire ses lectures favorites, tantôt la *Psychologie* de Herbart, tantôt les *Idées* de Herder, son livre accoutumé, auquel il revenait toujours, et qu'il cherchait en s'éveillant, lorsqu'après une grande contention d'esprit il s'était laissé aller un moment au sommeil. Ensuite venaient les gazettes politiques, les extraits, et ses propres observations dont il s'amusait à dicter quelques-unes dans le plus curieux mélange de sérieux et de comique. Aux heures

de la lecture, qui se prolongeaient d'habitude jusqu'au soir, succédaient les heures que nous avons vues désignées par ces mots : « un peu de causerie et de bonne humeur. »

La conversation de Jean-Paul était, pour quiconque prétendait s'y livrer en conscience, un travail à suer sang et eau, un véritable casse-tête. Les idées se pressaient en lui de telle sorte que sa langue finissait par ne plus en être maîtresse, et n'avait que le temps de les traduire en images, en métaphores; c'était une fulguration perpétuelle, un feu roulant d'éclairs qui devaient à la longue vous éblouir et produire sur votre esprit l'effet bizarre d'un kaléidoscope. Du reste, le style de Jean-Paul indiquerait au besoin, j'imagine, quel était le procédé de sa conversation. Les défauts qu'on reproche à ses livres devaient se rencontrer dans son langage en plus grand nombre sans doute. Et cette phraséologie, si luxuriante encore, si touffue, si encombrée en tous endroits d'herbes grimpantes et parasites, donnera nécessairement une assez juste idée de ce que devait être son improvisation dans ces derniers temps. A force de s'entendre répéter qu'on ne le comprenait pas, il avait fini par se décider à exposer lui-même sa pensée, par traduire en quelque sorte son image en langue vulgaire, au moyen de certaines formules explicatives qui, au dire des gens, ne laissaient pas que d'ajouter encore à l'originalité humoristique de sa conversation. — Cependant, sa vue s'affaiblissait de plus en plus, et, huit jours avant sa mort, les ténèbres l'enveloppaient complètement. Les personnes qui le fréquentaient à cette époque disent toutes qu'il supporta cette dernière épreuve avec une douce résignation, un calme, une sérénité où l'influence de la musique ne resta pas étrangère; car, ce qu'on ignore sans doute, c'est que Jean-Paul était un pianiste distingué, et qu'il aimait passionnément l'art divin de Mozart et de Beethoven. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir son journal. J'y trouve ce passage, à la date du mois d'avril 1808 : « Rien ne m'agite et ne m'épuise comme l'improvisation au piano; toutes les sensations émoussées, tous les esprits se réveillent alors et remontent. Ma main, ni mes yeux, ni mon cœur, ne connaissent plus de bornes. Puis je termine par une de ces phrases qu'on aime et qui vous reviennent éternellement, mais dont l'empire vous écrase. Lorsque j'improvise long-temps au piano, il m'arrive de pleurer à chaudes larmes, sans pouvoir définir à quel sujet; la musique me pénètre à fond, et toujours plus à fond dans l'oreille et le cœur, et les larmes sont pour moi l'ivresse la plus forte, mais la plus énervante. » Parfois il s'asseyait encore au clavier, plus souvent il

écoutait une voix amie qui lui chantait *le Roi des Aulnes* ou le lied nocturne du *Chasseur;* et dans ces momens de délivrance passagère l'expression du bien-être physique se répandait sur sa physionomie, si cruellement altérée. Mais le mal, pour être oublié, n'en continuait pas moins sourdement son œuvre de destruction. Les symptômes devenaient plus graves. Enfin, la paralysie des jambes gagna la poitrine et lui ôta tout à coup l'usage de la parole. Aveugle, il devenait muet, livrant ainsi de jour en jour à la mort quelque noble partie de lui-même. A cette heure, tout espoir fut perdu pour ceux qui l'entouraient; lui seul conserva sa présence d'esprit, affirmant qu'il ne mourrait pas encore de cette fois, soit qu'il n'eût réellement pas le sentiment de sa fin prochaine, soit qu'il voulût, par un dernier effort de générosité, rassurer ceux que sa perte devait bientôt si douloureusement affecter. Le 15 novembre au matin, Spazier, entrant chez lui, trouva sa chambre vide; Jean-Paul gisait étendu sur un sofa, dans l'appartement de sa femme. En apprenant que c'était son neveu, il voulut parler, mais en vain; des sons inarticulés s'exhalaient seuls de ses lèvres, qu'à peine un dernier souffle animait encore.

« Vers onze heures et demie du soir, les deux meilleurs amis de sa jeunesse, le sommeil et le songe, s'approchèrent de son chevet une dernière fois, comme pour prendre congé de lui; hôtes célestes, qui arrachez l'homme expirant aux mains sanglantes de la mort, et l'emportez en vos bras maternels aux régions embaumées d'un invariable printemps! — J'étais seul dans la chambre, je n'entendais plus rien que la respiration du malade et le tic-tac de ma montre, qui marquait ses derniers instans. La lune se levait pâle et glacée, et sur le linceul funèbre qu'elle tendait par terre le cerisier de la fenêtre dessinait un arbre avec son ombre. Çà et là glissait au firmament quelque étoile filante qui disparaissait aussitôt, comme un homme. Alors de tristes rapprochemens me vinrent à l'esprit, et je pensai qu'à cette heure, quarante ans auparavant, cette chambre, aujourd'hui morne vestibule du sépulcre, était son Élysée, et je m'attendris à l'idée que celui dont cet arbre embaumait les nuits pleines de rêves gisait là immobile, insensible, et que tout allait finir, finir à jamais! Cependant le moribond étendit languissamment ses bras, comme pour recevoir le ciel qui menaçait de crouler, et, dans cette même minute, minuit sonna, et l'aiguille du calendrier de la pendule, qui marquait le 14, se fixa sur le 15 avec un léger cliquetis. Le torrent de la vie affluait de plus en plus vers le cerveau, il s'imaginait revenir à vingt ans, et prenait la lune pour le soleil éclipsé par

un nuage. Vers quatre heures, bien que le jour donnât en plein dans son alcôve, il ne nous voyait plus; ses yeux regardaient fixément devant lui, et je ne sais quelle sérénité radieuse illuminait son front, fantaisies du printemps, qui jouaient avec son ame défaillante!

« Enfin, l'ange de la mort étendit ses ailes sur sa face, et remonta emportant son ame, la tige de son ame, qu'il venait d'arracher avec toutes ses racines du vase terrestre rempli de poussière organique où elle avait fleuri jusque-là. — Spectacle imposant et sublime! La mort accomplit son œuvre en silence et travaille pour l'autre monde, cachée derrière les lugubres rideaux, tandis que nous, mortels, nous contemplons la scène d'un œil humide, mais borné. — Pauvre ami! soupira la veuve, qui nous eût dit il y a quarante ans que tu rendrais l'ame au jour même de l'anniversaire de notre lune de miel? — Sa lune de miel recommence à cette heure, m'écriai-je, et cette fois pour ne jamais finir. »

Cette mort, que Jean-Paul donne au bienheureux Maria Wuz, dont nous parlions tout à l'heure, à cette excellente figure de maître d'école de village à laquelle le sexagénaire de Neustadt avait servi de type, cette mort fut la sienne, et la relation imaginaire devient, en changeant quelques mots, le tableau le plus vrai et le plus exact des derniers momens du philosophe de Baireuth. A force de se réfléchir dans certains personnages de son affection, il devait finir par deviner en eux sa propre mort et contempler minute par minute, dans ces espèces de miroirs magiques, jusqu'aux moindres détails de cette heure suprême, qu'on aime à laisser dans le vague. Peut-être aussi faut-il voir dans cette relation pressentie un exemple de ce don prophétique qu'il se vantait de posséder (1). Quoi qu'il en

(1) Un peu au-dessous de cette seconde vue morale que lui suggérait son esprit d'analyse et d'observation, il s'en était déclaré dès long-temps une autre moins sérieuse et qui donna lieu plus d'une fois à d'excellentes boutades : je veux parler de cette singulière manie qu'il avait de vouloir distribuer des oracles en matière de temps et de saisons, de cette humeur drôlatique qu'il dépensait en toute sorte de petits livres et d'almanachs du genre de celui-ci, par exemple : *Saturnales concernant la planète supérieure dont l'influence doit régir l'année* 1818. Du reste, ces velléités astrologiques lui tenaient si fort au cœur, qu'il en semait volontiers sa correspondance, et il n'est pas rare de lui voir terminer une lettre écrite d'un bout à l'autre du style le plus élevé par quelque post-scriptum digne de Mathieu Laensberg. J'ouvre au hasard sa correspondance, et je trouve ce passage au bas d'une lettre philosophique qu'il écrivait à Jacobi (avril 1814) : « Tu peux en croire ton prophète; le printemps, cette année, sera tiède et bleu; annonce-le de ma part à ton ame, si ton ame a quelque raison de se méfier de son corps; tu vas te raviver pour bien vivre. »

soit, la mort du maître d'école d'Auenthal fut celle de Jean-Paul. Une fois endormi à la place où sa femme et ses neveux l'avaient déposé, ses yeux ne se rouvrirent plus. Nul soleil d'automne n'éclaira sa fin; il n'eut pas même le rayon de Jean-Jacques, lui dont le rêve était de quitter le monde par une belle journée de soleil, et qui s'écriait dans son extase platonicienne : « Mourir par un beau jour d'été, lorsque l'ame entrevoit le soleil à travers les paupières fermées et dépouille le corps flétri pour s'en aller nager dans l'océan d'azur du firmament, n'est-ce donc point là une destinée facile et bien douce? Loin de mon ame au contraire l'idée de ne trouver que le froid et la nuit au sortir de son enveloppe encore tiède, et de tomber lentement dans le sépulcre au milieu du deuil de la nature! »

Telle fut sa mort. — A propos de cette date du 15 novembre, je rappellerai une coïncidence singulière, un fait assez bizarre pour qu'on me permette une digression de quelques lignes.

Jean-Paul avait, comme chacun sait, le goût de la campagne (1); il aimait la vie au grand soleil, en pleine nature. Ainsi, dans la belle saison, il lui arrivait de passer des matinées entières couché dans l'herbe, les yeux tournés vers le ciel; puis, lorsqu'il se levait, ses regards se portaient instinctivement vers le sol, et là, en présence de cette herbe humide qui gardait l'empreinte de son corps, souvent l'idée de la fosse lui était venue, et il avait senti comme le frisson de la mort. Des impressions de ce genre se renouvelaient fréquemment; une entre autres, qui l'affecta singulièrement, a pour date le 15 novembre 1750. Voici ce qu'il rapporte lui-même à ce sujet : « 15 novembre 1750, nuit solennelle dans mon existence; je souhaite à tout homme un 15 novembre. Ce soir-là, j'ai franchi à pieds joints le cours des ans et me suis vu en face de mon lit de mort; je me suis vu les bras froids et pendans, le visage dévasté par la maladie, les yeux de marbre; j'ai entendu les hallucinations de mon propre délire pendant cette dernière nuit. Tu peux venir maintenant, nuit suprême, car, comme il m'est démontré qu'en fait de temps révolu un jour ou trente ans sont absolument la même chose, j'ai dit adieu dès cette nuit à la terre, à son ciel; j'ai coupé les ailes à mes vœux comme à mes projets; désormais mon cœur peut, en attendant que des pas étrangers le foulent sous la terre, s'attacher au sein d'un ami; mes sens peuvent, d'ici au jour où quatre planches les enfermeront, goûter aux voluptés

(1) « Les trois choses que j'aime le plus au monde, répétait-il souvent en plaisantant, ce sont les fleurs, les montagnes et la bière, et toutes les trois commencent par un *B* : *Blume*, *Berge*, *Bier*. »

passagères de ce monde; mais, dans ce cours trajet du berceau à la tombe, je n'oublierai jamais le 15 novembre. » — Les funérailles de Jean-Paul eurent cela de particulier, que ses œuvres y figurèrent. Pareilles à ces images de la Victoire qui précédaient et suivaient le char mortuaire des grands capitaines de l'antiquité, les créations de son génie, pleureuses immortelles, accompagnèrent le poète jusqu'au champ du repos. Au-dessus du cercueil qui renfermait sa dépouille, une main pieuse avait mis le manuscrit resté inachevé de son traité sur l'immortalité de l'ame. Voilée d'un crêpe noir, entourée d'une couronne de laurier et de symboles religieux, la précieuse relique apparaissait là comme cette épée glorieuse qu'on dépose sur le cercueil des généraux d'armées. Magistrats, professeurs, étudians, tous étaient de la fête, tous cheminaient au lugubre tintement des cloches, aux lueurs mornes des torches qui flamboyaient à travers les brumes de novembre; car le convoi se fit sur le soir, comme c'est la coutume dans plusieurs villes d'Allemagne, et, lorsqu'on fut arrivé au cimetière, le prêtre qui officiait, voulant saluer une dernière fois celui que la terre allait ensevelir, ne sut rien trouver de plus noble et de plus beau que ces paroles empruntées à Jean-Paul lui-même : « Il n'y a qu'un esprit vain et présomptueux qui puisse prétendre ici-bas à s'isoler en lui-même, à marcher comme l'univers, solitaire et de front avec la Divinité; car un être s'est rencontré une fois qui dompta les temps par sa toute-puissance docile et se fonda une éternité qui lui est propre; qui, tendre, épanoui, flexible comme l'héliotrope, splendide comme un soleil et doué comme lui de forces attractives, émut par ses formes sereines les peuples et les siècles et les conquit à la toute-puissance éternelle; et cet être, c'est l'esprit de mansuétude et d'amour que nous appelons Jésus-Christ. Sa venue seule indique une Providence et la représente, si lui-même il ne l'est. Une vie calme, une mort calme, furent l'unique harmonie au moyen de laquelle cet Orphée-homme, cet enchanteur sublime, disciplina les animaux féroces et convertit les rocs en cités. Et pourtant d'une si divine existence, de cette guerre de trente ans qu'il soutint contre un peuple sourd et tiraillé, quelques semaines seulement nous sont connues. Combien de ses actes et de ses paroles ne se sont point perdus avant qu'il eût été compris de ses quatre annalistes, tous si étrangers à lui de nature! Et quand nous voyons que la Providence n'a pas permis qu'un tel Socrate eût un Platon, et que du livre divin de cette existence quelques feuilles seulement nous sont parvenues, compterons-nous encore les naufrages où peuvent s'engloutir les hommes et leurs petites

œuvres, et ne reconnaîtrons-nous pas au contraire dans l'épanouissement ultérieur du christianisme cette prodigalité luxuriante de l'esprit universel qui fait que tous les ans il périt plus de fleurs et de germes qu'il ne s'en développe, sans que pour cela le printemps ait jamais manqué de venir à son heure? »

En quittant la pauvre vieille, nous nous dirigeâmes vers l'Ermitage, la tête et le cœur si remplis de Jean-Paul, qu'il nous semblait le voir cheminer au milieu de nous comme le Sauveur parmi les disciples d'Émaüs. — Dans le jardin de l'Ermitage, nous devions le retrouver encore. Comment, en effet, assister au ravissant spectacle de ces lieux de plaisance, comment s'attarder sur le bord de ces larges pièces d'eau où nagent des tritons et des nymphes avec leurs cornes jaillissantes, où de grands saules échevelés se mirent en d'inaltérables transparences, comment s'égarer dans ces taillis à perte de vue, à travers ces clairières que décorent à chaque pas des kiosques, des pagodes, des temples du soleil, sans penser à *la Loge invisible*, à *Titan*, à toutes ces descriptions où son génie s'est inspiré de ce paysage féerique, des mille enchantemens de ce Versailles ducal? Jean-Paul fréquentait presque journellement l'Ermitage, où l'attiraient les délicates prévenances d'un de ces princes d'Allemagne si naturellement enclins à rechercher le mérite. Seulement, pendant la belle saison, chaque fois que Jean-Paul venait au château, il fallait que son chien l'y suivît. Dès le premier jour, le poète s'était expliqué nettement là-dessus avec le prince, en lui disant que sans son chien il refuserait de s'asseoir même à la table de l'empereur, et le duc, qui tenait trop à la compagnie de Jean-Paul pour ne pas lui passer ses fantaisies humoristiques, ne manquait jamais d'inviter le chien.

Notre matinée avait été un pèlerinage à travers la vie de Jean-Paul. Sur le soir, nous nous acheminâmes vers sa tombe. Reposes-tu donc là, Jean-Paul? Cette question, que la bonne vieille s'était faite, chacun de nous se la rappela à cette heure, et nous répondîmes tous : Non! Et cependant autour de cette tombe, fermée il y a déjà près de vingt ans, plane encore cette lugubre et douloureuse impression de la mort qui s'élève des récentes sépultures, ce deuil sombre et mélancolique qui vous charge le cœur de larmes et l'incline vers la terre, lorsqu'il voudrait ouvrir ses ailes pour s'envoler à Dieu. Je ne sais si on l'a remarqué, mais, en présence des sépultures sur lesquelles des siècles ont passé, les impressions qu'on éprouve sont tout autres. Là, du moins, il semble que la mort ait dépouillé son caractère humain, ses conditions terrestres. Telle qu'elle nous apparaît

alors, elle a subi sa période de gloire, de transformation; les couronnes dont le temps a semé ces marbres, les voiles épais dont il les enveloppe, nous empêchent de voir ce je ne sais quoi de hideux, ce ramassis d'ossemens et de poussière, dont l'idée nous glace et nous attriste lorsqu'il s'agit d'un être que nous avons aimé ou seulement connu. — Jean-Paul repose là, juste à côté de son fils, qui l'avait précédé de quelques années. Tous deux dorment sous le même sol; un acacia, qui date vraisemblablement de la mort du fils, couvre de son ombre les deux cercueils, dont un tertre de gazon vert indique la place. A l'entour, on voit un jardinet, où croissent çà et là quelques rosiers d'assez chétive apparence, et qu'une haie de tournesols enferme. Le fossoyeur nous dit qu'on s'occupait d'un monument: c'étaient des fleurs qu'il fallait lui donner: *Manibus lilia plenis;* jamais le vers du poète latin n'eut une application plus légitime: des fleurs à lui qui les aimait tant, à lui qui, sur le froid sépulcre de la terre, est venu élever comme un Himalaya de fleurs dont la cime plonge jusque dans les espaces de l'éternité!

Notre pèlerinage était achevé. Partis de son berceau, nous avions touché sa tombe. Le terme une fois atteint, notre petit groupe se dispersa, celui-ci pour aller rejoindre les jeunes princes de Saxe-Altenburg, celui-là pour retourner bien vite à ses chères études de botanique, et moi, resté seul, je profitai du sentiment où je me trouvais pour lire Jean-Paul et le relire, et m'aventurer aussi loin que possible à travers le chaos souvent sublime de cette imagination incomparable. Des études que je fis alors résultèrent pour moi certaines impressions que j'essaierai de reproduire dans un prochain article, où, mettant de côté toute partie biographique et pittoresque, j'aurai à tâche de ne plus m'occuper que de l'écrivain.

HENRI BLAZE.

LA

DIVINE COMÉDIE

AVANT DANTE.

On ne dispute plus à Dante la royauté solitaire, le rôle inattendu de conquérant intellectuel que son génie a su se créer tout à coup au milieu de la barbarie des temps. Jusqu'ici les apologistes n'ont pas manqué à l'écrivain : investigations biographiques, jugemens littéraires, interprétations de toute sorte, hypothèses même pédantes ou futiles, tout semble véritablement épuisé. Peut-être n'y a-t-il pas grand mal : il s'agit d'un poète, et, si le vrai poète gagne toujours à être lu, il perd souvent à être commenté. Un point curieux et moins exploré reste cependant, qui, si je ne m'abuse, demande à être particulièrement mis en lumière : je veux parler des antécédens de *la Divine Comédie*. Ce poème en effet, si original et si bizarre même qu'il semble, n'est pas une création subite, le sublime caprice d'un artiste divinement doué. Il se rattache au contraire à tout un cycle antérieur, à une pensée permanente qu'on voit se reproduire périodiquement dans les âges précédens, pensée informe d'abord, qui se dégage peu à peu, qui s'essaie diversement à travers les siècles, jusqu'à ce qu'un homme de génie s'en empare et la fixe définitivement dans un chef-d'œuvre.

Voyez la puissance du génie : le monde oublie pour lui ses habitudes; d'ordinaire la noblesse se reçoit des pères; ici, au contraire, elle est ascendante. L'histoire recueille avec empressement le nom de je ne sais quel croisé obscur, parce qu'à lui remonte la famille de Dante; la critique analyse des légendes oubliées, parce que ces légendes sont la source première de *la Divine Comédie*. La foule ne connaîtra, n'acceptera que le nom du poète, et la foule aura raison. C'est la destinée des grands hommes de jeter ainsi l'ombre sur ce qui est derrière eux, et de ne briller que par eux-mêmes. Mais pourquoi ne remonterions-nous pas aux origines? pourquoi ne rétablirions-nous pas la généalogie intellectuelle des éminens écrivains? Aristocratie peu dangereuse et qui n'a chance de choquer personne dans ce temps d'égalité.

Ce serait assurément une folie de soutenir que Dante lut tous les visionnaires qui l'avaient précédé. Chez lui, heureusement, le poète effaçait l'érudit. Mais, comme l'a dit un écrivain digne de sentir mieux que personne le génie synthétique de Dante, « il n'y a que la rhétorique qui puisse jamais supposer que le plan d'un grand ouvrage appartient à qui l'exécute. » Ce mot de M. Cousin explique précisément ce qui est arrivé à l'auteur de *la Divine Comédie :* Dante a résumé avec puissance une donnée philosophique et littéraire qui avait cours de son temps; il a donné sa formule définitive à une poésie flottante et dispersée autour de lui, avant lui. Il en est de ces sortes de legs poétiques comme d'un patrimoine dont on hérite : sait-on seulement d'où il vient, comment il s'est formé, à qui il appartenait avant d'être au possesseur d'hier?

Que le poète saute à pieds joints par-dessus des générations tout entières, et qu'il appelle Virgile « mon père, » *il mio autore*, rien de mieux : ce sont de ces familiarités, de ces soudaines reconnaissances comme on s'en permet entre génies. Mais la lointaine parenté de Dante avec l'antiquité n'est pas le but de ce travail. Il y a surtout là des rapports de forme et d'exécution; l'inspiration générale au contraire, l'inspiration de *la Divine Comédie*, est profondément catholique. Il nous suffira donc de traverser rapidement l'époque païenne, et ce court préliminaire nous conduira vite aux âges chrétiens, que nous avons hâte d'aborder.

I. — L'ANTIQUITÉ. — ER L'ARMÉNIEN. — THESPÉSIUS. — LA BIBLE.

Entouré de mystères, assistant comme un acteur égaré et sans souvenir au spectacle de ce monde, l'homme, dès qu'il s'inquiète du problème de sa destinée, a volontiers foi dans l'inconnu, dans l'invisible. La logique le mène à la notion d'une autre vie, les religions la lui enseignent, et dès-lors il se préoccupe de l'existence future : son imagination peuple à son gré ces contrées mystérieuses du châtiment et de la récompense. De là, à l'origine même des sociétés, et, sans parler de l'Orient, dans l'antiquité grecque et latine, une mythologie qui prend l'homme au cercueil, le suit dans les ténèbres de l'autre monde, et vient raconter ce qu'elle sait des morts à ceux qui vivent

et qui sont inquiets. A côté de la philosophie qui explique, à côté du dogme qui affirme, la poésie s'empare vite de ce théâtre surnaturel, plein de curiosité et de terreur, d'où elle peut juger le passé et initier à l'avenir.

Il importe, à propos des antécédens de *la Divine Comédie,* de distinguer entre ce que j'appellerai le côté éternel et le côté particulier du poème de Dante. En transportant la poésie fantastique dans l'autre monde, Alighieri a en effet touché au grand problème de la destinée future, qui n'est que la conséquence de la destinée présente. On pourrait donc retrouver des analogies frappantes entre ce qu'il a dit et ce qu'ont enseigné sur ce point les philosophies et les religions; mais ce serait s'égarer dans l'infini. Le sujet que je veux traiter est parfaitement vague et indéterminé, ou parfaitement distinct et limité, selon qu'on se perd à rechercher l'inspiration générale, ou qu'on s'applique seulement à suivre l'inspiration directe et immédiate du poète. C'est dans ce dernier cadre que je m'enfermerai obstinément. Un mot rendra ma pensée : il s'agit tout simplement de ne pas traiter du règne à propos de l'espèce.

Dante a connu l'antiquité comme on la pouvait connaître au XIII[e] siècle. Non-seulement il ne savait rien des traditions de l'Égypte ou de l'Inde, mais il n'avait abordé la Grèce et Rome que par les poètes et les philosophes dont la gloire restait populaire dans les écoles, Aristote, Platon, Virgile. De tout le reste, il ne savait que des noms propres. Avait-il lu Homère? Question insoluble, puisque les érudits discutent encore pour savoir si Dante comprenait le grec. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'Homère est le plus vieil ancêtre d'Alighieri; son enfer est le plus ancien des enfers connus; c'est l'enfance de l'art. L'autre monde, en effet, n'est pas pour lui très distinct du monde où nous sommes. Sans doute il est dit dans un vers de *l'Iliade:* « Bien loin, là où est sous terre le plus profond abîme; » mais, au XI[e] livre de *l'Odyssée,* la situation des enfers est plus indéterminée encore s'il est possible. Ulysse y entre on ne sait comment, en poursuivant l'ombre d'Ajax, et il en sort pour monter aussitôt sur son navire. On ne retrouve dans *la Divine Comédie* presqu'aucune trace de cet épisode de *l'Odyssée.* C'est à peine si le géant Titye, qui couvrait neuf arpens de son corps, est dédaigneusement nommé par Alighieri. Le seul écho qui retentisse également dans les deux poèmes est ce clapotement des morts, κλαγγὴ νεκύων, qu'Homère compare en si admirables termes à celui des oiseaux épouvantés qui fuient de toutes parts.

C'est par Virgile, qu'une longue et amoureuse pratique lui avait rendu familier, que Dante a surtout connu l'antiquité. Aussi s'est-il donné Virgile pour guide dans son terrible pèlerinage; aussi a-t-il emprunté à *l'Énéide* beaucoup de souvenirs mythologiques, plus même qu'il n'eût été convenable en un sujet chrétien. Mais Dante n'est pas plagiaire; *la Divine Comédie* n'a, avec l'*Énéide,* que quelques rapports de détails, et il y a entre ces deux poètes et leurs deux poèmes la distance qui sépare le monde païen du monde chrétien. Il est donc curieux de voir ce que deviennent quelques-uns des per-

sonnages de l'enfer virgilien dans l'enfer dantesque. Caron, l'horrible vieillard, est presque le seul qui n'ait pas changé; tous les autres sont déchus. Minos, par exemple, n'est plus le juge austère qui pèse les destinées; c'est un démon hideux, grinçant des dents, et indiquant aux damnés par le nombre des plis de sa queue le chiffre du cercle infernal qui leur est assigné. Enfin il n'est pas jusqu'au pauvre Cerbère qui ne soit traité avec rigueur : Énée l'apaisait par un gâteau de miel, Dante lui jette une poignée de terre. Chez le poète latin, les ames qui se pressent sur la rive « tendent les mains vers l'autre bord; » chez Dante, au contraire, les damnés, avant d'entrer en enfer, sont déjà punis; ils désirent leurs supplices, « ils sont tourmentés du besoin de traverser le fleuve. » Alighieri croit à son sujet, le chantre des *Géorgiques* en rit et le met sous ses pieds, *subjecit pedibus*. C'est qu'il n'y a rien sur le front calme du poète latin de ce *sourcil visionnaire* que Wordsworth prête à Dante; c'est qu'il n'y a rien de ces mystiques aspirations qui révélèrent au vieux gibelin les extases du paradis. L'élysée de Virgile ne vaut même pas le paradis terrestre de la Bible; c'est une mesquine parodie de ce qui se passe dans la vie. Admirons cependant combien les idées ont marché depuis Homère. Virgile a déjà à un bien plus haut degré le sentiment de la justice : il gradue les châtimens et les récompenses; l'idée de purification annonce le purgatoire. C'est qu'entre *l'Odyssée* et *l'Énéide*, il y avait eu Platon.

J'ai nommé Platon : ce fut assurément un des maîtres favoris de Dante. Sans parler de la théorie de l'amour, qui est comme la trame même de son œuvre, le poète a souvent suivi les traces du philosophe idéaliste. La forme concentrique qu'il a donnée à l'enfer est une idée toute platonicienne. Mais Dante a dû particulièrement connaître deux passages importans du *Phédon* et de *la République*. — Dans le premier, Platon parle des traditions qui couraient de son temps sur le *séjour des morts*. La triple division que le christianisme a faite de l'autre monde s'y trouve très nettement marquée : le lac Achérusiade, où les coupables sont temporairement purifiés, c'est le purgatoire; le Tartare, d'où ils ne sortent jamais, c'est l'enfer; enfin ces pures demeures au-dessus de la terre qui ont elles-mêmes leur degré de beauté, selon le degré de vertu de ceux qui les habitent, c'est le paradis. — Seulement Platon ajoute prudemment : « Il n'est pas facile de les décrire. » C'est peut-être le mot qui a piqué l'émulation de Dante.

Platon n'a pas toujours montré autant de réserve. S'appuyant sur quelque tradition orientale recueillie dans ses voyages, et la modifiant sans doute selon ses croyances, il a, en effet, raconté ailleurs la vision d'un soldat originaire de Pamphilie, et qu'il appelle Er l'Arménien. Er avait été tué dans une bataille. Dix jours plus tard, comme on enlevait les morts à demi putréfiés, il fut retrouvé dans un état parfait de conservation. Bientôt après, pendant qu'il était sur le bûcher des funérailles, on le vit revivre, et il raconta ce qui lui était arrivé. Son ame, s'étant séparée du corps, avait été transportée en grande compagnie dans un lieu merveilleux où le ciel et la terre étaient percés de deux ouvertures correspondantes. Entre ces deux régions

siégeaient des juges; après l'arrêt, les bons allaient à droite avec un écriteau sur la poitrine, et les méchans à gauche avec un écriteau sur le dos. Le tour d'Er vint enfin; mais, au lieu de prononcer sur son sort, les juges lui ordonnèrent de retourner dans le monde et de dire aux hommes ce qu'il avait vu. Le soldat, avant d'obéir, examina le spectacle qui était sous ses yeux. Par les ouvertures qu'il avait d'abord remarquées, des ames montaient et descendaient sans cesse, les premières sans tache, les autres souillées de fange. Plus loin, dans une vaste prairie arrivaient deux bandes d'ames diverses, qui semblaient venir d'un long voyage. Les unes, sortant de l'abîme, racontaient les tristes aventures d'un exil souterrain qui s'était prolongé pendant mille ans; les autres, descendant du ciel, disaient les délices qu'elles avaient goûtées. Le mal ou le bien était payé au décuple à chaque ame vertueuse ou coupable. Nous sommes encore loin de l'infini bonheur des élus, comme l'entend le christianisme. Aucun supplice n'est montré à Er, aucun nom ne lui est révélé, excepté celui d'Ardiée, tyran de Pamphilie, qui était traîné à travers les ronces et que tourmentaient « des personnages hideux au corps enflammé.» Ce sont les aïeux des diables d'Alighieri.

Ce qui frappe dans cet épisode, c'est que ce n'était là pour Platon qu'une forme populaire donnée à la vérité; c'est que le penseur sentait toute la portée de ces symboliques récits. Comme Dante, il prend la chose du côté sérieux. Aussi aimé-je à me figurer que le poète avait sous les yeux ces paroles du *Phédon* qui eussent si bien servi d'épigraphe à son livre : « Soutenir que ces choses sont précisément comme je les décris ne convient pas à un homme de sens; mais que tout ce que j'ai raconté des ames et de leurs demeures soit comme je l'ai dit ou d'une manière approchante, s'il est certain que l'ame est immortelle, il me paraît qu'on peut l'assurer convenablement et que la chose vaut la peine qu'on hasarde d'y croire. » Décidément Platon est le véritable, le seul ancêtre du poète dans l'antiquité.

Je me trompe, la vision infernale d'Er l'Arménien, la première des visions isolées, spéciales, non mêlées à un poème, a eu un pendant, cinq siècles après, chez Plutarque en son traité *des Délais de la Justice divine*. On y entrevoit la fusion première des vieilles légendes païennes et des légendes nouvelles apportées par le christianisme. Quoique ce soit un prêtre d'Apollon qui écrive, il y a déjà là quelque chose de la foi du moyen-âge; Plutarque dit : « ce conte, » mais il a soin de se reprendre et d'ajouter : « si c'est un conte. » — L'histoire de Thespésius se passe au temps de l'empereur Vespasien. Ce Thespésius, originaire de Cilicie, s'était ruiné dans la débauche, et il avait ensuite essayé de relever sa fortune par toute sorte de dols. Le scandale devenait chaque jour plus flagrant, quand Thespésius se tua dans une chute. Pendant la cérémonie des funérailles, il revint à la vie, et raconta qu'aussitôt après sa mort, son ame avait été transportée à travers les astres, jusqu'à un endroit où se découvraient deux régions atmosphériques, l'une basse, l'autre élevée, dans lesquelles tourbillonnaient les ames des morts. Chacune de ces ames arrivait jusque-là au milieu d'une bulle lumineuse, qui se déchirait, et l'ame, parais-

sant alors sous une forme humaine, allait prendre son rang. Dans la région supérieure erraient doucement les ames des justes; elles étaient transparentes, lumineuses, et gardaient leur couleur naturelle. Dans la région inférieure, au contraire, se heurtaient en courant les ames perverses; elles étaient opaques; les unes paraissaient tachetées de gris, les autres d'un noir luisant comme des écailles de vipère. A leur couleur, on distinguait le vice qui les souillait : le rouge marquait la cruauté, une sorte de violet ulcéreux indiquait l'envie; au bleu, on reconnaissait l'impureté, au noir l'avarice. Celles qui se purifiaient reprenaient peu à peu leur premier aspect. — Au clignotement de ses yeux, à l'ombre que projetait son corps, Thespésius fut reconnu pour un vivant, ainsi qu'il arriva à Dante. Puis, entraîné sur un rayon de lumière, il continua sa route jusqu'en un lieu où des ames criminelles étaient punies, et, selon qu'elles étaient curables ou incurables, livrées à trois divinités vengeresses. La dernière, Erichnis, précipitait les grands coupables dans un abîme que l'œil ne pouvait sonder. — Après avoir traversé un espace infini, après avoir vu un gouffre mystérieux d'où sortait un vent qui enivrait comme du vin, après avoir visité un cratère où venaient se déverser les eaux de six fleuves diversement colorés, que trois génies, assis en triangle, mêlaient suivant différentes proportions, Thespésius reconnut parmi les coupables le cadavre de son père couvert de piqûres. Il s'enfuit terrifié et s'aperçut qu'abandonné par son guide, il était maintenant conduit par d'affreux démons. Des supplices divers s'offrirent alors à ses regards : ici c'étaient des hommes écorchés et exposés aux variations de l'atmosphère; là des groupes de deux, de trois personnes, s'entrelaçant comme des serpens et se déchirant à coups de dents. Venaient ensuite trois vastes étangs, l'un d'or fondu, l'autre de plomb liquide, mais froid, le troisième de *fer aigre*. Des diables prenant, comme des forgerons, les ames des avares avec des crocs, les plongeaient dans l'étang d'or bouillant jusqu'à ce qu'elles devinssent transparentes, et, les retirant alors, ils les éteignaient au sein des autres étangs. Ces ames, durcies et comme trempées, pouvaient être rompues en divers fragmens. Sous cette nouvelle forme, elles étaient forgées et refondues. Puis on recommençait durant l'éternité. — Thespésius demeura atterré quand il découvrit plusieurs petits groupes qui déchiraient chacun une victime; c'étaient des fils irrités, toute une descendance furieuse qui, damnée par la faute des aïeux, se vengeait sur les auteurs de ses souffrances. Voilà bien la transmission de la faute originelle, voilà la responsabilité héréditaire, telle que l'enseigne le christianisme. Mais tout se mêle dans le légendaire païen. Nous touchions aux mystères de l'Évangile; nous retombons presque aussitôt dans les folies pythagoriciennes et orientales. Thespésius, en effet, parvint au lieu où s'opérait la métempsycose de quelques ames; des ouvriers, s'emparant de ces ames, taillaient ou supprimaient leurs membres, et, à coups de ciseaux, leur donnaient la forme de différens êtres. Ils saisirent entre autres Néron, et, après lui avoir ôté les clous de feu qui le perçaient, ils se mirent à le découper pour en faire une vipère; mais une voix secrète cria qu'il fallait seulement lui donner la forme

d'un oiseau aquatique, parce qu'il avait été favorable à la liberté de la Grèce. — Bientôt Thespésius dut quitter l'enfer, poussé par un courant d'air impétueux, comme s'il avait été chassé d'une sarbacane; il rentra dans son corps, se réveilla, et revint à la vertu.

Telle est la vision rapportée par Plutarque, au premier siècle de l'ère chrétienne; elle est du plus haut intérêt, et montre comment ces rêves bizarres, que nous verrons abonder au moyen-âge, étaient également propres au génie païen, comment l'éternelle préoccupation de la vie à venir a, dans tous les âges, reçu de l'esprit inquiet de l'homme une solution symbolique, la forme que lui a définitivement donnée Dante.

C'est là ce que l'Alighieri, dans son érudition bornée, doit à l'antiquité grecque et latine. Il connut les poètes par Virgile, les philosophes par Platon et par ces échos atténués de Sunium qui retentissent encore dans le songe que Cicéron a prêté à Scipion. Remarquons cependant que Dante, tout en empruntant au paganisme quelques-uns de ses modèles pour les transporter dans la poésie chrétienne, ne s'attache qu'au côté grave, austère, qu'à ce que la mythologie pouvait encore offrir de grands tableaux à une imagination habituée aux pompes du catholicisme. Dès les origines de la poésie grecque, les voyages infernaux étaient devenus un lieu commun des épopées : la vengeance y conduisait Thésée; Pollux y allait par amitié, Orphée par amour. Au temps de Plutarque, on y pénétrait par l'antre de Trophonius. A Athènes comme à Rome, chaque poète versifiait sa descente chez Pluton (1). On dramatisait l'enfer tous les jours dans les mystères sacrés, dans les évocations, dans les cérémonies religieuses. Virgile nous l'a dit : *Facilis descensus Averno,* et il en savait quelque chose puisque dans le *Culex* il trouve moyen de faire accomplir ce voyage à un moucheron. Mais, qu'on veuille bien le remarquer, l'autre monde, chez les anciens, est surtout une affaire d'art, une sorte de conte mythologique qu'on permet aux poètes de chanter, et dont chacun rit dans la vie pratique. La dégradation s'achève avec la venue de l'empire romain, et, dès-lors, c'est tout-à-fait une exception que la bonne foi de Thespésius et de son biographe. Personne ne se cache; on fait montre, au contraire, d'incrédulité sur la vie future. Les sarcasmes de Lucrèce sont de mode; pour le poète Sénèque, il n'y a dans tout cela que de *vains mots;* pour Juvénal, des contes *dignes des enfans en nourrice*. C'est surtout dans les dialogues de Lucien qu'il faut voir avec quelle légèreté le scepticisme païen en était arrivé à parler de l'immortalité. Pour ce précurseur de Voltaire, l'autre monde n'est qu'un prétexte de satire contre ce monde-ci. Qu'on se rappelle seulement cette *Nécyomantie* dans laquelle Ménippe est conduit

(1) On peut consulter la thèse latine de M. Ozanam sur les descentes aux enfers chez les poètes anciens. — Dans les notes de son livre sur Dante, le même écrivain, a aussi donné de sommaires indications sur le cycle chrétien des visions antérieures à l'Alighieri. C'est, avec un court travail de Foscolo (*Edinburgh Review*, sept., 1818), la seule dissertation que je connaisse sur ce point curieux d'histoire littéraire.

aux sinistres bords par un magicien; qu'on se rappelle le déguisement du voyageur qui, avec sa peau de lion, fait croire à Caron qu'il est Hercule, puis la singulière description du tartare, qui n'est autre autre chose que le monde renversé, et où, par exemple, le roi de Macédoine, Philippe, raccommode de vieux souliers. Dante, ce poète éminemment religieux, n'a rien de commun, on le devine, avec ces cyniques inspirations qui reparaîtront chez les trouvères et dont héritera Rabelais.

On vient de voir ce qu'Alighieri dut à l'antiquité païenne. — Que dut-il à l'antiquité biblique? Fort peu de chose. Ce qui est dit, en effet, de l'enfer dans les livres saints, ne prête pas beaucoup à l'image et à la description. Ce feu qui doit *brûler jusqu'aux fondemens des montagnes*, ce *grand abime*, cette *géhenne*, cette *terre de ténèbres où règne un ennemi éternel*, ce lieu *où le lit sera la pourriture, et les vers la couverture*, ces *eaux sous lesquelles gémissent des géans*, ce *lac profond où l'on est plongé;* tout cela, toutes ces indications vagues et mystérieuses ne présentaient aucun thème brillant au poète. Le petit nombre de textes, bien moins explicites encore, sur le purgatoire et sur le paradis, ne lui fournissaient point d'indication matérielle qui lui fût une autorité. De plus, il n'y avait pas de vision dans les livres saints, ou du moins il n'était pas donné de détails sur les ravissemens d'Élie, d'Hénoc, d'Ézéchiel, ni même sur le voyage entrepris dans les enfers par le Sauveur, et auquel Dante a fait allusion dans le XIIe chant de son premier poème. Ce divin antécédent était fait pour animer la pieuse émulation d'Alighieri.

Avec l'Évangile pourtant on entre dans une nouvelle voie. — Ainsi, le riche, quand il est en enfer, veut envoyer à ses frères encore vivans un messager pour les avertir du châtiment qui les attend s'ils persévèrent dans la fausse voie; mais il lui est répondu : « S'ils n'ont pas voulu écouter la loi et les prophètes, ils n'écouteront pas davantage un homme qui reviendrait de l'autre monde. » Voilà ce que raconte saint Luc. C'est la vision en projet; elle se réalise chez saint Paul : « J'ai connu, dit-il, quelqu'un qui a été ravi en esprit jusque dans le paradis, où il a entendu des paroles qu'il n'est pas permis à l'homme de publier. » Je soupçonne, pour ma part, qu'Alighieri avait lu le verset de saint Paul : il avait lu surtout l'*Apocalypse,* et cet esprit visionnaire, ce tour prophétique, lui laissèrent une forte empreinte. C'est ainsi qu'il apparaît plein de lumière dans ce ciel ténébreux du moyen-âge; c'est ainsi qu'il vient à nous, guidé d'une main par le génie charmant de Virgile, de l'autre par la sombre figure de saint Jean.

II. — PREMIÈRES VISIONS CHRÉTIENNES. — CARPE. — SATURE. — PERPÉTUE. — CHRISTINE.

On sait quelle place tient l'autre monde dans les dogmes du christianisme; on devine celle qu'il a dû tenir dans son histoire. Succédant au matérialisme des théogonies antiques, la poésie des temps nouveaux, la poésie des légendes

put bientôt, à la suite du dogme, s'emparer de ces domaines inoccupés de la mort, et les montrer comme la future patrie à ceux qui s'oubliaient dans la vie présente. L'enfer était irréfragablement annoncé dans les livres saints; mais ce n'est pas en prêchant la damnation, c'est en prêchant le salut que le christianisme put conquérir le monde. On montre le ciel aux néophytes, on montre les profondeurs de l'abîme aux croyans infidèles. Eh! qui songeait aux peines éternelles, parmi ces sublimes martyrs du premier âge? Lisez leur histoire, ils n'ont que des bénédictions pour les bourreaux, et plusieurs leur désignent du doigt même ces célestes parvis où ils voudraient les entraîner avec eux. C'est la poésie en action. Il ne faut donc pas s'attendre à rencontrer alors des poètes qui chantent les terribles merveilles de l'autre monde. Seulement, quelques rares assertions viennent çà et là prêter une forme déterminée à ces mystères de l'avenir. Ainsi, au second siècle, saint Justin nomme certains esprits qui cherchent à s'emparer de l'ame des justes aussitôt après la mort, et Tertullien, qui parle quelque part de monts ensoufrés qui sont les cheminées de l'enfer, *inferni fumariola*, croit qu'il y a dans l'autre vie une prison d'où l'on ne sort point que l'on n'ait payé jusqu'à la dernière obole. C'est aussi un spectacle assez fréquent dans cette histoire primitive, que de voir les martyrs, des évêques surtout, entourés de leurs diacres, échapper tout à coup aux mains des persécuteurs, aux flammes des bûchers, et s'élever radieux jusqu'au ciel, devant la foule étonnée.

Ainsi, dans le petit nombre de très courtes et très simples visions qui nous sont venues des siècles apostoliques, c'est surtout l'idée d'indulgence qui me paraît dominer. Une des premières et des plus curieuses que je rencontre a rapport à saint Carpe. Un jour, à ce que raconte Denis l'Aréopagite, en sa huitième épître, ce saint fut transporté en esprit dans un vaste édifice dont le sommet entr'ouvert laissait voir au ciel le Christ entouré de ses anges. Au milieu de la maison, on découvrait, à la lueur d'un bûcher, un gouffre sur la marge duquel se retenaient quelques païens qui avaient résisté aux prédications de saint Carpe; des serpens et des hommes armés de fouets les poussaient dans l'abîme. Carpe alors se prit à les maudire; mais, en reportant les yeux vers le ciel, il vit Jésus tout attendri qui tendait à ces pauvres pécheurs une main compatissante, disant : « Frappe-moi, Carpe, je suis encore prêt à souffrir, et de tout cœur, pour le salut des hommes. » Et l'apôtre se réveilla. — Dieu plus indulgent que les hommes sur les châtimens dus à l'humanité coupable, le juge moins sévère que l'accusé! voilà bien les merveilles des premiers temps du christianisme.

Ce caractère de naïveté charmante se retrouve également en deux autres visions qu'a enregistrées saint Augustin dans son traité *de l'Origine de l'Ame*. La première est celle de saint Sature, mort en 202. Quatre anges l'enlevèrent tout à coup, sans le toucher, jusqu'aux lumineux jardins du ciel. Là s'élevait le trône du Tout-Puissant, autour duquel les légions sacrées faisaient incessamment retentir ces mots : « Saint, saint, saint! » Le Seigneur baisa le nouveau venu au front, et lui passa la main sur la face, après quoi Sature sortit

du ciel. — Dieu a déjà, dans les simples extases des martyrs, ces familiarités étranges que lui prêteront plus tard les auteurs de *mystères*.

L'autre vision est celle de sainte Perpétue, qui avait accompagné Sature au ciel, comme elle le suivit depuis au supplice. Elle eut en effet dans sa prison un autre rêve où il ne s'agit plus du ciel, mais où semble se manifester vaguement l'idée de purgatoire. La sainte vit, dans un grand éloignement qu'elle ne pouvait franchir, un enfant dévoré de soif, et dont les lèvres s'efforçaient en vain d'atteindre les bords trop élevés d'un bassin rempli d'eau. C'était son frère Dinocrate, mort naguère, à l'âge de sept ans, d'un cancer à la joue. A ce spectacle, Perpétue répandit des larmes et pria. Quelques jours après, elle revit l'enfant, toujours dans le lointain. Cette fois, il était guéri, revêtu d'habits brillans, et, une coupe à la main, il puisait dans la piscine, dont l'eau ne diminuait pas. — Dinocrate était-il un enfant mort sans baptême? Je ne sais. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la miséricorde fait presque exclusivement le fond de toutes ces légendes, c'est que l'efficacité des prières pour les morts éclate déjà avec quelque poésie.

Il en est de même de la singulière hallucination de sainte Christine, dans le courant du IIIe siècle (1). Cette vierge, étant morte, fut exposée en pleine église aux regards des fidèles. Pendant qu'on célébrait pour elle l'office accoutumé, elle se leva subitement de son cercueil et s'élança sur les poutres du temple, ainsi qu'aurait fait un oiseau; puis elle reprit le chemin de sa maison, et alla vivre avec ses sœurs, auxquelles elle raconta ses ravissemens successifs en purgatoire, de là en enfer, et enfin en paradis. Arrivée dans ce dernier lieu, Dieu lui avait donné à choisir de rester au ciel ou de retourner sur terre, afin d'y racheter par la pénitence les ames qu'elle avait vues en purgatoire. Christine n'hésita pas à prendre ce dernier parti, et les saints anges la ramenèrent dans son corps. — Telle est la charité en sa plénitude, et l'agiographe qui recueillait au moyen-âge cette antique tradition n'en a certainement pas altéré l'esprit : on se sent là dans les premiers siècles du christianisme.

Ainsi, quoique toujours présent dans le dogme, l'enfer tient peu de place en ces récits des vieux légendaires. Entraîné par ce souffle d'indulgence, Origène soutint que toutes les peines de l'autre vie sont expiatoires, et que le bien gagnera enfin le dessus. Cette doctrine, bientôt réprouvée par le sixième concile, sembla amener une réaction des idées de damnation éternelle, à laquelle il est peut-être convenable de rattacher en partie le traité vengeur de Lactance, *De la Mort des Persécuteurs*. Mais bientôt les théories indulgentes reparaissent. Au IVe siècle (cela ressort d'un passage de l'*Hymne au Sommeil* de Prudence), on croyait volontiers que le nombre des hommes assez pervers pour être damnés serait très restreint. L'idée d'un milieu entre l'enfer et le paradis, je veux dire le purgatoire, plaît singulièrement à ce poète chrétien. C'est donc le principe du pardon qui semble dominer alors, et qui charme particulièrement les esprits. Dans sa *Théodicée*, Leibnitz paraît même

(1) Bolland., 21 août, p. 459.

assez disposé à croire que saint Jérôme penche vers l'opinion que tous les chrétiens seront à la fin reçus en grace. Mais prenons garde; c'est entrer dans la théologie, et nous n'avons à parler que de poésie. Peu importe ici l'opinion prêtée, un peu légèrement peut-être, à saint Jérôme, peu importe même le mot mystérieux de saint Paul, que « tout Israël sera sauvé; » constatons seulement que, dans ces origines, la légende s'attache bien plus à l'idée de salut qu'à l'idée de damnation. C'était là une tendance générale, tout-à-fait en rapport avec la pureté et la douceur des mœurs d'alors. Je n'en veux plus indiquer qu'une preuve : qu'on se rappelle les très rares endroits des homélies de Césaire d'Arles où il est question de l'enfer; qu'on se rappelle les précautions oratoires dont s'entoure à ce propos l'apôtre, et les regrets qu'il exprime à son auditoire d'être forcé, malgré lui, à ces menaces.

III. — LE SOLDAT DE SAINT GRÉGOIRE-LE-GRAND. — TRAJAN DANS LE CIEL. — LES PÈLERINS DE SAINT MACAIRE. — SAINT FURSI. — SAINT SAUVE.

C'est seulement vers le VI[e] siècle que la vision, dans le sens particulier où je l'entends, apparaît et se constitue comme un genre persistant et distinct. La foi n'a déjà plus sa vivacité première, et on peut prévoir l'époque où l'on aura besoin de la terreur. Les curieux *Dialogues* de saint Grégoire-le-Grand offrent l'un des premiers exemples de ces révélations nouvelles sur l'autre monde (1). C'est un soldat qui meurt, revient à la vie, et raconte ce qu'il a vu pendant sa disparition. Une vaste plaine où sont d'un côté les méchans entassés dans des cabanes fétides, et de l'autre les bons, vêtus de blanc, dans des palais lumineux; au milieu, un fleuve bouillant, traversé par un pont de plus en plus étroit, d'où tombent ceux qui le veulent franchir sans être purifiés : voilà tout ce que sait trouver l'aride imagination du visionnaire. Encore le *pont de l'épreuve* est-il emprunté à la théogonie persane, d'où il a passé depuis dans le Koran. C'est là une des premières traces de l'invasion des légendes orientales au sein des traditions chrétiennes du moyen-âge.

Si fréquentes que soient, dans les *Dialogues* de Grégoire-le-Grand, les histoires de cadavres et de damnation, la charité, le pardon, y ont aussi leur place. C'est en effet à une anecdote de la vie de ce pape, racontée par Paul Diacre, qu'il faut peut-être rapporter l'origine de cette croyance, assez répandue au moyen-âge, à savoir qu'un damné, même païen, peut quelquefois être délivré par les prières des fidèles. Grégoire avait conçu, par la lecture des historiens latins, une vive admiration pour les vertus de Trajan. Il se mit donc à prier, et sa prière ne tarda pas à sauver des supplices éternels l'ame païenne de l'empereur; mais Dieu, en déférant au vœu du saint pape, lui ordonna expressément de n'y plus revenir. Cette tradition s'est perpétuée jusqu'à Dante, qui en a recueilli le dernier héritage. Lorsque, dans *le Paradis*,

(1) Liv. IV, ch. 36.

les légions ailées se groupent pour représenter un aigle immense, symbole de la politique gibeline du poète, Trajan se trouve être une des cinq ames lumineuses qui forment le sourcil du gigantesque oiseau. Seulement Alighieri, qui, dans *le Purgatoire,* regarde ce fait comme le grand triomphe de saint Grégoire, « *sua gran vittoria,* » semble, dans *le Paradis,* laisser à Trajan lui-même l'honneur de son salut. Le poète est ici d'accord avec son maître, saint Thomas, qui, dans la *Somme,* admet cette étrange légende sur Trajan, et soutient que ce prince et ses pareils ne pouvaient être à jamais damnés; c'est la seule fois peut-être où le poète, égaré par le théologien, se soit départi de sa rigueur orthodoxe.

Nous sommes au VIe siècle. De très anciens biographes de saint Macaire-Romain (1), qui vivait alors, racontent que trois moines orientaux, Théophile, Serge et Hygin, voulurent découvrir le point où le ciel et la terre se touchent, c'est-à-dire le paradis terrestre. Après avoir visité les saints lieux, ils traversent la Perse et entrent dans les Indes. Des Éthiopiens (telle est la géographie des agiographes) s'emparent d'eux et les jettent en une prison d'où les pèlerins ont enfin le bonheur de s'échapper. Ils parcourent alors la terre de Chanaan (c'est toujours la même exactitude), et arrivent en une contrée fleurie et printanière où ils trouvent des pygmées hauts d'une coudée, puis des dragons, des vipères, mille animaux épars sur des rochers. Alors un cerf, puis une colombe, viennent leur servir de guides et les mènent, à travers des solitudes ténébreuses, jusqu'à une haute colonne placée par Alexandre à l'extrémité de la terre. Après quarante jours de marche, ils traversent l'enfer. On y découvrait, ici un grand lac de soufre plein de serpens, là des figuiers sur lesquels une foule d'oiseaux criaient avec une voix humaine : « Pitié, pitié! » et par-dessus ces clameurs dominait ce cri imposant : « C'est ici le lieu des châtimens. » Enfin les moines voyageurs parvinrent à l'extrémité de l'enfer, où veillaient quatre gardiens couronnés de pierreries et armés de palmes d'or. Après quarante jours encore de fatigue, sans autre aliment que l'eau, ils commencèrent à sentir une odeur parfumée, pleine de douceurs inconnues aux sens. Une contrée merveilleuse se révéla à leurs yeux, avec des teintes de neige et de pourpre, des ruisseaux de lait, des contours lumineux, des églises aux colonnes de cristal. Un jeûne de cent journées étant subi, ils purent se nourrir d'herbes blanches. Enfin la route les mena à l'entrée d'une caverne, où ils trouvèrent Macaire, qui, comme eux, était arrivé miraculeusement aux portes du paradis, gardées par le glaive du chérubin. Depuis cent années, le saint était là abîmé en prières. Instruits par cet exemple, les pèlerins abandonnèrent leur projet, et reprirent, en louant Dieu, le chemin de leur couvent.

Voilà la vision dans toute sa plénitude, dans toute son exaltation : aucune notion de temps ni de lieu, les contes de l'âge d'or et les splendeurs des *Mille et une Nuits* mêlés aux aspirations de l'ascétisme, une sorte d'enivre-

(1) Surii, *Vit. Sanct.*, 23 oct.

ment enfin. Quant à saint Macaire lui-même, il est long-temps resté célèbre, et c'est précisément ce voyage à travers les mystérieuses contrées de la mort qui le rendit populaire. Dans les danses macabres, il est habillé en docteur, et, après avoir reçu les trois morts et les trois vifs, il vient prononcer la *moralité;* on le retrouve jusqu'au Campo-Santo, dans les peintures d'Orcagna. Je suis de plus porté à croire, malgré les commentateurs, que c'est ce même Macaire-Romain, *Maccario,* que saint Benoît montre à Dante parmi « les contemplatifs, » au XXII[e] chant du *Paradis.*

On ne contestera pas, je suppose, le caractère bien plus céleste qu'infernal des visions sur l'autre monde, durant les premiers âges du christianisme. Le doute serait encore possible, qu'il suffirait de rappeler ce qui arriva à saint Sauve, alors qu'il n'était encore qu'un humble abbé, voué aux plus austères pénitences. Ici rien d'apocryphe; Grégoire de Tours, au VII[e] livre de son *Histoire des Francs,* atteste devant Dieu qu'il a recueilli les faits de la propre bouche du saint : la bonne foi est patente. Sauve mourut après une fièvre violente, et, pendant la cérémonie des obsèques, il ressuscita. Au bout de trois jours, cédant enfin à l'importunité de ses frères, il leur raconta comment il avait été emporté au-delà des sphères jusqu'à des plaines pavées d'or où s'agitait une multitude immense, comment enfin il était parvenu en un lieu où l'on était nourri de parfums et où planait une nuée plus lumineuse que toute lumière, et de laquelle sortait une voix *pareille à la voix des grandes eaux.* Mais tout à coup ces mots retentirent avec éclat : « Qu'il retourne sur la terre, car il est utile à nos églises! » Sauve, s'étant jeté à genoux : « Hélas! hélas! Seigneur, pourquoi m'avez-vous révélé ces splendeurs, si je devais bientôt les perdre? » Il lui fut aussitôt répondu : « Va en paix, je serai avec toi jusqu'à ton retour. » Et Sauve, pleurant, sortit par la porte éblouissante qu'il avait naguère franchie. — A ce récit, les moines demeurèrent frappés, et l'abbé s'écria en gémissant : « Malheur à moi qui ai osé trahir un pareil secret! le parfum qui me nourrissait s'est retiré de moi; ma langue est comme déchirée et semble remplir toute ma bouche. » Bien des années après, le saint abbé quitta le cloître pour devenir évêque d'Alby.

On le voit, Sauve n'accepte pas son retour sur terre avec la même résignation que sainte Christine; il y a déjà décadence. Cependant il est bon de remarquer qu'il n'est ici question encore que des félicités célestes, et que la terreur s'efface devant l'espérance. Ces ravissemens, où domine l'idée de salut et de béatitude, se prolongeront jusqu'au VII[e] siècle. Quand saint Fursi (1) sera enlevé à son corps afin de visiter les divins parvis, il assistera sans doute à bien des luttes : les anges seront même obligés de parer avec leurs boucliers les flèches de feu que lui lanceront les démons; mais il ne sera pas dit un mot de l'enfer. — Avec les siècles toutefois, la préoccupation de la vie à venir devient de plus en plus sérieuse et générale. Les vivans ne cessent de prier pour les morts; la foi au purgatoire était même si vive, que,

(1) Bède, *Hist. eccl. Angl.*, liv. III, ch. 19.

dans une assemblée tenue à Attigny, en 765, vingt-sept évêques et dix-sept abbés signèrent un compromis dans lequel il était convenu que, chaque fois que l'un d'entre eux décéderait, tous les prêtres attachés aux prélats et abbés survivans réciteraient pour lui cent psautiers et diraient cent messes. S'il transpire dans ce détail un peu d'égoïsme, il y éclate, en revanche, une foi profonde. L'égoïsme et la foi! deux choses pourtant qui sembleraient s'exclure, si l'une n'était de tous les temps, si l'autre ne semblait un privilége des peuples qui n'ont pas vieilli.

IV. — RÊVE DE GONTRAM. — L'ANGLAIS DRITHELME. — LE RESSUSCITÉ DE SAINT BONIFACE. — DAGOBERT. — CHARLEMAGNE. — WETTIN.

L'invasion barbare devait laisser partout son empreinte; nous allons la retrouver dans les légendes sur la vie future. Ce ne sera plus, en effet, l'extase puérile et naïve; après le ravissement sincère du saint viendra le rêve calculé du politique. L'église approche des siècles où elle devra présider aux destinées, non plus seulement religieuses, mais temporelles du monde. Or, c'était se faire gouvernement, et un gouvernement politique a bien plutôt à punir qu'à récompenser. Nous touchons donc à une ère nouvelle : la vision va devenir une arme entre les mains des évêques contre les princes, puis entre les mains des moines contre les évêques. C'est même dès l'abord un instrument utile pour un roi franc. Tout le monde se rappelle le caractère historique de Chilpéric, tel qu'il apparaît dans les *Récits* de M. Augustin Thierry. Quand ce barbare eut été assassiné, son frère Gontram supposa une vision (1) dans laquelle il avait vu Chilpéric enchaîné que lui présentaient trois évêques. Deux d'entre eux disaient : « Nous vous supplions de le laisser; qu'il soit libre après avoir subi son châtiment. » Mais le troisième répondait avec emportement : « Non; qu'il soit dévoré par le feu pour les crimes qu'il a commis! » Cette discussion ayant continué long-temps entre les prélats, Gontram vit de loin un vase d'airain placé sur le feu; puis, tandis qu'il pleurait de douleur, son frère Chilpéric fut violemment saisi; on jeta ses membres brisés dans le vase, où ils disparurent bientôt sans qu'il en restât la moindre trace.

Ainsi peu à peu cette espèce de légende pénètre partout : elle n'est pas seulement chez les théologiens, chez les agiographes; elle envahit le domaine des faits et trouve place chez de graves écrivains. Je n'en voudrais pour preuve que l'épisode intercalé par le vénérable Bède dans son *Histoire ecclésiastique des Anglais,* qu'il écrivait au VIIIe siècle. Il s'agit d'un pieux Northumbrien nommé Drithelme, qui mourut, ressuscita, et, laissant sa famille, se voua à Dieu. Ce Drithelme racontait souvent ce qu'il avait vu au sein de la mort, son voyage dans les vallons, tantôt glacés, tantôt brûlans, de l'enfer, les

(1) Greg. Tur., *Hist. franc.*, VIII, 5.

ricanemens et les menaces des démons lorsque son guide lumineux l'abandonna, et enfin son miraculeux ravissement sur un mur énorme, sans portes, sans ouvertures, sans terme, et du haut duquel se découvraient les colonies pieuses qui attendaient le jugement dans des champs fleuris. En avançant, Drithelme rencontra tant d'éclat et de parfums, les choses d'alentour prirent un caractère si peu humain, qu'il fut obligé de rebrousser chemin, et que, sans savoir comment, il se sentit avec amertume redevenir homme. Entré aussitôt au cloître, il s'imposa toute sorte d'austérités. On le voyait, par exemple, au plus fort de l'hiver, se plonger dans les fleuves glacés, et, quand ses frères l'interrogeaient sur cet excès de pénitence, il répondait naïvement : « J'ai vu bien d'autres froidures, *frigidiora ego vidi.* »

Nous sommes encore dans la vision pure, sans mélange d'intérêts contemporains; mais ce caractère va devenir de plus en plus exceptionnel. L'un des derniers exemples qu'on en trouve est emprunté aux *Lettres* de saint Boniface (1). — Le bruit s'étant répandu qu'un mort venait de ressusciter dans le monastère de Milbourg, Boniface voulut s'en assurer par lui-même, et interrogea, en présence de trois vénérables religieux, ce visionnaire, qui se mit à raconter comment, durant une maladie, son ame s'était séparée de son corps, et comment un autre monde lui avait été révélé aussi brusquement que l'est la lumière à des yeux voilés qu'on découvre tout à coup. De ce nouvel horizon, la terre lui apparaissait bien loin comme entourée de flammes, et, dans l'intervalle, l'espace était tout rempli d'ames voyageuses qui venaient de mourir. Dès que ces ames arrivaient, elles devenaient un sujet de querelles entre les anges et les démons, querelles violentes parfois, lorsque les malins esprits s'avisaient de tricher dans la pesée des vices et des vertus de chaque ame. Les Vices et les Vertus, quand ces sortes de conflits devenaient trop violens, comparaissaient en personne et intervenaient dans le débat. C'est ce qu'ils firent pour le visionnaire de saint Boniface. On se croirait déjà aux personnifications du *Roman de la Rose*. L'Orgueil, la Paresse, la Luxure, vinrent tour à tour charger son passé; puis ses Vertus, ses petites Vertus, *parvæ Virtutes* (il faut bien paraître modeste), eurent aussi leur tour; l'Obéissance et le Jeûne firent son apologie, et il n'y eut pas jusqu'à son Psaume familier qui ne vînt en chair et en os prononcer sa louange. Aussi les anges, prenant le parti du moine, l'enlevèrent à l'infernale légion, et lui montrèrent en détail les contrées de la damnation; puis ils le conduisirent vers un lieu charmant, où il découvrit une foule glorieuse d'hommes admirablement beaux, qui de loin lui faisaient signe de venir, mais où il ne put pénétrer. C'était le paradis. Les anges alors ordonnèrent au moine de retourner sur la terre. Ils lui enjoignirent aussi de raconter aux hommes pieux tout ce qu'il venait de voir, et de n'en rien dire à ceux qui s'en moquaient, *insultantibus narrare denegaret*. La précau-

(1) *Epist.* XXI.

tion était sage; mais qui se fût avisé de ce scepticisme au VIII[e] siècle? — C'est dans un couvent que le ressuscité de saint Boniface eut tous ces rêves merveilleux. Il est en effet à remarquer que, durant les siècles qui vont suivre, le clergé aura le monopole de ces sortes de visions.

C'est à cette origine sacerdotale qu'il faut sans doute rapporter les récits de deux écrivains anonymes, recueillis par Lenglest-Dufresnoy en ses *Dissertations sur les Apparitions;* récits bizarres et dans lesquels se retrouvent ces combats des malins esprits et des saints à l'occasion de quelque ame en litige, dont on retrouvera chez Dante le souvenir modifié. — Dans le premier, il s'agit du roi Dagobert, que des démons poussent à coups redoublés en enfer, et que saint Maurice et saint Martin (dont ce roi avait doté les couvens) viennent délivrer pour l'emmener au ciel. — Dans le second, il est question de l'ame de Charlemagne, que les diables en troupe veulent pareillement saisir après sa mort, lorsque deux hommes sans tête, Jacques de Galice et Denis de France, se présentent et exigent qu'on procède à une nouvelle pesée; alors ils se mettent à jeter dans la balance toutes les bonnes œuvres du prince, bois et pierres des abbayes construites, ornemens donnés aux églises, et ce poids énorme n'a pas de peine à l'emporter sur les péchés et les vices.

Le nom de Charlemagne nous ramène à Dante et nous conduit à Wettin. Ce religieux du cloître d'Augie-la-Riche eut en 824, la veille de sa mort, une vision qu'il raconta à tout le couvent, et que son abbé, Hetto, rédigea aussitôt après. Baluze, qui retrouva cette rédaction primitive et la communiqua à Mabillon, assure que, de toutes les histoires analogues, celle de Wettin fut la plus célèbre au moyen-âge, et qu'elle devint immédiatement populaire dans toute l'étendue du royaume des Francs (1).

Comme Wettin malade était couché les yeux fermés, *oculis clausis* (je n'invente pas le détail, qui n'a rien de piquant d'ailleurs depuis les beaux miracles du magnétisme), il vit entrer un démon sous la forme d'*un clerc noir et sans yeux,* portant des instrumens de supplice; une légion de diables l'accompagnait avec des lances et des boucliers. Mais plusieurs personnages vénérables, habillés en moines, vinrent bientôt les chasser. Alors apparut, au pied du lit de Wettin, un ange environné de lumière et vêtu de pourpre, qui l'appelait d'une voix douce. Wettin obéit et fut emporté, à travers « le chemin charmant de l'immensité, » jusque dans de très hautes montagnes de marbre. Le long de cette vaste chaîne coulait un fleuve de feu, où étaient plongés une infinité de damnés, parmi lesquels un grand nombre de prêtres de tout rang que Wettin avait connus. On voyait plusieurs de ces prêtres liés par le dos, au milieu des flammes, à des souches brûlantes, et vis-à-vis chacun d'eux étaient enchaînées de la même manière les femmes qu'ils avaient séduites. Tous les deux jours, des bourreaux armés de verges les fustigeaient sans pitié, en leur disant : « Soyez punis par où vous avez péché. » Les vo-

(1) *Act. SS. s. Benedicti*, Venise, 1733, in-f°, t. V, p. 238.

luptueux, chez Dante, sont moins sévèrement traités peut-être : dans l'*Enfer*, il n'y a point de flammes pour eux; c'est une rafale seulement,

La bufera infernal che mai non resta,

qui les emporte dans son tourbillon *comme une bande de grues* et les entre-choque sans relâche. Chez Wettin, l'idée d'expiation temporaire, de rachat, est évidemment distincte de l'idée de damnation. Le visionnaire observe cependant l'unité de lieu dans ce vaste drame de l'éternité; le purgatoire et l'enfer se confondent pour lui sur la même scène. Ce système pénitentiaire de l'autre monde est très peu avancé, même pour le moyen-âge. Nous ferons des progrès avec le temps.

Wettin rêve toutes ces belles choses dans un cloître dont son imagination ose à peine franchir le seuil. Parmi les suppliciés, il ne distingue guère que des moines; mais il est de bonne composition pour eux, et il se garde de les laisser éternellement en si triste lieu. Voulant se montrer bon confrère, il ne les met là que pour leur apprendre à vivre, *non ad damnationem*. — Les excès du pouvoir civil trouvent cependant leur punition chez Wettin, à côté des excès du pouvoir clérical. Ainsi un grand nombre de comtes apparaissent tour à tour dans son récit, et on les voit expier d'une façon singulière leurs rapines et leurs vols. Tous les objets pillés par eux sont successivement déposés à leurs pieds, et les malheureux sont forcés de les mâcher et de les avaler, quels qu'ils soient. Ils ont beaucoup à faire, comme on l'imagine. Mais ce n'est pas là le trait le plus bizarre du ravissement raconté par Wettin avec un accent de vérité qui montre l'hallucination et qui exclut la mauvaise foi. Le conquérant catholique des Saxons, le soutien de l'église d'Occident, Charlemagne, est rangé parmi les victimes, et son tourment honteux ne peut se redire (1). Michel-Ange (c'est bien la lignée de Dante), un de ces génies qui osent tout, semblerait s'être inspiré de l'audace cynique de Wettin dans les tortures qu'il fait subir à je ne sais quel cardinal de son *Jugement dernier*. Il y a de ces traits bizarres qui reparaissent à travers les siècles : celui-là est assez commun au moyen-âge. Wettin étant tombé dans un grand étonnement à la vue de Charlemagne, l'ange lui expliqua que ce prince était, il est vrai, destiné aux joies du salut, mais qu'il expiait momentanément la liberté de ses mœurs. Peut-être ne faut-il voir là qu'une dernière protestation contre la polygamie germanique. Au surplus, c'est un moment d'humeur qui passera vite. Cet empereur, en

(1) Voici comment Walafrid Strabo raconte, dans sa rédaction en vers de cette légende, l'étrange punition que subit Charlemagne, *Carolus imperator*, car il le nomme en acrostiche, tandis qu'Hetto disait seulement *quemdam principem* :

..... Fixo consistere gressu
Oppositumque animal lacerare virilia stantis
Lætaque per reliquum corpus lue membra carebant...

Cela nous gâte un peu le Charlemagne officiel et classique de l'historien Gaillard et de ses successeurs.

effet, mort à peine depuis dix ans, et que Wettin ose poursuivre de ses vengeances, bientôt l'église le canonisera à demi; et l'apothéose religieuse de Charlemagne, se continuant à travers le moyen-âge, ne cessera pas jusqu'à Dante, qui, dans son *Paradis*, fait du grand empereur l'une des lumières de la croix éblouissante formée par les défenseurs du Christ. — Quant à Wettin, après avoir contemplé le paradis, il s'éveilla de son assoupissement, raconta ce qu'il venait de voir, et mourut.

V. — LE PRÊTRE DES ANNALES DE SAINT BERTIN. — BERNOLD. — CHARLES-LE-GROS. — LA FIN DU MONDE.

Jamais les visions n'ont été plus fréquentes qu'au IXe siècle; on en peut voir de très curieuses preuves dans l'*Histoire littéraire* de M. Ampère. L'un des premiers exemples qui me vienne au souvenir est ce que rapporte, à l'année 839, l'évêque de Troyes, saint Prudence, dans la partie des *Annales de saint Bertin* qui lui est généralement attribuée.

Un prêtre anglais, dont le nom est inconnu, fut, durant une nuit, tiré de son sommeil par un personnage qui lui ordonnait de le suivre. Le prêtre (on avait encore le sentiment de l'obéissance dans ce temps-là) se hâta d'obtempérer à l'injonction, et fut conduit en une contrée où s'élevait un grand nombre d'édifices. Les deux voyageurs entrèrent dans l'un de ces monumens, qui n'était autre chose qu'une magnifique cathédrale. Là était une troupe innombrable d'enfans. Ayant remarqué que chacun d'eux lisait assidument dans un volume où se croisaient des lignes noires et des lignes sanglantes, l'Anglais interrogea son guide : « Les lettres de sang, répondit l'inconnu, sont les crimes des hommes; ces enfans sont les ames des saints qui invoquent la clémence de Dieu. » Il ajouta que la corruption des générations nouvelles était pire que jamais, et qu'il fallait s'attendre à une prochaine invasion de barbares maritimes (sans doute les Normands) et à des ténèbres qui envelopperaient la terre pendant trois jours. Quand le prêtre eut subi ce sermon, il lui fut permis de regagner le chemin de son lit. On se demandera peut-être s'il l'avait quitté; mais, ce qu'il y a d'incontestable, c'est que cette étrange vision n'annonce guère *la Divine Comédie* : seulement ce livre que tiennent les saints, ce livre où sont inscrits les crimes des hommes, ne peut-on pas dire que Dante aussi l'a lu jusqu'à la dernière page, et que son œuvre n'en est que la poétique copie ?

Remarquons que c'est un évêque des Gaules, saint Prudence, qui raconte cette histoire. Ainsi l'épiscopat, qui essayait alors de se faire une position indépendante, ne manqua pas de s'emparer des visions comme d'un instrument utile. Le fait se trouve encore confirmé par la vision qu'Hincmar attribue à un certain Bernold (1), son paroissien, lequel lui était particulièrement connu; et notez que ce morceau a un caractère tout-à-fait officiel,

(1) Hincm., *Oper.*, 1645, in-f°, II, 805.

puisqu'il fait partie d'une lettre écrite par l'archevêque à ses suffragans et aux fidèles de son diocèse. — Ce Bernold, durant un évanouissement, se trouva transporté dans un lieu obscur et fétide, où le roi Charles-le-Chauve pourrissait dans la fange de sa propre putréfaction; les vers avaient dévoré sa chair, et il ne restait plus que les nerfs et les os. Après avoir prié le pèlerin de lui mettre une pierre sous la tête : « Va annoncer à l'évêque Hincmar, lui dit-il, que je suis ici pour n'avoir pas suivi ses conseils. Qu'il prie, et je serai délivré. » Aussitôt Bernold vit une magnifique église où était Hincmar en habits pontificaux, avec son clergé, et il lui rapporta les paroles du roi Charles; puis il revint vers le prince qui le remercia. Charles en effet n'était plus ce cadavre rongé de tout à l'heure, mais un homme vigoureux et sain de corps, un monarque splendide dans toute la magnificence de son costume royal. — Voilà comment Hincmar osait traiter son maître mort hier, et des attaques pareilles se renouvellent de sa part contre Ebbon, son compétiteur au siége de Reims, et contre d'autres ennemis. Sous le couvert de son paroissien Bernold, il joue tout-à-fait le rôle de Dante au début du *Purgatoire :* ce sont des ames qui viennent tour à tour le prier, afin qu'il prie pour elles, *ombre che pregar pur ch'altri pregi*. La politique fait chez Hincmar ce que la poésie fera chez Dante. C'est à la crédulité des populations barbares que s'adresse l'archevêque de Reims; aussi ne raffine-t-il pas sur les moyens. Son héros n'est guère plus vraisemblable que le héros de Rabelais. Pantagruel apparaît tantôt avec une taille de géant, tantôt avec une taille ordinaire, sans qu'on aperçoive et qu'on saisisse la transition. Bernold fait quelque chose de tout-à-fait analogue; on le voit causer avec des morts, puis prier pour eux auprès des vivans, et tout cela dans le même quart d'heure. La grossièreté des procédés littéraires est frappante : nous entrons au milieu des âges barbares. Heureusement l'étoile de Dante, comme dans son poème, luit et nous appelle à l'horizon.

Tout se touche et se mêle en ce monde heurté du moyen-âge. Je parlais tout à l'heure de l'abbaye d'Augie-la-Riche ou de Richenaw, laquelle était située dans une île du lac de Constance. C'est là que vécut, c'est là que fut enterré Wettin. Eh bien! la tombe de ce religieux confine peut-être à celle du roi visionnaire Charles-le-Gros, qui y fut également inhumé soixante-quatre ans plus tard, en 888. Ainsi deux visionnaires à côté l'un de l'autre, un prince et un moine qui se rapprochent dans la mort!

La légende de Charles-le-Gros eut une grande célébrité au moyen-âge (1). Comme ce roi revenait des matines et qu'il allait se coucher, un inconnu vêtu de blanc vint l'enlever, qui tenait à la main un peloton rayonnant comme une comète; il en déroula un bout et dit à ce prince de se l'attacher au pouce droit, afin que ce fil lumineux le guidât dans les labyrinthes infernaux. A peine Charles était-il arrivé en un lieu où étaient punis les mauvais évêques

(1) Voir le continuateur de Bède, *De Gest. Anglor.*, liv. II, chap. II. — *Acad. des Inscript.*, XXXVI, 207.

qui avaient servi son père, que deux démons fondirent sur lui, et, à l'aide de crocs de fer ardent, s'efforcèrent de s'emparer du peloton lumineux. L'éclat les ayant éblouis, ils voulurent attaquer le prince par derrière; mais son guide lui jeta aussitôt le fil merveilleux sur les épaules, et en ceignit deux fois ses reins. Les malins esprits furent aussitôt forcés de s'enfuir et de laisser les deux voyageurs continuer leur route. Charles alors gravit de hautes montagnes (les montagnes tiennent une grande place dans cette géographie de l'autre monde), d'où sortaient des torrens de métaux liquéfiés, au sein desquels étaient baignées une immense foule d'ames. Charles reconnut entre autres celles de plusieurs seigneurs, ses compagnons à la cour de son père. Les unes disparaissaient sous le flot brûlant jusqu'aux cheveux, les autres jusqu'au menton, et une voix s'écriait : « Le châtiment des grands sera grand. » Cette gradation se reproduit souvent chez Alighieri. Enfin Charles arriva dans un vallon dont un côté avait la rougeur blafarde d'un four allumé, dont l'autre était radieux et fleuri. Tremblant dans tous ses membres, le prince vit, du côté sombre, plusieurs rois de sa race en proie à la damnation. Bientôt l'un des coins obscurs de cette vallée s'éclaira d'une sorte de reflet blanchâtre. Charles aperçut alors deux sources, l'une très chaude, l'autre tiède, et tout à côté deux tonneaux qui étaient remplis de ces eaux. Dans la tonne bouillante, un homme se tenait debout, plongé à mi-corps. C'était Louis-le-Germanique, le père même de Charles-le-Gros. « Biau fils, n'aie pas paour, » lui dit-il, pour parler comme les *Chroniques de Saint-Denis;* et il lui expliqua comment, grace à l'intercession de saint Pierre et de saint Denis, il ne passait plus qu'un jour sur deux dans l'eau brûlante. Puis il ajouta : « Si vous m'aidez de messes et d'offrandes, toi et mon fidèle clergé, je sortirai tout-à-fait du tonneau fatal.... Pour toi, fais pénitence de tes crimes, ou ces deux vastes tonneaux que tu vois à gauche te sont réservés. » Transporté dans le paradis, le roi des Francs reconnut son oncle Lothaire, assis sur une énorme topaze, et qui lui dit avec douceur : « Ton père sera bientôt délivré, mais notre race est perdue, et tu cesseras prochainement de régner. » En effet, le fantôme du jeune prince successeur de Charles apparut, et Charles, dénouant le fil lié au pouce de sa main droite, le lui présenta comme l'emblème du gouvernement, et le poloton lumineux alla aussitôt s'amonceler dans les mains de l'enfant. Charles en même temps revint sur terre, et trouva son corps plein de fatigue.

La couleur dantesque est frappante dans cette prophétie de l'abdication de Charles-le-Gros; néanmoins c'est toujours la politique qui se montre au premier plan de ces tableaux fantastiques du IXe siècle. Quand l'archevêque de Hambourg, saint Anschaire, raconte (1) tout simplement ce qu'il a vu dans l'autre monde, sans y mêler d'allusions contemporaines, c'est là un rôle tout-à-fait exceptionnel. Il y a d'ailleurs, dans le récit de l'archevêque, quelques beaux détails. Sa transfiguration dans les feux du purgatoire, sa course vers

(1) Voir la vie de saint Anschaire, au tome VI des *Bollandistes*.

le paradis entre les deux apôtres ses guides, qui marchent d'un pas immobile, *gressu immobili ambulantes,* à travers une lumière croissante, ce tableau des saints tournés tous avec adoration vers l'orient, et plus loin ces vingt-quatre vieillards assis sur des trônes et les yeux levés aussi vers l'orient, à l'orient enfin cette immense clarté en qui résident toute couleur précieuse et tout bonheur ineffable, c'est-à-dire le Dieu éternel; tout cela n'est pas sans une certaine poésie, rare au IXe siècle, et qui ne serait pas indigne d'Alighieri. Mais encore une fois c'est là l'exception. — Ce qu'il y a de plus frappant dans les visions d'alors, c'est qu'elles ont pour héros des contemporains. Évidemment la foi à ces sortes de fictions était facile et générale, et jamais le mot du sermon de saint Chrysostôme ne semble avoir été plus applicable : « Si quelqu'un sortait de chez les morts, tous ses récits seraient crus. » Autrement on n'eût pas manqué d'attribuer à de saints personnages du passé, de glisser sous la grave autorité de leur nom, toutes ces inventions infernales. La précaution était facile à prendre : personne ne sentit le besoin d'y avoir recours, et de transporter ces merveilles dans les commodes lointains de l'histoire. Les imaginations, on le comprend, étaient bien autrement ébranlées encore quand on leur désignait, non plus seulement dans les livres, mais dans leur temps, tout à côté, dans le pays, dans la ville même, ces visionnaires authentiques desquels on disait sans doute, comme les femmes de Ravenne à la vue de Dante : « Voilà l'homme qui revient de l'enfer. »

Ainsi la crédulité atteint son apogée dans les années de ténèbres qui succèdent à la grande ère de Charlemagne. La fécondité des visionnaires disparaît même au Xe siècle. L'ange de la mort semble étendre un instant ses ailes sur la société européenne. Des générations tout entières, prenant au sérieux les fantasmagories infernales qui ont successivement passé sous nos regards, croient à la fin prochaine du monde et attendent avec terreur le moment suprême. *Termino mundi appropinquante*, des chartes, des lettres sont ainsi datées. La croyance des millenaires est devenue un lieu commun de chronologie. Il semble qu'alors l'humanité elle-même ayant le pied dans la tombe, personne, sous cette impression générale et profonde, n'ose plus se risquer, du sein de la vie présente, au dangereux pèlerinage de la vie future. C'est une halte des légendaires.

VI. — VOYAGE DE SAINT BRENDAN. — SERMON DE GRÉGOIRE VII. — LE MOINE ALBÉRIC. — LA CAVERNE DE SAINT PATRICE. — TIMARION.

Au XIe siècle, les visions commencent à reparaître. La première qui se présente a précisément le caractère dont nous avons noté l'absence dans l'époque antérieure. La foi populaire devenant quelque peu rebelle avec l'âge, on se hâta de mettre sur le compte de morts respectés ce qu'on n'osait plus dire en son propre nom; on s'empara des traditions analogues, des traditions des vieux temps, pour les développer dans des rédactions nouvelles. C'est ains'

que deux saints irlandais du VIe siècle se trouvent tour à tour, Brendan au XIe et Patrice au XIIe, évoqués par des légendaires.

Les fabuleuses merveilles du *Voyage de Brendan* (1) nous touchent par quelques points seulement. Laissons Brendan abandonner la verte Erin, et chercher à travers les mers la contrée idéale, l'île fortunée, ce jardin regretté d'Adam, au seuil duquel il voudrait au moins mourir comme Moïse; laissons-le courir les aventures et entasser des miracles auprès desquels les merveilles de Robinson et de Gulliver semblent de chétives inventions, et notons seulement trois traits distincts, qui rentrent dans notre sujet.

C'est d'abord une île remplie d'innombrables oiseaux blancs, qui chantent avec des voix humaines les psaumes de David. Ces oiseaux sont des anges déchus, qui, sans partager la révolte de Satan, demeurèrent neutres et la laissèrent éclater. Ces anges ne souffrent point, ils sont même libres toute la semaine et errent à leur gré dans les espaces, mais le dimanche est pour eux un jour d'esclavage, durant lequel ils sont forcés de revêtir ce blanc plumage et de psalmodier les offices. Dante a été bien autrement sévère envers ces esprits égoïstes qui n'osèrent se montrer ni rebelles ni fidèles à Dieu. Pareils au sable quand le vent tourbillonnne, ces malheureux roulent en gémissant dans un air éternellement orageux, et c'est au seuil extérieur de l'enfer qu'ils souffrent leur vie obscure et jalouse; car, si le ciel les a chassés pour ne pas perdre sa pureté, l'enfer aussi les a repoussés, de peur que les damnés en tirent quelque gloire. — On voit ici quels souffles différens et presque contraires animent le légendaire et le poète : ce ne sont presque jamais les inspirations d'indulgence que l'implacable génie de Dante emprunte à ses devanciers.

Brendan ne voit guère que les abords de l'enfer; à un certain moment pourtant, on croirait qu'il va pénétrer plus avant : *Sumus modo in confinio infernorum.* Il s'agit d'une île sauvage, entourée de fumée et de lueurs lugubres. On n'y entend que le bruit des noirs forgerons (singulière réminiscence des cyclopes!), qui frappent à coups redoublés sur de vastes enclumes. Ce sont sans doute les damnés qui servent de fer malléable. Un de ces monstrueux ouvriers, à la fois *plein de ténèbres et de feu*, vint pour frapper Brendan avec son marteau enflammé; mais le saint, armé de sa croix, le fit fuir aussitôt. Dans sa fureur, la bande infernale se mit alors à incendier l'île; et comme chacun de ces affreux forgerons jeta sa massue de feu à la mer, l'eau bouillonna comme dans une chaudière échauffée. — Plus loin, Brendan trouve assis sur une pierre un homme velu et difforme, contre les yeux duquel frappait incessamment un pan de voile agité par le vent. C'était Judas, qui, par la clémence de Jésus, venait là, les jours de fête, se reposer des tortures que les démons lui faisaient endurer le reste du temps. Le malheureux raconta au pèlerin comment la montagne qu'il voyait était la demeure de Lévia-

(1) Voir la *Légende latine de saint Brandaines*, publiée par M. Jubinal.

than et de ses satellites, et comment, à chaque ame impie qui tombait dans le cratère, l'enfer, en signe de joie, lançait des flammes au dehors. A la prière de Judas, et au grand mécontentement des démons ses bourreaux, Brendan lui accorda une nuit de répit.

Il est tout-à-fait remarquable que Judas, dans cette légende, soit précisément le seul qui jouisse du repos dominical. C'est un généreux privilége que le Christ, en son infinie charité, accorde à celui qui l'avait trahi. On pourrait bien trouver quelque chose d'analogue chez les dissidens qui ont enseigné que le jour du sabbat interrompt les supplices du purgatoire. Cependant observez la différence. Qu'est-ce en effet que le purgatoire entre l'enfer et le paradis, sinon une chose éphémère entre deux choses éternelles? Ce n'est pas le bien, mais ce n'est plus le mal. Transition mystérieuse où les douleurs sont tempérées par l'espérance; asile provisoire où, comme sur la terre, on sait aussi ce que c'est que le temps, et combien durent les heures! Il n'est donc nullement étrange de voir introduire des tempéramens, des délais, dans ce qui n'est pas destiné à durer toujours. Mais la pitié en enfer, mais le Christ pardonnant autant qu'il est en lui (puisque l'éternité des peines est proclamée) à l'homme qui l'a conspué et vendu, c'est assurément le plus poétique et le plus touchant, sinon le plus orthodoxe effort des imaginations chrétiennes du moyen-âge. Dante, qui se complaît à la tradition catholique en ce qu'elle a de plus sombre et de plus rigoureux, s'est bien gardé ici de l'imitation. Loin de donner dans ces excès d'indulgence, il a montré au dernier degré de l'enfer Judas, la tête dans la gueule de Lucifer, agitant en dehors ses jambes dénudées par les coups de griffes.

Le poète, qui savait tout ce qu'on savait de son temps, avait dû connaître le *Voyage de saint Brendan*. Aucune tradition du moyen-âge ne fut plus répandue que celle-là; le tour, l'imagination brillante et presque orientale qu'elle décèle, a un peu effrayé la facile critique des bollandistes, qui n'ont vu dans tout cela que des rêves indignes d'attention, *deliramenta apocrypha*. Le malheur est que précisément cette antique légende est une de celles qui ont exercé la plus longue, la plus réelle influence. Soupçonnerait-on qu'il n'y a guère plus d'un siècle, en 1721, un vaisseau, et cela dans un but non de piété, mais d'ambition, partait encore des ports de l'Espagne pour chercher à l'ouest des Canaries l'île fortunée, l'île fabuleuse de saint Brendan? Voyez le sort de ces idées du moyen-âge: celles qui tentent la cupidité et l'intérêt sont presque les seules qui persistent. Dans l'Espagne du XVIIIe siècle, on n'eût point rencontré peut-être un seul soldat qui voulût, comme aux grandes époques chrétiennes, tenter la croisade et délivrer le tombeau du Sauveur. Eh bien! il se trouvait en revanche des aventuriers qui couraient au-delà des mers vers je ne sais quelle terre inconnue, vers je ne sais quel souvenir égaré de l'Atlantide. Il est vrai que cette superstition avait si profondément pénétré dans les croyances populaires qu'au XVIe siècle, au temps de Luther, on avait vu des spéculateurs se ruiner et de grandes expéditions mettre à la voile pour atteindre cette chi-

mère. La terre apocryphe de saint Brendan avait même eu la consécration diplomatique, car elle figure sous le nom d'*île non trouvée* dans le traité par lequel le Portugal cède à la Castille ses droits de conquête sur les Canaries.

Quoi qu'il en soit de cette tradition étrange et obstinée, il est légitime de penser qu'elle n'a pas été sans quelque lointaine et sourde influence sur les deux plus grands génies des temps nouveaux, Dante et Colomb, deux noms qui s'appellent, deux fugitifs qui rêvent la contrée idéale, car ils ont un tel vide en eux-mêmes, qu'il leur faut l'infini pour le combler. Repoussés de leur patrie, ils vont en chercher une autre, l'un dans l'inconnu des mers, l'autre dans les mystères de la vie future, et chacun revient avec sa conquête, Colomb avec des empires, Dante avec son poème, tous les deux avec un monde nouveau. Ce ne serait pas assurément une petite gloire pour le premier et ignoré rédacteur du *Voyage de saint Brendan* que d'avoir ainsi, après des siècles, donné une impulsion à l'homme qui a trouvé l'Amérique, à l'homme qui a fait *la Divine Comédie*.

Revenons au XIe siècle. Rien ne s'accomplit dans cette ère d'envahissement pontifical sans que le génie d'Hildebrand n'intervienne. Grégoire VII, archidiacre alors, et prêchant un jour devant Nicolas II, n'hésita pas à se servir à son tour de ces prosopopées infernales, et se mit à raconter comment, dix années auparavant, il était mort en Allemagne un comte riche et en même temps honnête, *ce qui semble un prodige dans cette classe d'hommes* (c'est déjà une haine de guelfe, comme on voit). Depuis lors, un saint personnage, étant allé en esprit dans l'enfer, vit ce même comte sur le degré le plus élevé d'une vaste échelle. Mais je ne veux pas altérer plus long-temps la pensée de Grégoire VII, je le laisse parler lui-même : « Cette échelle, dit-il, semblait s'élever intacte entre les flammes bruyantes et tourbillonnantes de l'incendie vengeur, et être là placée pour recevoir tous ceux qui descendaient d'une même lignée de comtes. Cependant un noir chaos, un affreux abîme, s'étendait à l'infini, et plongeait dans les profondeurs infernales d'où montait cette échelle immense. Tel était l'ordre établi entre ceux qui s'y succédaient : le nouveau venu prenait le degré supérieur de l'échelle, et celui qui s'y trouvait auparavant et tous les autres descendaient chacun d'un échelon vers l'abîme. Les hommes de cette famille venant après la mort se réunir successivement sur cette échelle, à la longue, par une loi inévitable, ils allaient tous l'un après l'autre au fond de l'abîme. Le saint homme qui regardait ces choses demandant la cause de cette terrible damnation, et surtout pourquoi était puni ce comte, son contemporain, qui avait vécu avec tant de justice, de décence, de probité, une voix répondit : « A cause d'un domaine de l'église de Metz qu'un de leurs ancêtres, dont celui-ci est l'héritier au dixième degré, avait enlevé au bienheureux Étienne, tous ceux-là ont été dévoués au même supplice, et, comme le même péché d'avarice les avait réunis dans la même faute, ainsi le même supplice les a rassemblés pour les feux de l'enfer. » Que dire de cette malédiction implacable étendue pour une faute pareille sur tant de générations? que dire de l'incertitude et

de l'attente ainsi introduites comme un raffinement dans les supplices éternels? On reconnaît un ancêtre de Dante dans le terrible génie qui a inventé ce *noviciat progressif de l'enfer*, selon l'expression hardie de M. Villemain, à qui j'emprunte ces lignes qu'il a le premier citées.

Ainsi propagée par l'homme qui, quelques années plus tard, sut faire des monarchies de l'Europe une sorte de féodalité pontificale, cette apostrophe, diversement reproduite et commentée, ne tarda pas à devenir un lieu commun de la prédication usuelle, un texte vulgaire, un canevas commode pour les menaces et pour les vengeances. Au surplus, ce n'est pas la publicité, ce n'est pas la popularité, qui avaient, durant le moyen-âge, manqué à ces légendes, et, si celle d'Albéric demeura inconnue jusqu'à ce que M. Cancellieri en publiât le texte latin, il y a une vingtaine d'années (1), ce fut là seulement un de ces hasards qui se rencontrent quelquefois dans l'histoire des lettres. Cette vision était advenue, vers le commencement du XIIe siècle, à un jeune moine du Mont-Cassin, et on en conservait avec soin la relation dans ce monastère même, où Alighieri (2) en prit peut-être connaissance, au temps de son ambassade à Rome.

Il y avait en Campanie un certain château, dit le château des sept frères. Un noble chevalier l'habitait, qui avait un fils nommé Albéric. A l'âge de dix ans, Albéric, attaqué d'une maladie de langueur, demeura neuf jours immobile et sans connaissance. C'est durant cet évanouissement qu'il eut sa vision. Une colombe blanche l'emporta par les cheveux, tandis que saint Pierre et deux anges lui servaient d'ailes. Ravi dans un autre monde, il trouva à son tour cet enfer déjà connu, cette foule de supplices vulgaires que nous avons déjà rencontrés tant de fois. A la fin le jeune pèlerin de la mort se trouva vis-à-vis d'un reptile gigantesque devant la gueule duquel les ames voltigeaient comme des insectes. Quand le monstre respirait, ces malheureuses disparaissaient ainsi qu'une nuée dans sa poitrine et ressortaient ensuite en étincelles : Judas était du nombre. Au sortir d'une mer de flammes, tout-à-fait comme Alighieri dans *le Purgatoire*, Albéric arriva à des champs immenses, couverts de chardons et à travers lesquels un démon, monté sur un dragon, poursuivait avec une fourche entourée de vipères les pauvres repentans. Après avoir assisté au jugement d'un pécheur par le Tout-Puissant, après avoir vu une page de crimes effacée du livre de la justice par une seule larme de repentir qu'avait recueillie l'ange de la miséricorde, le jeune

(1) Rome, 1814, in-12. — Cette vision a été insérée par le père Lombardi dans sa célèbre édition de Dante, avec une confrontation des passages analogues de *la Divine Comédie*. Ils sont nombreux sans doute; toutefois la plupart de ces détails n'appartiennent ni à Dante ni à Albéric, mais bien aux visions antérieures. C'est ce qu'il eût fallu dire.

(2) *Parad.*, XXII, 37. — M. Arrivabene a péremptoirement réfuté l'opinion de Ginguené, qui prétend que Dante n'avait pu aller au Mont-Cassin. (Voir *la Div. Commed.*, giust. la lez. del cod. Bartoliniano, Udine, 1827, in-8°, t. III, p. 698.)

moine parvint aux abords du ciel, où, comme toujours, il ne rencontra que des parfums, des lis et des roses. Aussitôt il revint sur terre, et saint Pierre, lui faisant parcourir un grand nombre de royaumes, lui montra les lieux sacrés auxquels il fallait croire. Roulant ensuite une immense carte sur laquelle était tracée l'image de ces contrées, l'apôtre la broya et la lui fit avaler. Albéric ne sentit rien, mais bientôt il se réveilla de son assoupissement, étourdi et frappé au point que, pendant plusieurs jours, sa mère ne put se faire reconnaître de lui. Plus tard il se fit moine et prit l'habit au Mont-Cassin.

Un des traits caractéristiques du texte d'Albéric, c'est que l'idée de purgatoire y domine celle d'enfer, ou plutôt que les deux choses sont entièrement confondues. Guidé par la doctrine de saint Thomas, qui annonçait que les ames, dans le purgatoire, ne sont pas tourmentées par des démons, Dante, le premier parmi les poètes, comprendra qu'au point de vue chrétien, le purgatoire n'est pas un appendice de l'enfer, mais une sorte de vestibule du paradis; le premier parmi les visionnaires, il séparera, il éloignera les *réprouvés* des *éprouvés*. Toutefois, il faut rendre justice à chacun, cette idée commençait déjà à poindre dans le voyage de l'autre monde que nous avons vu accomplir au roi Charles-le-Gros.

Si la vision d'Albéric est restée inconnue et n'a guère franchi les murs de l'abbaye du Mont-Cassin, on peut affirmer que celle dite du *purgatoire de saint Patrice* devint, en revanche, familière à toute l'Europe. Mathieu Paris ainsi que Vincent de Beauvais lui firent les honneurs de leur prose, et Marie de France la popularisa par ses vers : c'est une de celles qui furent connues d'Alighieri.

Une très ancienne tradition voulait qu'au VIe siècle l'apôtre Patrice eût, pour convaincre les Irlandais, ouvert, près de Dungal, une caverne miraculeuse qui menait à l'autre monde. C'est dans cette caverne que s'avisa de vouloir descendre, six siècles plus tard, et par pur esprit de pénitence, un soldat converti nommé le chevalier Owein. Après être demeuré quinze jours en prières (il y a là évidemment quelque souvenir de l'antre antique de Trophonius, tel que l'a dépeint Pausanias dans sa *Description de la Grèce*), Owein s'aspergea d'eau bénite; puis, se recommandant à Dieu et à la procession qui l'accompagnait, il entra seul et pieds nus. Après qu'il eut long-temps marché dans les ténèbres, le chevalier arriva à une vaste cour entourée de colonnes. Là quinze religieux vinrent le trouver, et le prieur, qui marchait en tête, l'engagea vivement à ne se point laisser tenter ni effrayer par les démons. Une légion de diables difformes ne tarda pas en effet à arriver, et, après avoir vainement offert à Owein de le reconduire par où il était venu, elle essaya de le jeter tantôt sur un énorme bûcher, tantôt sur une roue aux dents de feu; mais toujours le nom du Christ, prononcé à propos par Owein, faisait évanouir ces simulacres de supplice. Le chevalier, resté seul avec quelques démons, se sentit entraîner rapidement dans des solitudes ténébreuses, lointaines, sans fin, et où soufflait un vent violent. Enfin apparut une plaine dont l'horizon

était infini, et d'où partaient des gémissemens : une multitude d'hommes couchés à terre et traversés par des pieux rougis mordaient le sol avec rage. Dans un autre champ, ils étaient couchés sur le dos : des dragons, assis sur leur poitrine, les déchiraient avec des dents de feu, et des serpens *ignés*, les serrant à les étouffer, lançaient leurs dards dans le cœur de chacun d'eux. De hideux démons et des vautours gigantesques volaient sur cette foule et lacéraient ceux qui ne souffraient pas assez. Plus loin, c'étaient d'autres tourmens : ici, des squelettes grelotant sous une glace éternelle; là, des patiens attachés au sol par des clous si nombreux, qu'on n'eût pas trouvé à poser le doigt sur leur chair; puis venaient des damnés suspendus dans le soufre par les ongles, une roue de feu qui tournait si vite qu'on eût dit un cercle rouge, et enfin des broches colossales que des démons arrosaient avec des métaux fondus. Voilà ce qu'Owein vit dans les vallées de la damnation; quant aux ineffables délices des jardins célestes, il ne les contempla qu'à distance, à travers une lumière fatigante et du haut d'une grande montagne, où une procession l'était venue conduire. Il lui fut défendu d'aller plus loin : on le reconduisit à la porte qui se ferma, et le chevalier rentra humblement sur terre, purifié de ses péchés.

Je ne mets pas en doute que l'auteur de *la Divine Comédie* n'ait connu cette légende; le souvenir s'en retrouve à bien des endroits du poème, et les rapprochemens sont trop faciles pour qu'il soit besoin de les indiquer. On a été même plus loin, on a voulu que Dante ait puisé directement son sujet et tout son plan dans le vieux roman de *Guerino il Meschino*, dont la date et l'origine provençale ou française sont incertaines, et où se retrouvent tout simplement les principaux détails de la vision d'Owein. L'enfer a, dans ce roman, la forme concentrique que Dante lui a donnée, et Satan y occupe également le fond de l'abîme; mais il serait aisé d'établir, malgré la grave autorité de Pelli et de Fontanini, que le roman de *Guerino*, si populaire au XVe siècle, et qui a eu les honneurs de la *Bibliothèque bleue*, est, au moins dans sa rédaction actuelle, postérieur à *la Divine Comédie*. — Peu importe; avec le temps, avec chaque siècle, le cycle légendaire auquel appartient *la Divine Comédie* s'étend et se diversifie. On le voit ainsi grandir jusqu'à Dante, qui absorbe tous ces ruisseaux, comme fait un grand fleuve, sans que ses eaux même paraissent grossir et s'augmenter.

Il n'est donc pas possible de douter que le pèlerinage de l'autre monde ne fût à la fin devenu comme une forme générale et courante, commode aux écrivains. Ce genre littéraire, répandu dans toute l'Europe, pénétra jusqu'à Constantinople, sans doute à l'aide des croisades. Un contemporain inconnu d'Anne Comnène chercha en effet à rajeunir par une composition de cette espèce la littérature dégénérée de la Grèce. Rien de plus plat que cette *Vision de Timarion* (1). Un gourmand entouré de rats qui lèchent sa barbe, un rhé-

(1) Elle a été publiée par M. Hase, *Not. des Mss.*, t. IX, p. 141. — Il y a encore deux autres légendes byzantines du même genre, mais postérieures à Dante.

teur qui mord l'épaule de Diogène pour entrer en paradis, voilà tout ce que sait trouver l'imagination abâtardie du Byzantin. Le tribunal de l'éternité n'est plus chez lui qu'une méchante échoppe où plaident des avocats bavards; ce ne sont que rivalités de pédans ou ergoteries de théologiens, en un mot Constantinople au XII[e] siècle.

Ne rions pas trop de ce manque d'art, de cette grossièreté du moyen-âge; il en reste des traces dans l'œuvre même du maître, et le lecteur de Dante s'aperçoit trop souvent qu'il n'assiste qu'au rêve d'un homme. Çà et là les petites haines du gibelin, les intérêts de faction ou de caste font irruption tout à coup au milieu des intérêts éternels. Il y a, par exemple, un endroit du *Paradis* qui m'a toujours choqué : on est au milieu des sphères, tout semble s'abîmer dans l'infini, et le poète montre à peine visible à l'horizon des espaces la planète obscure où végète l'homme; mais voilà que subitement la terre se rapproche comme par un coup de théâtre, au point qu'on la touche pour ainsi dire et qu'on reconnaît les rues de Florence. L'illusion, qui a des ailes, disparaît aussitôt, et il me semble que j'ai entrevu les ficelles du machiniste. Toutefois le génie d'Alighieri a en soi quelque chose de si despotique, qu'on retombe vite sous le joug; il ne vous lâche que pour vous ressaisir.

On le sait, il est douteux que Dante eût lu directement Homère; en revanche, les platitudes byzantines de Timarion parvinrent-elles jusqu'à lui? Ce serait un grand hasard, et il est presque permis d'affirmer le contraire. Je tenais néanmoins, en poursuivant ainsi jusque dans la Grèce mourante cette inspiration commune et générale des visions sur l'autre monde, je tenais à montrer, par un exemple d'autant plus frappant qu'il est plus détourné, quel est au fond le caractère humain de l'œuvre du poète. Dante avait pour lui l'initiative des peuples, qui, par tant d'ébauches successives, préparèrent cette épopée à laquelle il devait donner son nom. Si on voulait même sortir de ce vieux monde païen, devenu, au moyen-âge, le centre et comme le domaine immédiat du catholicisme, on pourrait demander à la poésie scandinave et à la littérature orientale quels sont les monumens analogues qu'elles présentent à la critique. On a rapproché quelques traits de *l'Edda* de certains passages de *la Divine Comédie;* je pouvais en faire autant pour le voyage de Tadjkita vers le roi de la mort dans *le Mahabarata,* enfin pour tous ces codes des religions de l'Inde, pour toutes ces épopées sanscrites dont les poètes semblaient faire de gigantesques sépultures à leur pensée. Sans même s'égarer si loin, il y aurait à rechercher si l'influence arabe, manifeste à la cour lettrée de Sicile, et qui par là avait pu remonter en Toscane, n'a pas fait pénétrer chez Dante quelques-unes des images du Koran. Mais, je le demande, ne serait-ce pas élargir inutilement, indiscrètement le cercle de l'inspiration dantesque? ne serait-ce pas se montrer infidèle au caractère

M. Hase a donné l'analyse de la première à la suite de celle de Timarion; M. Boissonade a inséré le texte de la seconde, intitulée *Descente de Mazari aux enfers,* dans ses *Anecdota Græca.*

même de ce grand génie poétique? Assurément, si on considère le sol, pour ainsi dire, de la culture littéraire du moyen-âge, on voit peu à peu s'établir comme un double courant qui vient féconder ces plages arides et jonchées des débris de la civilisation romaine. L'un sort du monde germanique et de la Scandinavie pour apporter à la vieille Europe cette poésie originale et barbare qu'on retrouve dans *les Eddas* et dans *les Niebelungen;* l'autre nous arrive de Bagdad avec les féeries, avec les splendeurs inattendues de la littérature arabe. Dante, sans nul doute, a profité de l'influence générale que cette nouvelle et double révélation poétique avait déjà exercée de son temps; mais il n'en a rien tiré individuellement, directement. Le propre de son talent, ou, si l'on veut, de sa méthode, c'est de s'enfermer dans l'ancien monde, dans la Rome impériale devenue la Rome pontificale. Son livre ressemble à ces temples des anciens dieux changés en églises; le poète s'agenouille au pied de la croix, mais il est aussi en contemplation devant l'adorable beauté de l'art païen. C'est Virgile qui le guide dans son pèlerinage catholique : les véritables tendances de Dante éclatent ici manifestement; par son culte pour l'antiquité, il fait présager la renaissance; par la donnée pieuse de son poème, il résume les croyances du moyen-âge. Ces statues de Janus, qu'il pouvait contempler dans les ruines italiennes et qu'allaient bientôt recueillir les musées des Médicis, semblent lui avoir fait envie; comme elles, il a les regards tournés en même temps vers le passé et vers l'avenir.

VII. — ENVAHISSEMENT DU GROTESQUE PAR LES TROUVÈRES. — ADAM DE ROS. — RUTEBEUF. — RAOUL DE HOUDAN. — FABLIAUX.

Dante a commencé son poème à la fin du XIIIe siècle; or, au XIIIe siècle, s'ouvre précisément une ère nouvelle. Il y a comme un temps d'arrêt dans les visions, comme un moment de silence solennel avant la venue d'Alighieri. Les moines sont dépossédés par les trouvères. Dorénavant, au lieu d'être le résultat d'hallucinations sincères, ou de servir d'instrument aux ruses politiques, les pèlerinages dans l'autre monde deviennent de simples thèmes littéraires.

L'esprit narquois et trivial des trouvères venait de faire la satire de la vie dans le *Roman de Renart*. Pour continuer cette œuvre, il lui suffit de s'emparer des visions, car rien n'est si facile que de railler ce monde-ci en parlant de l'autre. Comme l'imagination d'ailleurs n'était pas le propre de ces poètes de la langue d'oïl, ils durent naturellement se saisir dès l'abord d'un cadre aussi commode et aussi anciennement populaire. On devine quelles transformations va subir la vision en passant ainsi du cloître dans la rue, de la langue officielle de l'église dans les patois vulgaires : le familier se substituera au sérieux, la satire à la menace, la plaisanterie burlesque à la terreur. Il n'y a pas à s'y tromper, c'est l'esprit des temps nouveaux, c'est le scepticisme futur qui commence à apparaître, sans qu'on le devine, sous cette

livrée et avec ces grelots de baladin. Quand Voltaire plus tard se moquera des contes bouffons que les jongleurs faisaient de la vie à venir, il méconnaîtra sa propre généalogie, il ne se doutera pas que ces paradoxes impies qu'il ose publier sur l'autre monde, il n'a la liberté de les écrire et le privilége de les faire croire que parce que ces pauvres rimeurs du moyen-âge ont les premiers risqué le sarcasme contre la foi des temps antérieurs. L'éclat de rire amer qui semble se correspondre, à travers les âges, de Lucien à l'auteur de *Candide*, a certainement son écho chez les trouvères. De là le caractère étrange et nouveau des visions versifiées du XIIIe siècle.

L'histoire littéraire n'échappe pas à la loi des transitions; entre les visions latines, qui étaient écrites d'un ton grave, et les visions en langue vulgaire, qui furent rédigées dans une intention plaisante, il dut se produire des œuvres intermédiaires. C'est précisément le caractère d'un petit poème rimé, au commencement du XIIIe siècle, par un pauvre moine anglo-normand. Ce qu'il y a de curieux dans la *Descente de saint Paul aux enfers*, d'Adam de Ros, c'est que Dante semble avoir connu ce poème, tandis qu'il a ignoré, ou fait comme s'il ignorait les autres productions des jongleurs. Il dit en effet à Virgile, au IIe chant de *l'Enfer :* « Pourquoi venir ici? Je ne suis pas Énée, je ne suis pas saint Paul. » Le texte est irrécusable.

Après avoir trouvé aux enfers tous les supplices divers qui sont devenus pour nous des banalités, saint Paul arrive à une citerne scellée de sept sceaux. L'archange Michel, son guide, l'ouvrit, et une odeur infecte s'exhala. C'était la prison des incrédules, et à l'entour se trouvait une fosse où d'autres coupables, nus et rongés tout entiers par la vermine, se roulaient les uns sur les autres. On reconnaît ici le cloaque des faussaires pestiférés que Dante va bientôt nous montrer, tantôt rampans, tantôt s'arrachant à coups d'ongles les scares d'une peau gangrenée. Au surplus, ce n'est pas la seule ressemblance : la scène du démon qui vole et se démène plein de joie, emportant sur son dos une ame que les diables harponnent, se retrouve presque littéralement chez Alighieri. — Quand il eut parcouru le paradis, saint Paul, touché du contraste, se mit à prier le Christ et obtint que les supplices cesseraient dorénavant du samedi soir au lundi matin. Puis, avant de s'en retourner sur terre, il demanda à Michel combien dureraient les tourmens de l'enfer, et l'archange répondit naïvement : « Quarante-quatre mille ans. » Ainsi le trouvère, comme l'enfant qui ne soupçonne point de nombres au-delà du chiffre qu'il sait, accumule au hasard quelques milliers d'années afin de représenter l'idée d'infini; c'est l'immensité réduite aux proportions de son intelligence. Voilà bien la poésie du moyen-âge, et en même temps la gloire de Dante.

Rutebeuf, ce cynique précurseur de Villon, a, un des premiers parmi les trouvères, essayé de descendre le chemin de l'autre monde; mais il s'est, pour ainsi dire, arrêté au milieu. Sa *Voye de Paradis* n'est qu'un fabliau plein de ces personnifications oiseuses qui, appliquées aux expéditions vers l'autre monde, n'étaient pas même une nouveauté; car, depuis bien des siècles, Mar-

tianus Capella avait raconté le voyage de Philologie au ciel. Il ne fallait pas grand effort d'imagination pour montrer, sur la route de la vie future, la Paresse vêtue en chanoine et l'Orgueil habillé en évêque. En nous approchant de *la Divine Comédie,* nous nous en éloignons. L'inspiration dantesque ne s'annonce pas davantage dans une autre *Voye de Paradis,* mauvais rêve où le trouvère Raoul de Houdan se fait montrer, par Dieu lui-même, la couronne qui l'attend dans l'éternité. Alighieri s'imposera bien d'autres épreuves avant d'obtenir la purification.

Jusqu'ici nous avons vu les trouvères ne jouer, pour ainsi dire, que sur les limites du sujet; mais ce même Raoul de Houdan y entra plus pleinement par son *Songe d'enfer,* où il a transporté les burlesques allures des rimeurs de fabliaux : on se croirait déjà dans le tartare de Virgile parodié par Scarron. L'enfer n'est qu'un immense réfectoire. A peine le voyageur est-il aperçu des convives, qu'on l'entoure avec empressement; des clercs, des évêques, lui serrent la main. Belzébuth fait mettre un couvert et lui dit : « Raoul, bien sois-tu venu. » Je le demande, ne se croirait-on pas chez ces cuisinières de Proserpine qu'Aristophane nous montre dans ses *Grenouilles?* ne croirait-on pas assister déjà à cette scène étrange de Rabelais où Epistemon, après avoir eu la tête coupée, raconte à Pantagruel comment « il avoit parlé à Lucifer familièrement, et fait grand' chière en enfer et par les champs élysées, asseurant devant tous que les diables estoient bons compaignons. » Quand Raoul de Houdan s'est mis à table, il s'aperçoit que la nappe est faite de peaux de publicains; la serviette qu'on lui sert est un *cuir* de vieille courtisane : les plats se succèdent rapidement; ce sont des langues de plaideurs, des libertins à la broche, des larrons à l'ail, des nonnes en pâte; le reste du service se devine, et je n'en détaillerai pas le menu. On est effrayé de ces hardiesses des trouvères, quand on songe qu'elles ont précédé Voltaire de plus de cinq cents ans : tout a été osé de très bonne heure.

Ne nous récrions pas trop contre ces grossièretés du trouvère qu'on rejetterait volontiers sur le compte d'un Saint-Amant ou d'un d'Assoucy. Pour être plus indulgens, rappelons-nous les monumens de la sagesse indienne, ces *Lois de Manou,* par exemple, qui datent de treize siècles avant notre ère, et où il est sérieusement question de damnés qu'on expose dans des poêles à frire.

Voilà ce que les trouvères firent de ces idées sur la vie future pour lesquelles le moyen-âge, dans sa poésie, avait épuisé toutes les ressources de la terreur et de l'espérance; il était impossible de descendre plus bas dans la parodie. C'est l'esprit du temps; un grand nombre de fabliaux sont pleins, ici de brocards railleurs, là de trivialités ridicules sur les châtimens et les récompenses que la religion montre au-delà de la tombe. On en jugera par quelques exemples. Tantôt, comme dans *la Cour de Paradis,* c'est une sorte de fête grotesque que Dieu improvise pour les saints. Saint Simon, muni d'une crécelle, va éveiller les élus dans les dortoirs; les chœurs de vierges et de martyrs accourent aussitôt, et, tandis que les quatre évangélistes jouent du cor, ce sont des danses et des refrains érotiques qu'on n'attendrait pas en pareil

lieu. — Tantôt c'est la célèbre histoire du *jongleur qui va en enfer* et qu'on charge, durant l'absence du diable, de faire bouillir la cuve des damnés. Saint Pierre vient avec des dés et lui gagne toutes les ames en peine. — Ou bien enfin c'est l'histoire du *vilain qui gagna le paradis* en faisant vacarme à la porte gardée par saint Pierre, et en attirant l'attention de Dieu lui-même, qui, riant de son insistance plaisante, finit par le laisser entrer.

C'est assez, c'est trop de ces exemples; on est à même maintenant de juger les trouvères par rapport à Dante. Telle est la poétique qui avait cours autour de lui et qu'il eut à détrôner, car l'aimable lyre des troubadours s'était brisée comme d'elle-même. Une remarque surtout me frappe à propos de l'éclatante apparition de la muse d'Alighieri au milieu de ces trivialités satiriques, au milieu des fadeurs de la première poésie italienne : c'est combien elle est en même temps tardive et précoce, tardive par rapport aux idées, au sujet, à l'inspiration; précoce par rapport au talent du poète, à ce génie assurément inattendu en ces solitudes de la pensée du moyen-âge. Chose singulière! dans l'ordre philosophique, Dante n'ouvre pas une ère nouvelle, il clot le moyen-âge, il le résume, il est l'homme du passé; dans l'ordre littéraire, au contraire, Alighieri est un génie précurseur qu'on ne saurait comparer qu'à Homère. Au milieu de la barbarie de son temps, quand les langues ne sont que d'informes patois, trois cents ans avant Cervantes et Shakspeare, quatre siècles avant Corneille, six siècles avant Goethe, il donne à l'Italie une grande littérature, il lui fait devancer toutes les nations modernes. Et observez, en passant, ces singulières compensations, ces contradictions intelligentes que sait ménager l'histoire : à l'aide du latin, cet idiome des pontifes, cette langue officielle de l'unité catholique, qui était sa vieille langue nationale, adoptée par l'Europe intellectuelle, l'Italie avait régné sur le monde au moyen-âge. Long-temps on crut qu'il n'y avait pas de culture littéraire sérieusement possible hors de là. Eh bien! ce fut précisément Dante, le premier chantre du catholicisme, qui, le premier aussi, vint rompre le charme et arracher décidément le sceptre du langage à cette antique madone qu'il adorait, et sur le front de laquelle il déposait sa couronne poétique comme un hommage.

VIII. — PEINTURES ET SCULPTURES. — MYSTÈRE JOUÉ A FLORENCE. — TESORETTO DE LATINI. — DANTE. — CONCLUSION.

Quand je disais tout à l'heure que Dante vint tard, il ne faudrait pas entendre qu'il vint trop tard; l'heure de pareils hommes est désignée; seulement il arriva le dernier, il ferma la marche, pour ainsi dire. D'ailleurs, quoique la société religieuse d'alors commençât à être ébranlée dans ses fondemens par le sourd et lent effort du doute, elle avait encore gardé intact l'héritage de la foi. La forme rigoureuse de la vieille constitution ecclésiastique demeurait sans échecs apparens, et l'on était encore à deux siècles de la réforme; la papauté, en abusant des indulgences, n'apaisait pas les scrupules des consciences chrétiennes sur les châtimens de l'enfer.

Mais quel fut le résultat immédiat du relâchement qui commençait à se manifester çà et là dans les croyances? C'est que les prédicateurs, pour parer à ce danger, évoquèrent plus qu'auparavant les idées de vengeance, et redemandèrent à la mort ces enseignemens que leur permanence même rend plus terribles. De là, ces terreurs profondes de la fin de l'homme, ces inquiétudes, ces ébranlemens en quelque sorte qu'on retrouve dans beaucoup d'imaginations d'alors, et qui furent si favorables à l'excitation du génie de Dante. Les anciens figuraient volontiers la mort sous des formes aimables; dans les temps qui avoisinent Alighieri, on en fait au contraire des images repoussantes. Ce n'est plus cette maigre jeune femme des premiers temps du christianisme; c'est plus que jamais un hideux squelette, le squelette futur des danses macabres. Le symptôme est significatif.

Ainsi, de quelque côté qu'il jetât les yeux autour de lui, Dante voyait cette figure de la mort qui lui montrait de son doigt décharné les mystérieux pays qu'il lui était enjoint de visiter. Je ne crois pas exagérer en affirmant que Dante a beaucoup emprunté aussi aux divers monumens des arts plastiques. Les légendes infernales, les visions célestes, avaient été traduites sur la pierre et avaient trouvé chez les artistes du moyen-âge d'ardens commentateurs. Les peintures sur mur ont disparu presque toutes, ils n'en reste que des lambeaux. Ainsi, dans la crypte de la cathédrale d'Auxerre, on voit un fragment où est figuré le triomphe du Christ, tel précisément qu'Alighieri l'a représenté dans *le Purgatoire*. Les peintures sur verre où se retrouvent l'enfer et le paradis abondent dans nos cathédrales, et la plupart datent de la fin du XIIe siècle et du XIIIe. Dante avait dû en voir encore exécuter plus d'une dans sa jeunesse. Entre les plus curieuses, on peut citer la rose occidentale de l'église de Chartres. Quant aux sculptures, elles sont également très multipliées : le tympan du portail occidental d'Autun, celui du grand portail de Conques, le portail de Moissac, offrent par exemple des détails très bizarres et très divers. Toutes les formes du châtiment s'y trouvent pour ainsi dire épuisées, de même que dans *l'Enfer* du poète; les récompenses aussi, comme dans *le Paradis*, sont très nombreuses, mais beaucoup moins variées. Est-ce parce que notre incomplète nature est plus faite pour sentir le mal que le bien? — Lorsque Dante fit son voyage de France, tout cela existait, même le portail occidental de Notre-Dame de Paris, où sont figurés plusieurs degrés de peines et de rémunérations. Sans sortir de nos frontières, on a pu compter plus de cinquante *illustrations* de *la Divine Comédie*, toutes antérieures au poème. Alighieri s'est évidemment inspiré de ce vivant spectacle. Les artistes ont donc leur part, à côté des légendaires, dans ces antécédens de l'épopée chrétienne, tandis que Dante lui-même, par un glorieux retour, semble avoir été présent à la pensée de celui qui peignit *le Jugement Dernier*. Noble et touchante solidarité des arts! Qui n'aimerait à lire une page de *la Divine Comédie* devant les fresques de la chapelle Sixtine? qui n'aimerait à reconnaître dans Michel-Ange le seul commentateur légitime de Dante? A une certaine hauteur, tout ce qui est beau et vrai se rejoint et se confond.

Ainsi tout concourait à pousser dans ses voies le génie de Dante. Ajoutez-y le goût de son temps pour ces scènes de la *contrée inconnue*, le hasard de son éducation, qui lui donna Latini pour maître, et enfin sa vie agitée, ardente, qui l'initia à toutes les douleurs, à toutes les joies, et qui le prépara à les peindre.

Il est une circonstance singulière, qu'on dirait inventée à plaisir, et dans laquelle éclate la bizarre prédilection des contemporains de Dante pour ces tableaux de la vie à venir. Évidemment c'était un besoin du temps, partout et de toute manière manifeste. En 1304 (alors qu'Alighieri n'avait pas encore publié son poème, mais que le plan en était conçu depuis plusieurs années), les habitans du bourg de San-Priano envoyèrent un héraut publier dans les rues des villes avoisinantes que quiconque tenait à savoir des nouvelles de l'autre monde n'avait qu'à se rendre le 1er mai sur le pont de la Carraïa ou sur les quais de l'Arno. Au jour indiqué, des barques surmontées d'échafauds étaient préparées sur le fleuve; la représentation commença, et on vit bientôt l'enfer avec ses feux et ses supplices : il y avait, entre autres choses, des démons et des patiens qui poussaient des cris horribles. Tout à coup le pont de bois s'écroule avec fracas sous le poids des spectateurs et s'abîme dans le fleuve. On ne sut jamais le nombre des victimes. Villani ajoute : « Ce qui avait été annoncé par plaisanterie se changea en vérité; plusieurs allèrent savoir des nouvelles de l'autre monde. » On aimerait à supposer que Dante était là, parmi ces spectateurs atterés. De toute manière, cette subite confusion de l'hypothèse et de la réalité, ce passage inattendu de la représentation fictive à l'évènement même, durent produire une vive impression sur le poète. On dirait que son rêve a été conçu au milieu de ces lugubres souvenirs.

J'ai nommé plus haut Brunetto Latini, le précepteur de Dante, celui-là même qui a fourni un épisode si touchant au poème de son disciple. L'ancienne critique, qui n'aimait pas remonter aux origines, a long-temps attribué à Brunetto l'idée première, le plan de *la Divine Comédie*. C'est une supposition gratuite, dont Ginguené a fait justice. Latini est l'auteur d'un petit ouvrage fantastique et bizarre, le *Tesoretto*, dont voici en deux mots le sujet. — Brunetto s'égare dans une forêt; bientôt des animaux de toute sorte l'environnent, qui naissent et meurent selon que l'ordonne une femme à laquelle le ciel sert de voile, et dont les bras semblent entourer le monde. Cette femme est la Nature. Brunetto l'interroge, et la déesse lui explique la création et la chute de l'homme, puis elle le quitte, mais après lui avoir annoncé qu'il trouvera sur sa route trois voies distinctes : la philosophie le conduira dans la première, le vice dans la seconde, l'amour dans la troisième. Le voyageur trouve en effet le triple carrefour, et, dans le sentier de l'amour, Ovide, avec lequel il cause, et qui lui fait trouver son chemin.

Tel est le *Tesoretto;* c'est là qu'on avait encore, il y a trente ans, la manie de chercher presque exclusivement la source de *la Divine Comédie*. Assurément, il fallait de la bonne volonté. Il est vrai qu'il y a là, comme chez

Dante, un égarement dans une forêt, et qu'Ovide joue un rôle analogue à celui de Virgile dans le poème d'Alighieri; mais le grand écrivain n'a pu évidemment emprunter que des détails tout-à-fait secondaires et matériels, pour ainsi dire, à une œuvre aussi informe. Un abîme sépare Brunetto d'Alighieri, le maître obscur de l'élève illustre; il suffit d'ouvrir les deux livres pour s'en convaincre. Cependant il importait de savoir que l'homme qui forma Dante aux lettres était lui-même préoccupé de l'idée, si répandue alors, de ravissemens au-delà de ce monde, de voyages en dehors de la vie réelle. Qui sait? Les empreintes qu'on reçoit dans la jeunesse ne s'effacent guère. Quand Latini s'entretenait de ces expéditions surnaturelles avec l'écolier curieux qui l'interrogeait, il ne se doutait pas qu'il lui déchiffrait l'énigme de sa destinée, et que cet enfant, accomplissant plus tard un pèlerinage pareil, le montrerait, le reconnaîtrait lui-même avec larmes parmi les suppliciés de l'enfer.

Enfin nous voilà au seuil du grand monument d'Alighieri. Déjà arrivé à Brunetto, nous pouvions nous écrier avec Montesquieu : *Italiam! Italiam!* mais ce n'étaient là encore que les désertes maremmes, ces maremmes, il est vrai, qui touchent à Rome, qui mènent aux splendeurs de la ville éternelle. On avait cru dans l'antiquité (1), avec Pythagore et Empédotime, que la voie lactée est la route des ames qui quittent le monde; dans les légendes du moyen-âge, ce *chemin de saint Jacques*, ainsi qu'on l'appelait, fut aussi regardé comme la voie de l'éternité. Dante est le dernier à qui il fut donné de la gravir. C'est ainsi qu'il nous apparaît à l'horizon de la poésie moderne; c'est ainsi, entouré d'une lumière d'or et dans un sentier parsemé d'étoiles, que les maîtres de la première école italienne, Cimabuë et Giotto (qu'il connut tous deux), auraient dû le peindre pour nos regards désireux. Mais le poète en vain semble appeler à lui ceux qui le contemplent et nous faire signe de l'accompagner dans son pieux et redoutable pèlerinage : il n'est pas donné à tous de l'y suivre. Aujourd'hui, nous ne voulions que traverser le pays inconnu, le désert curieux et trop inexploré jusqu'ici, qui mène à cette terre promise. Nous n'essaierons pas d'y pénétrer.

Le mouvement d'ailleurs auquel nous avons assisté, cet essai en quelque sorte périodique, ce tâtonnement non interrompu d'une pensée qui se produit laborieusement sous tant de formes grossières et provisoires, avant de rencontrer sa forme définitive, un si long effort des intelligences au profit d'un seul homme, tout cela offre une suite, un ensemble qui méritaient, je crois, d'être considérés à part, et dont la critique et l'histoire ont à tirer quelques enseignemens. Outre qu'il n'est pas sans intérêt en soi, sans un intérêt j'oserai dire philosophique, de savoir ce qu'ont pensé tant de générations, à travers tant de siècles, sur la fin dernière du problème de notre destinée, c'est-à-dire sur la constitution même de la vie future; outre qu'il y aurait à recher-

(1) Philoponus, *Sur la Métaph.*, p. 1016. — Porphyre, *De l'Antre des Nymphes*, chap. 28.

cher sous ces récits étranges, sous cet appareil souvent symbolique, les plus graves, les plus légitimes préoccupations de l'esprit humain dans les âges qui nous séparent de l'antiquité, on peut, en s'en tenant à la poésie seulement, déduire de là, par rapport aux origines des grandes œuvres épiques, par rapport à *la Divine Comédie* surtout, des conséquences auxquelles l'histoire littéraire doit accorder leur place, une place notable.

La question des épopées, si vivement et si fréquemment débattue par la critique moderne, ne peut-elle pas recevoir quelque profit du tableau que nous avons vu se dérouler sous nos yeux? On sait maintenant, par un exemple considérable (quel est le nom à côté duquel ne pourrait être cité celui de Dante?), on sait comment derrière chaque grand poète primitif il y a des générations oubliées, pour ainsi dire, qui ont préludé aux mêmes harmonies, qui ont préparé le concert. Ces œuvres capitales, qui apparaissent çà et là aux heures solennelles et chez les nations privilégiées, sont comme ces moissons des champs de bataille, qui croissent fécondées par les morts. Dante explique Homère. Au lieu de l'inspiration religieuse, mettez l'inspiration nationale, et vous saurez comment s'est faite l'*Iliade;* seulement la trace des rapsodes a disparu, tandis que celle des légendaires est encore accessible à l'érudition. Ces deux poètes ont eu en quelque sorte pour collaborateurs et pour soutiens les temps qui les ont précédés et leur siècle même; l'un a redit ce que les Grecs pensaient de la vie publique, l'autre ce que les hommes du moyen-âge pensaient de la vie future. Sont-ils moins grands pour cela? C'est au contraire un privilége qui ne s'accorde qu'à de bien rares intervalles et à des génies tout-à-fait exceptionnels. Pour s'emparer à leur profit de l'inspiration générale, pour être les interprètes des sentimens et des passions d'une grande époque, pour faire ainsi de la littérature qui devienne de l'histoire, les poètes doivent être marqués au front.

Ce spectacle a sa moralité; n'y a-t-il pas là, en effet, en dehors des noms propres, quelque chose de vraiment grandiose par la simplicité même? Dans l'ordre esthétique, la poésie est la première de toutes les puissances données à l'homme. Elle est à l'éternel beau ce qu'est la vertu à l'éternel bien, ce qu'est la haute métaphysique à l'éternel vrai, c'est-à-dire un rayon échappé d'en haut; elle nous rapproche de Dieu. Eh bien! Dieu, qui partout est le dispensateur du génie et qui l'aime, n'a pas voulu que les faibles, que les petits fussent tout-à-fait déshérités de ce don sublime. Aussi, dans ces grandes œuvres poétiques qui ouvrent les ères littéraires, toute une foule anonyme semble avoir sa part. C'est pour ces inconnus, éclaireurs prédestinés à l'oubli, qu'est la plus rude tâche; ils tracent instinctivement les voies à une sorte de conquérant au profit de qui ils n'auront qu'à abdiquer un jour; ils préparent à grand'peine le métal qui sera marqué plus tard à une autre et définitive empreinte; car, une fois les tentatives épuisées, arrive l'homme de génie. Aussitôt il s'empare de tous ces élémens dispersés et leur imprime cette unité imposante qui équivaut à la création. Et alors, qu'on me passe l'expression, on ne

distingue plus rien dans ce faisceau, naguère épars, maintenant relié avec tant de puissance, dans cet imposant faisceau du dictateur poétique, qu'il s'appelle Homère ou Dante. Il y a donc là une loi de l'histoire littéraire qui rend un peu à tous, qui prête quelque chose à l'humanité, qui donne leur part aux humbles, et cela sans rien ôter au poète; car, je le répète, les plus grands hommes évidemment sont seuls appelés ainsi à concentrer, à absorber, à ranger sous la discipline de leur génie tout ce qui s'est produit d'idées autour d'eux, avant eux. C'est le miroir d'Archimède.

Voilà quelques-unes des vues générales que vient confirmer, par des témoignages continus et essentiels, le cycle poétique que nous avons parcouru dans ses détails. La mystérieuse formation des grandes œuvres épiques, le secret de naissance de la pensée littéraire, chez les souverains génies, s'en trouvent, en quelques points, éclairés. Mais je m'arrête; l'analogie est un instrument perfide dont il ne faut user qu'avec d'extrêmes réserves. Ce sont surtout les profondeurs de l'œuvre d'Alighieri, ce sont surtout les procédés poétiques de cette forte intelligence qui semblent, par là, mis dans toute leur lumière. Il n'était pas sans quelque intérêt peut-être de rechercher ce que le travail de tant de siècles devint entre les mains de Dante. Tous les élémens, même les moindres, de son œuvre étaient préparés : nous les avons successivement reconnus. Ils jonchaient au hasard le sol où les trouva le poète, et le sublime architecte sut s'emparer aussitôt de ce qui était propre au merveilleux monument qu'il voulait élever.

Il y a donc deux parts à faire dans *la Divine Comédie,* sinon pour le lecteur, au moins pour le critique : la part de l'imitation, la part de la création. Dante est un génie double, à la fois éclectique et original. Il ne veut pas imposer au monde sa fantaisie et son rêve par le seul despotisme du génie. Loin de là; il va au-devant de son temps, tout en attirant son temps à lui. C'est ainsi que font les grands hommes : ils s'emparent sans dédain des forces d'alentour et y ajoutent la leur.

Dirai-je ce que Dante a imité, ou plutôt ce qu'il a conquis sur les autres, ce qu'il a incorporé à son œuvre? Il faudrait en rechercher les traces partout, dans la forme, dans le fond, dans la langue même de son admirable livre. L'antiquité s'y trahirait vite : Platon par ses idéales théories, Virgile par la mélopée de ses vers. Le moyen-âge, à son tour, s'y rencontrerait tout entier : mystiques élans de la foi, rêveries chevaleresques, violences théologiques, féodales, municipales, bouffonnerie même; c'est un tableau complet de l'époque; le génie disputeur de la scholastique y donne la main à la muse étrange des légendaires. Alighieri emprunte même, par un admirable procédé d'élimination et de choix, son rhythme aux cantilènes des troubadours, sa langue splendide, cette langue *aulique* et *cardinalesque,* comme il l'appelle, à tous les patois italiens qu'il émonde et qu'il transforme.

Ainsi Dante ne dédaigne rien : philosophe, poète, philologue, il prend de toutes mains, il imite humblement l'abeille. Vous voyez bien qu'il n'a rien

créé; ou plutôt il a tout créé. C'est de la sorte que procèdent les inventeurs : chacun sait les élémens dont ils se servent, personne ne sait le secret de leur œuvre. Ce qui, d'ailleurs, appartient en propre à Dante, et qui suffirait à sa gloire, c'est le génie; l'imposante grandeur de l'ensemble et en même temps la suprême beauté du détail et du style, ce je ne sais quoi qui est propre à sa phrase, cette allure souveraine et inexprimable de sa poésie, tant d'énergie à la fois et tant de grace, tant de sobriété sévère dans la forme, et cependant tout un écrin éblouissant, des couleurs diaprées et fuyantes, et comme un rayonnement divin dans chaque vers. Ce n'est pas qu'il faille porter le culte jusqu'à la superstition. Dans cette forêt où s'égare le poète, on rencontre bien des landes désolées, bien des aspects sauvages, bien des rochers inabordables. Dante, génie capricieux et subtil, est, ne l'oublions pas, un homme du moyen-âge; incomparablement supérieur à son temps, il en a cependant çà et là les inégalités, la barbarie, le pédantisme : légitime satisfaction qu'il faut donner à la critique. Qu'importe après tout? Laissons l'ombre descendre et couvrir les parties de son œuvre d'où la poésie s'est de bonne heure retirée, et contemplons plutôt celles que l'éternelle aurore de la beauté semble rajeunir encore avec les siècles.

Cette forme, si long-temps populaire, si universellement répandue, de la vision, semble disparaître avec Dante, qui sort radieux du fatras des commentaires et des imitateurs. Après lui, qu'on me passe le mot, il n'y a plus de pèlerinage de Child-Harold dans l'autre monde (1). Le poète avait fait de la vision son inaliénable domaine; c'était une forme désormais fixée en lui, et qui ne devait pas avoir à subir d'épreuves nouvelles. Quelles avaient été pendant treize cents ans les craintes, les espérances de l'humanité sur la vie future : voilà le problème que s'était posé Dante, et qu'il avait pour jamais résolu dans son poème. Sur la pente rapide qu'elles descendaient, comment les générations qui succédèrent à l'Alighieri auraient-elles pris désormais un intérêt autre que l'intérêt poétique à ces questions du monde futur ainsi résolues par des visionnaires? On marche vite dans les siècles agités de la renaissance et de la réforme. Prenez plutôt l'Italie, cette vieille reine du catholicisme, la France, cette fille aînée de l'église, l'Espagne même, cette terre privilégiée de la foi, et interrogez-les. Qu'elles vous disent ce que font leurs écrivains des souvenirs de Dante et des révélations sur la vie future; qu'elles vous disent s'ils n'ont pas bien plutôt dans la mémoire le scepticisme goguenard des trouvères. Voici en effet que Folengo, un moine italien, fait d'un enfer burlesque le dénouement inattendu de sa célèbre macaronée de *Baldus*, et qu'il y abandonne tout à coup son héros, sous prétexte que les

(1) Au XV[e] siècle, sainte Françoise-Romaine (voir *Boll.*, mars, II, 162) sera une exception et ne fera que copier fastidieusement les visionnaires antérieurs et Dante lui-même;

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

poètes, ces menteurs par excellence, ont leur place marquée chez Satan, et qu'il n'a, lui, qu'à y rester. Voilà que Rabelais, à son tour, verse au hasard les grossières enluminures de sa palette sur le tableau où le vieux gibelin avait à l'avance mis les couleurs de Rembrandt. Le prosaïque enfer de Rabelais, c'est le monde renversé. Je me garderai de citer des exemples : qu'on se rappelle seulement qu'il ne sait que faire raccommoder des chausses à Alexandre-le-Grand, à ce conquérant qu'Alighieri avait plongé dans un fleuve de sang bouillant. C'est à ces trivialités que l'Italie et la France retombent avec Folengo et Rabelais. L'Espagne aussi, un peu plus tard, aura son tour; prenez patience. La foi, la mode des *autos sacramentales*, y conservent encore quelque importance aux compositions religieuses. Cependant, au XVIIe siècle, quand Calderon met sur la scène la légende du *Purgatoire de saint Patrice*, il n'a plus, à beaucoup près, il faut le dire, ces mâles accens de la chanson du *Romancero* où étaient si énergiquement dépeints les châtimens que Dieu inflige en enfer aux mauvais rois. La transformation s'annonce : on touche aux railleries de Quevedo, à cette bouffonne composition des *Étables de Pluton*, par laquelle l'Espagne vient rejoindre les cyniques tableaux du *Baldus* et du *Pantagruel*.

Tels sont les successeurs de Dante qui l'ont un instant fait descendre de ce trône de l'art chrétien, où notre équitable admiration l'a si légitimement et à jamais replacé. Chaque époque a sa poésie qui lui est propre et qui ne saurait être pourtant qu'une manière diverse d'envisager, sous ses formes variées, le problème de la destinée humaine; car nous sommes de ceux qui croient que toute poésie véritable, toute grande poésie est là, et que ce qui ne s'y rapporte point n'en est que la vague apparence et le reflet. C'est évidemment le point de vue de Dante, et de plus le poète a eu le droit de faire intervenir le fantastique, puisqu'il s'agit du monde à venir. Cette blessure au flanc que l'humanité porte après elle, ce besoin toujours inassouvi qui est en nous et que la mission des poètes est de chanter; en un mot, tout ce qu'Eschyle pressentait dans le *Prométhée*, tout ce que Shakspeare a peint dans *Hamlet*, ce pourquoi dont Manfred demande la solution à l'univers, ce problème que Faust cherche à résoudre par la science, Werther par l'amour, don Juan par le mal, ce contraste de notre néant et de notre immortalité, toutes ces sources de la vraie et éternelle poésie étaient ouvertes dans le cœur d'Alighieri. Lassé de la vie, dégoûté des hommes, Dante s'est mis au-delà du tombeau pour les juger, pour châtier le vice, pour chanter l'hymne du bien, du vrai et du beau. C'est un de ces maîtres aimés qui sont sûrs de ne jamais mourir, car l'humanité, qui a coopéré à leur œuvre, reconnaîtra toujours en eux sa grandeur et sa misère.

CHARLES LABITTE.

RICHARD.

I.

Vers l'automne de 1830, par une soirée froide et pluvieuse, une chaise de poste, qui suivait la route d'Angers à Nantes, quitta brusquement le grand chemin pour prendre un sentier enfoncé dans les terres. Il faisait une affreuse nuit. Le vent sifflait à travers les arbres; les rameaux dépouillés craquaient; les orfraies criaient dans le creux des chênes. A chaque instant, les chevaux, découragés, refusaient d'avancer; le postillon jurait, et la chaise, battue par la tourmente, menaçait de s'abîmer dans les ornières des sentiers effondrés. Pas une étoile ne brillait au ciel, pas une lumière dans le paysage; des aboiemens plaintifs qui se mêlaient, à longs intervalles, aux gémissemens de la bise, révélaient seuls quelques habitations éloignées. Au milieu de cette scène désolée, la voiture était, à l'intérieur, silencieuse comme un tombeau: pas un mouvement, pas un bruit de voix qui trahît au dedans l'inquiétude ou l'impatience; on eût dit le voyage d'un mort gagnant sa demeure dernière. Enfin, au bout de quelques heures, les chevaux galopèrent sur un terrain ferme et sonore, entre une double rangée de platanes; le fouet du postillon donna joyeusement la fanfare d'arrivée, et la chaise s'arrêta bientôt devant le perron

du vieux château de Beaumeillant. A l'immobilité du manoir, il était aisé de voir qu'on n'y attendait personne; ce fut le postillon qui ouvrit la portière et abaissa le marchepied. Une femme de chambre s'élança la première, et, pour l'aider à descendre, offrit respectueusement sa main à une femme pâle et languissante. Cependant les fenêtres s'étaient illuminées, et les serviteurs, accourus avec des flambeaux, reconnurent leur maîtresse à tous, la comtesse de Beaumeillant.

Elle était bien changée, et chacun, en l'apercevant, ne put réprimer un mouvement de douloureux étonnement. Il est vrai qu'ils ne l'avaient pas vue depuis près de deux ans; mais ces deux années avaient suffi pour flétrir à jamais ce qui restait en elle de beauté. Elle monta lentement les degrés du perron, et, coupant court à l'empressement de ses gens, elle demanda son fils. Au même instant, un grand et beau jeune homme la reçut sur son cœur et l'emporta presque évanouie entre ses bras.

En revenant à elle, Mme de Beaumeillant vit à ses genoux son fils qui la regardait avec amour. Elle prit entre ses mains cette blonde tête, et, la pressant contre son sein par une étreinte convulsive, elle l'inonda de ses larmes. Richard pleurait aussi, et déjà, aux transports de sa joie, se mêlaient des pensées amères; car, malgré sa grande jeunesse et son ignorance des choses de la vie, il comprenait vaguement que les pleurs qu'il voyait couler avaient une autre source que l'attendrissement du retour : sous ces traits ravagés moins par le temps que par la douleur, il pressentait une ame mortellement atteinte qui revenait au gîte pour se reposer et s'éteindre.

Ce jeune homme était grave avant l'âge. Né au milieu des orages d'une union tourmentée, il avait assisté, enfant, au plus lamentable spectacle qui se puisse donner autour d'un berceau. Des scènes mystérieuses, étranges, mêlées de sanglots, de colère et de haine, avaient grondé comme la foudre sur ses premiers ans. Il en gardait encore un souvenir rempli d'épouvante. Baigné par les pleurs de sa mère, sans un sourire de son père pour le réchauffer, il s'était élevé tristement, pareil à ces plantes qui croissent dans les coins humides et sombres. On ne sait pas quel trouble funeste et quelle précoce expérience jettent dans le cœur des enfans les luttes du foyer et la division des époux. Heureux ceux qui, nés entre deux baisers, ont pu grandir dans l'atmosphère des tendresses mutuelles! Un jour, celui dont nous parlons vit sa mère partir seule, éplorée, comme s'il se fût agi d'un long voyage et d'une séparation éternelle. Le voyage

fut long en effet. Elle avait promis un prompt retour, mais son fils l'attendit vainement. Elle ne revint plus que de loin en loin, pour le voir un instant, l'embrasser à la hâte, et s'enfuir de ces lieux d'où elle semblait exilée. Richard resta près de son père, mais son cœur tout entier avait suivi l'absente. Il tenait de sa mère une ame délicate et tendre, qu'intimidait la nature froide et chagrine du comte de Beaumeillant. Trop jeune pour avoir pu comprendre le drame qui s'était joué près de lui, il n'osait décider quelle était la victime; mais il y avait en lui un instinct inavoué qui accusait sourdement le comte, cet instinct des fils qui voient pleurer leur mère. Sa sensibilité s'exalta dans la solitude; ses facultés expansives, comprimées par ses alentours, s'exercèrent sur ses souvenirs. Il se rappelait le noble et doux visage qui s'était tant de fois penché sur son berceau avec un pâle sourire; il peupla son cœur de cette image désolée. En grandissant, cette affection prit un caractère romanesque et passionné. Mme de Beaumeillant revenait à de longs intervalles. Elle venait à la dérobée, jamais au château, mais dans le village voisin, où elle faisait appeler son fils. Richard accourait, et c'étaient, sous l'humble toit qui abritait tant de bonheur, d'indicibles transports et des tendresses ineffables. Ces instans étaient courts, mais enivrans. Plus d'une fois, pour les prolonger, la jeune mère demeura cachée plusieurs jours au village. On trouvait un prétexte pour expliquer les absences de Richard au château, et ces jours s'enfuyaient en heures charmantes. Ces apparitions mystérieuses, ce bonheur si permis et si légitime, obligé pourtant de se cacher, cette jeune proscrite qui venait en secret embrasser son enfant, ces effusions d'autant plus vives qu'il fallait épancher en quelques heures l'amour d'une année tout entière, tous ces incidens poétiques d'une affection ordinairement si paisible, frappèrent singulièrement l'imagination de Richard et développèrent en lui un sentiment plus ardent et plus exalté que ne le sont généralement les affections de la famille. Il avait quinze ans quand son père mourut. Depuis le départ de Mme de Beaumeillant, le comte n'avait pas prononcé, même devant son fils, le nom de sa femme, et telle était, à cet égard, l'austérité de son silence, que jamais Richard n'avait osé l'interroger ni demander pourquoi la place de sa mère restait vide au foyer. Il mourut comme il avait vécu, inflexible devant la mort comme il l'avait été durant la vie, emportant avec lui le secret de son indulgence ou de son repentir. Richard le pleura; mais, dans sa douleur, il ne put étouffer je ne sais quel sentiment, car je n'oserais dire que ce fut un sentiment de joie, en songeant qu'entre sa mère et

lui il n'était désormais plus d'obstacles. Il semblait en effet que leurs épreuves étaient finies, et qu'affranchis des impressions funèbres que la mort laisse après elle, ils allaient réaliser tous deux le rêve caressé dans l'absence. Il en arriva autrement. Mme de Beaumeillant sentait déjà les atteintes du mal qui lui creusait sa tombe. Elle était sombre, inquiète, préoccupée; la présence de son fils, cette joie si long-temps souhaitée, paraissait la toucher à peine. Elle s'efforçait de lui sourire, et se cachait pour pleurer. Ce n'était pas le souvenir du comte de Beaumeillant qui la troublait ainsi. Quelques semaines à peine avaient passé sur son retour, qu'elle partit une fois encore, et vainement Richard supplia pour l'accompagner : elle s'éloigna seule, promettant comme autrefois de bientôt revenir, et, comme autrefois, des jours et des mois s'écoulèrent sans la ramener à son fils. Elle écrivit; mais ses lettres se ressentaient du mauvais état de son ame. Elle imagina des prétextes pour expliquer cette absence nouvelle; mais Richard se plaignait dans son cœur. Enfin elle revint, cette fois pour ne plus repartir, et son fils la reçut avec adoration, car il est à remarquer que leurs fils les aiment d'un amour spécial, ces pauvres égarées, comme s'ils comprenaient qu'ils doivent être le dernier refuge de leurs mères, et qu'ils resteront seuls à les consoler.

— Mon fils, mon enfant, mon dernier espoir! disait-elle.

— O ma mère! répondait le jeune homme en couvrant de pieux baisers les mains de l'infortunée, restez près de moi, ne me quittez plus. Si vous avez des peines que je ne puisse entendre, pleurez, nous pleurerons ensemble. Mon amour vous guérira peut-être; restez, ne nous séparons plus.

La mort seule les sépara; mais la cruelle ne se fit pas attendre. En moins de deux ans, elle eut accompli son œuvre. Durant ces deux années, qui ne furent pour Mme de Beaumeillant qu'une longue agonie, Richard essaya vainement de réveiller en elle l'espérance et la vie; vainement il l'entoura de tout ce que la sollicitude la plus ardente peut suggérer de plus tendre et de plus assidu; elle succombait à un mal dont rien ne pouvait la distraire. Elle-même tenta de retremper son cœur dans l'amour maternel; mais trop d'orages l'avaient dévasté pour qu'un sentiment heureux et calme pût jamais y fleurir. Sans doute, quand la passion n'a plus que des plages arides, il serait doux alors de revenir impunément aux sources des affections permises; mais cela serait trop facile, et Dieu n'a pas voulu qu'il en fût ainsi. Quand Mme de Beaumeillant trouva sous sa main ce bonheur trop long-temps négligé, elle se sentit inhabile à le goûter et à en jouir.

Ni le silence des champs, ni la tendresse exaltée de son fils, ni la paix du toit domestique, ne purent amortir la tristesse qui la consumait. Elle s'éteignait lentement dans un mortel ennui, punition tardive, mais inévitable, de toutes ces imaginations qui ont traduit en aventures la grave histoire de la vie. Celle-ci était atteinte d'un trait plus dur et plus acéré; elle saignait d'une blessure large et profonde. Peut-être eût-elle allégé son désespoir en le racontant. Mais c'était de ces douleurs que les mères ne sauraient confier à leurs enfans, que les enfans devinent sans oser les comprendre. Le jeune de Beaumeillant assista silencieusement au dénouement de cette destinée. Jamais une question n'effleura ses lèvres, jamais un reproche ne put se lire sur son visage; c'est à peine s'il osa s'interroger lui-même sur cette grande affliction qu'il ne pouvait guérir ni consoler. Il ne savait rien de la vie; jamais un écho, même affaibli, des bruits du monde, n'était arrivé jusqu'à lui. Aussi ce drame qu'il avait vu commencer dans les pleurs, et qu'il voyait s'achever dans les larmes, était-il pour lui plein d'un sombre mystère. Toutefois, ses instincts s'éveillant y jetaient de sinistres lueurs, et déjà, sous son amour filial, Richard sentait remuer dans son sein une haine sourde et profonde, qui ne savait à qui s'attaquer. Soumis et résigné en apparence, cet amour avait en soi tous les caractères de la passion, inquiet, tourmenté, douloureux et jaloux. Tout le trouble du cœur maternel avait passé dans ce jeune cœur.

Durant les premiers mois qui suivirent son retour, Mme de Beaumeillant avait semblé tenir à la vie par quelque espérance. Chaque matin, l'arrivée du courrier qui rapportait les lettres de la ville colorait un instant la pâleur de son front. Le pas éloigné d'un cheval, une voiture filant sur le ruban poudreux qui blanchissait à l'horizon, un bruit inaccoutumé, l'aboiement des chiens dans le parc, tout l'agitait d'un tressaillement soudain. Elle espérait, elle attendait encore. Cependant les jours suivirent les jours, les mois succédèrent aux mois, sans apporter aucun changement. Lasse d'espérer et d'attendre, elle s'abandonna à sa douleur sans résister au courant. Le flot l'entraîna vite; elle mourut entre les bras de Richard. Près d'expirer, elle le pressa ardemment sur son sein, et de ses lèvres, qu'allait fermer la mort, un nom s'échappa dans le dernier soupir; ce ne fut pas le nom de son fils.

Quoique prévu depuis long-temps, ce coup frappa le jeune homme d'une morne stupeur. Son désespoir fut grave, silencieux, et plus réfléchi qu'on ne le rencontre à cet âge; il s'y mêla un sentiment

de curiosité sombre et jalouse qui en modéra l'expansion, tout en en redoublant l'amertume. Mme de Beaumeillant vivante, il avait étouffé ce sentiment étrange qu'il n'osait pas alors s'expliquer à lui-même; morte, il s'y livra tout entier, et, resté seul dans ce château désert, il se prit à sonder avec une avide anxiété le mystère dont Mme de Beaumeillant venait d'emporter le secret au tombeau. Mais que pouvait-il y comprendre? Élevé dans la solitude, il n'avait connu qu'un amour; sa mère avait été tout le poème de sa jeunesse. Aucune peinture des passions mauvaises n'était parvenue jusqu'à lui; il n'avait lu que quelques livres, récits honnêtes, imprégnés à chaque page du parfum des chastes tendresses. Vainement donc il fouilla l'inconnu, vainement il l'interrogea; seulement une voix lui cria que la mort de sa mère lui laissait un être à haïr. Il avait recueilli sur les lèvres de la mourante le nom qui s'en était échappé à l'heure suprême : il enferma ce nom dans son cœur et l'y scella du poids de sa haine. Pourquoi? Il n'aurait pu le dire. Mais ce nom, il le lisait partout; la nuit, il l'entendait résonner en notes lugubres et se mêler aux plaintes du vent; dans ses rêves, il le voyait s'animer, prendre un corps et se dresser comme un fantôme vers lequel il tendait les bras, en lui redemandant d'une voix éperdue l'amour et la vie de sa mère. Ce devint une préoccupation incessante, une obsession de tous les instans. Sa douleur, au lieu de s'amollir, prit un caractère sauvage et presque farouche, mélange de regrets jaloux, de tendresse blessée et de sombre mélancolie. Ce n'était pas son fils, il le savait, hélas! que la mourante avait ardemment pressé sur son sein; il l'avait perdue deux fois du même coup; il la pleurait morte et vivante, lui, cependant, qui n'avait aimé qu'elle! Il l'avait aimée, non de cette affection paisible qui s'assied au foyer des familles, mais de cet amour poétique et charmant que les amans connaissent seuls. Absente, il la suivait d'une pensée inquiète et déjà troublée; chaque retour était une fête qui embaumait ses souvenirs; il l'avait aimée moins comme un fils que comme un amant, ou plutôt dans l'amour du fils s'était fondu cet amour sans but qui, au matin de l'existence, tourmente toute jeunesse. Mme de Beaumeillant étant morte avant que l'âge et l'habitude eussent amorti les sentimens de Richard, l'imagination passionnée de cet enfant avait dû passer tout entière dans son désespoir. Quand la nuit brunissait les campagnes, il gagnait l'asile où reposaient les restes chéris, et là il s'oubliait de longues heures, s'attendrissant d'abord sur cette destinée si tôt ensevelie, pleurant sur elle et sur lui-même, mais retombant bientôt dans l'abîme des réflexions où le

ramenait toujours, par une pente irrésistible, le curieux instinct de sa douleur. A cet instinct, qui l'aiguillonnait sans cesse et ne laissait ni paix ni trève à son esprit, s'ajoutait, à l'insu de Richard, une autre curiosité, non moins âpre et non moins ardente, la curiosité de la vie, un dévorant désir d'apprendre et de connaître, une brûlante impatience de déchirer le voile qui lui cachait encore les prochains horizons.

Il y avait un an qu'il vivait ainsi dans cette fièvre curieuse et jalouse, lorsqu'il se décida, par une résolution désespérée, à pénétrer dans ce mystère qu'il avait creusé vainement jusqu'alors.

Quelques jours avant sa mort, Mme de Beaumeillant avait profité d'un reste de forces expirantes pour brûler un grand nombre de lettres et de papiers. A sa dernière heure, elle se rappela que le sacrifice n'était pas complet, et, sentant sa fin prochaine, elle confia à son fils le soin de livrer aux flammes une cassette qu'elle lui désigna. Richard remit au lendemain l'accomplissement de ce devoir; mais des jours s'écoulèrent sans qu'il y songeât, et lorsque enfin il tint entre ses mains cette cassette, prêt à l'anéantir, il en fut empêché par une puissance invisible, et, chaque fois qu'il y revint, la même force l'enchaîna. A la longue, cette cassette exerça sur lui d'étranges influences; on eût dit qu'il s'en échappait un fluide qui l'attirait, une voix qui le charmait, un regard qui le fascinait. C'était un charme en effet, une fascination réelle. Il passait des heures entières à la couver d'un œil ardent, et il se surprenait parfois à promener sur elle une brûlante main. Un jour qu'il en trouva la clé, il la prit, la roula long-temps entre ses doigts par un mouvement convulsif, puis, d'un pas brusque et résolu, il alla droit au coffret, dont les cercles d'acier, reluisant au soleil, semblaient l'attirer fatalement, comme la lumière attire les phalènes; mais il s'arrêta court, lança la clé dans le parc et s'enfuit avec épouvante. Depuis ce jour, il avait évité d'entrer, sous aucun prétexte, dans cette chambre. Cependant, par une de ces nuits où la folie apparaît à la douleur qui veille, par une de ces insomnies où tout ce qui souffre en nous revêt la forme d'un spectre menaçant, où le sang se consume, où le cerveau s'égare, où l'ame se dévore, Richard se leva. Des éclairs sillonnaient le ciel, la foudre roulait au loin, les arbres du parc mugissaient comme des flots sur une grève. Il sortit; la pluie tombait en larges gouttes sur son front sans le rafraîchir. Il marchait, harcelé par ses pensées, comme un cerf par une meute. Il y avait juste un an que Mme de Beaumeillant avait succombé par une nuit pareille. De retour au

château, Richard voulut revoir la chambre où cette infortunée s'était endormie du dernier sommeil. Il entra religieusement et promena autour de lui un lent et douloureux regard. En apercevant la cassette qui brillait dans un coin, à la lueur de la lampe, il tressaillit et prit Dieu à témoin que ce n'était pas elle qu'il cherchait. Pour se convaincre lui-même de la pureté de ses intentions, pour en finir avec ce trouble de son ame, il alluma un grand feu, et jura de ne point s'éloigner avant d'avoir accompli la dernière volonté de sa mère. Pendant que le bois s'embrasait, il se jeta dans un fauteuil, et se prit à repasser tous les détails de sa destinée avec une ardeur maladive qu'exaltait encore ce lamentable anniversaire. La tempête avait redoublé, la pluie fouettait les vitres, le tonnerre déchirait la nue. Richard sentait son cœur ni moins orageux ni moins sombre. Il prit le coffret, le déposa sur le marbre de la cheminée et demeura longtemps à le contempler en silence. Il se tenait debout, pâle, tremblant, défait, et nul n'aurait pu dire ce qui se passait en lui, tant était indéfinissable l'expression de ses yeux et de son visage. Enfin, par un mouvement de bête fauve qui s'élance sur sa proie, il saisit la cassette à deux mains; mais, au lieu de la jeter aux flammes, il la brisa contre la plaque du foyer. Des papiers s'en échappèrent, et, dispersés par la violence du choc, volèrent çà et là sur le parquet. Richard resta d'abord frappé de terreur; il crut entendre la voix de sa mère qui s'élevait pour l'accuser et le maudire. Mais l'enfer était tout entier dans son sein : il consomma la profanation.

Ces lettres, toutes sans suscription, avaient été écrites par Mme de Beaumeillant durant les deux années qui suivirent son dernier retour : c'étaient les épanchemens de sa douleur, le récit, jour par jour, de sa lente agonie. Richard s'étendit sur le parquet, et sa main prit au hasard au milieu des lettres éparses. La première qu'il ouvrit les résumait toutes : c'était aussi la première sans doute qu'avait écrite Mme de Beaumeillant après son retour, le premier cri de son désespoir, le premier sang de sa blessure. Richard, en dépliant les feuillets, sentit son cœur défaillir et son front se mouiller d'une sueur froide : on eût dit un amant qui va se convaincre de l'infidélité de sa maîtresse. Toutefois, en reconnaissant l'écriture de sa mère, çà et là effacée par les larmes, il fut saisi d'un sentiment de respect religieux, et, tous les pudiques instincts de la jeunesse se réveillant en lui, il allait une fois encore résister au démon qui le poussait et sortir vainqueur de cette nouvelle épreuve, quand soudain un nom, ce nom maudit que la mourante avait exhalé dans son dernier soupir, lui

sauta, comme un aspic, au visage. Toutes ses pieuses dispositions s'évanouirent, et sa rage jalouse l'emporta.

« Non, je ne vous ai pas quitté, comme vous l'avez dit, dans l'attendrissement de notre destinée; gardez pour vous vos consolations hypocrites. Je ne vous ai pas quitté, moi : je suis partie, j'ai fui, parce que vous m'avez chassée. Non, nous ne nous sommes pas séparés d'un commun accord, en vue de notre bonheur mutuel; je ne me suis pas séparée de vous, moi : c'est vous qui m'avez rejetée. Non, ce lien ne s'est pas dénoué; c'est vous qui l'avez brisé. Lâche et misérable, vous n'avez même pas le courage de votre infamie; bourreau, vous voulez qu'on vous plaigne à l'égal de la victime; il faut vous savoir gré du sang que vous versez. Allez, je vous connais! Eh bien! vous êtes libre! moi, je suis morte, vous m'avez tuée : morte, entendez-vous? Vous, heureux, libre enfin! libre, heureux, Evariste? Mon amour vous pesait donc bien! Il était donc pour vous une bien lourde tâche, un bien rude fardeau, cet amour humble et résigné qui se tenait dans l'ombre et se dévouait en silence! Ce vous était donc un bien grand travail de vous laisser aimer, de vous sentir aimé? Vous n'avez même pas eu pour moi la pitié que vous ne craigniez pas de réclamer pour vous; vous m'avez immolée froidement, à vos pieds, embrassant vos genoux et mouillant vos mains de mes larmes. Qu'avais-je fait pour me voir traitée de la sorte? Ce que tu avais fait, malheureuse! tu aimais, et l'ingrat n'aimait plus! Mais, dites, fallait-il pour cela vous montrer si dur et si cruel? Ne pouviez-vous attendre quelques jours, ou du moins laisser tomber quelques paroles affectueuses, afin que ce cœur, mortellement blessé, pût en vivre jusqu'à sa dernière heure? Vous ne m'aimiez plus, hélas! mais si vous m'avez aimée, qu'était-ce donc que cet amour qui, en se retirant, n'a déposé en vous que le dédain, le mépris et l'injure? C'est que tu ne m'as jamais aimée, va! Non, durant le siècle de douleurs qu'a duré cette liaison fatale, je n'ai pas cru un seul instant à ton amour, pas un instant! J'attendais, j'espérais, j'essayais, je cherchais, mais je ne croyais pas. Ainsi donc, voilà le prix de tant d'efforts et de sacrifices! Ne vous y trompez pas, je suis morte; rien, plus rien! Vous avez clos ma vie. Je n'étais que par vous et pour vous. Il vous aurait suffi d'un peu de bonté pour m'amener sans efforts au seuil des affections paisibles, pour m'aider à franchir sans déchirement le passage des illusions à la réalité. Peut-être n'étais-je pas tout-à-fait indigne de quelques soins et de quel-

ques ménagemens; peut-être avais-je quelque droit d'espérer que vous m'enseveliriez doucement dans votre tendresse. Oui, un peu de bonté suffisait : vous n'avez pas voulu. C'était pourtant une œuvre sainte, une entreprise qui pouvait tenter un cœur généreux; avec un peu de patience, vous pouviez sauver une ame; vous n'avez pas voulu! Qu'elle s'éteigne donc, cette ame dédaignée qui n'a plus rien à faire ici-bas! »

Cela continuait ainsi, passant tour à tour des reproches aux regrets, de la tendresse à la colère, de l'orgueil outragé à l'humilité suppliante, éternelles plaintes de l'amour délaissé : seulement, la mort de la victime donnait à celles-ci un caractère terrible et solennel, qui eût touché les plus indifférens et imposé aux plus sceptiques. Cependant, pour un esprit à la fois expérimenté et désintéressé, ce n'eût été, à vrai dire, qu'un poème assez vulgaire; mais pour Richard, que ses instincts seuls avaient éclairé jusqu'alors, pour ce jeune homme qui, ne sachant précisément rien de la vie, venait d'en lire tout à coup le chapitre le plus lamentable, écrit avec les pleurs et le sang de sa mère, ce fut un coup de foudre qui le frappa en l'illuminant, et cette fois enfin il se trouva face à face avec sa douleur. — Ainsi, je n'étais rien pour toi! murmura-t-il lentement d'un air sombre; ainsi, pas un mot pour ton fils! Ton ame dédaignée n'avait rien à faire ici-bas? Tu n'as pas cru devoir, pour ton enfant, te donner la peine de vivre? Ton fils qui t'adorait, ton enfant qui ne vivait qu'en toi! quel égarement fut le vôtre!...... Mais toi, qui donc es-tu? s'écria-t-il l'œil en feu et le bras menaçant; toi qui m'as volé l'amour, le bonheur et la vie de ma mère! toi qu'elle implorait à genoux, et qui, sans pitié, voyais couler ses larmes! Elle t'aimait, et tu l'as chassée! elle t'aimait, et tu l'as tuée! Et c'est toi pourtant qu'à sa dernière heure elle appelait encore; sur ses lèvres près de se fermer, je n'ai recueilli que ton nom; dans son cœur près de se glacer, je n'ai surpris que ton image!

Il marchait à grands pas dans la chambre, se frappant le front et pressant sa poitrine avec rage. L'attrait de la souffrance le ramena bientôt aux lettres dispersées. Il les prit une à une et les lut d'un regard tantôt enflammé de colère, tantôt mouillé d'attendrissement. C'était dans toutes le même chant plaintif et désolé; dans toutes, la révolte et le désespoir d'une ame qui n'a vu dans la vie que l'amour, et qui sent que l'amour l'abandonne; dans toutes surtout, le naïf et monstrueux égoïsme de la douleur et de la passion. Chose cruelle à

dire, dans toutes ces lettres écrites par Mme de Beaumeillant, il ne se trouvait pas une ligne qui révélât l'existence de Richard. L'absence du sentiment maternel y pesait comme une atmosphère orageuse. L'amante avait étouffé la mère. Une fois, cependant, une seule, Mme de Beaumeillant, dans l'épanchement de ses regrets, s'était rappelé qu'elle avait un fils :

« Vous ne savez pas le mal que vous avez fait; non, vous ne le savez pas, Évariste, et ce sera votre seule excuse devant Dieu, car Dieu vous jugera. Il ne vous demandera compte ni de ma vie ni de mon bonheur; souffrir et mourir, n'est-ce pas la commune loi? Qu'importe que ces yeux, avant de se fermer, se soient usés dans les pleurs? Qu'importe que ce corps s'affaisse avant le temps, et retourne à la terre? Mais ce doit être devant Dieu une chose grave que la perte d'une ame, et vous avez tué la mienne. Oui, cette ame qui réfléchissait, comme un lac limpide, toutes les beautés de la nature, qui vibrait, comme un divin instrument, à toutes les harmonies de la création, vous l'avez à jamais ternie, vous l'avez brisée, vous l'avez tuée enfin! Tout est mort; le soleil s'est éteint dans le ciel; l'éternel hiver règne autour de moi. Tout m'est odieux et tout m'importune, ou plutôt tout m'est indifférent. Je ne puis me rattacher à rien : je ne compte plus les jours; il en est même où je ne souffre pas. Vous avez fait en moi le silence, la nuit, le néant du tombeau. Vous qui nous délaissez, vous vous glorifiez de nos larmes. Ce n'est pas vous, cruels, que nous pleurons, vous ne valez pas un regret; mais notre cœur que vous avez flétri, mais la meilleure portion de nous-même que nous laissons à votre amour, comme les troupeaux leur laine aux buissons. Te le dirai-je? Oserai-je le dire sans expirer de honte? Tu sais bien mon fils, Évariste, cet enfant négligé pour toi? Il est là, près de moi, tendre, soumis, discret, sacrifiant les ardeurs de son âge aux soins d'une ingrate douleur. Il est là; pour que rien ne manquât au crime de sa mère, Dieu lui a donné la grace, l'intelligence et la bonté. Quelle femme ne serait heureuse et fière de pouvoir l'appeler son fils? Eh bien! sa présence m'irrite, sa tendresse me gêne, et je crois, pardonnez-moi, Seigneur! je crois que je ne l'aime pas... »

A ces mots, Richard froissa la lettre entre ses mains et la jeta loin de lui sans avoir achevé de la lire. Long-temps il laissa déborder l'amertume de ses réflexions, long-temps il éclata en san-

glots et en imprécations jalouses; puis, en songeant à ce que l'infortunée avait dû souffrir pour en venir à cette extrémité, sa colère s'abattit une fois encore en une pluie de larmes, et il lui pardonna dans son cœur. Mais à l'autre il ne pardonnait pas, et sa haine se nourrissait du sang de son amour. Plus désintéressé, ainsi que nous le disions tout à l'heure, avec quelque intelligence des choses de la passion, peut-être ce jeune homme eût-il enveloppé ces deux destinées dans un même sentiment attendri; mais Richard était loin des conditions essentielles à l'indulgence. Il ignorait à quels chocs imprévus, à quels principes dissolvans, à quelles lois inévitables est soumise l'union des ames; il avait toute la foi, toute la candeur, toute les naïves indignations de son âge; et quand même Mme de Beaumeillant n'eût été pour lui qu'une étrangère, il n'en aurait pas moins senti son sang révolté se soulever contre cet homme. Tout l'excitait, tout l'armait contre lui. Il n'était pas une de ces lettres où Mme de Beaumeillant ne passât en moins de quelques pages, parfois en moins de quelques lignes, de l'adoration à l'insulte et de l'emportement à la prière; tour à tour suppliante et terrible, se traînant aux pieds de l'ingrat ou lui jetant l'invective au visage, essuyant avec ses lèvres la boue des injures, puis effaçant bientôt la trace des baisers sous de nouveaux outrages. Richard ne savait pas à quels excès de langage la passion aux abois pousse ces faibles ames, ni quel affreux besoin est en elles d'avilir leur amour, comme si, en le flétrissant, elles espéraient en guérir. Il dut prendre au sérieux, dans leur sens littéral, tous ces outrages et tous ces blasphèmes, et conclure naturellement que cet Évariste était un infame. Et pourtant, dans les lettres de Mme de Beaumeillant, ce n'étaient pas les expressions inspirées par le mépris et par la colère qui l'irritaient le plus, cet enfant, mais le langage tendre et passionné, le refrain amoureux et doucement plaintif qui se mêlait incessamment aux cris de la passion blessée. Il ne se rendait pas compte des sentimens qui l'agitaient alors; mais, à son insu, c'était moins au bourreau qu'à l'amant que s'adressait sa haine, et la jalousie entrait au moins pour moitié dans son désespoir.

Voici quelques fragmens de la lettre que Mme de Beaumeillant avait écrite, sans doute à la veille d'expirer :

« Depuis deux ans, je vous attends tous les jours et je vous appelle, vous ou la mort. Vous n'êtes pas venu, vous! Unique amie de mon désespoir, sois bénie, c'est Dieu qui t'envoie; Dieu a eu pitié de ma peine. Évariste, je vais mourir; je vous l'avais dit, il le fallait d'ail-

leurs; vivre sans vous, n'était-ce pas vous être infidèle! O mon ami! je ne vous en veux pas. Il m'est doux de mourir de mon amour, puisque vous n'avez pas voulu me laisser vivre du vôtre. Je n'ai qu'un regret à cette heure, c'est que ma mort ne trouble votre vie et ne vous soit une punition trop cruelle. Qu'est-ce après tout? Une ame délaissée qui s'en va. Et pourtant, en songeant combien il vous eût fallu peu d'efforts pour la rendre heureuse, je ne puis m'empêcher de vous en vouloir un peu. Pardonnez à ces derniers regrets. Je souhaite bien ardemment que vous puissiez ignorer toujours ma fin prématurée; je vous parle ici dans mon cœur; ces lignes n'iront pas jusqu'à vous. Mais si jamais vous en étiez instruit, je vous supplie de ne pas en avoir trop de remords. Allez, tout cela est bien peu de chose. Je vous le demande, pour qui et pour quoi vivrais-je? Il est bien décidé, n'est-ce pas? que vous ne voulez plus de moi. Inutile à votre bonheur, que puis-je espérer sur la terre? J'ai porté deux ans le deuil de votre amour; je n'ai point failli à ma douleur; maintenant, je puis partir. Dieu est bon : je suis calme, résignée, presque joyeuse. Il est pourtant des choses auxquelles ma pensée s'arrête malgré moi. Tenez, par exemple: il est certain que mon heure approche, demain sans doute j'aurai cessé d'exister. La fièvre a brûlé mes os; mon sang épuisé n'arrivera bientôt plus à mon cœur; ma vue se trouble, tout mon être s'affaisse, la main qui vous écrit est tremblante et déjà glacée. Eh bien! vous pourriez d'un seul mot ce que Dieu ne pourrait pas sans vous, tromper la mort et me rendre à la vie. Vivre, je pourrais vivre encore! Oh! la vie, Évariste! le soleil et l'azur des cieux! les nuits étoilées et sereines! le parfum des fleurs et l'ombrage des bois, tous ces biens me seraient rendus! Un mot de vous suffirait pour cela, et ce mot, vous ne le direz pas. — Il n'y faut plus songer. Que votre volonté s'accomplisse! Vous aurez été inflexible comme le destin. Oui, vous avez été cruel; je ne crois pas que beaucoup d'hommes aient été pour de pauvres femmes aussi cruels que vous l'avez été pour cette pauvre abandonnée! Où donc avez-vous pris ce féroce courage? Saviez-vous, ami, qu'on en meurt? Ah! j'aurais bien voulu vous voir une fois encore pour vous demander pardon du mal que j'ai pu vous faire. Si vous avez souffert par moi, croyez que j'en suis innocente; si j'ai péché vis-à-vis de vous, ce n'a jamais été, je vous jure, que par excès de tendresse. Je m'en irais tout-à-fait heureuse, si j'étais sûre de vous laisser de doux souvenirs, et cette conviction que je vous ai beaucoup aimé... »

Et, sur un feuillet détaché, ces mots à peine lisibles:

« Un dernier adieu! un adieu éternel! Où êtes-vous? que faites-vous? Je viens de voir, à travers les arbres, un cavalier passer au galop sur la route. O mon Dieu! si c'était vous! Il m'a semblé vous reconnaître. Peut-être est-ce vous! vous êtes si bon! Quelque chose vous aura crié que j'allais mourir, et vous serez parti, et voilà que vous accourez. Seigneur, faites que ce soit lui, que je le voie une fois encore! »

— Et moi, ma mère, et moi! s'écria le malheureux jeune homme.

Il ne put en dire davantage. Il s'était jeté le visage contre le parquet; il demeura long-temps ainsi, anéanti dans sa douleur. Cependant l'aube blanchissait l'horizon. Appuyé sur le balcon de la fenêtre ouverte, il se prit à contempler d'un regard distrait les nuées que le vent éparpillait dans le bleu du ciel. L'orage s'était dissipé; de molles vapeurs se détachaient, comme des flocons de ouate, du flanc des coteaux; les oiseaux gazouillaient sous la feuillée humide; le parc étincelait comme une vaste écrin, aux premiers rayons du soleil. Richard s'arracha brusquement à ce réveil des joies de la nature. Le foyer brûlait encore; il y jeta, une à une, les lettres qu'il venait de lire. Le feu les dévora toutes, excepté la dernière, que le jeune homme voulut garder. Il avait trouvé au fond de la cassette plusieurs enveloppes vides, à l'adresse de M[me] de Beaumeillant, reliques des temps heureux, conservées là sans doute par une de ces puérilités de l'amour qui donnent du prix aux moindres choses qui nous viennent de l'être aimé. Toutes les suscriptions étaient de la même écriture; tous les cachets étaient intacts et portaient la même empreinte armoriée. Il mit de côté une de ces enveloppes et livra les autres aux flammes. Ces soins accomplis, il pardonna une fois encore à sa mère; puis, s'adressant par la pensée à l'homme qui avait fait le mal :

— Où que tu sois, dit-il, et qui que tu sois, je te trouverai. Le monde est grand, mais la vie est longue.

II.

Richard entra dans le monde, sans guide, sans appui, triste et solitaire. Les salons les moins accessibles s'ouvrirent devant le nom de son père, qu'il portait d'ailleurs en digne héritier d'une race de preux. Il était beau, silencieux, grave et fier. Élevé au fond des bois, s'il n'avait point cette science banale que donnent l'usage et le frottement de la vie mondaine, il y suppléait par une distinction

naturelle et par une instinctive élégance, qui révélaient à coup sûr la noblesse de son origine. Son titre et sa fortune, son air jeune et souffrant, son front pâle et chargé d'ennuis, la réserve un peu hautaine de son attitude et de ses manières, tout enfin, jusqu'à la sombre sévérité de son costume, le signalèrent aussitôt à la bienveillance de plusieurs et à la curiosité de tous.

Ce qui le frappa d'abord, ce fut de voir quel souvenir auguste et vénéré le comte de Beaumeillant avait laissé parmi les hommes, quels hommages éveillait son nom, quelles sympathies soudaines ce nom faisait lever dans la foule. On n'enseigna point à Richard le respect qu'il devait à la mémoire de son père; ce respect était dans son cœur, mais froid et compassé, comme tout sentiment qu'impose le devoir et que n'exalte point la tendresse. Dès son plus bas âge, Richard n'avait vu dans le comte de Beaumeillant qu'un vieillard soucieux et morose. Il ne se souvenait pas d'avoir surpris sur sa bouche un sourire, dans ses yeux un regard caressant. Le comte aimait pourtant son fils; mais, empoisonné dans sa source, cet amour avait manqué d'expansion, de grace et de charmes. En grandissant, Richard l'avait sourdement accusé de l'exil de sa mère. Faut-il le dire? plus d'une fois il avait senti près de lui remuer dans son sein quelque chose de pareil à la haine, qu'il s'était aussitôt empressé d'étouffer, mais sans se demander jamais si ces impassibles dehors ne cachaient pas une ame profondément blessée qui dévorait son sang et ses larmes. Pitié, tendresse, amour, tout avait été pour l'absente. Soit qu'il eût compris ce qui se passait dans le cœur du jeune homme, et qu'il fût trop fier pour se plaindre et pour se justifier, soit qu'il n'eût fait qu'obéir aux dispositions d'un esprit chagrin et d'un caractère taciturne, M. de Beaumeillant avait toujours négligé de vaincre les répugnances de Richard, et d'établir entre son fils et lui des rapports plus affectueux et plus intimes. Ainsi, quoique respirant sous le même toit, tous deux avaient vécu tellement séparés l'un de l'autre, que Richard, en entrant dans le monde, ne savait de la vie de son père que ce qu'il en avait vu lui-même. Pouvait-il soupçonner que cette existence, qu'il voyait tristement s'éteindre dans les ennuis de la solitude et de l'abandon, recélât un passé glorieux; que cette destinée si sombre à son déclin eût été belle à son aurore? Jamais le comte ne l'avait entretenu des grandes choses de sa jeunesse, jamais la comtesse ne s'était parée de la gloire de son époux; ce fut le monde qui apprit à Richard quel homme il avait eu pour père.

Le comte de Beaumeillant avait été un de ces loyaux et fidèles serviteurs dont la légitimité aura pour toujours emporté le type chevaleresque dans un des plis de son linceul. Au premier cri poussé par la monarchie aux abois, il avait tiré son épée et n'était revenu dans le château de ses ancêtres qu'après avoir vu ses maîtres légitimes paisiblement assis sur le trône de leurs aïeux. Il avait partagé les labeurs et la gloire d'une lutte féconde en héros; il avait été grand sur une terre de géans. Lors de l'arrivée de Richard à Paris, la révolution de 1830 venait d'ébranler le sol de la Vendée, d'en remuer les cendres, d'en raviver les souvenirs. Sur la rive gauche de la Seine, dans ce monde où l'on garde encore le culte du malheur et la religion de l'exil, Richard entra, portant, sans s'en douter, comme une étoile au front, la vieille renommée paternelle.

Sa première visite fut au marquis de Penhoëdic. Il savait que les Penhoëdic s'étaient alliés autrefois aux Beaumeillant, et qu'une étroite amitié avait de tout temps existé entre les deux familles. En effet, à peine eut-on annoncé le jeune comte, qu'à ce nom le marquis se leva : il pressa Richard sur son cœur et le tint long-temps embrassé. La marquise lui tendit une main blanche et sèche qu'il porta respectueusement à ses lèvres. Rangées auprès de leur mère, Mlles de Penhoëdic, trois fleurs de grace et de beauté, écloses sur la même tige dans le jardin de l'aristocratie, l'observaient avec intérêt, tandis que quelques personnes qui se trouvaient réunies dans le salon de la marquise s'empressaient autour de lui, car toutes avaient connu le comte de Beaumeillant, son père. Après les premières effusions, la conversation s'engagea, et l'on peut juger de l'étonnement de Richard, en se voyant tout d'un coup et comme par enchantement illuminé par le reflet d'une renommée qu'il n'avait même pas pressentie jusqu'alors. Ce fut pour lui comme un lever de soleil sans aube et sans aurore. Le comte de Beaumeillant et le marquis de Penhoëdic avaient été compagnons d'armes; ils avaient combattu sous le même drapeau, partagé les mêmes dangers, mêlé leur sang sur les mêmes champs de bataille. Le marquis rappela les grandes choses qu'avait accomplies le comte; il n'oublia point qu'à l'armée vendéenne on l'avait surnommé, comme Bayard, le chevalier sans peur et sans reproches. Il cita plus d'un trait qui fit monter au front du jeune homme la rougeur d'un noble et saint orgueil. Comme il achevait de raconter qu'il avait dû deux fois la vie au courage et au dévouement de l'ami qu'il appelait son frère, on annonça M. de Kervégan. Le marquis présenta tout d'abord au nouveau-venu

le jeune Beaumeillant. A ce nom, M. de Kervégan embrassa Richard avec une brusque tendresse qui tenait à la fois du soldat et du gentilhomme. — Si vous avez le cœur de votre père, lui dit-il, vous serez Richard-Cœur-de-Lion. Bientôt l'entretien devint général; chacun apporta son offrande à la mémoire du guerrier breton. Il y eut plus d'une révélation glorieuse, et le comte de Beaumeillant fut vengé, en ce jour, de l'oubli qui avait rongé, comme une rouille, la dernière moitié de son existence. A la fois surpris et charmé, Richard écoutait, honteux en même temps d'avoir jusqu'à présent ignoré cette gloire; lui cependant dont la tête, l'esprit et le cœur n'étaient remplis que d'une seule image et d'une pensée unique, il ne tarda pas à remarquer que le nom de sa mère était, pour ainsi dire, exilé de la conversation, et qu'on semblait même éviter toute allusion à son souvenir. Nous l'avons dit, ce jeune homme ne savait rien du monde; il ignorait de quelle réprobation la société frappe certaines fautes, combien elle est impitoyable à tout ce qui vit en dehors de sa loi. Il n'avait jamais vu dans sa mère qu'une tendre victime, digne de la pitié de tous, et ne supposait pas, d'ailleurs, que le monde fût dans le secret de ses égaremens. Il essaya donc plus d'une fois de mêler à l'entretien le nom de Mme de Beaumeillant; mais, chaque fois qu'il le tenta, ce nom n'éveilla point d'écho et tomba silencieusement sans être relevé par personne. Richard se sentit pris d'un sourd malaise, d'une vague inquiétude qu'il subit d'abord sans chercher à s'en rendre compte; seulement, plus il entendait exalter le père, plus il éprouvait le besoin de venger sa mère de l'indifférence qui pesait sur elle. Il y avait en lui deux orgueils, l'un qui triomphait, l'autre qui souffrait, d'autant plus vulnérable, celui-ci, qu'il réunissait toutes les susceptibilités de l'amour et de la tendresse. Il arriva que M. de Kervégan, qui, voyant Richard vêtu de noir des pieds à la tête, avait pensé que ce jeune homme portait le deuil de son père, l'interrogea sur la perte qu'il croyait récente, car les amis du comte de Beaumeillant avaient long-temps ignoré sa mort, et M. de Kervégan venait d'en recevoir la première nouvelle.

— Mon père est mort depuis cinq ans, répondit Richard; le deuil que je porte, ajouta-t-il avec un fier sentiment de douleur, je le porterai durant ma vie entière, c'est le deuil de ma mère, comtesse de Beaumeillant.

Il tomba sur ces mots un silence de glace.

— Monsieur, dit enfin la marquise en s'adressant à Richard, Dieu devait à votre noble père la consolation de partir d'ici-bas sans avoir

vu le roi, notre maître, reprendre le chemin de l'exil. Nous le pleurons; ce n'est pas à nous de le plaindre.

A ces mots, le jeune gentilhomme se leva froidement. Il venait de comprendre que la comtesse de Beaumeillant était jugée et condamnée; il avait appris en même temps et du même coup la gloire et la honte de sa famille.

Richard retrouva partout l'accueil qu'il avait reçu à l'hôtel de Penhoëdic. Partout il vit les bienveillances les plus flatteuses et les sympathies les plus honorables accourir et s'empresser autour de son nom; il vit partout rayonner la mémoire du comte, tandis que celle de la comtesse restait ensevelie dans la nuit et dans le silence. Loin d'en être atteint, son amour s'en accrut. Mieux il comprit que le souvenir de sa mère était frappé d'interdit, plus il la plaça haut dans son généreux cœur. Le bien qu'il entendait dire constamment de son père avait fini par l'irriter. Que de fois, lorsqu'il revenait à sa solitude, blessé au plus sensible endroit de son être, il évoqua l'ombre adorée pour la couvrir de ses pleurs et de ses baisers! Que de fois il ouvrit son cœur saignant à sa chère malheureuse proscrite! Que de fois, pour la venger du dédain et du mépris des hommes, il répandit sur elle des trésors d'indulgence et de bénédiction! Richard pardonnait et s'exaltait dans sa tendresse, comme s'il eût compris que sa destinée crierait d'elle-même assez haut contre la mère qui l'avait faite si rude et si lourde à porter.

Déjà l'expiation commençait. Jusqu'alors Richard n'avait souffert que dans son amour; au contact du monde, sa blessure s'envenima. Ses susceptibilités s'aigrirent, son imagination se frappa; le monde lui devint un enfer qu'il peupla de sombres fantômes. Une défiance maladive égara ses perceptions; sous le coup d'une préoccupation acharnée, la réalité prit à ses yeux des formes terribles et des proportions menaçantes. Le déshonneur des mères est aux fils un pesant fardeau. Richard en arriva bientôt à croire qu'il portait sur son front le secret qui le consumait. Aux regards les plus inoffensifs il prêtait des intentions offensantes. Son nom prononcé dans la foule le faisait tressaillir de terreur et de honte. Les paroles prononcées près de lui sifflaient comme des serpens à ses oreilles. Il se blessait aux discours les plus innocens, et se déchirait aux plus bienveillans sourires. Il ne voyait partout qu'allusions cruelles et railleuses. Exaltait-on devant lui la mémoire du comte de Beaumeillant, ce n'était qu'en vue d'outrager la mémoire de la comtesse. Il lui semblait qu'on se taisait à son approche, qu'on l'observait à la dérobée, que tous

les groupes s'entretenaient mystérieusement des fautes et des égaremens de sa mère. Ainsi, jeune et beau, joignant aux qualités les plus précieuses du cœur et de l'esprit le double privilége de la naissance et de la fortune, Richard vit, comme un printemps sans fleurs et sans soleil, s'achever dans l'ennui et dans la tristesse le pâle matin de sa vie. Il n'eut pas même la ressource d'épancher ses peines dans un sein fraternel; il n'avait point d'ami. Naturellement fier et réservé, élevé solitairement, habitué de bonne heure aux émotions silencieuses, la défiance avait achevé de le renfermer en lui-même. C'était d'ailleurs une ame trop délicate et trop exquise pour rien laisser voir du mal qu'elle endurait. Il est telles douleurs qui ne sortent jamais d'une noble poitrine.

Ce qui le soutenait dans cette dure épreuve qui n'avait que Dieu pour confident et pour témoin, ce qui lui faisait prendre sa sombre destinée en patience, ce qui le retenait dans ce monde où ses pieds meurtris saignaient à chaque pas, c'était la haine. Jamais, au plus fort de ses amertumes, il n'avait accusé sa mère; toujours il s'était dit que, tombée entre des mains infâmes, elle avait été moins coupable que malheureuse. Il pleurait sur elle et ne l'accusait pas; mais l'homme qui l'avait perdue, Richard le haïssait d'une haine implacable et profonde. A quelles fins souhaitait-il de le découvrir et de le rencontrer? Il ne savait et ne se le demandait pas, ses idées de vengeance n'avaient rien d'arrêté ni de fixe; mais il le haïssait dans l'ame, et, pour se trouver, une fois seulement, face à face avec lui, Richard eût volontiers donné sa vie entière. Où le prendre? où le chercher? En arrivant à Paris, Richard s'était imaginé qu'il le reconnaîtrait entre tous, cet homme qu'il ne connaissait pas; il lui semblait que des indices certains devaient tout d'abord le lui signaler dans la foule. Partout, à chaque instant, il s'était attendu à le voir apparaître. Il s'en était fié à ses instincts, il avait compté sur une voix infaillible qui tout d'un coup lui crierait : Le voici! voici le bourreau de ta mère! Enfin, ô candeur du jeune âge! il s'était dit que le mépris général le lui indiquerait à coup sûr, qu'il entendrait parler sans doute d'un homme perdu de mœurs et de réputation, se faisant un jeu de l'honneur des familles, et que cet homme sans cœur et sans ame serait précisément celui qu'appelait sa colère. Aucune de ces prévisions ne se réalisa. Parmi toutes les physionomies effacées dont se composent les réunions du monde, Richard n'en trouva pas une seule qui répondît au type qu'il s'était forgé. Le mépris général lui indiqua des parjures et des faussaires, des traîtres et des apostats, mais non

pas en amour, terrain neutre sur lequel les hommes peuvent tout oser sans encourir la réprobation qui frappe impitoyablement leurs victimes. Richard chercha donc vainement sa proie.

Las d'errer comme une ame en peine dans un monde où tout le froissait, il se préparait, soit à voyager, soit à retourner dans son château de Bretagne, lorsqu'un incident qui devait se présenter tôt ou tard changea subitement le cours de sa destinée.

Un soir qu'il se trouvait dans un salon du faubourg Saint-Germain, en passant près d'un groupe de jeunes gens qui ne le savaient pas si près, il entendit outrager sa mère. Le lendemain, une rencontre eut lieu au bois de Boulogne. Richard reçut un coup d'épée dans la poitrine.

Comme les témoins s'empressaient autour de lui, une calèche découverte s'arrêta à l'entrée de l'allée où venait de se vider l'affaire; c'était la voiture d'un gentilhomme que Richard avait vu çà et là dans le monde, et vers lequel il s'était senti naturellement attiré, malgré la différence de leurs âges. Propriétaire, à Auteuil, d'un cottage qu'il habitait durant la belle saison, M. de La Tremblaye (c'était son nom) avait l'habitude de faire, chaque matin, un tour de bois, au pas de ses chevaux. Bien qu'il eût franchi depuis quelques années le seuil de la virilité, il était jeune encore. Élégant et sévère dans son maintien et dans son costume, laissant lire sur son front la dignité de son caractère, c'était un de ces hommes qui vous imposent en vous regardant et vous honorent en vous donnant la main. Il mit pied à terre, s'approcha du blessé, et parut péniblement surpris de reconnaître M. de Beaumeillant, étendu sans vie sur le gazon de la contre-allée. Après l'avoir saigné sur place, le chirurgien qui avait assisté au combat ayant déclaré que ce jeune homme n'était pas en état de supporter le mouvement de la voiture et la fatigue du retour à la ville, M. de La Tremblaye s'empressa d'offrir sa maison d'Auteuil, où l'on porta Richard sur un lit de feuillage.

La blessure était grave. Tant que dura le danger, M. de La Tremblaye veilla assidûment au chevet de son hôte. La convalescence fut longue. Richard en passa les premiers jours à Auteuil, il y revint fréquemment après sa guérison. Quoique ces deux hommes ne fussent pas au même point de la vie, il s'établit entre eux une intimité sérieuse, fondée sur une estime mutuelle et sur des sympathies réciproques. Pour la première fois Richard trouvait à échanger sans crainte et sans défiance ses idées et ses sentimens. M. de La Tremblaye ne toucha que d'une main discrète et délicate aux peines de

son jeune ami, il respecta le secret de sa destinée et n'essaya point d'en soulever le voile; mais il versa sur ce cœur souffrant le baume salutaire d'une saine philosophie. Ils avaient, le soir, sous les frais ombrages, de longs entretiens qui exerçaient sur l'esprit de Richard de bienfaisantes influences et le ramenaient insensiblement à une appréciation plus sage et plus vraie des choses d'ici-bas. M. de La Tremblaye était une de ces natures d'élite que l'expérience féconde et que la douleur enrichit. Chez lui, la faculté de sentir et d'aimer avait survécu aux illusions de la jeunesse. Il n'avait point ce scepticisme railleur que donne aux organisations d'une trempe moins généreuse la science amère de l'humanité. Il releva l'ame abattue de Richard, il la doubla, pour ainsi dire, de la sienne, et lui ouvrit des horizons que M. de Beaumeillant n'avait pas jusqu'alors entrevus. Il l'entretenait gravement, lui conseillait d'occuper sa vie, de développer son intelligence et d'en diriger l'activité vers un but élevé et honnête. — Montrez-vous digne, lui disait-il parfois, du nom que vous a laissé votre père. Continuez vos aïeux : noblesse oblige. Je sais trop bien que notre épopée est close, et qu'il semble que la vieille aristocratie n'ait plus qu'à se croiser les bras et à regarder du haut de ses châteaux déserts passer le flot bourbeux d'une époque de prose et d'argent. Mais, quoi qu'on dise et qu'on fasse, nos noms pèseront toujours dans les destinées de la France. Tout homme a d'ailleurs sa mesure à donner. A l'œuvre donc! Ne laissez pas se consumer dans l'oisiveté les facultés que Dieu a mises en vous; ne vivez plus, ainsi que vous l'avez fait jusqu'à présent, dans la contemplation d'une douleur que j'ignore, que je respecte, mais qui ne doit pas, quelle qu'elle soit, vous détourner de vos devoirs.

Cependant la santé de Richard était loin d'être entièrement rétablie. Aux approches de l'hiver, les médecins lui ayant conseillé l'air du midi, il se disposa à partir pour Rome. M. de La Tremblaye, qu'il alla voir la veille de son départ, l'approuva fort dans ses projets de voyage. Il regretta seulement de ne pouvoir l'accompagner. Des liens sacrés le retenaient; sa mère, en mourant, lui avait laissé le soin d'une jeune sœur qui n'avait d'autre appui ni d'autre protection que son frère; son éducation, qu'il surveillait, à Paris, depuis quelques années, était sur le point de s'achever, et tous deux devaient partir incessamment pour leur terre en Dauphiné. — Je compte, monsieur, ajouta M. de La Tremblaye, qu'à votre retour en France vous viendrez nous y voir. — Richard en prit l'engagement; ils se séparèrent après s'être serré la main cordialement.

La solitude est un mauvais compagnon de route. Toutefois les débuts du voyage ne furent pas sans quelque charme. Richard avait tant souffert de la gêne et de la contrainte que l'héritage maternel lui imposait vis-à-vis du monde, qu'il quitta Paris avec un sentiment de joie sauvage, pareille à celle que doit éprouver le prisonnier qui voit tomber ses fers. Une fois hors de France, l'air lui sembla plus pur et plus léger. Affranchi des lourdes préoccupations qui l'avaient si long-temps obsédé, il allait libre et presque joyeux. Là du moins, sur la terre étrangère, il n'avait point à redouter les curiosités blessantes, les traces douloureuses, les souvenirs irritans; il ne craignait plus d'éveiller sous ses pas la honte de sa mère. Il ne tarda pas à subir d'heureuses influences. Le mouvement, la variété des lieux, les accidens du paysage, brisèrent le cours de ses pensées et le détournèrent forcément de lui-même. Le spectacle des cimes alpestres éleva son ame, l'agrandit et la détacha des choses de la terre. La contemplation de la nature, tout en exaltant sa douleur, l'épura et la dégagea du levain et de l'amertume qu'y avait mêlés le contact des hommes. A Rome, l'amour des arts, le culte du passé, l'étude des poètes, se partagèrent ses journées solitaires. Lorsqu'au printemps il partit pour Florence, il était calme, moins ulcéré, sinon guéri; mais la fatalité voulut que le poids de sa destinée, un instant soulevé, retombât plus lourd que jamais sur son cœur et achevât de le meurtrir.

Un jour qu'il était allé visiter la Vallombreuse, à quelques milles de Florence, couché sur le versant du coteau, tandis que le soleil descendait à l'immense horizon, Richard rêvait de sa mère avec tristesse et avec amour, car elle était encore et toujours son unique pensée, sa préoccupation constante. Quand il fut l'heure de regagner la ville, il alla prendre congé des religieux et les remercier de leur franche hospitalité. Avant qu'il s'éloignât, un des frères lui remit un énorme registre, sur lequel les visiteurs de la chartreuse étaient priés d'écrire leurs noms et leurs impressions poétiques. Richard se prit à feuilleter ces archives dont les premières pages remontaient à plus de dix ans. Pour des milliers de noms obscurs, il s'y trouvait quelques noms célèbres; quelques pensées gracieuses, quelques vers ingénieux, quelques réflexions profondes, étaient perdus dans un fouillis de niaiseries et de platitudes. Richard tournait machinalement les feuillets, quand tout d'un coup deux noms s'en détachèrent, le frappèrent aux yeux comme un double éclair et s'enfoncèrent comme une arme à deux tranchans dans son cœur.

Ces deux noms, *Évariste* et *Laurence*, écrits l'un près de l'autre sur la même page, renfermaient toute sa destinée; Laurence était le nom de Mme de Beaumeillant. C'était bien Mme de Beaumeillant,— son fils reconnut l'écriture, — qui avait déposé là son nom près de celui de son amant.

Richard ne put se défendre d'un mouvement de haine et de colère. Après avoir déchiré la page et jeté les morceaux au vent, il s'échappa dans les bois, où son ame éclata en larmes, en sanglots, et, pour la première fois, en reproches sanglans et terribles. Cette fois enfin, dans l'égarement de son désespoir, le malheureux accusa sa mère, il la repoussa de son cœur, il l'accabla de son mépris; puis, honteux de ses emportemens, il se jeta sur le gazon et il l'arrosa de ses pleurs, en priant l'ombre outragée de lui pardonner ses blasphèmes. Mais sa douleur venait d'être mortellement atteinte dans ses illusions les plus chères. Jusqu'à présent il avait cru que Mme de Beaumeillant n'avait été que la victime de l'homme qui l'avait perdue; il commença dès-lors à comprendre qu'elle avait été sa complice. Jusqu'à ce jour, il n'avait vu en elle qu'une martyre; dès-lors il entrevit qu'elle avait épuisé les joies de la passion avant d'en subir les tortures, et que c'était à lui qu'était échu le vrai martyre.

C'en était fini du voyage. Cette terre où Mme de Beaumeillant avait promené ses coupables amours devint odieuse à Richard; son imagination lui offrit partout l'image de sa mère infidèle. Ses pas ne suivaient que des traces brûlantes; dans les creux des vallées, sur la pente des monts, il voyait partout deux fantômes amoureux qui glissaient, inclinés mollement l'un vers l'autre; le bruit du vent et le murmure des flots mariaient dans leurs éternels concerts les noms d'Évariste et de Laurence; les merveilles des arts ne lui parlaient plus que de deux amans qui les avaient admirées dans l'ivresse de leur bonheur et dans la joie de leurs folles tendresses; toute la nature lui dénonçait leurs caresses et leurs baisers. Ils avaient erré le long de ces rivages; ces flots les avaient bercés sur leur sein d'azur; ils avaient respiré le parfum de ces orangers; à l'ombre de ces bois, ils avaient mêlé leurs soupirs. Lui, cependant, il allait seul, le cœur déchiré, le front couvert de honte, recueillant sur sa route les fruits de l'adultère, courbé sous la croix de l'expiation, et lavant de ses larmes les traces de sa mère.

Dans l'abîme de tristesse où il venait de retomber, Richard se souvint des soirées d'Auteuil. Résolu à s'ensevelir dans son château de Bretagne, il voulut consacrer d'abord quelques jours à M. de La

Tremblaye. Le souvenir de ce gentilhomme lui était resté bien avant dans le cœur. Il repassa les monts, traversa la Savoie et ne s'arrêta qu'à Grenoble, où sa voiture rencontra celle de M. de La Tremblaye, que ses affaires amenaient à la ville. En se reconnaissant l'un l'autre, tous deux mirent en même temps pied à terre et s'embrassèrent chaleureusement. M. de La Tremblaye retournait le jour même à sa terre. Il conseilla à son jeune ami de laisser sa chaise à Grenoble et lui offrit dans sa calèche une place que Richard accepta.

La Tremblaye est un vaste domaine situé à quelques lieues de Grenoble, entre Voreppe et Saint-Laurent-du-Pont. Le château, qui en est le centre, et, pour ainsi dire, le point de ralliement, s'élève à mi-côte et domine la magnifique vallée de l'Isère. On y arrive par de gracieux détours, le long d'une pente insensible, à travers une forêt de trembles qui sont comme les armes parlantes de l'antique maison qu'ils ombragent. Pendant le trajet qu'ils firent en calèche découverte, par une tiède soirée d'automne, M. de La Tremblaye interrogea discrètement Richard, et s'affligea de le voir, au retour, plus triste, plus sombre et plus découragé qu'il ne l'était avant son départ. Richard évita de parler de lui; l'Italie défraya la conversation.

Au détour du sentier qui mène de Voreppe à Saint-Laurent, ils aperçurent, le long des haies, une amazone qui semblait venir à leur rencontre, au galop d'un coursier rapide. — C'est ma sœur! s'écria M. de La Tremblaye avec l'expression de l'orgueil et de la tendresse. — Au même instant, la calèche s'arrêta, la jeune fille sauta légèrement à bas de son cheval, et s'élança près de son frère, qu'elle entoura de ses bras caressans. — C'est ma sœur! c'est ma chère Pauline! répéta M. de La Tremblaye, tandis qu'il couvrait de baisers le front et les cheveux de la belle enfant, qui ne paraissait pas se douter de la présence de Richard.

M. de La Tremblaye lui ayant présenté M. de Beaumeillant, elle le regarda d'un air curieux; puis, sans se préoccuper de lui davantage, elle continua d'entretenir tendrement son frère. Richard contemplait d'un air souriant et mélancolique le tableau de ces douces joies.

Bien qu'en réalité elle échappât à peine aux graces naïves de l'enfance, M[lle] de La Tremblaye n'était déjà plus une enfant. Grande, souple, élancée, la finesse et la délicatesse de ses traits donnaient à son visage l'air d'une fleur épanouie sur une tige longue et flexible. Elle avait la blanche et royale beauté du lis; on sentait, à la voir, qu'elle avait dû naître et grandir à l'ombre d'un château féodal. Au

repos, elle était grave et fière. L'intelligence rayonnait sur son front et la bonté dans son sourire. Ses cheveux noirs, fins et luisans, se rabattaient sur ses tempes comme deux ailes de corbeau. Ses grands yeux bruns avaient le regard limpide, curieux, doux et sauvage, de la biche errant dans les bois. Sous son costume d'amazone, on eût dit une jeune guerrière, une blanche héroïne des temps chevaleresques. Richard, qui s'était attendu à ne trouver dans la sœur de M. de La Tremblaye qu'une petite pensionnaire, observait avec un sentiment d'admiration mêlée de surprise cette charmante créature, qui unissait, par un rare et précieux privilége, à la suavité de la beauté britannique la calme gravité de la beauté romaine.

A la tombée de la nuit, la calèche s'arrêta devant la grille du château. Après avoir installé son hôte dans un pavillon élégant, rempli de livres et de fleurs, et caché comme un nid sous un massif de feuillages :

— Monsieur, lui dit M. de La Tremblaye, veuillez regarder cette maison comme vôtre. Je compterai au nombre de mes jours heureux les jours que vous consentirez à perdre sous notre toit.

— Votre noble et généreuse hospitalité m'est déjà connue, répondit Richard; mais j'ignorais que vous eussiez pour sœur un ange de grace et de beauté.

— Un ange en effet, ajouta M. de La Tremblaye. Parfois vous me demandiez, à Auteuil, le secret de ma philosophie : ce secret, vous le connaissez à cette heure. Ne pensez pas que le sort m'ait fait grace; j'ai vécu, j'ai souffert; j'ai long-temps, comme vous, désespéré de toutes choses. C'est Pauline qui m'a sauvé. C'est elle qui m'a rattaché à l'éternelle loi de l'ordre et du devoir. Elle m'a rajeuni en me rendant meilleur. La fraîcheur de son ame a passé sur mon cœur; j'ai mis ses illusions à la place des miennes; j'ai, pour ainsi dire, reverdi sous ses espérances, comme un rameau brisé sous des pousses nouvelles. Elle est un second printemps dans ma vie. Vous l'avez dit, monsieur, c'est un ange; c'est l'ange gardien que nous appelons une sœur.

Lorsqu'au bout de quelques jours M. de Beaumeillant parla de son départ : — Pourquoi vouloir nous quitter si tôt? lui dit M. de La Tremblaye d'un ton de reproche affectueux. Notre hospitalité vous est-elle importune? Votre cœur se sent-il mal à l'aise avec nous? S'il en est ainsi, partez; mais si notre affection vous est bonne, et si nulle affaire ne vous presse, restez, votre présence nous est chère.

Pauline, au besoin, mêlera ses instances aux miennes, ajouta-t-il en regardant sa sœur.

A cette interpellation, la jeune fille demeura calme, silencieuse, immobile; mais, lorsqu'après avoir résisté faiblement, Richard déclara qu'il resterait quelques jours encore, Pauline tressaillit imperceptiblement, et une légère teinte rosée colora la blancheur de ses joues.

Le fait est que Mlle de La Tremblaye n'entra pour rien dans la détermination de Richard, et qu'en consentant à prolonger son séjour au château, ce jeune homme était loin de soupçonner que Pauline dût s'en réjouir. C'est à peine s'il avait jusqu'à ce jour échangé quelques paroles avec elle. Chaque fois qu'il l'avait rencontrée dans le parc, elle s'était enfuie à son approche, et M. de Beaumeillant avait fini par ne plus voir en elle qu'une enfant sauvage que sa présence effarouchait, et dont il admirait, sans en subir autrement le charme, la beauté fière et la grace ombrageuse. Cependant, à partir de ce jour, la gazelle s'apprivoisa peu à peu et ne tarda pas à le laisser approcher sans crainte. En se mêlant à l'intimité des deux amis, Mlle de La Tremblaye l'embellit d'un nouvel attrait, et les semaines s'écoulèrent sans que Richard songeât à les compter.

La saison était belle; ils l'employèrent en excursions dans le pays. Il n'était pas un coin de cette terre dont Pauline ignorât les chroniques et les légendes; elle les racontait à Richard, tandis qu'ils chevauchaient côte à côte dans les montagnes du Dauphiné, sous le regard protecteur de M. de La Tremblaye, qui semblait les envelopper tous deux dans un même sentiment d'orgueil et de tendresse. Ils visitèrent ainsi, à plusieurs reprises, la Grande-Chartreuse, un des plus beaux sites que l'homme puisse admirer, soit que l'hiver y déchaîne les vents et les tempêtes, soit que l'automne en tempère la sévérité par la variété de ses riches couleurs. A chaque pèlerinage, le calme du cloître et le silence du désert descendirent plus avant dans le cœur de Richard. Ce cœur s'ouvrait d'ailleurs à de plus douces influences. M. de Beaumeillant s'abandonnait au charme, tout nouveau pour lui, d'aimer, de se sentir aimé, et de prendre part aux joies d'un intérieur affectueux et paisible; les chastes délices de la famille se révélaient à lui pour la première fois. Il se reposait enfin des ennuis de la solitude et des soucis d'une aride douleur, et, comme pour l'enchaîner et le retenir sur le seuil, le toit hospitalier se parait chaque jour d'une séduction nouvelle. Cependant Pauline et Richard

se voyaient en toute liberté et en toute innocence. Ils avaient en partage la beauté, l'intelligence et la jeunesse, avec le même sentiment poétique de la nature et de toutes choses. Tout leur souriait, tout les invitait; M. de La Tremblaye lui-même paraissait encourager les muettes sympathies qui les attiraient l'un vers l'autre. Ce qui devait arriver arriva; ces deux enfans s'aimèrent. Chez M. de Beaumeillant, ce ne fut pas l'œuvre d'un jour : il avait été trop rudement éprouvé, il était trop souffrant encore et trop meurtri pour pouvoir se relever et s'épanouir au premier rayon caressant; le souffle maternel avait en lui desséché la sève et tari l'illusion. Frappé d'une longue stérilité, sa floraison fut lente et maladive. Pour Mlle de La Tremblaye, elle aima sans effort, avec toute la grace et toute la fraîcheur de ses seize printemps. Comme deux nobles enfans qu'ils étaient, ils s'aimaient sans le savoir et sans se le dire, et M. de La Tremblaye était plus avant qu'eux-mêmes dans le secret de leurs jeunes cœurs.

Ce fut pendant son séjour à La Tremblaye que M. de Beaumeillant reçut la nouvelle de sa ruine à peu près complète. Depuis la mort de son père, l'administration de ses biens avait été singulièrement négligée. Tout entière à la passion, Mme de Beaumeillant ne s'était guère inquiétée de ces soins vulgaires. Tout à sa douleur, Richard s'en était lui-même médiocrement préoccupé. Il apprit un matin que la meilleure partie de sa fortune venait d'être engloutie dans un abîme. Il ne lui restait plus que la terre de Beaumeillant, c'est-à-dire la pauvreté. M. de La Tremblaye et sa sœur étaient près de lui, lorsqu'il en reçut la nouvelle; il en fit part à ses amis. — Sommes-nous riches, nous? demanda aussitôt Pauline à son frère. — On le dit, répliqua M. de La Tremblaye en souriant. La jeune fille s'échappa pour cacher sa joie. C'est à peine si, de son côté, M. de La Tremblaye parut affecté de la ruine de son ami. Enfin M. de Beaumeillant lui-même reçut ce coup en gentilhomme, et il est vrai de dire que jamais désastre n'a produit moins d'effet.

On touchait à la fin de l'automne. Richard ne partait pas, et M. de La Tremblaye laissait vaguement entrevoir que son vœu le plus cher était qu'il ne partît jamais. Il ne s'expliquait pas et ne précisait rien; mais il mêlait M. de Beaumeillant à tous ses rêves, à toutes ses espérances, à tous ses projets d'avenir. D'une autre part, Mlle de La Tremblaye, qui avait aimé Richard pour sa tristesse, l'adorait pour sa pauvreté, si bien qu'il put penser que sa ruine l'avait enrichi. Mais il était écrit là-haut que ce jeune homme ne toucherait point au bonheur et qu'il porterait jusqu'au bout la peine des égaremens qu'il

avait déjà si cruellement expiés. A la porte du ciel qui s'ouvrait devant lui, et près de recevoir la couronne de son martyre, l'enfant maudit retomba sur la terre pour achever de s'y briser.

Un jour qu'il se trouvait dans la chambre de M. de La Tremblaye, il arriva que Richard, en lisant quelques lignes que celui-ci venait d'écrire, se sentit troublé. Pourquoi? Il n'aurait pu le dire; mais il pâlit, et son front se couvrit d'une sueur froide. M. de La Tremblaye lui dit : — Vous souffrez; qu'avez-vous? — Richard ne le savait pas lui-même.

A quelque temps de là, il y eut un jour de fête au château : on célébra l'anniversaire de la naissance de Pauline. Le soir, après dîner, M. de La Tremblaye entraîna sa sœur sur le perron, et tout d'un coup, comme s'il avait en son pouvoir la baguette enchantée des fées, il fit apparaître dans l'allée du parc une calèche neuve et charmante, attelée de deux chevaux arabes, qui vinrent s'arrêter au pied du perron, devant la jeune châtelaine. C'était depuis longtemps le rêve de Pauline; l'enfant battit des mains et se jeta dans les bras de son frère.

— Sais-tu bien, dit-elle en examinant les armoiries de sa famille, que M. de La Tremblaye avait fait peindre sur le panneau de la voiture, sais-tu que tu m'as traitée en duchesse?

C'était un champ d'argent à trois feuilles de trèfle au pied tortillé, l'écu timbré d'un dextrochère, et pour devise ces mots : *Tremulus suo furore minatur*. Pauline appela Richard auprès d'elle et le pria en riant de lui expliquer ce latin. En voyant les armoiries, M. de Beaumeillant devint pâle comme la mort, et, durant la promenade, qui fut courte à cause des soirées déjà fraîches, Richard se tint silencieux et visiblement préoccupé. Ses deux amis s'en alarmèrent. Au retour, il courut à sa chambre et tira de ses papiers l'enveloppe qu'il avait trouvée mêlée aux lettres de sa mère. Il en examina le cachet; ce cachet était aux armes de La Tremblaye. Il regarda la suscription; il reconnut l'écriture qui l'avait troublé. Ce qui se passa dans son cœur, nul au monde ne le pourrait dire. Il sortit et rencontra Pauline dans le parc. — Évariste n'est pas avec vous? demanda-t-il d'une voix qu'il s'efforça de rendre calme. — Évariste? répondit la jeune fille; n'appelez pas ainsi mon frère. Autrefois je lui donnais ce nom, mais je sais que ce nom réveille en lui des souvenirs douloureux et cruels.

Richard s'éloigna brusquement; il avait la fièvre, sa tête était en feu.

Pâle, froid et terrible comme la statue du commandeur, il entra dans la chambre de M. de La Tremblaye, alla droit à lui, et, sans préambule :

— Reconnaissez-vous cette écriture? ce cachet est-il à vos armes?

M. de La Tremblaye prit l'enveloppe que lui présentait Richard, l'examina, et dit :

— Cette écriture est la mienne; ce cachet est aux armes de ma maison.

— Et maintenant, monsieur, ajouta Richard en tirant de son sein les lignes que Mme de Beaumeillant avait tracées avant d'expirer, connaissez-vous ces caractères? est-ce à vous qu'une mourante adressa ces derniers adieux?

M. de La Tremblaye prit le papier que lui tendait Richard, et, après l'avoir lu à travers ses larmes, il cacha son visage entre ses mains, et demeura long-temps anéanti sous le regard qui pesait sur sa tête.

— Vous êtes devant un fils qui demande compte de la destinée de sa mère, dit enfin M. de Beaumeillant en croisant ses bras sur sa poitrine.

Après quelques instans de silence :

— Asseyez-vous, monsieur, dit M. de La Tremblaye, et veuillez, quoi que je puisse vous faire entendre, m'écouter patiemment et sans m'interrompre. Lorsque j'aurai parlé, je serai tout à vous; je me résigne d'avance et sans murmurer à ce que vous exigerez de moi.

Richard prit un siége. Au bout de quelques minutes de recueillement : — Vous n'attendez pas, monsieur, dit M. de La Tremblaye d'une voix altérée, mais calme, que je cherche à me justifier aux dépens de l'infortunée qui n'est plus. Quand la fatalité me jeta sur sa route, Mme de Beaumeillant était aussi pure que belle. Seul, je fus coupable; j'étais jeune et j'aimais. Trop noble pour consentir à concilier son amour avec ses devoirs, trop fière pour se résigner à rougir devant l'époux que j'avais outragé, Mme de Beaumeillant prévint l'arrêt de son juge; elle se punit elle-même en s'exilant du foyer qui pourtant ne la repoussait pas. En échange des biens que je lui ravissais, que pouvais-je, sinon mettre à ses pieds ma vie tout entière? Je l'accueillis dans ma tendresse. Vous semblerais-je moins criminel, si, après l'avoir égarée, j'avais fermé lâchement le seul refuge qui lui fût ouvert? J'acceptai dans toute leur rigueur les devoirs sérieux et solennels que m'imposait une résolution désespérée. Je ne

pense pas, durant près de dix ans, avoir failli une seule fois à ma tâche. Cette tâche était douce, sans doute; long-temps la passion me la rendit légère. Mais la passion n'est point éternelle. Quoi qu'il en soit, je résistai aux sollicitations de mes amis, aux reproches de ma famille; je criai silence aux voix de l'ambition, et, sourd aux bruits du monde, oublieux de mon avenir, je continuai de marcher, sans faiblir, dans la voie funeste où je me trouvais engagé. A vous, enfant, cela doit sembler œuvre simple et facile : puissiez-vous toujours en juger de la sorte! Si vous interrogez les hommes, tous vous diront qu'il m'a fallu, pour ne pas succomber à la peine, quelque conscience et quelque probité. Je ne prétends pas m'absoudre, mais je crois avoir fait tout ce qui est humainement possible pour établir l'ordre dans le désordre et le repos dans la tourmente. Si je n'ai pas réussi, c'est que Dieu ne permet pas que de semblables efforts puissent être couronnés de succès. C'est folie d'ailleurs que de vouloir lutter contre tous; la société a des forces vives, des chocs imprévus, des écueils invisibles contre lesquels tôt ou tard la révolte échoue et se brise. Votre père mourut; vous restiez sans appui. A quelque temps de là, je perdis ma mère; elle s'éteignit dans mes bras, après m'avoir, à son lit de mort, confié la destinée de sa fille. J'entrais dans une vie nouvelle; j'abordais de nouveaux devoirs, devoirs sacrés, incompatibles avec ceux que la passion m'avait suscités. La jeunesse de ma sœur changeait mon attitude vis-à-vis du monde; je dus me soumettre à l'opinion que j'avais si long-temps bravée, et m'imposer une réserve dont j'avais cru pouvoir m'affranchir jusqu'alors. Cette société que j'avais défiée de m'atteindre m'enlaça tout à coup de ses liens. Hélas! que vous dirai-je? Depuis plusieurs années, Mme de Beaumeillant et moi, nous n'avions même plus l'excuse du bonheur. Je m'armai de courage et fus impitoyable. L'expérience vous apprendra peut-être que ces liaisons fatales ne se dénouent pas, mais se rompent; qu'on ne les rompt qu'à la condition d'être cruel. Je frappai donc, et le coup fut terrible. Cependant descendez dans mon cœur; y trouvez-vous des instincts féroces? Fouillez mon passé; y découvrez-vous une forfaiture à l'honneur? Je vis, et votre mère est morte; mais ce n'est là qu'une question de santé, de force et de tempérament. La fleur que brise l'orage n'accuse pas le chêne qui résiste. Votre droit, à vous, est de me maudire, je le sais; c'est votre droit et votre devoir; de tout temps j'ai senti votre haine. Toujours je vous ai vu, dans mes nuits sans sommeil, pâle et menaçant, assis à mon chevet. Je vous aimais pourtant; je vous aimais sans vous connaître. Autant que je

l'ai pu, j'ai veillé sur votre abandon; chaque année, je vous ai rendu votre mère; jamais je n'offensai vos regards, je me suis tenu humblement dans l'ombre; vous ne m'avez jamais rencontré dans votre chemin. Qu'auriez-vous dit, qu'auriez-vous fait, si, cédant à des vœux insensés, je n'avais pas craint de vous infliger le supplice de ma présence?

—Je vous aurais tué, répondit froidement Richard.

—Il en est temps encore, répliqua M. de la Tremblaye; veuillez seulement m'écouter jusqu'au bout. Quand j'entendis pour la première fois prononcer votre nom dans le monde, et que vous m'apparûtes, triste, sombre et vêtu de noir, je compris tout, et j'entrevis avec effroi la destinée qui vous attendait. Vous étiez sans guide, sans soutien; à votre insu, je vous suivis d'un pas inquiet. J'étudiai votre mal; je m'imposai la tâche de le soigner et de le guérir. Je vous confondis, vous et ma sœur, dans le même amour. Vos douleurs ont traversé mon ame avant d'arriver à la vôtre. J'ai porté votre croix; j'ai bu en même temps que vous à la coupe de vos amertumes. Le jour où vous fûtes blessé, ce n'est point le hasard qui m'a fait vous rencontrer au bois : j'étais aussi bien que vous-même au courant de votre existence. Est-il besoin de vous dire mes angoisses et mes tortures? Le coup qui vous frappa me frappa; mon sang ne coula pas, mais le vôtre tomba sur mon cœur en gouttes brûlantes. Dieu me donna la joie de pouvoir vous sauver. J'espérais que vous ignoreriez à jamais le lien qui existait entre nous; j'essayai de gagner votre affection, j'y réussis peut-être. Cependant ma sœur achevait de grandir en graces de tout genre, et je me disais qu'elle serait l'ange d'une réconciliation mystérieuse, le prix de vos labeurs, la réparation du passé, le gage de l'avenir. Je vous laissai partir, je savais que vous me reviendriez; Richard, vous êtes revenu. J'avais, durant votre absence, préparé ma sœur à vous aimer; vous avez achevé mon œuvre. J'ai vu l'amour se glisser dans son cœur; j'ai vu le vôtre se relever et prêt à fleurir. Nobles enfans, vous étiez dignes l'un de l'autre! Par quelle fatalité, quand j'allais toucher au but de mes rêves, avez-vous surpris le secret que je croyais enfoui dans mon sein? Je ne sais; mais, quoi que décide votre haine, monsieur de Beaumeillant, je suis prêt.

—Ah! malheureux, s'écria Richard avec un affreux désespoir, je ne puis vous haïr.

Puis, atterré sous le coup des paroles qu'il avait entendues, M. de Beaumeillant resta muet. C'était donc là cet homme qu'il avait si

long-temps cherché, qu'il avait si long-temps poursuivi de ses imprécations et de sa colère! C'était là cet infame qu'il avait tant de fois maudit! Richard baissa la tête, et pour la dernière fois il pleura sur sa mère; en perdant sa haine, il avait perdu son amour.

M. de La Tremblaye se leva, courut à lui et voulut le prendre dans ses bras; mais M. de Beaumeillant, le repoussant avec dignité :

— Monsieur, lui dit-il, vous aviez surpris mon cœur; je le retire. Je ne puis vous haïr, je ne puis vous aimer. Ma main ne se souvient déjà plus d'avoir jamais rencontré la vôtre.

A ces mots, M. de Beaumeillant fit quelques pas pour sortir; Évariste se jeta devant la porte comme pour lui barrer le passage.

— Qu'espérez-vous donc, monsieur? demanda fièrement Richard. Attendez-vous que je consente à vous appeler mon frère, à vous devoir l'amour, le bonheur, la richesse, à vivre avec vous sous le même toit, à mêler mon sang à votre sang et mon existence à la vôtre? Avez-vous oublié qui vous êtes et qui je suis? Voulez-vous que les os de mon père se lèvent pour me maudire?

— Si je m'exilais de votre bonheur, dit M. de La Tremblaye; si j'allais loin de vous, pauvre, seul, ignoré, achever tristement ma vie, comme vous avez commencé la vôtre; si vous ne deviez plus jamais entendre parler de cet homme, accepteriez-vous à ce prix la main de ma sœur avec le don de ma fortune?

M. de Beaumeillant ne répondit pas. Il se laissa tomber sur un siége, cacha sa tête entre ses mains et se prit à verser des larmes silencieuses. Il demeura long-temps ainsi, tandis qu'Évariste se tenait derrière lui, pâle, muet, immobile, comme un coupable attendant l'arrêt de son juge.

Enfin Richard se leva.

— C'est à moi de partir, dit-il; à moi d'aller vivre et vieillir dans la tristesse et dans la solitude : depuis long-temps, monsieur, vous m'en avez appris le chemin. Je ne veux pas mêler le nom de Mlle de La Tremblaye à ces tristes débats. Cette jeune et chaste créature ne doit point trouver place dans une si lamentable histoire. Continuez de veiller sur elle; vous avez fait pour votre sœur ce que ma mère n'a point fait pour son fils. Je vous abandonne le soin de l'instruire de mon départ. Consolez-la, s'il en est besoin. Laissez-la m'accuser plutôt que de ternir la pureté de son cœur par des révélations imprudentes. Son cœur est à peine atteint, il se relèvera. Ne demandez pas si je l'aime : je vous pardonne et ne vous connais plus.

A ces mots, Richard s'éloigna sans que M. de La Tremblaye eût

songé à le retenir. Il erra toute la nuit dans la campagne et prit, au lever de l'aube, la route de Grenoble. En traversant le parc du château, Éden que lui fermait sa mère, il aperçut de loin Pauline qui se tenait à sa fenêtre ouverte, blanche et radieuse comme l'étoile du matin. Il s'arrêta quelque temps à la contempler.

— Adieu! dit-il, doux rêve évanoui; adieu, bonheur aussitôt envolé qu'entrevu; adieu, charmant rayon, le premier et le seul que j'aie vu briller dans une sombre vie. Soyez bénie, jeune ame! sois béni, aimable et noble cœur, sur lequel mon cœur s'est posé un instant, comme un oiseau fatigué sur une branche en fleurs!

Pauline l'aperçut à travers le feuillage éclairci; elle agita son mouchoir, sans se douter, hélas! que c'était un éternel adieu. Richard la salua d'un pâle sourire, et disparut bientôt au détour d'une allée. Ces deux enfans, que le ciel semblait avoir créés l'un pour l'autre, ne devaient plus se revoir en ce monde.

Richard retourna au château de Beaumeillant pour y vivre pauvre et solitaire. Il y rentra gravement, sans amertume, sans haine et sans colère. A l'insu de lui-même, un travail étrange s'était fait en lui, durant son absence. En rentrant dans cette sombre demeure où il avait grandi, la tête et le cœur uniquement remplis d'un poétique amour pour sa mère, il découvrit que cet amour était mort, ou, pour mieux dire, qu'il avait changé de place. A peine arrivé, il alla droit à la chambre qu'avait habitée son père. L'épée du comte de Beaumeillant était restée suspendue dans l'alcôve; Richard la prit entre ses mains, et, après l'avoir contemplée avec respect, il la baisa religieusement sur la garde.

Jules Sandeau.

DU CRÉDIT

ET

DES BANQUES DANS L'INDUSTRIE.

I.

L'industrie, dans sa marche progressive, s'avance sur deux lignes parallèles. D'un côté, elle crée les instrumens du travail, invente ou perfectionne les procédés mécaniques, dompte les élémens, soumet les agens naturels à sa puissance : c'est le progrès matériel ou physique; de l'autre, elle développe les facultés humaines, tantôt par l'union des forces, tantôt par la séparation des tâches; elle active par de savantes combinaisons la circulation des capitaux et la distribution des produits; elle encourage enfin le travail en multipliant autour de lui les conditions d'ordre, de garantie et de sécurité : c'est le progrès moral ou social. Si l'on cherche quels sont aujourd'hui les derniers termes du progrès matériel, on trouve en première ligne les machines à vapeur, les chemins de fer et ces ingénieux mécanismes qui ont porté si haut l'industrie des tissus. En cherchant sur la ligne parallèle les institutions qui marquent le dernier terme du progrès moral ou social, on s'arrête naturellement aux sociétés par actions, parmi lesquelles on distingue les compagnies d'assurances, et, par-dessus tout, les banques.

Il serait difficile de dire dans laquelle de ces deux voies l'humanité a fait les plus brillantes conquêtes. Certes, on peut rester en admiration devant les prodiges accomplis par la vapeur depuis un demi-siècle, et l'on s'étonne avec raison en considérant par la pensée tout ce que l'invention si simple des chemins de fer promet dans un avenir prochain. Mais que faut-il penser de cet ingénieux système des actions sans lequel toute grande entreprise serait inabordable à l'homme, de cette heureuse combinaison des assurances qui permet aux individus de se donner carrière en corrigeant pour eux les caprices du hasard, des banques enfin, qui mettent aux mains des travailleurs les capitaux, sans lesquels toute leur activité se consumerait en efforts stériles?

Toutefois le préjugé public n'attribue pas à ces deux genres de découvertes une importance égale. En général, les progrès qui s'accomplissent dans l'ordre moral sont moins appréciés que ceux qui se remarquent dans l'ordre matériel. Ceux-ci, sans être plus réels, sont bien plus apparens et plus sensibles. Ils se laissent, pour ainsi dire, toucher au doigt; ils se mesurent à l'œil, et leurs résultats, facilement supputables en chiffres, peuvent se calculer avec une rigueur mathématique. Les autres ont un caractère plus intime ou plus latent: leur influence se fait plutôt sentir qu'elle ne se manifeste; elle échappe à tout calcul rigoureux; elle s'exerce d'ailleurs dans des régions où l'œil du vulgaire ne pénètre pas. Aussi les progrès matériels ont-ils été presque toujours aisément compris, acceptés avec empressement et poursuivis avec ardeur, tandis qu'on a vu trop souvent les autres, ou faiblement goûtés, ou même entièrement méconnus.

C'est surtout par rapport aux banques que cette vérité se manifeste. Il suffit de parcourir leur histoire pour s'assurer de leur incomparable puissance et reconnaître les immenses services qu'elles ont rendus. Par elles, un pays pauvre, l'Écosse, a pu fleurir tout à coup, malgré les résistances d'un sol ingrat, et les exigences tracassières d'une législation partiale, qui n'était pas faite par lui ni pour lui. Par elles encore, les Américains du nord ont conquis tout un monde sur le désert, et ce monde nouveau, qu'ils venaient d'arracher comme au néant, ils l'ont élevé à un degré de splendeur commerciale que les contrées les plus anciennement florissantes n'ont pas connu. C'est à ses banques, bien plus qu'à tout le reste, que l'Angleterre doit la prépondérance qu'elle a conquise en Europe et l'immense prospérité dont elle jouit. Que n'auraient pas fait ailleurs ces merveilleuses institutions, si presque partout des lois imprévoyantes n'avaient ou altéré leur principe ou comprimé leur essor? Dans les pays même où, corrompues dans leur essence et perverties dans leur action, elles n'ont eu qu'une existence passagère et ruineuse, elles ont laissé des traces brillantes de leur passage, et leur puissance a éclaté jusque dans les désordres qui ont suivi leur chute. Cependant quelle froideur générale quand par hasard le sort de ces institutions s'agite! L'opinion, si prompte à s'alarmer quand un misérable intérêt pécuniaire est en péril, pourvu que cet intérêt pécuniaire soit réductible en chiffres, s'émeut à peine,

quand on vient à mettre en question l'existence à venir des banques, de qui dépend toute la situation financière et commerciale d'un pays.

Il ne faut pas, du reste, accuser ici l'erreur du vulgaire, car l'indifférence que nous signalons est le partage même des hommes éclairés. Il faudrait plutôt accuser la science, qui n'a pas su assigner aux banques leur véritable place. Il semble qu'il y ait dans le jeu de ces institutions quelque chose de mystérieux qui échappe à l'examen et ne se laisse pas soumettre à l'analyse. Ce qui est sûr, c'est que la science n'a pas encore su rendre compte de leur action. Cherchez, en effet, dans les travaux des économistes, et vous n'y trouverez rien qui explique d'une manière satisfaisante, nous ne dirons pas les immenses bienfaits des banques, car ces bienfaits, on les conteste, mais l'étonnante et incontestable influence qu'elles ont exercée dans tous les temps.

Pourtant les opérations qui constituent le commerce de banque n'offrent rien par elles-mêmes de très compliqué dans la pratique. Il est probable qu'à l'origine elles ont été imaginées sans effort, sans grand travail d'esprit. Le seul maniement des affaires les a suggérées à des hommes simples, qui n'avaient d'autre science que la science vulgaire du commerçant. Aussi se sont-elles introduites dans le monde sans date certaine et sans nom d'auteur. Mais ces mêmes opérations, si faciles à concevoir, à imaginer, à pratiquer, qui, dès le principe, n'ont pas arrêté un seul instant les esprits les moins subtils, présentent encore aujourd'hui, quand on les considère dans leurs relations avec le commerce en général, un problème épineux contre lequel vient échouer toute la pénétration des plus savans économistes. Phénomène étrange, dont on admettrait à peine l'existence, si l'on n'en retrouvait ailleurs des exemples! Pareille chose se remarque à propos du langage. Le peuple qui crée les langues et qui les forme ne les comprend pas, du moins ne sait-il pas se rendre compte des lois qui les gouvernent. En créant les mots, il les rapporte à l'ensemble avec un instinct sûr, et ces rapports, qu'il a établis lui-même, il n'en a pas conscience. Il connaît la langue pour son usage, il la pratique, il la manie comme un instrument docile; mais ce même instrument dont il se sert tous les jours sans effort, et qui est son ouvrage, renferme des mystères dont il n'a pas la clé. C'est par un contraste semblable que la raison du commerce échappe au commerçant. Ainsi va l'homme dans la plupart de ses voies; il marche d'un pas ferme et sûr, guidé tantôt par le sentiment de ses besoins, tantôt par le fil d'une analogie secrète, et quand ensuite, faisant un retour sur lui-même, il interroge ses œuvres, il n'en comprend plus le sens : il s'étonne de ne plus même retrouver la trace de ses pas dans la route qu'il vient de parcourir.

Le commerce de crédit, de change et d'argent, dont les banques s'occupent, étant susceptible d'un grand nombre de combinaisons diverses, il y a naturellement plusieurs sortes de banques, et quelquefois les conditions d'existence, aussi bien que les procédés, varient tellement de l'une à l'autre, qu'on est étonné de voir appliquer la même dénomination à des institutions si dif-

férentes. Comme il est rare, d'ailleurs, qu'un seul de ces établissemens embrasse à la fois toutes les branches d'un commerce si étendu, il est très difficile de rencontrer deux banques, à moins qu'elles ne soient copiées l'une sur l'autre, dont tous les procédés soient identiques : ce qui semble interdire toute pensée d'une classification rigoureuse et absolue. On peut cependant admettre quelques divisions générales. Ainsi l'on a distingué les banques territoriales d'avec les banques commerciales, et rien n'empêche de s'arrêter à cette distinction. C'est peut-être la seule qui soit vraiment générique. Commençons donc par considérer les banques territoriales, dont nous aurons peu de choses à dire. Nous nous arrêterons ensuite aux banques commerciales, qui sont le principal objet de cet écrit.

Les banques territoriales, telles qu'on les a conçues dans plusieurs pays, sont établies en vue de la propriété foncière, et leur objet est de procurer des avances aux propriétaires du sol. Elles émettent des billets, dont la valeur est garantie par une sorte d'hypothèque sur les biens-fonds, et qui portent un intérêt servi par les produits annuels du sol. Plusieurs banques de ce genre sont établies dans le nord de l'Europe, en Suède, en Pologne, en Prusse, etc. Voici en général leur manière d'opérer. Tout propriétaire de terres ayant besoin d'argent pour son exploitation peut s'adresser à la banque, qui, moyennant une garantie hypothécaire sur la valeur totale de ses propriétés, lui fait des avances jusqu'à concurrence des deux tiers ou des trois quarts de cette valeur. Les avances ainsi faites ne sont pas remboursables à terme fixe, mais elles portent un intérêt annuel, par exemple, de 5 pour 100. Afin d'opérer peu à peu sa libération, le propriétaire qui a reçu des avances de la banque s'oblige à lui payer tous les ans, outre les intérêts, un à-compte de 3, 4 ou 5 pour 100, de manière à amortir insensiblement sa dette. Quant à la banque, elle se procure les fonds dont elle se sert pour ses avances, en émettant des billets contre de l'argent. Ces billets sont des titres au porteur, qui se passent de main en main, et circulent dans le public. On pense bien qu'ils ne sont pas remboursables à vue, car la banque, ne rentrant dans ses avances qu'insensiblement et après un long terme, ne serait pas en mesure d'opérer un semblable remboursement; mais, par compensation, ils portent intérêt à raison de 5 pour 100 par an, plus semblables en cela à nos titres de rentes publiques qu'à nos billets de banque. La banque reçoit ainsi tous les ans des propriétaires fonciers l'intérêt des avances qu'elle leur a faites, et les distribue ensuite aux porteurs de ses billets.

Tel est en peu de mots le système des banques territoriales. Il a été exposé avec plus de détails dans plusieurs écrits publiés par des Polonais résidant en France, et notamment dans un ouvrage estimable de M. Cieszkowski, qui a paru sous ce titre : *Le Crédit et la Circulation*. Ce que nous venons de dire suffit pour en faire comprendre le but et les principaux moyens.

A le bien prendre, ceci n'est autre chose qu'une sorte de centralisation des prêts hypothécaires et de l'hypothèque elle-même. La banque se substitue seule à la foule des prêteurs qu'elle représente, en même temps qu'elle ras-

semble chez elle toute la somme des hypothèques ou garanties partielles qui appartiendraient à chacun d'eux, pour en faire une garantie générale et commune. Heureuse et belle idée, d'une réalisation facile, et dont les résultats sont importans. Son premier avantage est de remédier à cette confusion, à ce désordre, que le fractionnement de l'hypothèque entraîne presque partout, et que l'on remarque particulièrement en France. Elle augmente d'ailleurs la garantie des prêteurs en la faisant porter, non plus sur telle propriété particulière sujette aux accidens, mais sur l'ensemble de toutes les propriétés engagées; elle ouvre aux propriétaires eux-mêmes une source plus invariable et plus sûre d'emprunts faciles, à des prix modérés, sans parler des formalités et des frais de tous les genres qu'elle leur épargne. Enfin, comme elle permet de mobiliser les créances hypothécaires sous la forme de billets au porteur, elle fait répandre dans la circulation une masse de valeurs qui sans cela demeureraient stériles, et par là elle augmente en effet la richesse sociale, en ajoutant aux moyens d'action que l'industrie possède. Il serait fort à désirer que l'on songeât sérieusement à appliquer en France, avec les modifications convenables, cette idée, qui, à côté d'avantages réels et très grands, ne présente aucun danger ni aucun inconvénient appréciable. Seulement il ne faudrait pas croire, avec M. Cieszkowski et plusieurs autres écrivains, qu'une institution de ce genre, qui n'a pas, quoi qu'on en dise, de relation bien essentielle avec le crédit, pût suppléer le moins du monde à l'action des banques commerciales.

Les banques commerciales, dont les fonctions sont plus étendues et plus variées, pourraient elles-mêmes se diviser en plusieurs classes. Sans entrer dans des classifications qui auraient quelque chose d'arbitraire, et qui sont après tout inutiles, nous nous bornerons à indiquer les principales opérations qui sont de leur ressort. En laissant donc de côté les rapports que les banques commerciales ont eus souvent avec les gouvernemens qui les ont établies, ainsi que les emplois d'un ordre secondaire qu'elles ont partagés avec les banquiers particuliers, on peut résumer ainsi leurs principales fonctions :

1° Escompter les effets de commerce, en prenant un intérêt proportionné au terme de l'échéance.

2° Émettre des billets payables à vue et au porteur, qu'elles donnent soit en échange des effets de commerce qu'on leur présente, soit en paiement de toute autre dette qu'elles contractent, et qui peuvent circuler dans le public jusqu'à ce qu'il plaise aux porteurs de les présenter à la caisse pour les convertir en argent.

3° Faire des avances aux particuliers, soit en billets de banque, soit en argent comptant, moyennant des garanties, telles que dépôt de marchandises, et particulièrement de matières d'or et d'argent, dépôt de titres ou de valeurs publiques, hypothèques sur des biens-fonds.

4° Ouvrir à des particuliers ou à des établissemens publics des crédits à découvert jusqu'à concurrence d'une somme déterminée, soit après avoir exigé préalablement une caution, soit sur la seule garantie de la moralité ou

de la solvabilité du crédité. Cette fonction est particulièrement caractéristique des banques d'Écosse.

5° Recevoir en dépôt l'argent des particuliers, à charge de le rendre à toute réquisition, tantôt en s'obligeant à payer un intérêt pour les sommes déposées, comme font les banques d'Écosse, tantôt en se chargeant seulement d'effectuer sans rétribution, pour le compte des déposans, tous les paiemens et tous les recouvremens d'effets de commerce, comme fait la banque de France, tantôt enfin en se bornant à effectuer les paiemens par des viremens de parties ou des transferts sur les livres, comme faisaient autrefois les banques de Venise, de Gênes, d'Amsterdam, de Rotterdam et de Hambourg.

Toutes ces opérations, sauf la dernière, qui a son caractère propre et qui exige quelques réflexions à part, ont un rapport direct avec le crédit et ne sont, malgré leur diversité réelle, que le développement d'une même idée. Nous expliquerons le sens de chacune d'elles; nous montrerons leurs relations ainsi que les différences qui les distinguent, le but où elles tendent, et le bien qu'elles réalisent. Qu'on nous permette de tracer d'abord un aperçu rapide de l'histoire des banques, en les conduisant depuis leur faible et confuse origine jusqu'à ce point de développement où elles sont arrivées dans certains pays.

II.

La première banque dont l'histoire fasse mention est celle qui fut établie à Venise vers le milieu du XIIe siècle. Sous le duc Vitalis Michael, la république, écrasée par les charges de la guerre qu'elle soutenait contre l'empire d'Orient, engagée en même temps dans des hostilités contre l'empire d'Occident, après avoir épuisé toutes ses ressources financières, eut recours à la ressource extrême d'un emprunt forcé sur les citoyens riches. L'emprunt se fit en rentes constituées, pour le paiement desquelles on obligea les revenus de la seigneurie. Les prêteurs furent réunis en une chambre, qui recevait du gouvernement l'intérêt de l'emprunt à raison de 4 pour 100, et le répartissait à ses membres dans la proportion de leur contribution. Cette chambre forma dans la suite la banque de Venise. Quelle que fût dans le principe la nature de ses opérations, et l'on n'a pas à cet égard de données bien certaines, on sait qu'elle devint plus tard une simple banque de virement. Elle recevait en dépôt l'argent des particuliers, et leur ouvrait un crédit jusqu'à concurrence des sommes déposées. Ces crédits se transmettaient par le moyen d'une cession ou virement de parties que les débiteurs faisaient à leurs créanciers, de manière que tous les paiemens pouvaient s'effectuer sans le transport du numéraire. La république répondait des sommes déposées à la banque. Elle se montra toujours jalouse de les conserver intactes.

Ce fut dans des circonstances à peu près semblables qu'on établit à Gênes, en 1407, la banque dite de Saint-George, calquée sur celle de Venise. Elle

reçut des dépôts et effectua les paiemens des particuliers, à son exemple. Cependant les guerres étrangères et civiles, qui affligèrent continuellement cette république, lui rendirent si souvent nécessaire la ressource des emprunts, et la banque de Saint-George eut avec le gouvernement des rapports si fréquens, si étroits, qu'il faut plutôt considérer celle-ci comme une caisse d'emprunts publics que comme une institution commerciale.

La banque d'Amsterdam, établie en 1609, à peu près sur les mêmes principes, se renferma au contraire dans ses rapports avec le commerce. C'est la plus considérable qui ait existé dans ce temps-là. Des institutions du même genre furent fondées à Hambourg en 1619, à Nuremberg en 1621, et à Rotterdam en 1635.

Jusque-là, comme on vient de le voir, les banques commerciales n'avaient eu que des fonctions très restreintes. Elles ne s'étaient pas appliquées au développement du crédit; elles n'avaient pratiqué ni l'escompte des effets de commerce, ni les avances à découvert, ni la circulation des billets; tout leur emploi consistait à faciliter les paiemens des particuliers, en les effectuant par de simples écritures et sans aucun transport de numéraire. Ce n'est pas que le principe de la circulation des billets fût alors inconnu : il paraît certain qu'il avait été mis en pratique à Venise dès le xve siècle; mais la république s'effraya de la disparition du numéraire (1), qui en fut la conséquence, et comme elle soutenait alors des guerres lointaines qui exigeaient l'emploi de sommes considérables en monnaie effective, elle se hâta de le rappeler en interdisant d'une manière absolue tous les paiemens en papier. Depuis lors, cette tentative n'avait plus été renouvelée nulle part, au moins d'une manière suivie et régulière.

On s'étonne que des villes aussi industrieuses, aussi commerçantes que l'étaient Venise, Amsterdam, Hambourg, ne se soient pas portées plus avant dans la voie féconde où elles s'étaient engagées, qu'elles se soient arrêtées si long-temps pour ainsi dire aux portes du crédit, sans essayer d'y entrer. Il n'y avait qu'un pas à faire. Les dépôts effectués dans les caisses des banques se montant à des sommes considérables, il était aisé de comprendre l'avantage qu'il y aurait à utiliser ces valeurs oisives en les reversant par une autre voie dans la circulation. Il n'y aurait eu, du reste, aucun danger à le faire, si les banques avaient eu soin de se faire préalablement à elles-mêmes une réserve propre à rassurer les déposans. L'expérience ayant prouvé que les dépôts séjournaient long-temps dans les caisses, et n'étaient jamais retirés que par petites sommes, aussitôt remplacées par d'autres, il suffisait de tenir constamment les caisses assez bien pourvues d'argent pour suffire à toutes les demandes éventuelles. Le reste, formant un excédant réel sur les besoins du service, pouvait très bien retourner au commerce, en servant à l'escompte de ses effets. C'est ainsi que les banques auraient augmenté les ressources du commerce en entrant dans la voie du crédit. Ce premier pas eût bientôt con-

(1) On verra plus loin comment cette disparition du numéraire s'explique.

duit à un autre, l'émission des billets circulans, qui se lie de près, comme nous le verrons, à l'escompte, et dès-lors les banques se seraient placées sans effort au point où elles sont arrivées de nos jours. On se demande comment cette idée si simple ne s'est pas présentée à l'esprit des habiles négocians que ces villes célèbres renfermaient en si grand nombre; ou plutôt si, comme nous avons lieu de le croire, elle ne leur a pas échappé, comment se fait-il qu'ils n'aient pas songé plus sérieusement à la réaliser?

Cette singularité s'explique. Il faut se rappeler d'abord que partout où existaient les banques dont nous parlons, les dépôts étaient reçus sous l'autorité de la ville ou de l'état, qui s'en rendait caution. Disposer de ces dépôts, même dans des vues louables et avec des garanties satisfaisantes, c'eût été à certains égards violer la foi publique. Ce qui pouvait convenir à des compagnies composées d'hommes privés, agissant sous l'autorité de la loi, ne convenait peut-être pas autant à des pouvoirs constitués contre lesquels le recours est moins facile. Ce système aurait exigé, d'ailleurs, on vient de le voir, la constitution préalable d'un fonds de réserve : autrement, la possibilité d'un découvert, en alarmant sans cesse les déposans, les aurait souvent portés, avant le temps, à retirer leurs dépôts, et il ne pouvait guère entrer dans la pensée des autorités publiques de se soumettre à une semblable obligation.

Mais cette raison n'est pas la seule. A l'origine, les banques de dépôt n'avaient pas été instituées seulement pour effectuer, par des viremens de parties, le paiement de toutes les dettes respectives des négocians; elles avaient eu encore pour objet, au moins dans quelques villes, de créer, sous le nom d'argent de banque, une monnaie idéale inaltérable. A une époque où le scandaleux abus de l'altération des monnaies, si fréquent dans la plupart des états de l'Europe, venait à tout instant porter le désordre dans les relations commerciales, les républiques commerçantes s'efforcèrent d'échapper aux conséquences désastreuses de cet abus, en opposant aux monnaies courantes, sujettes à tant de variations, une monnaie idéale qui ne variât jamais. De là cette formation de dépôts publics, où le numéraire était apporté et reçu pour sa valeur intrinsèque, c'est-à-dire en raison de la quantité d'or ou d'argent effectif qu'il contenait; de là cette supposition de pièces de monnaies idéales, qu'on appelait argent de banque; de là enfin cette règle d'effectuer tous les paiemens par des cessions de titres ou par de simples écritures, de manière à éviter l'usage, alors si dangereux, des monnaies courantes. On comprend que, si les banques avaient remis immédiatement en circulation, sous forme de prêts ou d'avances, l'argent qu'elles recevaient à titre de dépôt, cet objet essentiel de leur institution était manqué.

Quelque restreintes qu'elles fussent dans leurs opérations, il n'est pas douteux que ces anciennes banques n'aient rendu en leur temps de grands services. C'était beaucoup, à une époque où les monnaies allaient se dégradant partout, au grand détriment des particuliers et surtout du commerce, qui en éprouvait de rudes atteintes, d'avoir pu établir autour de soi l'usage d'une monnaie inaltérable et constante : c'était non-seulement épargner au com-

merce des pertes réelles que l'altération des monnaies lui fait toujours subir, mais encore rétablir chez lui la sécurité, la confiance, que la seule crainte d'une altération possible pouvait incessamment troubler. Par là les banques dotaient en effet les villes qui les possédaient d'une sorte de crédit relatif bien supérieur à celui dont on jouissait ailleurs. L'avantage qu'elles offraient d'effectuer tous les paiemens à l'aide d'un simple transfert commode et facile n'était pas lui-même sans importance. En ce sens, elles contribuèrent puissamment à fixer et à accroître dans ces villes le mouvement des affaires qui s'y portait d'ailleurs. Mais, dans la suite, quand la déplorable ressource de l'altération des monnaies fut abandonnée par tous les gouvernemens de l'Europe, l'utilité de ces banques diminua; dans l'état actuel des relations et des besoins, elle se ferait médiocrement sentir.

En 1668, on établit à Stockholm une banque d'un autre genre, qui paraît avoir été le modèle des banques territoriales propagées depuis dans le nord de l'Europe; mais c'est vraiment à l'époque de l'établissement de la banque d'Angleterre que s'ouvre l'ère de ces institutions d'un nouvel ordre, qu'on peut appeler les *banques modernes*.

La fondation de la banque d'Angleterre est due au stathouder de Hollande, devenu roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III, et qui en avait pris l'idée dans sa patrie. Sans doute, elle fut calquée à bien des égards sur les banques anciennement connues : cependant elle s'écarta dès le principe des règles suivies jusqu'alors. Il n'est pas sûr, à la vérité, que les opérations auxquelles elle se livra n'aient été toutes pratiquées avant elle; mais les plus importantes, comme l'émission des billets circulans, ne l'avaient été du moins que comme des essais sans suite, tandis qu'elle eut la gloire d'y persévérer. C'est par là qu'elle est devenue le modèle des institutions du même genre qui se sont propagées plus tard.

Sa fondation remonte au XVII[e] siècle. Un acte du parlement autorisa d'abord l'ouverture d'une souscription de 1 million 200,000 livres sterling (30 millions de francs), qui fut remplie en dix jours. Bientôt un nouvel acte institua la banque, et l'érigea en corporation, avec tous les priviléges attachés à ce titre : la charte d'institution est du 27 juillet 1694. Par cette charte, il fut permis à la banque de négocier en toutes sortes de billets ou effets commerçables, tels que lettres de change, et en or ou en argent, soit en espèces monnayées, soit en lingots, etc.; de recevoir en dépôt toutes sortes de marchandises, et de faire des avances aux déposans; de prendre des hypothèques sur les terres, excepté celles de la couronne, et de vendre le produit des terres hypothéquées; de faire des avances au gouvernement, mais avec l'autorisation préalable des chambres, qui, dans ce cas, devaient pourvoir au paiement des intérêts; enfin d'émettre des billets payables à vue et au porteur, mais seulement jusqu'à concurrence du montant de son capital de 1 million 200,000 livres, à moins qu'un nouvel acte du parlement ne l'autorisât à étendre plus loin ses émissions. Ainsi la banque d'Angleterre réunissait dès-lors en elle les principales conditions des banques commerciales;

mais une autre clause de l'acte d'institution en altéra les bases dès son principe.

Par cette clause, la banque s'obligeait, en retour du privilége qui lui était concédé, à remettre au gouvernement, à titre de prêt, le montant entier de son capital. Il ne lui resta donc, pour opérer dans ses relations avec le commerce, qu'un titre de créance non réalisable sur le gouvernement, et un revenu annuel réglé ainsi qu'il suit : 96,000 liv. sterl. pour les intérêts de sa créance, calculés à raison de 8 pour 100 par an, et 400 liv. sterl. qui lui étaient allouées en paiement des frais qu'entraînait l'administration des affaires relatives à l'échiquier ou trésorerie de l'état, en tout 100,000 liv. st. (2 millions 500,000 francs). C'est donc avec ce faible revenu, et sans aucun capital disponible, qu'elle dut s'aventurer dans la carrière des émissions de billets (1), et asseoir les fondemens de ce crédit colossal auquel elle aspira dès-lors. Elle ne recula pas devant sa tâche, et l'on sait comment elle l'a remplie.

Toutefois, malgré l'évènement, nous ne craindrons pas de dire que cette tentative plus qu'audacieuse n'était pas destinée à un pareil succès. Dans les conditions où elle s'était placée, la banque d'Angleterre devait ou périr, ou se rabattre sur les opérations secondaires, dont les banques s'étaient contentées jusqu'alors. L'émission des billets circulans était trop dangereuse pour elle, privée qu'elle était d'un fonds de réserve capable de rassurer le public sur leur solidité. Aussi sa marche fut-elle d'abord lente et pénible. Elle languit pendant seize années, luttant avec des difficultés croissantes contre les justes préventions du public. Malgré la loi qui donnait à son papier un cours forcé, ses billets perdirent jusqu'à 20 pour 100 contre le numéraire : triste preuve d'une débilité précoce; premier signe de désarroi, qui n'était que le présage d'un plus grand désastre. Elle se soutint dans ces circonstances critiques, grace à une rare persévérance et à la protection constante du parlement. Mais persistant, comme elle l'a fait depuis, dans le système abusif de prêter au gouvernement le montant entier de son capital, à mesure qu'elle l'augmentait par de nouvelles souscriptions d'actions; toujours plus ambitieuse à mesure qu'elle augmentait ses richesses nominales, et toujours également pauvre ou dépouillée de moyens effectifs, elle marchait sur un abîme, qui, selon les lois de la prudence humaine, devait tôt ou tard l'engloutir. Une circonstance particulière, en dehors de toutes les prévisions, et dont on n'a pas assez tenu compte, vint tout à coup lui prêter une assistance inattendue, et conjurer sa destinée.

En 1708, le parlement rendit un acte qui interdisait, dans l'Angleterre et le pays de Galles, le commerce de banque et l'émission des billets, à toute compagnie, autre que la banque d'Angleterre, composée de plus de six associés. Cette disposition, à certains égards étrange, produisit un effet bien

(1) Selon toute apparence, c'est parce qu'elle se trouva dans une situation semblable que la banque de Venise dut renoncer à l'émission des billets circulans.

remarquable : elle créa en Angleterre un système de crédit tout particulier; système bâtard et vicieux sans aucun doute, mais qui n'était pas, après tout, dépourvu de consistance ni d'une certaine harmonie dans son ensemble. Le pays se peupla de petites banques, jouissant de toutes les facultés des grandes, mais qui comptaient au plus six associés; c'est ce qu'on appelle en Angleterre les *banques privées* (*private banks*), établissemens plus considérables, en général, que ceux de nos banquiers particuliers, mais qui sont loin d'atteindre à l'importance des compagnies. Ces banques privées jouissaient légament, comme on vient de le voir, de la faculté d'émettre des billets payables à vue et au porteur; mais par le fait cette faculté devenait pour elles à peu de chose près stérile. Quelle apparence, en effet, d'implanter dans la circulation des billets émanés d'établissemens si médiocres! Pour suppléer à leur insuffisance, elles se tournèrent vers la banque privilégiée, à laquelle elles se rattachèrent volontairement par les liens d'une solidarité étroite. Elles entreprirent donc l'escompte des effets de commerce; mais, au lieu de les payer avec leurs propres billets circulables, elles empruntèrent ceux de la banque centrale, à laquelle elles remirent en échange tout ou partie des billets escomptés. De là naquit un système à la fois mixte et complexe, où des fonctions naturellement unies se partagèrent : aux banques privées l'escompte, à la banque centrale l'émission des billets. Celles-là prêtèrent à l'autre leurs moyens pécuniaires, dont la réunion était considérable, et par là lui donnèrent une solidité qu'au fond et par elle-même elle n'avait pas : elles reçurent d'elle, à leur tour, la faculté d'émission qui leur manquait, ou dont elles ne jouissaient qu'en apparence. Obligées de se servir dans leurs escomptes des billets de la banque d'Angleterre, elles étaient intéressées à en soutenir la circulation dans leurs cantons respectifs, comme s'ils leur avaient appartenu en propre, et dans le fait elles n'y manquaient pas. Dans tous les temps elles conservèrent l'usage de payer à présentation tous les billets de la banque mère, et souvent, dans les momens de crise, elles en prirent vis-à-vis du public l'engagement formel. Elles devinrent ainsi comme autant de succursales volontaires de la banque privilégiée, autant de comptoirs particuliers qui venaient en aide au comptoir principal, et le suppléaient même dans les momens d'éclipse. C'est grace à cet appui inattendu, et sur lequel ses fondateurs ne comptaient pas, que la banque d'Angleterre s'est soutenue avec tant d'éclat, malgré les vices trop réels de sa constitution originaire, malgré l'insuffisance reconnue de ses moyens et la constante fragilité de sa puissance.

Que n'a-t-on pas dit sur son étrange fortune? Quels projets gigantesques cet exemple n'a-t-il pas inspirés? A quelles absurdes théories n'a-t-il pas donné naissance? Quand on a vu cette institution dépourvue de tout capital réalisable, sans autre avoir propre que des rentes, soutenir d'une main le crédit de l'état, entretenir de l'autre la plus vaste circulation de billets que jamais banque ait entreprise, on s'est livré aux plus extravagantes suppositions. Les uns ont pensé qu'il n'y avait qu'à vouloir pour inonder le monde d'un papier faisant l'office du numéraire, et ouvrir ainsi pour chaque peuple, sans effort

et sans travail, une source intarissable de biens. D'autres, plus modestes, ont du moins posé en principe qu'il appartenait aux gouvernemens, pourvu qu'ils se renfermassent dans certaines limites, de combler avec du papier tous les vides de leurs trésors. Plusieurs aussi, prenant le contrepied de ces brillantes chimères, n'ont vu, dans l'institution de la banque d'Angleterre, qu'un édifice monstrueux dont ils ont cent fois prédit la chute. Mais toutes les suppositions et toutes les théories ont été de nouveau confondues ou jetées hors de leurs limites, quand on a vu cette même banque, après un siècle d'existence, suspendre, en 1797, tout paiement de son papier en numéraire, et maintenir, sans perte trop sensible, cette étonnante suspension pendant l'espace de plus de vingt-deux ans. On se fût moins hâté de crier merveille, comme aussi on se serait épargné tant de prédictions vaines, si l'on avait étudié le fait dans toutes ses dépendances. Au lieu de considérer la banque isolément, on l'aurait prise avec sa puissante escorte, avec ses innombrables satellites. On aurait compté non pas seulement ses ressources propres, mais toutes les ressources réservées pour elle dans les banques privées; alors on aurait trouvé l'explication du phénomène, on aurait vu les pieds du colosse, et le prodige se serait évanoui.

Tout cela pourtant ne constitue pas un développement normal du crédit. Malgré l'appui intéressé du gouvernement, dont la fortune est aujourd'hui liée à la sienne, malgré la sagesse réelle qu'elle déploie dans la situation périlleuse où elle s'est mise, malgré l'assistance même des banques privées, il est permis de croire que la banque de Londres n'aurait pas vécu jusqu'aujourd'hui dans un pays moins tranquille que l'Angleterre, ou plus exposé qu'elle aux invasions. Tout a concouru pour la préserver d'une chute que sa mauvaise organisation semblait rendre inévitable. En laissant d'ailleurs à part les conditions de solidité et de durée, il est certain que la banque de Londres n'a pas donné le dernier mot des institutions de crédit; c'est à celles de l'Écosse qu'en était réservé l'honneur.

En 1695, un an après l'établissement de la banque d'Angleterre, se formait sans éclat, à Édimbourg, une institution du même genre, plus modeste dans ses prétentions, mais plus solide et plus complète; c'est celle qui porte le nom de banque d'Écosse (*bank of Scotland*). Elle fut autorisée par un acte du parlement écossais, qui l'érigea en corporation. Son capital primitif, formé par des actions de 83 liv. 6 sh. 8 d., ne s'éleva pas à plus de 100,000 liv. sterl. (2,500,000 fr.) : capital bien modeste, mais suffisant pour les affaires qu'elle voulait entreprendre, et qu'elle eut du moins le bon esprit de conserver dans son intégrité. Aussi ses débuts furent-ils heureux et ses progrès rapides. Dans la suite, le capital de la banque d'Écosse s'est accru à mesure que ses affaires s'étendaient; mais il est toujours demeuré comparativement faible, comme celui de tous les autres établissemens du même genre qui se sont formés dans le pays.

En 1727 fut instituée la banque royale d'Écosse (*royal bank of Scotland*). Une somme de 246,550 liv. sterl., allouée à l'Écosse comme indemnité de sa

réunion à l'Angleterre, fut par les commissaires affectée à cet usage, le meilleur en effet qu'on pût trouver. On n'y appliqua d'abord que 111,000 liv., et le capital fut fixé à 150,000 liv. dans l'année 1738. Cette nouvelle banque, érigée en corporation comme la première, ne fut pas moins heureuse qu'elle, et leur existence simultanée ne fut pas un obstacle à leurs développemens progressifs.

Une troisième banque incorporée fut établie en 1746 sous le nom de compagnie linière (*British linen company*). Comme son titre l'annonce, elle eut d'abord pour objet spécial d'encourager l'industrie du lin, industrie presque nulle alors et maintenant si florissante. Elle lui rendit en effet d'immenses services; mais dans la suite elle étendit son patronage indistinctement sur toutes les industries, et ne se distingua plus en cela des autres banques. Son capital, primitivement fixé à la somme de 100,000 liv. sterl., fut porté plus tard à 500,000 liv.; mais il n'a pas dépassé cette limite, inférieure même à celle où se sont arrêtées la plupart des compagnies rivales, ce qui ne l'a pas empêchée de se placer dans une position très éminente, où elle s'est maintenue jusqu'à ce jour.

C'est à Édimbourg que s'étaient concentrées ces premières banques. Glasgow, la seconde ville de l'Écosse, ne tarda pas à suivre l'exemple de la capitale, qui fut ensuite imité de proche en proche dans toute l'étendue du pays. Il est bon de remarquer d'ailleurs que les trois banques que nous venons de nommer sont les seules qui aient été fondées avec l'intervention de l'autorité publique et érigées en corporations. Toutes les autres se formèrent librement, spontanément, et se constituèrent en compagnies à fonds réunis (*joint stock banks*), espèce de société très répandue dans la Grande-Bretagne, dispensée de toute autorisation préalable, et qui n'est pourtant pas autre chose que notre société anonyme, avec cette seule différence que rien n'y limite la responsabilité des associés.

Pourquoi les banques d'Écosse se sont-elles généralement constituées sur de meilleures bases que celles de Londres, à commencer par la première, qui s'établit presqu'en même temps? C'est qu'elles étaient situées loin du siége du gouvernement, avec lequel elles n'eurent jamais, heureusement pour elles, aucun rapport direct. Ce qui a fait le malheur de la plupart des banques, ce qui a été la cause la plus ordinaire de leurs erreurs, de leurs désastres, c'est qu'elles ont été prises presque partout sous l'aile des gouvernemens, qui en ont fait le plus souvent des caisses d'emprunt pour leur usage. Abandonnées à elles-mêmes, elles se seraient généralement conduites, on peut le croire, avec réserve, avec prudence. Il n'entre guère dans l'esprit du commerce de se lancer dans les entreprises extravagantes. Quelque audacieux qu'on le suppose, il se ménage, il tâtonne en progressant, et ne se jette point à corps perdu dans les hasards. Pourquoi les banques auraient-elles agi autrement, elles qui, instituées en grandes compagnies, comme elles le sont toujours, doivent naturellement procéder avec plus de mesure encore que les établissemens privés? Aussi, l'histoire le prouve, la cause de leurs erreurs remonte

presque toujours aux pouvoirs même qui les instituaient : témoin les extravagances de la banque de Law, les périlleuses expériences de la banque de Londres, et celles plus regrettables des banques américaines, qui, elles aussi, ont été établies dans l'origine en vue des pouvoirs qui les autorisaient. Un peu moins de priviléges et plus de liberté : voilà ce qu'il fallait à ces banques pour répandre le bien là où elles ont trop souvent semé la ruine. Nulle part le système du crédit par les banques ne s'est développé avec plus de liberté et de spontanéité qu'en Écosse, et nulle part il n'a poussé des rameaux plus vigoureux, ni porté des fruits plus abondans et plus purs.

Il est probable que l'Écosse avait emprunté à l'Angleterre l'idée de l'institution des banques; mais elle ne tarda pas à la devancer dans cette carrière en s'y frayant des routes nouvelles. Ainsi, c'est la *banque d'Écosse* qui, la première, dès l'année 1696, établit des succursales, émit, en 1704, des billets au porteur de 1 liv. sterl., reçut des dépôts à intérêts, et, dès l'année 1729, accorda des crédits en compte : opérations auxquelles la banque de Londres est demeurée étrangère, et qui ont été long-temps caractéristiques du système écossais.

En répandant leurs branches sur toute la surface du pays, les banques écossaises y ont jeté un merveilleux réseau d'agens de la circulation. Par là elles ont étendu leur influence, réparti leurs bienfaits, et créé à l'usage du commerce des moyens de communication faciles et sûrs, qui en ont activé les transactions. Les crédits en compte, qu'elles ont pratiqués concurremment avec l'escompte des effets de commerce, diffèrent de celui-ci quant au fond. C'est une autre manière de faire des avances et d'accorder aux commerçans le bénéfice du crédit. Il y a pourtant, comme nous le verrons plus tard, une différence assez notable dans l'application; mais, par cela seul que le mode diffère, il a son utilité propre, car il est bon que les moyens d'être utiles varient comme les besoins qu'ils sont destinés à satisfaire.

La plus belle innovation qui leur soit due, c'est sans contredit l'usage des dépôts à intérêts. Quand on compare sur ce point la pratique des banques écossaises avec celle des anciennes banques de Venise, d'Amsterdam et de Hambourg, on se sent comme transporté dans un autre monde, et l'on mesure avec étonnement les progrès accomplis. A Venise, à Amsterdam, à Hambourg, les déposans payaient à la banque des droits de garde; ils payaient même une légère rétribution à chaque transfert, et une autre encore lors du retrait des dépôts. Ici les rôles sont renversés, et ce sont les banques elles-mêmes qui paient, à titre d'intérêts, une rétribution aux déposans. Entre ces deux modes d'opérer, il y a tout un abîme, et l'on pressent déjà les conséquences d'un changement si radical.

D'abord, l'appât d'un intérêt attirant dans les caisses des banques toutes les sommes réservées dans les caisses particulières, la masse des dépôts s'est accrue. L'habitude de verser en banque son argent disponible est devenue générale, de particulière qu'elle était à une certaine classe de commerçans. De là l'usage des transferts s'est lui-même généralisé, et le but que les an-

ciennes banques s'étaient proposé, cet objet spécial et pour ainsi dire exclusif de leur institution, d'éviter les transports coûteux du numéraire, a été mieux et plus complètement rempli.

En outre, les dépôts ne sont pas restés ce qu'ils étaient, un simple cadre pour les transferts; ils sont encore devenus un moyen d'économie et d'ordre. Quiconque a eu par devers lui une somme d'argent actuellement disponible a pu la faire fructifier, en attendant le moment de s'en servir. Dès-lors quel ménagement de la richesse sociale! Quelle activité constante dans son emploi! Pas une faculté qui demeurât oisive, pas une parcelle du numéraire existant qui ne montrât son produit de tous les jours.

L'usage des dépôts se répandant de proche en proche jusque dans les rangs inférieurs de la population, les banques écossaises se sont vues même chargées d'une fonction plus imprévue et plus haute. Dans leurs mains ont été remises, à côté des fonds disponibles du riche, les lentes économies du pauvre. Caisses de garde, de réserve et de prévoyance pour le premier, elles sont devenues pour l'autre des caisses d'épargne et d'accumulation. Elles la remplissaient, cette fonction de haute prévoyance sociale, et la remplissaient avec bonheur, long-temps avant que le nom des caisses d'épargne, aujourd'hui si populaire, eût été prononcé en Angleterre ou en France; et mieux organisées d'ailleurs pour cet emploi que ne le sont nos caisses actuelles, puisqu'elles trouvaient toujours dans leurs crédits et leurs escomptes l'occasion de fertiliser les dépôts, elles n'étaient pas obligées, comme elles, de mesurer le bienfait. Elles ne marquaient pas une limite étroite et sévère où le montant des dépôts s'arrêterait. Aussi l'ouvrier laborieux qui leur avait confié son pécule pouvait-il, par des apports successifs et l'accumulation croissante des intérêts, le grossir sans mesure et sans terme, non pas seulement de manière à se former une réserve pour les mauvais jours, mais encore de manière à s'élever un jour, par la formation d'un établissement, au-dessus de sa condition présente. Grande et salutaire institution, qui répandait l'espérance parmi le peuple, en même temps que les idées d'ordre et le souci de l'avenir! Ainsi, les banques écossaises ont long-temps remplacé les caisses d'épargne, qui n'étaient pas connues; elles en sont aujourd'hui l'indispensable complément.

On peut imaginer combien la masse des dépôts reçus par les banques, et reversés par elles sous forme d'avances au commerce, augmentaient la puissance de ces établissemens comme maisons d'escompte et de crédit. N'eussent-elles fait aucun usage de leurs capitaux propres, elles auraient trouvé dans la somme des dépôts confiés à leur garde des ressources suffisantes pour faire face à d'innombrables escomptes et à des crédits fort étendus.

En 1826, les embarras du commerce et les succès constatés des banques écossaises déterminèrent le parlement à rapporter l'acte de 1708, qui interdisait en Angleterre le commerce de banque à toute compagnie composée de plus de six associés; au moins l'application de cette mesure fut-elle restreinte à un rayon de soixante milles autour de Londres. A partir de ce moment, on

vit surgir en Angleterre, à côté des banques privées, des *joint stock banks,* instituées à l'imitation de celles de l'Écosse. Elles s'élevèrent d'abord lentement, et en 1833 il n'en existait encore en tout que trente-quatre; mais dans les années suivantes elles se multiplièrent avec une telle rapidité, qu'en 1836 on en comptait déjà près de quatre-vingts. Réunies aux banques d'Écosse, elles constituent aujourd'hui, sur la surface de la Grande-Bretagne, le système de crédit sinon le plus large, au moins le plus complet qui ait existé dans aucun temps.

Quand on a étudié dans leur mécanisme ces belles institutions, il ne reste plus, dans l'ordre des faits existans, aucun progrès réel à observer. Nous n'essaierons donc pas de mettre en scène les banques commerciales établies ailleurs. Ce qui nous reste à faire, c'est d'exposer la théorie générale des banques, en nous éclairant des faits qui précèdent. La tâche est difficile, nous le savons; mais, si nous réussissons à nous rendre clair, nous ne désespérerons pas de la remplir.

III.

De toutes les facultés que les banques possèdent, la plus prestigieuse, sans aucun doute, est celle d'émettre des billets circulans. Ce don de payer avec du papier au lieu de numéraire, et de faire accepter ce papier de tout un public pour de l'argent comptant, a quelque chose en effet de bien remarquable, et qui tient, en apparence, du merveilleux. Aussi a-t-il de tout temps séduit les imaginations aventureuses, et, par la même raison, effrayé les esprits timides. Les uns ont vu dans cette faculté une source intarissable de richesses, les autres un dangereux leurre qui devait nécessairement conduire aux précipices; tous se sont accordés d'ailleurs à la considérer comme essentielle et fondamentale pour les banques, à tel point qu'ils ont presque oublié les autres fonctions que ces institutions remplissent, pour ne voir en elles que des fabriques de billets. Si l'on avait examiné les choses de plus près, on aurait vu que cette faculté, toute brillante qu'elle est, n'a rien après tout que de naturel et de simple, rien qui ne s'explique par les données générales du commerce. On aurait compris aussi que, malgré son importance réelle et très grande, elle ne remplit après tout, dans l'ensemble des opérations d'une banque, qu'un rôle subordonné, comme étant l'indispensable complément d'une autre fonction plus essentielle.

Mais il fallait d'abord se rendre un compte exact de sa nature et de ses effets. Il fallait savoir d'où cette faculté dérive et jusqu'où elle s'étend; il fallait surtout comprendre le véritable caractère du billet de banque, et le principe de son émission. Sur tout cela que d'erreurs! que de théories incohérentes, absurdes, consacrées pourtant par le silence et quelquefois par l'assentment des meilleurs esprits!

L'opinion assez généralement reçue est que la faculté d'émettre des billets de banque revient à celle de *battre monnaie*, et qu'elle tend à remplacer

dans la circulation le numéraire par le papier. On a lieu de s'étonner qu'après un siècle et demi de pratique des banques commerciales, lorsque leur papier a été tant de fois mis à l'épreuve et apprécié, lorsque, d'autre part, les fonctions, la nature et les qualités essentielles de la monnaie ont été si bien et si clairement définies, il puisse y avoir encore des hommes, non pas ignorans, mais éclairés, qui s'avisent de comparer le papier de banque à la monnaie, qui prétendent ranger sur la même ligne et confondre sous la même dénomination des choses si profondément distinctes. Il est pourtant vrai que cette hérésie monstrueuse trouve encore aujourd'hui de nombreux partisans. Partout on entend répéter autour de soi que les billets des banques remplacent l'argent, que les banques, par leurs émissions, augmentent la masse du numéraire, que le droit qu'on leur accorde d'émettre des billets équivaut à celui de battre monnaie; et ces erreurs grossières, qui ne sont que le renversement des plus simples notions de la science, semblent s'accréditer de jour en jour. Elles se résument toutes dans ce mot connu : *papier monnaie,* accouplement monstrueux de deux termes incompatibles, et dans ce prétendu axiome de l'économie politique anglaise, que *la monnaie est à son état le plus parfait lorsqu'elle est de papier*. Il semble, à nous voir colporter ces mots creux ou caresser ces chimères, que nous soyons retournés au temps du système de Law, ou que nous ayons encore aujourd'hui, comme alors, notre apprentissage à faire.

Dans le fait, depuis Law jusqu'à nos jours, les doctrines que la plupart des économistes se sont faites sur les banques varient peu quant au fond. Elles se résument dans cette pensée, toujours la même, que le papier des banques remplace l'argent. Seulement, à cette pensée première, qui leur est commune à tous, chacun d'eux en a associé d'autres, qui en ont modifié l'application. Ceux-ci ont cru que, pour remplir convenablement la fonction de numéraire, le papier des banques avait besoin d'être soutenu par la perspective assurée d'un remboursement à volonté; ceux-là ont, au contraire, posé en principe qu'il lui suffisait d'être, pourvu qu'il circulât sous l'autorité et avec la sanction de la loi. Law, qui admettait, avec la plupart des économistes de son temps, que l'or et l'argent constituent toute la richesse d'un peuple, et qu'on ne saurait trop les multiplier dans un pays, jugeait aussi, par une conséquence naturelle de ce principe, qu'on ne doit pas mettre de bornes à l'émission du papier destiné à remplacer l'argent, et son système tendit en effet, dès le début, alors même qu'il était constitué sur des bases d'ailleurs assez raisonnables, à gorger le pays par des émissions de billets sans mesure et sans fin. Les économistes qui sont venus après lui ont posé d'autres règles. Plus éclairés sur le véritable emploi de l'or et de l'argent, sachant bien que les monnaies ne sont utiles que comme agens de la circulation et dans la mesure que les besoins de cette circulation comportent, ils n'ont pas admis que la masse des papiers en circulation doive excéder, en aucun cas, celle de la monnaie elle-même. Plusieurs d'entre eux, comme Adam Smith et M. J.-B. Say, ont même établi, par une sorte de tempérament

dicté par la prudence, qu'il ne fallait remplacer par du papier qu'une partie du numéraire, par exemple, la moitié, tandis que d'autres, comme Ricardo plus résolus, plus décidés, ont proposé hardiment de substituer le papier à toute la somme du numéraire existant. Mais tous, quelle que soit la diversité de leurs opinions quant aux mesures d'application, se sont ralliés autour de cette pensée première, que le papier des banques remplace l'argent.

C'est cette fatale doctrine, avec ses commentaires et ses variantes, qui a été la source empoisonnée de tous les faux systèmes, de toutes les combinaisons malheureuses, qui ont tant de fois compromis le sort des banques, comme elle a été, en d'autres temps, le prétexte des résistances qu'elles ont rencontrées ou des persécutions qu'elles ont subies. Il ne sera pas difficile d'en faire sentir l'erreur.

Il est peut-être vrai de dire, dans une certaine mesure, que l'usage des billets de banque diminue l'emploi de la monnaie dans la circulation, en ce sens qu'il rend cet emploi moins nécessaire; mais ce n'est pas là une propriété qui leur soit particulière : elle leur est commune avec les effets du commerce, tels que lettres de change et billets à ordre, avec les effets publics négociables ou transmissibles au porteur, et généralement avec tous les titres de crédit. La monnaie n'étant qu'un intermédiaire dans les échanges, qui sont le véritable objet de toutes les transactions, l'habitude contractée dans un pays d'opérer les échanges par la voie du crédit, c'est-à-dire par des obligations et des promesses, rend moins nécessaire l'emploi de cet intermédiaire coûteux. Plus donc l'usage du crédit se répand dans un pays, plus celui de la monnaie devient inutile et rare; et comme de tous les agens du crédit, de tous les titres qui le représentent, les billets de banque sont les plus puissans, les plus actifs, les plus susceptibles d'un usage général et régulier, il est certain qu'ils contribuent plus encore que tous les autres à rendre inutile l'emploi de la monnaie. Mais ce n'est pas à dire pour cela qu'ils la remplacent. Ils la remplacent si peu, qu'ils n'ont d'autorité et de valeur qu'autant qu'on peut avec leur aide se procurer de l'argent à volonté.

La monnaie est une marchandise. Elle a sa valeur propre et intrinsèque, et ce n'est qu'en raison de cette valeur qu'elle est reçue dans les échanges. Personne n'ignore cette vérité. Pourquoi donc assimiler à la monnaie un papier auquel manque le caractère essentiel qui la fait être? Cette condition d'une valeur intrinsèque est même tellement essentielle à la monnaie, que rien ne peut ni la suppléer ni la forcer. Otez à une monnaie quelque chose de sa valeur intrinsèque, diminuez dans une proportion quelconque son poids ou son titre, et aussitôt, quel que soit le nom qu'elle porte, de quelque sanction qu'elle soit revêtue, elle perdra dans la circulation, et comme moyen d'échange, exactement ce qu'elle aura perdu comme marchandise. Eh bien! si le caractère d'une monnaie et sa valeur intrinsèque sont ainsi rigoureusement déterminés par sa valeur spécifique, comment concevoir que l'on prétende attribuer ce même caractère, cette même valeur, aux billets de banque, qui ne sont, après tout, et considérés en eux-mêmes, que des chiffons de papier?

Les billets des banques ne sont donc pas une monnaie. De plus, il n'est donné à personne de leur en imprimer le caractère, car s'il n'y a point de puissance humaine qui puisse attribuer à des pièces d'or et d'argent une valeur supérieure à celle qu'elles portent avec elles, il n'y a point de lois qui puissent élever à leur niveau un papier dépourvu de toute valeur.

Qu'est-ce donc qu'un billet de banque? Une obligation commerciale, et rien de plus. C'est un titre de créance qu'une banque délivre et qu'elle doit acquitter plus tard. Ce n'est pas une valeur actuelle, mais un engagement ou une promesse. Promesse, obligation, un peu différente pour la forme, mais exactement la même quant au fond, que toutes celles qui s'échangent journellement dans les transactions privées.

Mais, dit-on, si le papier des banques n'est pas une véritable monnaie, ce sera du moins une *monnaie fictive*, circulant dans le public comme la monnaie réelle et y remplissant les mêmes fonctions. Comme cette expression de *monnaie fictive* n'a dans la langue aucun sens déterminé, rien n'empêche absolument de s'en servir pour désigner telle ou telle espèce de papier : c'est une manière comme une autre de s'expliquer en peu de mots. Cependant il est bon de remarquer que cette désignation ne convient pas plus aux billets des banques qu'à toute autre espèce de papier transmissible, circulant à diverses conditions dans le public. Si les billets des banques sont une monnaie fictive, il faut en dire autant des lettres de change, des billets à ordre, de tous les titres enfin qui se négocient ou se transmettent. Comme les billets de banque, les effets de commerce passent de main en main; ils servent aux échanges, aux paiemens, aux transactions de toutes les sortes, et la seule différence qui s'y trouve, c'est que leur circulation est moins générale et moins facile.

Il n'est d'ailleurs pas exact de dire que les billets des banques, non plus que les effets de commerce, circulent dans le public au même titre que la monnaie réelle, et y remplissent les mêmes fonctions. Partout où la monnaie intervient, elle est reçue comme marchandise; en cette qualité, elle est acceptée comme un paiement effectif, et les droits comme les prétentions de celui qui la reçoit s'éteignent. Le papier des banques ne circule, au contraire, que comme un titre de créance; il n'est pas accepté comme un paiement effectif, mais comme la promesse d'un paiement futur, et les droits de celui qui l'a reçu subsistent, avec la seule différence qu'il a changé de débiteur. Au lieu d'un paiement, il y a dans ce dernier cas une novation de créance. C'est un titre substitué à un autre, et voilà tout; car celui qui paie en billets de banque n'est libéré que parce que, du consentement du créancier, la banque succède à ses engagemens. Ainsi la monnaie éteint les obligations, tandis que le papier des banques les renouvelle ou les déplace, tout-à-fait semblable en cela aux effets de commerce, dont il ne se distingue en effet que par la facilité et l'étendue de sa circulation.

Rigoureusement parlant, la dénomination de *monnaie fictive*, que l'on applique aux billets des banques, n'est pas seulement arbitraire, elle est abusive et fausse. Considérez un semblable billet dans ses conditions normales,

et vous n'y trouverez rien d'imaginaire ou de fictif. Une société puissante, solidement constituée, très solvable d'ailleurs, s'oblige par un acte à payer à vue et au porteur une somme déterminée, et elle la paie en effet aussitôt qu'on se présente. Où donc est la fiction? Qu'y a-t-il, au contraire, de plus vrai, de plus réel, de plus palpable? Certes, un semblable billet ne remplace pas l'argent, et les circonstances même du fait le prouvent : aussi le nom de *monnaie* ne lui est-il pas applicable; mais il n'est pas non plus une fiction, puisque toutes ses promesses se réalisent. C'est donc en somme une dénomination doublement fausse que celle de *monnaie fictive*. Il n'y a rien de plus abusif que cet accouplement de mots, si ce n'est peut-être les conséquences forcées que l'on en tire.

Si quelquefois ces expressions de *papier monnaie* ou de *monnaie fictive* sont applicables, c'est lorsqu'il s'agit de ces obligations suspectes, de ces promesses mensongères, dont les gouvernemens autorisent quelquefois l'émission dans les momens de détresse, pour réparer, aux dépens du public, les torts de leur conduite; papiers sans valeur, puisqu'ils ne portent avec eux aucune garantie d'un paiement dans l'avenir, et auxquels des lois spoliatrices prétendent néanmoins donner un cours forcé. Tels furent les billets de la banque de Law au temps de la chute du système; tels furent aussi plus tard les assignats. On aurait pu, dans une certaine mesure et sauf quelques restrictions nécessaires, attribuer le même caractère aux billets de la banque de Londres et à ceux des banques américaines, dans le temps où les paiemens en numéraire étaient suspendus dans ces deux pays. De tels billets ne peuvent être considérés comme des obligations, puisqu'ils n'obligent pas en effet ceux qui les émettent. Ils n'ont plus rien de commercial, puisque toutes les lois du commerce sont méconnues, violées à leur endroit. Tout est fiction, tout est mensonge dans ces billets; les engagemens qu'ils portent ne sont qu'un leurre, les sommes qu'ils indiquent un simulacre vain. Ils sont d'ailleurs destinés, au moins dans la pensée de ceux qui les autorisent, à remplacer en effet la monnaie, puisqu'ils sont réputés tenir lieu de la monnaie elle-même. C'est donc à de tels billets qu'on peut à bon droit appliquer les noms de *papier monnaie* ou de *monnaie fictive*. Et quel autre nom donnerait-on à ce qui échappe à toute désignation honnête? Mais alors ces dénominations doivent être appliquées comme des flétrissures et porter avec elles l'arrêt d'une réprobation sévère. On l'a dit avec raison, la création d'un tel papier peut être considérée comme le dernier terme de l'altération des monnaies. C'est lorsque les gouvernemens ont recours à ces expédiens déplorables que l'on marche droit vers les abîmes.

Il faut dire cependant, pour être juste, que plusieurs économistes, et parmi eux ceux qui passent pour les plus sages, et dont l'opinion sur cette matière a plus de poids, repoussent ainsi que nous ces faux rapprochemens, ces dénominations abusives; mais ce n'est peut-être de leur part qu'une inconséquence de plus. S'ils ne reconnaissent pas aux billets de banque le caractère de la monnaie, s'ils leur refusent même le nom de *papier monnaie* ou de *monnaie fictive*, ils n'admettent pas moins, et d'une manière absolue, qu'ils

remplacent la monnaie dans la circulation. C'est à ce point que, selon leur manière de voir, le numéraire se retirerait de la circulation exactement dans la même proportion que les billets de banque y seraient entrés. Mais comment expliquer une semblable hypothèse, soit en principe, soit en fait? En principe, est-il concevable que des billets qui ne sont pas une monnaie, qui ne méritent pas même le nom de *monnaie fictive*, entrent cependant dans la circulation au lieu et place de la monnaie réelle; qu'ils y remplissent exactement les mêmes fonctions; que, reprenant à la monnaie son office, la déshéritant de son emploi, ils la chassent de la circulation, au point de la forcer à chercher un refuge à l'étranger? En fait, comment s'opère cette prétendue substitution? par quels moyens s'exécute-t-elle dans la pratique? quels en sont les agens réels ou apparens? Dans la pratique, les billets de banque sont ordinairement, et sauf quelques exceptions assez rares qui ne tirent point à conséquence, délivrés aux commerçans en échange de leurs effets. Il semble donc, à en juger par ce fait apparent, qu'ils aillent dans la circulation remplacer tout simplement les effets de commerce. Par quelle étrange et mystérieuse transformation de substance, ces billets, substitués par le fait à d'autres billets, se trouvent-ils sans le savoir remplacer l'argent? Il faut convenir qu'un semblable phénomène demandait quelque explication; mais cette explication, on se garde bien de la donner. Que M. J.-B. Say regarde toute cette théorie comme une des plus belles démonstrations d'Adam Smith, permis à lui; mais, malgré notre juste respect pour A. Smith, il nous est impossible d'y voir autre chose qu'un jeu d'esprit, une puérile hypothèse, entée sur quelques préjugés vulgaires, et imaginée, faute de mieux, pour tourner des problèmes dont on n'avait pas la solution.

Écartons donc toutes ces vaines théories. Il faut tâcher de nous rendre un compte mieux raisonné et plus satisfaisant des fonctions que les banques remplissent. Si nous venions à échouer, après tant d'autres, dans cette entreprise, les banques n'en resteraient pas moins d'admirables institutions, dont les bienfaits, de quelque principe qu'ils dérivent, sont constatés par l'expérience. Mais les hommes ne croient guère à la réalité des biens dont ils ne s'expliquent pas la source.

Comme le véritable objet des banques est, selon nous, de favoriser et d'étendre le crédit commercial, nous devons, pour procéder avec logique, montrer d'abord ce que c'est que le crédit et quels sont les avantages qui en découlent. Occupons-nous donc, avant tout, du crédit. Nous verrons ensuite comment les banques concourent à son développement.

Quoique bien peu de gens comprennent les effets magiques du crédit, et sachent mesurer toute l'étendue de sa puissance, il n'est personne qui ne connaisse l'emploi de ce mot et le sens ordinaire qu'on y attache. Dans l'acception la plus générale, le crédit, c'est la confiance, en tant qu'elle s'applique aux relations commerciales. L'acte par où cette confiance se manifeste le plus ordinairement, c'est le prêt, c'est-à-dire l'avance d'un capital faite par celui qui le possède à celui qui le demande, moyennant l'obligation con-

tractée par ce dernier de le rembourser plus tard. On dit que le crédit règne dans un pays, quand les prêts s'y font abondans et faciles, quand les détenteurs des capitaux les livrent fréquemment et sans beaucoup de peine, dans la confiance d'un remboursement futur. On dit de même d'un particulier, qu'il a du crédit, quand il trouve facilement des prêteurs. Mais il ne faut pas croire, comme cela n'arrive que trop souvent, que le plus grand effet du crédit soit de faire passer l'argent, ou même, pour parler d'une manière plus générale, les capitaux, des mains des capitalistes proprement dits dans celles des travailleurs. A voir la manière dont on raisonne ordinairement sur ce sujet, il semblerait que ce fût là son unique but, ou la seule application dont il fût susceptible. C'est, au contraire, la plus rare et la moins digne d'être observée. Dans tout pays, le plus grand nombre des actes de crédit se consomment dans le cercle même des relations industrielles, c'est-à-dire de travailleur à travailleur, de commerçant à commerçant. Le producteur de la matière première en fait l'avance au fabricant qui doit la mettre en œuvre, en acceptant de lui une obligation payable à terme. Ce dernier, après avoir exécuté le travail qui le concerne, avance à son tour et aux mêmes conditions cette matière déjà préparée à quelque autre fabricant, qui doit lui faire subir une préparation nouvelle, et le crédit s'étend ainsi de proche en proche, d'un producteur à l'autre, jusqu'au consommateur. Le marchand en gros fait des avances de marchandises au marchand en détail, après en avoir reçu lui-même du fabricant ou du commissionnaire. Chacun emprunte d'une main et prête de l'autre, quelquefois de l'argent, mais bien plus souvent encore des produits. Ainsi se fait, dans les relations industrielles, un échange continuel d'avances, qui se combinent et s'entrecroisent dans tous les sens. C'est surtout dans la multiplication et l'accroissement de ces avances mutuelles que consiste le développement du crédit, et c'est là qu'est le véritable siége de sa puissance.

Si les avances mutuelles pratiquées entre les producteurs sont l'acte le plus ordinaire du crédit, on peut dire aussi, en passant, qu'ils en sont la manifestation la plus régulière et la plus sûre. Les industriels sont ordinairement, et surtout quand ils sont en relation habituelle d'affaires, les meilleurs juges de l'étendue du crédit qu'ils peuvent s'accorder entre eux sans danger. En général, d'ailleurs, les avances de ce genre consistant en marchandises qui deviennent, entre les mains de celui qui les reçoit, des capitaux productifs, sont les meilleures que l'on puisse faire, puisqu'étant destinées à alimenter le travail, elles portent avec elles une sorte de garantie de la moralité actuelle et de la solvabilité future du débiteur. Aussi est-ce par ce canal que le crédit se répand, non-seulement avec le plus d'abondance, mais aussi avec le plus de sûreté dans un pays. Cela ne veut pas dire que les autres modes de son développement, tels, par exemple, que les prêts directs en argent, soient indifférens ou irréguliers, ni qu'il faille les dédaigner ou les proscrire; mais ces autres modes ne peuvent à aucun égard se comparer à celui dont nous parlons.

Il semblerait au premier abord que cette combinaison d'avances mutuelles ne fût un avantage pour personne, en ce que chacun ne trouverait dans celles qu'il aurait reçues que l'exacte compensation de celles qu'il aurait faites; mais il ne faut pas oublier que toutes ces avances se règlent en obligations payables à terme, et que ces obligations prennent la forme de billets négociables, c'est-à-dire transmissibles par la voie de l'endossement. Quiconque a livré des marchandises à crédit devient donc porteur de billets, et ces billets, il lui suffit de les négocier pour rentrer immédiatement dans ses fonds. Dès-lors chacun est maître de recouvrer promptement sous une autre forme les valeurs dont il a fait l'avance, tandis que celles qu'il a reçues au même titre lui restent jusqu'à l'échéance de ses billets. Ses moyens, ses ressources, sa puissance productive, s'accroissent par conséquent de toute la somme des avances qu'il a reçues, sans être diminuées par celles qu'il fait lui-même. Il est clair que dans ce système il y a pour chacun un accroissement net de capital, accroissement égal à toute la somme du crédit qu'on lui accorde.

Le crédit, répondent à cela certains économistes, ne crée pas les capitaux, et ne peut rien ajouter à la richesse effective d'une nation. C'est ce que nous verrons tout à l'heure. En attendant, peut-on nier que, dans le système qu'on vient de voir, le capital productif de chaque industriel ne soit finalement accru? et s'il en est ainsi pour chacun en particulier, comment n'en serait-il pas de même pour l'ensemble? Il faut remarquer, d'ailleurs, que tout ceci n'est pas une hypothèse; c'est un fait qui se passe au grand jour, et dont chacun peut vérifier autour de lui l'exactitude. Ce système d'avances mutuelles entre producteurs se pratique journellement, couramment, avec plus ou moins d'extension, dans tout pays commerçant, et ses effets sont trop clairs, trop frappans, pour qu'on les mette en doute. C'est grace à ce système que chaque négociant peut, selon l'étendue du crédit dont il jouit, ou les habitudes du pays où il habite, doubler, tripler, quelquefois décupler la masse de ses affaires, c'est-à-dire opérer sur des valeurs, deux, trois, quatre, dix fois plus fortes que sa fortune réelle, sans qu'aucun d'eux souffre des crédits accordés à ses voisins. Qu'on nie tant que l'on voudra, en thèse générale, la possibilité d'un accroissement de valeurs par l'effet du crédit; ces faits-là subsistent. Si l'économie politique, telle qu'on l'a faite, n'explique pas le phénomène, tant pis pour elle; mais il ne faut pas, en s'autorisant d'une théorie suspecte, nier des faits évidens.

Tel est donc, quoi qu'on dise et qu'on fasse, l'effet direct et nécessaire du crédit, considéré dans les relations commerciales, qu'il augmente la somme des valeurs sur lesquelles chaque industriel opère, et partant la puissance productive de tous.

Ce système d'avances mutuelles est d'ailleurs susceptible d'une extension presque indéfinie. Quand un capitaliste prête ses fonds au commerce, il ne les prête qu'une fois: aussi les crédits qu'il peut accorder sont-ils bornés comme sa fortune; mais les crédits entre producteurs n'ont pas de bornes, parce que la matière s'en renouvelle sans cesse avec la production. Si l'on

suppose, en effet, que tout industriel qui fait à un autre des ventes à crédit a la facilité de rentrer immédiatement dans ses fonds en négociant les effets qu'il reçoit en échange, il puise dans les avances même qu'il a faites les moyens d'en faire encore et de plus grandes le lendemain. Il n'est pas limité par l'étendue de son propre capital, puisque son capital se reconstitue sans cesse en s'accroissant à chaque fois de la somme des bénéfices. En ce sens donc, il n'y a pas de bornes aux avances qu'un industriel peut faire; il peut les étendre et les multiplier sans terme, et plus il les multipliera, plus il sera en mesure de les multiplier encore.

Rien de plus simple que cette donnée; rien aussi de plus légitime que les conséquences si larges qu'on en pourrait tirer. Elle nous suffirait d'ailleurs pour faire ressortir tous les avantages qui découlent de l'exercice du crédit, si malheureusement elle n'était pas obscurcie ou altérée, soit par les préjugés du monde, soit par les fausses indications de la science. Revenons donc à l'objection des économistes, qui nous servira à mieux expliquer ce mécanisme.

« Le crédit, dit M. J.-B. Say, ne crée pas les *capitaux*, c'est-à-dire que, si la personne qui emprunte pour employer productivement la *valeur* empruntée acquiert par là l'usage d'un *capital*, d'un autre côté la personne qui prête se prive de l'usage de ce même capital. » D'où M. J.-B. Say conclut, avec une apparence de raison, que l'exercice du crédit n'opère qu'un déplacement de capital et ne procure au fond que de médiocres avantages. C'est ce qu'il faut voir.

Rien qu'à lire ce qui précède, on voit d'abord que M. J.-B. Say (1) n'a considéré, dans le grand phénomène du crédit, que le seul cas du prêt fait à un industriel par un capitaliste. Il a suivi en cela l'erreur commune, qui semble tout rapporter à ce seul fait. On vient de voir que c'est là le cas le moins général, le moins intéressant et le moins digne d'être observé. Dans l'hypothèse où l'on se place, il est très vrai que le capitaliste qui prête se prive de l'usage du capital prêté. Il aurait pu l'employer lui-même à former un établissement, à faire des expéditions lointaines, à spéculer sur les marchandises, à escompter; il renonce à cet usage du capital pour en faire jouir l'emprunteur. Il n'y a donc pas alors accroissement, mais seulement déplacement de capital; ce qui est gagné d'un côté est évidemment perdu de l'autre, et tout ce qu'on peut dire, avec M. J.-B. Say, en faveur de ce déplacement, c'est que l'industriel qui reçoit le capital en prêt saura probablement le faire valoir un peu mieux que ne l'eût fait son possesseur. Mais tout change quand on considère le crédit là où est son véritable siége, dans les avances mutuelles

(1) On ne s'étonnera pas de nous voir mettre en avant, de préférence à toute autre, l'opinion de M. Say, qui est en effet l'opinion dominante, en matière de crédit et de banque. Si nous la combattons avec vivacité, il faut se souvenir que nos observations s'adressent à la doctrine, non à l'homme, dont nous estimons d'ailleurs les travaux.

des producteurs. Ce qu'un producteur avance à un autre, ce ne sont pas des capitaux; ce sont des produits, des marchandises. Ces produits, ces marchandises, pourront devenir et deviendront sans doute, entre les mains de l'emprunteur, des capitaux agissans, en d'autres termes des instrumens de travail; mais ils ne sont actuellement, entre les mains de leur possesseur, que des produits à vendre, et partant inactifs. De là une différence sensible d'un cas à l'autre, différence telle qu'elle renverse toutes les données du problème.

Si l'on veut se rendre compte des effets magiques du crédit, il faut toujours distinguer avec soin, dans les objets qui constituent la richesse d'un peuple, ce qui est produit ou marchandise de ce qui est agent de travail ou capital productif. Tous ces objets, on les confond souvent sous la dénomination commune de capitaux. On a raison quand on ne veut que dresser le bilan d'un peuple, car toute marchandise est capital, tout capital est marchandise, et tout cela fait indistinctement partie des fortunes particulières et de la richesse publique; mais quand on considère la puissance productive, c'est autre chose. Tant qu'un objet reste entre les mains de celui qui l'a produit, il n'est que marchandise, capital si l'on veut, mais capital inactif, inerte. Loin que l'industriel qui le détient en tire aucun avantage, c'est pour lui un fardeau, une cause incessante d'embarras, de faux frais et de pertes : frais de magasinage, d'entretien et de garde, intérêts des fonds et le reste, sans compter le déchet ou le coulage que presque toutes les marchandises subissent quand elles sont long-temps dans l'inaction. Que ces objets sortent donc de ses magasins par une vente à crédit, pourra-t-on dire qu'il se prive de leur usage? Non, puisqu'ils ne lui étaient plus utiles que pour la vente. Loin de là, il n'aura fait que se débarrasser d'un inutile fardeau. Et cependant, si l'on suppose que ces produits passent de ses magasins où ils dormaient, dans ceux d'un autre industriel qui pourra les appliquer au genre de travail qui lui est propre, de marchandise inerte qu'ils étaient, ils deviendront pour ce dernier un capital actif. Il y aura donc ici accroissement de capital productif d'un côté sans aucune diminution de l'autre. Bien plus : si l'on admet, comme nous le faisons toujours, que le vendeur, tout en livrant ses marchandises à crédit, a néanmoins reçu en échange des billets qu'il lui est loisible de négocier sur-le-champ, n'est-il pas clair qu'il se procure par cela même le moyen de renouveler à son tour ses matières premières et ses instrumens de travail pour se remettre à l'œuvre? Il y a donc ici double accroissement de capital productif, en d'autres termes puissance acquise des deux côtés, et ce n'est pas le vendeur ou prêteur qui a gagné le moins à cette opération.

Il semble pourtant qu'il y ait quelque chose de paradoxal à prétendre que, par le seul effet du crédit, chacun se trouve ou plus riche ou mieux pourvu qu'auparavant; car enfin ces valeurs en plus, que nous mettons si libéralement aux mains de tous, d'où sortent-elles? Est-ce le crédit qui les a produites? Le crédit, être moral, peut-il rien créer, rien enfanter? et, s'il n'a rien créé, peut-il faire autre chose que déplacer les capitaux? En quel sens

lui appartiendrait-il d'augmenter en quoi que ce fût les ressources particulières ou la fortune publique? Voilà l'objection dans toute sa force. Par ce qu'on vient de voir, elle est déjà presque résolue.

Non sans doute, vulgairement parlant, le crédit ne produit rien; mais, sans ajouter par lui-même aucune valeur nouvelle à la masse des valeurs qu'un pays possède, n'augmente-t-il pas tout au moins son capital productif, s'il rend seulement à des emplois féconds toutes celles de ces valeurs qui dorment inactives? Considérez la situation d'un pays tel, par exemple, que la France. Parcourez les ateliers, les magasins, vous trouverez partout des masses considérables de marchandises invendues. Nul doute qu'en tout temps leur importance ne surpasse de beaucoup celle du numéraire qui peut exister dans le pays. Elles sont à charge à leurs possesseurs, qui s'agitent en tous sens pour les vendre. Toutes ces marchandises pourtant, excepté celles qui sont destinées à la consommation définitive, pourraient être fructueusement employées par d'autres industriels, pour qui elles deviendraient, à leur grande satisfaction et à l'avantage du pays, ou des matières premières ou des instrumens de travail. Au lieu de cela, elles chôment en attendant les acheteurs. Sans doute elles s'écouleront un jour, mais lentement, à la longue, et jusque-là quelle perte de temps et de travail! Supposez que, par l'effet d'une baguette magique, tous ces produits trouvent à l'instant leurs preneurs; que, d'une part, les magasins encombrés se vident; que, de l'autre, tous ceux qui sont capables d'utiliser les produits existans soient pourvus; qu'en un mot, toute la masse des marchandises à vendre passe rapidement, sans lenteurs et et sans obstacles, de l'état de produit inerte à celui de capital actif : quelle activité nouvelle dans le pays! quelle exaltation soudaine de la puissance productive! et bientôt quel accroissement de la richesse! La baguette magique, c'est le crédit, et cette transformation rapide est précisément le bienfait qu'il réalise.

Les bienfaits du crédit procèdent, en effet, de ce seul fait, qu'il active le service des capitaux. Il les ramène sans cesse vers des emplois féconds; il abrége le temps de leur inertie, de leur sommeil, et multiplie en quelque sorte leur puissance reproductive. C'est ce qu'on exprime ordinairement par ce mot énergique, *activité de la circulation*, mot bien connu, quoique rarement compris dans sa portée. Tout cela, réduit à sa plus simple expression, revient donc à dire, que le crédit amène une circulation plus générale et plus active. Mais que de choses dans ces seuls mots! Pour l'homme qui sait voir, tout est là : puissance productive, travail, richesse, bien-être de tous et de chacun.

C'est à l'aide de ce mot, *activité de la circulation*, qu'on peut expliquer ce phénomène, autrement inexplicable, de négocians et industriels faisant tous, à l'aide du crédit, dix fois plus d'affaires qu'ils n'en feraient privés de ce secours. Ils font dix fois plus d'affaires : est-ce à dire que les valeurs existantes entre leurs mains soient, dans un moment donné, dix fois plus considérables qu'elles ne le seraient sans le crédit? Assurément non, car d'où

sortiraient, encore une fois, toutes ces valeurs en plus qui seraient le partage de tous? Cela veut dire que, dans un intervalle de temps donné, le négociant ou producteur a dix fois, au lieu d'une, renouvelé ses matières et ses produits. Cela veut dire qu'au lieu de laisser ses capitaux stérilement enfouis dans une masse incommode de marchandises à vendre, il a profité de leur prompt écoulement pour décupler sa production; que, grace aux facilités qu'il accorde et à celles dont il use, ou il a augmenté dix fois le nombre de ses instrumens de travail, ou il a fait rendre à chacun d'eux, par un emploi plus actif, des fruits dix fois plus abondans. Voilà tout le mystère : aussi simple dans ses termes que fécond dans ses résultats.

Mais par quelle mystérieuse influence le crédit opère-t-il ces miracles? et serait-il impossible d'obtenir les mêmes résultats par d'autres moyens? Cette influence du crédit s'explique par cela seul qu'il augmente chez tout le monde le pouvoir d'acheter. Au lieu de réserver ce pouvoir à ceux qui ont actuellement la faculté de payer, il le donne à tous ceux, et le nombre en est grand, qui offrent dans leur position et leur moralité la garantie d'un paiement futur; il le donne à quiconque est capable d'utiliser les produits par le travail. Par là, il augmente le nombre des consommateurs, et particulièrement de cette classe de consommateurs qui n'achètent les produits que pour les employer à la reproduction. De plus, il étend pour chacun d'eux la sphère de cette consommation reproductive. C'est ainsi qu'il facilite l'écoulement des produits et leur conversion en instrumens de travail. Si l'on veut comprendre, en outre, jusqu'à quel point son influence à cet égard est nécessaire, on n'a qu'à envisager sans trouble la situation ordinaire du commerce privé de ce secours.

Il y a un proverbe commercial qui dit : Le difficile n'est pas de produire, c'est de vendre. Sans prendre cette assertion trop à la lettre, il est impossible de n'en pas reconnaître la vérité relative. Assurément, si la difficulté de vendre n'arrêtait pas les producteurs, ils seraient en état de porter la production bien au-delà de ses limites actuelles. Combien avons-nous en France d'industriels qui produisent tout ce qu'ils peuvent? Pas un sur dix. Pour tous, la grande question, c'est moins de produire que d'écouler les produits. De là tant de soucis, tant de soins, tant de démarches pour trouver des acheteurs.

Non, dit M. J.-B. Say, que nous trouvons encore ici sur notre route, le difficile n'est pas de vendre, c'est de produire, car les produits s'achètent avec les produits, et, si la difficulté de vendre se fait sentir d'un côté, c'est que la production a manqué de l'autre. Étrange préoccupation d'un esprit juste, mais que ses théories dominent! Esclave de quelques principes généraux qu'il a posés lui-même, il les suit en aveugle, au risque de se mettre pour eux en guerre ouverte avec les faits. Mais ne nous arrêtons pas à cette objection qui tombera d'elle-même.

Cependant, à côté de tant d'hommes embarrassés de vendre, d'autres, en plus grand nombre encore, éprouvent, sans pouvoir le satisfaire, le besoin d'acheter. Disons mieux, cet embarras et ce besoin se rencontrent à la fois

chez les mêmes hommes. Il ne faut pas croire, en effet, que la difficulté de vendre dérive ici de l'excès des produits sur les besoins. Dans les sociétés humaines, les besoins sont infinis, et, à quelque degré que la production s'élève, elle ne les satisfera jamais tous. Aussi est-il vrai de dire, en thèse générale, qu'il est impossible de trop produire. L'excès de la production, s'il existe, n'est jamais absolu, mais relatif. Il n'y a point d'excès quant aux besoins, mais il y a excès quant à la faculté de payer. Tel que ses propres produits embarrassent, et qui n'aspire qu'à s'en défaire par la vente, regarde avec un œil de convoitise les produits de son voisin, pendant que les siens, qu'il garde, excitent chez d'autres des appétits semblables, et tous sont ainsi tourmentés à la fois de ce double besoin d'acheter et de vendre. Situation bizarre et pourtant réelle, où se révèlerait un vide profond de l'organisation industrielle, si, fort heureusement, le remède n'était facile. C'est dans une situation semblable que la production languit et que la société végète, avec tous les élémens possibles d'activité et de prospérité.

Or, cette situation si fâcheuse, d'où vient-elle? Elle vient précisément de ce que, par l'absence du crédit, les produits ne s'échangent pas couramment les uns contre les autres, de ce que leur échange est arrêté ou entravé dans son cours.

Il semblerait, en effet, que, pour sortir de cet embarras si préjudiciable à tout le monde, tous ces hommes, à la fois riches et besogneux, trop riches de leurs propres produits et pauvres des produits des autres, n'auraient qu'à s'entendre pour effectuer, au grand avantage de chacun, l'échange des produits qui les embarrassent contre ceux qui leur manquent. Rien n'est plus vrai, et en ce sens M. J.-B. Say a raison. Mais ce large et général échange, comment l'effectuer couramment sans le crédit? S'il faut y employer le numéraire, ce qui devient alors inévitable, il ne suffit plus d'avoir des produits à offrir pour obtenir à l'instant ceux des autres; il faut encore apporter sur le marché, outre ces produits, de l'argent, c'est-à-dire une portion de son capital productif. Alors les données changent, et les difficultés commencent.

Dans leurs spéculations purement théoriques, les économistes dont nous parlons supposent toujours que la quantité de numéraire existante dans un pays est constamment en rapport exact avec le nombre des transactions et des échanges à accomplir, et qu'elle suffit à tout; à tel point que si l'on venait, suivant leurs idées, à remplacer le numéraire par du papier, celui-ci ne pourrait jamais entrer dans la circulation en plus grande quantité que l'autre sans devenir aussitôt surabondant. Et c'est sur de tels fondemens que l'on asseoit tout un système! Nous dirons, au contraire, avec la double autorité des faits et des principes, que jamais le numéraire ne suffit à toutes les transactions utiles. Et, pour peu que l'on considère les conditions de son emploi, on le concevra sans peine. Comme le numéraire ne s'obtient que par le sacrifice d'une portion du capital productif, chacun est forcé, dans l'intérêt même de sa production, de n'en employer qu'une faible quantité. Et pourtant, quelle masse de capital ne faudrait-il pas pour effectuer tous les échanges possibles

dans un pays doué d'une certaine activité? Si l'on s'avisait de donner à cet usage tout ce qu'il réclame, le capital y passerait tout entier, et l'on détruirait, avec la production, le principe même des échanges. Aussi l'on s'en garde bien; on se borne, au contraire, à satisfaire en cela les plus pressans besoins: d'où il arrive nécessairement que dans un pays où l'on ne traite qu'argent comptant, il ne se consomme jamais qu'une partie, même assez faible, des transactions et des échanges possibles; le reste est abandonné, faute de moyens pour l'accomplir.

Voilà ce qui explique cette situation étrange qu'on vient de voir. De là viennent ces difficultés égales de l'achat et de la vente; de là enfin cette langueur générale des transactions, quand tout le monde a tant d'intérêt à les activer.

Ce que le numéraire ne fait qu'à grands frais, et toujours à demi, le crédit l'accomplit sans effort comme sans réserve. Il rend possible ce large et général échange dont nous parlions plus haut. C'est lorsque le crédit règne dans un pays qu'il est vrai de dire, sans restriction, que les produits s'échangent contre les produits. Alors, point de sacrifice de capital à faire. Il suffit à chacun d'avoir des produits à offrir sur le marché pour avoir la faculté d'obtenir ceux qui lui manquent, et n'eût-il pas à l'instant même l'occasion de vendre les siens, il trouverait encore à se procurer ceux des autres en attendant. Qu'a-t-il à faire pour cela? Rien que souscrire un billet qu'il acquittera plus tard, quand la vente de ses propres produits l'aura remis en possession de leur valeur. L'achat et la vente deviennent donc également faciles. Les échanges se multiplient, la production se donne carrière, et les produits circulant toujours avec rapidité, leur puissance reproductive s'accroît par cette circulation même.

Si l'on veut se représenter, par un exemple frappant, toute la différence qu'il y a entre un état de choses où le crédit règne, et un autre d'où ce crédit est absent, on n'a qu'à se transporter par la pensée à un de ces momens, comme tout le monde en a pu voir, où tout à coup la confiance se retire, où le commerce s'embarrasse, et qu'on appelle des crises commerciales. Ces crises sont souvent produites, chacun le sait, par des évènemens subits, inattendus, n'ayant d'ailleurs aucun rapport direct avec le commerce. Qu'arrive-t-il cependant? Du jour au lendemain, les transactions sont suspendues, la circulation des produits est arrêtée; plus de vente; les magasins s'encombrent, et bientôt la production elle-même se ralentit. D'où vient alors une décomposition si étrange et si prompte? Pourquoi, par exemple, cet extraordinaire et si rapide décroissement de la vente, quand il semble qu'en si peu de temps les besoins n'aient pas changé? M. J.-B. Say dirait peut-être à cela, suivant le principe qu'on vient de voir : Si la vente est arrêtée d'un côté, c'est que la production a manqué de l'autre. Mais la veille encore la production était dans toute sa force, elle n'avait manqué nulle part, et aujourd'hui la vente est arrêtée partout. Il est évident que tout ce désordre n'a pas alors d'autre cause que l'affaiblissement de la confiance et la disparition du crédit. Par le

vide que le crédit laisse en se retirant, qu'on juge de la place qu'il occupait. Au reste, le même désordre, le même vide, que sa disparition produit alors accidentellement, son absence le produit ailleurs d'une manière permanente, et exactement dans le même sens, avec cette seule différence que, dans le premier cas, l'effet étant accidentel et subit, se fait mieux sentir par le contraste.

Ainsi, pour revenir à notre point de départ, l'effet actuel de l'introduction du crédit dans les relations commerciales est d'augmenter, sinon la somme des valeurs qu'un pays possède, au moins celle des valeurs actives. Voilà l'effet immédiat. Il est déjà grand, on l'a vu; mais l'effet prochain ou subséquent sera plus grand encore, car, de cela même que tant de valeurs oisives ont été rendues au travail, que la puissance productive s'est accrue, ainsi que la facilité de vendre ses produits, chaque industriel aura donné à sa production un plus large essor. On aura vu en même temps de nouveaux producteurs s'établir en plus grand nombre à côté des anciens, encouragés tout à la fois par la facilité de se procurer des instrumens, et par le surcroît général de la demande. Il se trouvera donc le lendemain, dans les magasins, dans les ateliers, plus de produits qu'il n'en existait la veille. Et la même cause agissant toujours, ces produits s'écouleront encore avec une rapidité croissante, pour aller concourir à en former d'autres à leur tour. L'effet se multipliera de proche en proche, et s'accroîtra pour ainsi dire suivant une progression géométrique. A ce compte, on ne sait vraiment pas où s'arrêterait le progrès incessant de la richesse d'un peuple favorisé par le crédit, si des causes d'un autre ordre ne troublaient quelquefois cette marche ascendante, si le crédit lui-même n'était pas sujet à des retours soudains, à des crises funestes, qui viennent de temps à autre détruire une partie de ses bienfaits.

Ce n'est pas tout. Par cela même que le crédit met en valeur les capitaux dormans, il donne de l'emploi aux hommes; il utilise à la fois les bras et les intelligences. C'est peut-être là, du reste, le plus grand comme le plus précieux de ses bienfaits. Combien d'hommes, dans un pays tel que la France, qui languissent inoccupés! Combien d'autres dont les bras s'emploient, faute de mieux, à des travaux misérables, aussi misérablement rémunérés! sans parler de ceux qui, doués d'une intelligence propre à diriger le travail des bras, ou à le féconder par des inventions utiles, ne trouvent, intelligences déchues, qu'à employer leur force brutale et physique. Ils consomment peu ces hommes; mais, hélas! ils produisent moins encore, à charge à la société comme à eux-mêmes. Quand on y regarde bien, quelle immense déperdition de forces vives! Quel effrayant désordre! quel lamentable gaspillage de toutes les ressources d'une nation! Vienne le crédit, et ce désordre cesse. Capitaux, bras, intelligences, tout s'utilise, tout s'emploie, et chaque chose et chaque homme reçoit à l'instant l'emploi le plus utile et le mieux approprié à sa nature.

Il resterait beaucoup à dire sur un sujet si vaste, mais nous n'avons pas dessein de l'épuiser, et nous en avons dit assez pour faire sentir l'immense utilité du crédit dans l'ordre industriel. Tâchons d'expliquer maintenant à quel titre et dans quel but les banques apparaissent dans ce système.

IV.

Si l'on a bien compris, dans ce qui précède, tout ce qui découle du seul usage du crédit commercial, on a dû pressentir que, là où il existe, il est aussi superflu que dangereux de recourir à ces mesures extra-commerciales dont on s'est tant de fois avisé pour augmenter, disait-on, la masse des richesses circulantes. Aussi doit-on penser que ce n'est pas une création de richesses fictives que nous allons demander aux banques. Il va sans dire que nous ne pouvons les considérer que comme les propagateurs du crédit commercial, qui, pour se développer largement, a besoin de leur appui.

Il semble, au premier abord, que dans l'exercice du crédit le commerce puisse se suffire à lui-même, et n'ait aucun besoin d'un appui étranger. On vient de voir, en effet, que c'est dans son propre sein que presque tous les actes de crédit se consomment. Sauf les prêts des capitalistes, ressource faible et bientôt épuisée, tout ce qui vient à lui part de lui. Il est lui-même la source des crédits dont il use, source inépuisable, parce qu'elle se renouvelle sans cesse dans la production. Pourquoi donc une assistance étrangère? A ne considérer que les données premières, on n'en voit pas la nécessité, et il est vrai de dire qu'en principe cette assistance étrangère est inutile.

Mais nous savons déjà que ce système suppose nécessairement la faculté pour chacun de négocier les billets qu'il a reçus en paiement de ses marchandises. Autrement, le mouvement de la production et des échanges se trouverait comme arrêté dès son début, puisque d'une part l'avance faite par un producteur ne lui donnerait aucun moyen d'en obtenir ailleurs l'équivalent sous une autre forme, et que de l'autre il se verrait lui-même hors d'état de la renouveler le lendemain. Toutes les avances pratiquées dans le commerce rentreraient alors dans le cas du simple prêt fait par un capitaliste, lequel n'opère, ainsi qu'on l'a vu, qu'un simple déplacement de capital productif. La faculté de négocier les billets reçus en paiement des marchandises est donc la condition nécessaire de l'exercice du crédit, le complément indispensable de l'acte qui le constitue. Or c'est là que les difficultés commencent. Livré à lui-même, le commerce ne trouverait pas le placement de ses billets, du moins la circulation en serait-elle lente, difficile, étroite; par conséquent l'usage en serait singulièrement borné, et le crédit lui-même souffrirait nécessairement de cette contrainte. Voilà précisément ce qui rend nécessaire l'intervention des banques.

Ce n'est pas qu'à la rigueur on ne puisse admettre un état de choses où les

commerçans pourvoiraient eux-mêmes au placement de leurs billets. Pour cela, que faut-il ? Une seule chose : que les billets de l'un soient aisément acceptés par l'autre, et qu'ils circulent de main en main. Ainsi, le négociant qui aura reçu un billet pour des marchandises par lui livrées à crédit s'en servira pour acheter ou les matières premières ou les instrumens nécessaires à son travail, sans préjudice de ceux qu'il pourra créer dans le même but. Il le passera donc à l'ordre de son vendeur, ce dernier le passera à son tour à l'ordre d'un autre producteur dont il aura des marchandises à recevoir; ainsi de suite jusqu'à l'échéance. Si une pareille circulation pouvait s'établir d'elle-même et se maintenir toujours suffisamment active et générale, on n'aurait besoin ni des banquiers particuliers ni des banques publiques, et le crédit porterait, sans l'intervention de personne, tous ses fruits. On peut même concevoir comment l'emploi du numéraire deviendrait alors presque inutile dans les transactions commerciales, son office étant suppléé par le papier des commerçans, comme il l'est quelquefois par les billets de banque. Puisque chaque négociant aurait à la fois donné et reçu des billets, on pourrait, aux jours des échéances, faire la compensation des uns et des autres, et par cette seule compensation éteindre, sans l'emploi du numéraire, tous les engagemens réciproques. Mais ceci suppose, ce qui n'est pas, que tous les commerçans se connaissent entre eux; qu'acheteurs et vendeurs, écartés et dispersés comme ils le sont, peuvent toujours au besoin se rapprocher et s'entendre, qu'ils ont tous les uns dans les autres une confiance égale. Cela suppose même que l'importance des billets dont un commerçant est porteur cadre toujours avec celle des achats qu'il veut faire ou des paiemens qu'il doit effectuer; que les billets donnés ou reçus tombent constamment en des mains connues, où l'on puisse aisément les suivre et les reprendre; que les échéances mêmes se rapportent. Il s'en faut bien que les choses soient ainsi dans la réalité, et c'est parce que cette circulation libre, et pour ainsi dire spontanée, rencontre dans le monde commercial des obstacles matériels ou moraux de tous les genres, que le commerce a besoin d'une assistance étrangère pour la favoriser ou pour la remplacer.

Il y a deux manières de s'entremettre dans la circulation du papier commercial. La première consiste à opérer purement et simplement la négociation des billets pour le compte de ceux à qui ils appartiennent, sans s'y intéresser soi-même, et en se bornant à chercher des tiers qui aient besoin de ces billets ou qui veuillent bien s'en charger. C'est celle des courtiers ou agens de change, toujours étrangers aux billets qu'ils négocient. La seconde consiste à reprendre les billets de ceux qui les ont, en leur en payant la valeur, sauf à les remettre ensuite dans la circulation pour son propre compte. Cette seconde manière est celle des banquiers, dont l'usage est d'escompter, c'est-à-dire d'acheter les billets qu'on leur présente et de faire ensuite leur affaire propre de leur placement, après les avoir revêtus de leur signature. De ces deux manières, la seconde est incontestablement supérieure à l'autre, à tel

point qu'elle tend visiblement à la remplacer partout (1). C'est la seule dont nous ayons à nous occuper ici.

La fonction du banquier consiste donc à recevoir les effets du commerce, en fournissant immédiatement leur valeur, sous la déduction des intérêts à courir jusqu'au jour de l'échéance. C'est ce qu'on appelle escompter.

A voir la manière dont les banquiers opèrent, soldant avec facilité et presque sans remise une masse considérable de billets qui leur arrivent de toutes parts, bien des gens s'imaginent voir en eux de puissans capitalistes, dont les caisses regorgent d'or, et qui n'ont autre chose à faire que d'y puiser à pleines mains. C'est une erreur. S'il y a des banquiers fort riches, il n'est pas absolument nécessaire qu'ils le soient, et, riches ou non, ce n'est guère avec leurs propres capitaux qu'ils travaillent. Réduits à leurs ressources personnelles, ils ne tarderaient pas, quelles qu'elles fussent, à se voir à bout de leurs avances, et le cercle de leurs opérations serait toujours infiniment borné. Que font-ils donc, et par quels moyens parviennent-ils à effectuer les innombrables escomptes dont ils se chargent?

Au fond, les banquiers ne sont là que des intermédiaires, à peu près comme les courtiers et les agens de change, avec la seule différence, différence assez importante d'ailleurs, qu'ils se rendent eux-mêmes parties intéressées dans les négociations qu'ils entreprennent. Ils sont d'abord intermédiaires entre les industriels et les capitalistes. C'est chez eux que ces derniers déposent de préférence les capitaux qu'ils veulent faire valoir, ou qui sont momentanément disponibles entre leurs mains. Par cela même que les banquiers sont en rapport avec un grand nombre d'industriels dont ils reçoivent les billets, ils offrent aux capitalistes un placement toujours prompt, toujours facile, placement d'autant plus sûr qu'il est garanti par eux. C'est ainsi qu'ils voient affluer dans leurs caisses une masse assez considérable de capitaux, dont l'emploi, grace à leurs soins, n'éprouve aucune interruption. Première ressource, qui n'est pas sans importance pour leurs escomptes. Ils sont de plus intermédiaires entre les commerçans eux-mêmes. Les billets qu'ils ont reçus et escomptés, ils les remettent souvent dans la circulation, après les avoir revêtus de leur propre signature. Dans bien des cas, en effet, pour le commerçant lui-même, des billets valent mieux que de l'argent, comme, par exemple, lorsqu'il a des paiemens à faire dans des places éloignées et que l'envoi de simples billets payables dans ces places peut lui épargner le trans-

(1) Dans un grand nombre de nos villes de province, les courtiers agens de change sont escompteurs, c'est-à-dire banquiers, en dépit de la loi qui leur interdit toute opération pour leur propre compte. C'est qu'en effet la loi est, à cet égard, arriérée d'un siècle. A Paris, il n'y a plus, à proprement parler, d'agens de change, les hommes qui portent ce nom ayant depuis long-temps renoncé aux fonctions spéciales que la loi de leur institution leur attribue, pour s'occuper exclusivement de la négociation des effets publics.

port du numéraire. Les banquiers rapprochent ainsi par des voies indirectes ceux des commerçans qui offrent des billets et ceux qui les demandent, et, tout en rendant service à ces derniers, ils écoulent un grand nombre des billets qu'ils ont reçus et renouvellent leurs fonds. Autre ressource, plus précieuse encore que la première, mais puisée aussi dans ces fonctions d'intermédiaires, dont ils ne sortent pas.

Quoique nous n'ayons attribué au banquier que le rôle d'intermédiaire, il n'a pas échappé qu'il se mêle à son fait quelque chose de la fonction élevée de l'assureur. Il est assureur, en effet, en tant qu'il garantit par des engagemens personnels l'emploi des capitaux qu'on lui confie; il l'est encore en ce qu'il revêt de sa propre signature, avant de les rendre à la circulation, les billets qu'il a reçus. Autant comme assureur que comme intermédiaire, il facilite l'usage du crédit et en favorise l'essor.

Grace à cette utile intervention, les commerçans sont, à bien des égards, dispensés du soin de s'occuper eux-mêmes du placement de leurs billets; ils sont également débarrassés du souci que ce placement pourrait d'avance leur causer. Pourvu qu'ils ne dépassent point une certaine limite convenue, ils n'ont d'autre soin à prendre, lorsqu'ils reçoivent des billets, que de les remettre à leur banquier, qui leur en verse le montant à leur demande, en se chargeant du reste. Facilité précieuse, qui leur épargne des embarras et des lenteurs fâcheuses dans la réalisation de leurs billets, qui active la marche de leurs affaires, et qui les encourage en même temps à ouvrir à leurs propres cliens des crédits plus larges.

Jusqu'ici, que voyons-nous? Rien que de simple et de normal, rien qui s'écarte en quoi que ce soit de la ligne ordinaire des opérations commerciales. Des prêts, des avances de marchandises, faits quelquefois de capitaliste à industriel, et plus souvent d'industriel à industriel, de commerçant à commerçant, et, au milieu de tout cela, des banquiers qui s'entremettent, non pour changer la nature de ces transactions, mais pour y faire l'office d'intermédiaires ou d'assureurs : voilà tout. Il s'agit de voir maintenant si les compagnies de banque, qu'on appelle banques publiques, font elles-mêmes autre chose.

Si l'intervention des banquiers particuliers facilite les opérations du crédit, leur puissance à cet égard est encore singulièrement restreinte. Les facilités qu'ils trouvent pour le placement des effets de commerce ne sont pas telles qu'elles ne laissent rien à désirer. Les billets qu'ils offrent ne conviennent pas toujours à ceux qui les demandent, et peuvent d'ailleurs excéder les besoins, n'étant jamais, tels qu'ils sont, convenables que dans certaines situations données et pour des besoins spéciaux. Il y a, en effet, dans la forme et dans la teneur des effets de commerce deux circonstances essentielles qui les empêcheront toujours de devenir d'un usage général et régulier : la première, c'est la détermination d'une échéance fixe, qui fait que le porteur, s'il a besoin de réaliser avant le terme, est obligé de négocier ces billets, souvent avec peine et toujours avec quelques sacrifices; la seconde, c'est la nécessité

de les endosser à chaque transfert, car, outre l'inconvénient matériel qui peut résulter de la surcharge des endossemens, n'est-ce pas, pour chacun des endosseurs, une chose grave que la responsabilité qu'il accepte, surtout quand il ne connaît pas les souscripteurs? Si petit que soit le risque, il y regardera à deux fois avant de l'accepter, et s'il l'accepte, ce ne sera qu'avec un dédommagement bien légitime. Mais dédommagez donc tous les endosseurs d'un billet qui aura circulé partout, et vous verrez jusqu'où l'intérêt s'élèvera au jour de l'échéance. C'est par toutes ces raisons et quelques autres, que nous sommes forcés d'omettre, que les effets du commerce seront toujours, quoi qu'on fasse, d'un usage coûteux et pénible, et par conséquent d'un placement difficile et borné. Dès-lors plus de sûreté absolue, pour le négociant, de rentrer dans les avances qu'il aura faites. On reconnaît là tout d'abord un terme fatal et même assez prochain, où le crédit commercial s'arrête, non par une raison prise dans la nature des choses, mais par une sorte d'obstacle matériel qui en restreint le cours. Les banquiers particuliers ont reculé cet obstacle, mais ils ne l'ont pas détruit. C'est ici qu'on va reconnaître l'utilité des grandes compagnies de banque.

De prime abord on sent qu'une compagnie, sous quelque rapport qu'on l'envisage, soit comme intermédiaire, soit comme assureur, aurait toujours, quand elle se renfermerait dans le même cercle d'opérations, plus de puissance qu'un banquier particulier, en ce que d'une part ses relations sont plus étendues, et de l'autre sa garantie est plus solide. En cela donc la seule substitution des compagnies aux maisons particulières est un progrès : elle recule d'autant la limite où le crédit commercial s'arrête. Cependant tant qu'elle n'adopte pas d'autres procédés, cette limite subsiste toujours. L'embarras du placement des billets, cet embarras qui borne les escomptes des banquiers particuliers, existe aussi pour elle. Toutes ces difficultés de faire concorder les échéances des billets, tant pour les lieux que pour les temps, avec les demandes qui lui sont adressées, elle les retrouve, avec les circonstances accessoires qui les compliquent. Aussi les compagnies de banque, instituées pour l'escompte, ont-elles toujours cherché des moyens de lever ces obstacles, de manière à rendre la circulation des billets plus générale et plus courante.

Pour arriver à ce but, la première idée qui se présente, c'est de dégager les billets de la surcharge des endossemens, et de débarrasser ceux qui les prennent du soin de les signer à chaque transfert. C'est ce que font toutes les compagnies, même celles qui, en France, sont privées du droit de créer des billets de banque proprement dits. Au lieu de se borner, comme les banquiers particuliers, à apposer leur signature à titre de garantie sur les billets qu'elles reçoivent, pour les rendre ensuite à la circulation, elles les retirent à elles, les gardent dans leurs portefeuilles, et remettent à leur place, dans la circulation, d'autres billets créés par elles-mêmes, avec leur signature unique. Se fondant sur cette idée fort juste, que la signature d'une compagnie puissante, bien famée et connue partout, vaut mieux à elle seule que celle d'une multitude d'endosseurs particuliers, dont la plupart sont inconnus des derniers

preneurs, elles se rendent seules obligées, seules garantes vis-à-vis de ces derniers, et, afin de les débarrasser eux-mêmes de l'obligation d'endosser ces billets plus tard quand ils voudront les transporter à d'autres, elles les déclarent payables au porteur.

Nous voici déjà dans un nouvel ordre de faits. Rien de changé pourtant quant au fond et à la nature des choses. Le mode de procéder diffère; l'intention et le but restent les mêmes.

Cette substitution des billets des banques à ceux des particuliers, jointe à cette circonstance que les billets sont rendus payables au porteur, marque, dans le système du crédit, une ère nouvelle. La circulation des billets en est singulièrement favorisée, par cette double considération qu'il n'y a plus de formalités à remplir pour les transmettre, et que les porteurs subséquens, n'ayant aucune responsabilité à prendre, aucun danger à courir, les acceptent avec moins de peine, et n'ont d'ailleurs aucun dédommagement à demander en raison de leurs risques.

Reste la difficulté qui résulte de la détermination d'une échéance fixe.

C'est avoir fait un grand pas vers la solution de cette difficulté que d'avoir substitué les billets des banques à ceux des particuliers, car cette substitution autorise toutes les transformations qu'on veut faire subir aux titres de crédit; elle permet de leur donner la forme et la teneur la plus convenable pour la circulation, la plus favorable à la fois aux intérêts des banques et à ceux du public. Cette forme, on l'a déjà compris, est celle des billets payables au porteur et *à vue*, auxquels on a particulièrement réservé le nom de *billets de banque*.

L'invention des billets de banque est, selon toute apparence, due au hasard. On vient de voir pourtant comment on pouvait y être conduit par le raisonnement et par des modifications successives des billets ordinaires. Mais peut-être le raisonnement aurait-il laissé quelques doutes sur la réussite d'un procédé en apparence si hasardeux. Il était difficile de concevoir *à priori* toute la portée de ces modifications si simples. Pour les croire même possibles dans l'application, il fallait prévoir, ce que l'expérience seule a pu mettre en évidence, que de tels billets circuleraient un certain temps dans le public avant de se présenter au remboursement, et que les présentations pourraient même, à bien des égards, lorsque les émissions seraient faites sur une grande échelle, être calculées d'une manière rigoureuse et presque mathématique.

Quoi qu'il en soit, le seul exposé que nous venons de faire suffit pour montrer la place que le billet de banque occupe dans le système commercial.

Par sa nature, il ne diffère pas essentiellement du billet ordinaire. Il est comme lui une obligation commerciale contractée dans le même esprit, dans le même but. La forme seule en est différente. Du reste, la condition du paiement, qui est la base essentielle du billet ordinaire, s'y trouve, aussi précise, aussi formelle.

Il n'est pas destiné, comme on l'a dit, à remplacer l'argent, mais à remplacer dans la circulation les billets ordinaires, dont la forme et les conditions

entravent le cours. Et, en effet, dans la pratique, c'est en échange des effets de commerce qu'il est délivré. Le fait même de cet échange en dit assez : il prouve jusqu'à l'évidence que le billet de banque remplace, non l'argent, mais le papier commercial. Il le remplace, du reste, avec toutes sortes d'avantages, et c'est uniquement par la supériosité de son emploi qu'il se distingue éminemment des autres titres de crédit.

Si l'on veut maintenant rappeler une à une les principales circonstances de cet emploi, on sera frappé des avantages qui en découlent.

Émis par une compagnie puissante, dont le nom, la fortune et le crédit sont connus partout, le billet de banque inspire à tout le monde une confiance égale. Il n'est pas, comme les billets ordinaires, renfermé dans un certain cercle plus ou moins étroit, mais susceptible au contraire de circuler partout. De même que la compagnie dont il émane acquiert par son importance le caractère d'une institution publique, il devient, lui, une sorte de titre public, doué de la faculté de se généraliser dans un pays.

Payable au porteur, il devient à ce titre une sorte de papier vulgaire à l'usage de tous. Comme il n'y a pas de formalités à remplir, pas d'écritures à faire pour le faire passer d'une main dans une autre, il rivalise, pour la facilité et la rapidité de la transmission, avec la monnaie courante. Il est même, dans bien des cas, d'une transmission plus commode et plus facile en raison de sa légèreté. C'est à cette même circonstance qu'il doit d'avoir toujours pour tout le monde, et dans quelque main qu'il soit, la même valeur; car, à la différence des billets ordinaires, où le preneur ne considère souvent que la signature de son cédant immédiat, qu'il connaît mieux que les autres souscripteurs, et n'accepte le titre que par égard pour lui, on ne considère dans le billet de banque que la signature de la compagnie qui l'a créé, et on l'accepte indifféremment et aux mêmes conditions, de quelque main qu'il vienne. Nouvelle raison pour que son usage se généralise, et que sa transmission n'éprouve jamais ni difficultés, ni retards.

Ce billet, ayant sur les autres l'immense avantage d'être payable à volonté, égale par là en valeur un billet ordinaire qui serait arrivé à son jour d'échéance; il vaut comme lui de l'argent comptant. Cette valeur, que le billet ordinaire possède une seule fois, un seul jour, au terme de sa circulation, il la possède, lui, dès son principe et dans tous les temps. Propriété remarquable et bien précieuse, mais sur la nature de laquelle il ne faut pas se méprendre, en s'autorisant de là pour attribuer au billet de banque le caractère de la monnaie. En bonne raison, on ne doit y voir que le caractère du billet échu, rendu permanent et en quelque sorte fixé dans le titre. Mais de cela même que ce caractère est permanent, le billet de banque peut toujours, quoique échu, ou rester entre les mains du porteur, ou circuler de nouveau pour effectuer des paiemens ou des transports d'argent. C'est ainsi qu'à la valeur d'un billet échu il joint tous les avantages d'un billet en cours d'émission. Admirable réunion des propriétés en apparence les plus contraires! Point d'embarras d'ailleurs, point de difficultés ni de contestations sur la

valeur réelle qu'il représente, sur ce qu'il peut acquérir ou perdre, sur le change à subir d'une place à l'autre, puisque la valeur qu'il porte, étant réalisable partout et tous les jours, demeure par cela même constante, invariable.

C'est par toutes ces propriétés si remarquables, que le billet de banque se distingue éminemment des effets du commerce, et c'est là ce qui fait sa supériorité dans le système de la circulation, en le rendant acceptable pour tout le monde et dans les situations les plus diverses.

Il semblerait pourtant que la condition d'une échéance à volonté dût borner son cours, en le ramenant sans cesse vers ses auteurs. Il n'en est rien. Par la réunion de toutes les propriétés qui le distinguent, et dont celle-ci même forme le complément, il devient si propre à la circulation, il remplit si bien les vues, il satisfait si pleinement les besoins de ceux qui le reçoivent, que le besoin de le présenter dans les bureaux d'émission ne se fait point sentir. Au lieu donc de n'entrer dans la circulation qu'accidentellement, pour un besoin spécial, et d'en sortir après l'avoir rempli, il y reste souvent jusqu'à ce que sa vétusté l'en chasse. Il est, en effet, d'une expérience invariable que la grande masse des billets émis avec ces conditions séjourne long-temps dans le public avant de se présenter au remboursement.

De là une nouvelle propriété du billet de banque, propriété plus remarquable encore que toutes les autres, qui en découle naturellement, mais qui les achève et les couronne : c'est celle de ne représenter, pour la banque qui le délivre, qu'un billet à échéance lointaine. Si l'on suppose qu'en moyenne les billets restent pendant trois mois dans la circulation, bien que, durant cet intervalle, ils aient pour les porteurs et le public toute la valeur de billets échus et qu'ils s'échangent à ce titre, ils ne représentent cependant, pour la banque qui les émet, que des billlets payables à trois mois. Ainsi, par une heureuse combinaison de circonstances, en donnant aux porteurs une satisfaction toujours présente, ils réservent cependant aux banques tous les bénéfices de l'atermoiement. Ils satisfont les besoins de ceux-là, sans altérer les ressources de celles-ci. Il n'en faut pas moins, il est vrai, pour rendre possible une large émission de ces billets, puisqu'autrement nulle compagnie au monde ne pourrait en soutenir le poids. Mais cette circonstance, considérée en elle-même, n'en contribue pas moins pour sa part à favoriser l'essor du crédit, en supprimant, ou peu s'en faut, les frais que son exercice entraîne.

Inutile de nous étendre maintenant sur les fonctions que les billets de banque remplissent dans le système du crédit; elles ressortent suffisamment de tout ce qui précède. Donnés en échange des effets du commerce, ces billets les remplacent dans la circulation, tandis que ceux-ci, beaucoup moins propres à cet usage, vont dormir dans le portefeuille de la banque jusqu'à leur échéance. Grace à cette substitution, la circulation des billets ne rencontre plus d'obstacle; elle se communique de proche en proche, et avec elle l'usage du crédit se propage et se répand. On voit aussi s'opérer avec une facilité merveilleuse ces compensations de créances dont nous parlions plus

haut, car les billets de banque qu'un négociant a reçus en échange des effets de commerce souscrits à son ordre, il peut toujours les donner en paiement de ceux qu'il a souscrits lui-même lorsqu'ils se présentent à l'échéance, et de cette façon un grand nombre de dettes s'éteignent sans l'emploi du numéraire. C'est en ce sens que l'usage des billets de banque dispense souvent de l'emploi de la monnaie, sans toutefois l'exclure jamais entièrement.

Quant aux banques, on comprend maintenant que tout leur emploi se borne à favoriser le crédit commercial, et l'on voit en même temps par quels moyens bien simples elles y parviennent. Comme les banquiers particuliers, elles ne sont évidemment que des intermédiaires, mais des intermédiaires mieux servis et plus heureux. Cette faculté d'émission de billets, si prestigieuse en apparence, à laquelle on attribuait des effets si surprenans, qui a excité tant de bravos d'une part, tant de clameurs de l'autre, se réduit elle-même à sa juste valeur. Elle n'apparaît plus que comme un procédé commercial très ingénieux, mais très simple. On voit aussi que, malgré sa haute importance, elle ne constitue pas une fonction indépendante, mais qu'elle est, au contraire, subordonnée à l'escompte, dont elle est l'auxiliaire obligé ou l'indispensable complément.

Dès l'instant que cet admirable système est en vigueur, pourvu qu'il soit solidement constitué et largement assis, il n'y a plus d'autre limite au crédit commercial que celle de la production elle-même.

Et d'abord, en ce qui concerne les banques, il est clair que rien ne les arrête dans l'admission des billets des négocians. Leurs propres billets restant, par hypothèse, autant de temps dans la circulation que ceux des négocians séjournent dans leur portefeuille, il n'y a aucun inconvénient pour elles à recevoir tous ceux qu'on leur présente, en quelque nombre qu'ils soient, pourvu qu'elles augmentent dans la même proportion leurs émissions.

Par la même raison, les négocians et les industriels n'ont plus de limite à s'imposer dans leurs avances réciproques. Toutes ces avances se réglant en billets payables à terme, dès l'instant qu'un négociant trouve dans les banques un placement toujours assuré pour ces billets, un débouché toujours ouvert; dès l'instant qu'il est sûr de les convertir en d'autres billets d'une échéance actuelle, et qui vaudront pour lui autant et plus que de l'argent comptant, rien ne l'oblige à s'arrêter dans cette voie, et il peut sans crainte multiplier ses avances à l'infini.

Tout cela ne veut pas dire que ni les négocians ni les banques puissent, dans ce cas, se donner les uns aux autres, pour ainsi dire, carte blanche, et ne connaître plus ni règles ni lois. Ils doivent, au contraire, s'en imposer de très sévères. Mais ces règles, ces lois, n'ont plus rien d'arbitraire et de gênant. Elles ne sont pas telles que d'absurdes préjugés les représentent : elles sont déterminées par la nature des choses, par la situation générale du commerce et la situation propre de chacun, et, pour tout dire, par les ressources mêmes de la production. En tout temps, un négociant se doit à lui-même de ne pas abuser de son crédit, de n'en pas forcer tous les ressorts : il n'ira donc

jamais en cela jusqu'aux limites du possible. Même réserve est imposée, et à bien plus forte raison, aux compagnies de banques, qui règlent et gouvernent le crédit. En outre, les uns et les autres doivent considérer toujours avec quelles gens ils traitent, et ne pas livrer leur crédit à tout venant. Quoique sûr de réaliser par l'escompte les billets qu'il recevra en paiement de ses marchandises, un marchand doit s'enquérir de la moralité et de la capacité de ceux à qui il les livre, afin de s'assurer si les billets seront acquittés à l'échéance. Hors cette restriction trop légitime, et la réserve que chacun doit s'imposer dans le présent pour ménager son avenir, il n'y a, quoi qu'on en ait dit, aucun terme à fixer à l'extension du crédit, et les restrictions autres que celles-là, qu'on a souvent prétendu lui prescrire, n'ont jamais été dictées que par les préjugés.

Que l'on se figure maintenant jusqu'où peut aller un crédit qui n'a de limites réelles que dans la production! Qu'on se fasse une idée, s'il est possible, de l'immense mouvement d'affaires qui peut surgir de là!

Nous n'essaierons pas de tracer ici le tableau des avantages particuliers ou généraux qui peuvent découler d'un tel état de choses. Ce tableau nous mènerait trop loin, et il est d'ailleurs inutile. Qui dit abondance des capitaux, activité de la production, dit tout; de là dérive la richesse publique comme le bien-être des individus. Qu'on nous permette seulement quelques réflexions.

On se préoccupe vivement, et avec raison, depuis quelques années, des moyens d'améliorer la condition des classes ouvrières. Beaucoup d'esprits éclairés se sont exercés sur cette question si grave, les uns par un zèle pieux pour le bien de l'humanité, les autres par la terreur que leur inspire cette masse d'hommes, toujours dominée et souvent égarée par le besoin. Rien de plus légitime que ces préoccupations, rien de plus louable que ces travaux et ces études, quel qu'en soit le mobile; mais en général, il faut le dire, on a procédé dans ces recherches à la manière des empiriques, qui vont droit au siège du mal, aux symptômes apparens, sans en approfondir la cause. C'est par des mesures directement applicables aux ouvriers qu'on a prétendu les relever de leur abaissement, comme s'il n'y avait pas entre toutes les classes de travailleurs, à quelque degré qu'elles soient placées dans l'échelle sociale, une solidarité étroite; comme si les salaires des ouvriers se réglaient par d'autres lois que les lois générales de l'industrie et du commerce. Toutes ces études, tous ces travaux ont été et devaient être sans résultat. Le travail, et celui des ouvriers comme celui des maîtres, est une valeur commerciale sujette aux mêmes conditions que toutes les autres; elle s'élève ou s'abaisse selon le rapport de l'offre et de la demande. Si elle est plus demandée qu'offerte, c'est-à-dire s'il y a relativement plus de travaux à exécuter qu'il n'y a de travailleurs, cette valeur s'élève; dans le cas contraire, elle s'avilit. Il n'y a pas de règle plus infaillible. Partant de là, il faut reconnaître que l'unique manière d'élever les salaires et d'améliorer la condition des travailleurs, c'est d'améliorer la situation générale de l'industrie en activant la production. Toute mesure favorable à l'industrie en général est aussi favorable à la classe ouvrière en par-

ticulier, et de plus, si l'on excepte quelques mesures de prévoyance et d'ordre qui sortent de la ligne industrielle, il n'y a que celles-là qui aient une influence réelle et efficace. Mais entre toutes les mesures propres à atteindre ce but élevé et si digne, l'amélioration du sort des travailleurs, il n'y en a pas de plus puissantes, de plus énergiques, que celles qui tendent à développer toutes les ressources du crédit.

Dans l'état présent de l'industrie, toute la force, toute l'intelligence, toute l'industrie d'un homme, quelque active, quelque puissante qu'on la suppose, ne produit rien sans capital, c'est-à-dire sans les instrumens qui secondent cette industrie et les matières auxquelles elle s'applique. Les capitaux sont donc l'accompagnement obligé, l'auxiliaire indispensable des travaux des hommes. Sans capitaux, point de produits, point de travail. Aussi, là où les capitaux sont rares, le travail trouve peu d'occasions de s'exercer; dès-lors la demande en est faible : l'offre en est au contraire active, ardente, parce que l'homme a toujours besoin de vivre, et, par une conséquence naturelle de cette situation, ce travail offert de toutes parts s'achète à vil prix, il est misérablement rémunéré. Multipliez au contraire les capitaux, à l'instant les occasions de travail se multiplient dans la même proportion; la demande s'accroît, et, comme l'offre ne peut la suivre d'un pas égal, la rémunération s'élève de tout l'accroissement de la demande. Voilà comment le secret pour améliorer le sort des travailleurs, ce secret qu'on va chercher si loin, dans tant de régions excentriques, est presque tout entier dans ces seuls mots, dans cette formule si simple : multiplication des capitaux par le crédit.

Est-il nécessaire de répondre maintenant aux objections qu'on a coutume de faire contre l'institution des banques? Comme ces objections s'adressent en général aux idées fausses que nous avons combattues, il nous semble qu'elles tombent pour la plupart devant le seul exposé d'une doctrine plus saine. Il en est cependant qui appellent quelques réflexions.

On dit que les banques font quelquefois, par de trop larges émissions de billets, disparaître le numéraire d'une manière gênante et quelquefois inquiétante pour le public. Nous avons montré, contre l'opinion commune, que les billets de banque ne remplacent pas effectivement le numéraire dans la circulation. Il semble donc que l'inconvénient qu'on allègue soit chimérique. Ce qui est vrai seulement, c'est que l'usage du crédit, favorisé par les banques, dispense en bien des cas, grace aux compensations de créances dont il fournit l'occasion, de l'usage du numéraire, et par cela même tend à en diminuer l'abondance dans un pays. Une diminution déterminée par de tels motifs ne peut jamais causer ni inquiétude ni gêne, et puisque c'est sa seule inutilité qui a déterminé sa disparition partielle, il est dans la nature des choses qu'il reparaisse aussitôt que le besoin s'en fait sentir. Il faut pourtant reconnaître en fait qu'on a vu dans certains pays le numéraire disparaître presque entièrement sans cesser d'être utile, et ne reparaître point, quoique réclamé par de pressans besoins. En observant ce fait avec quelque attention, on reconnaît sans peine qu'il ne se produit jamais que dans les pays où la loi donne

au papier des banques, malgré le discrédit qui le frappe, un cours forcé. Il n'est pas donné à de telles lois de relever le papier dans l'opinion, et de lui rendre une valeur qu'il a perdue par d'autres causes; mais il leur est malheureusement donné de gêner la circulation du numéraire, de lui créer une situation désavantageuse et fausse, et de le forcer par là à charger un refuge à l'étranger.

Avec plus de raison, on rappelle que les pays qui jouissent du plus grand crédit sont les plus sujets à ces crises financières, qui viennent de temps à autre affliger le commerce et bouleverser toutes ses relations. En général, il faut le dire, on insiste trop, on appuie trop fortement sur ces accidens passagers, dont on s'exagère singulièrement les tristes conséquences. On ne voit pas que ces crises, là où il n'existe pas d'autre cause de malaise et de souffrance, font souvent encore plus de bruit que de mal, et que tel pays, travaillé par ces désastres financiers, est encore, à ce moment même, à tout prendre, plus heureux, plus favorisé que le nôtre. N'essayons pas pourtant d'atténuer la gravité de ces évènemens; laissons-les tels et aussi terribles qu'on les suppose. Que faudra-t-il en conclure?

Les crises commerciales, telles qu'on les conçoit, ne sont généralement pas autre chose que des disparitions momentanées du crédit. Cela étant, il est naturel que ces crises n'arrivent que là où le crédit existe, par la raison bien simple qu'on ne peut perdre que ce qu'on a : il est naturel aussi que ces crises, quand elles surviennent, soient d'autant plus graves que le crédit est plus large et plus étendu. Il y a long-temps que les philosophes l'ont dit : il n'y a que ceux qui possèdent qui soient exposés à perdre, et ce sont précisément ceux qui possèdent le plus qui sont exposés aux pertes les plus grandes. Voilà pourquoi les pays les plus riches, les plus favorisés du côté du crédit, sont plus sujets que les autres à ces perturbations qu'on appelle crises commerciales. Est-ce à dire que ce crédit soit pour eux une source de mal? De ce qu'ils sont exposés à le perdre de temps en temps, pendant quelques mauvais jours, est-ce à dire qu'ils ont tort de s'en servir quand ils le peuvent, d'en profiter quand il existe? Quand même ils seraient exposés, ce qui n'est pas, à le voir disparaître une fois sans retour, auraient-ils tort de jouir en attendant de ses bienfaits? Ce serait l'avis des moralistes qui ont prêché le mépris des richesses; est-ce celui des économistes et des hommes d'état? A ce compte, ils ne devraient pas repousser le crédit seulement, mais tout ce qui fait la richesse des particuliers et la richesse publique. Pour ne pas laisser les hommes exposés aux atteintes de la fortune, ils devraient les ramener à la simplicité de l'âge d'or; pour ne pas laisser les cultivateurs exposés aux ravages de la grêle, ils devraient leur défendre de cultiver les champs.

Mais on s'abuse sur tout cela. En voyant un état de choses prospère fondé sur le crédit, on ne voit pas assez clairement la part qui lui en revient; on s'imagine qu'il eût été facile d'arriver là sans son secours. Quand ensuite sa disparition vient troubler cette prospérité, qui était son ouvrage, et laisse dans les relations commerciales un vide inusité, on lui attribue toutes les pertes

partielles que sa retraite engendre, sans lui tenir compte du bien qu'il avait fait et de ce qu'il laisse encore après lui. Avec plus de justice, on reconnaîtrait que ces crises commerciales, dont on se fait une arme contre le crédit, témoignent en sa faveur et sont la meilleure preuve de sa haute utilité.

Au reste, ces crises commerciales, quand elles n'ont réellement pas d'autre cause que l'altération du crédit, quand elles ne sont pas produites par quelque vice de l'ordre social, par quelque grande erreur des lois, ne sont jamais que passagères. Le crédit, un moment altéré, ne tarde pas à se remettre. Il reparaît après ces momens d'éclipse, à moins que le peuple même qui en a joui ne soit assez insensé pour porter une main indiscrète et sacrilége sur les institutions qui l'en ont doté; il reparaît, et alors se rouvrent tous les canaux de la richesse; les perturbations passagères dont sa disparition a été la cause sont bientôt oubliées : en moins de rien, on n'en voit plus la trace.

Mais on a honte d'insister sur des vérités si simples. Au fond, toutes les objections que l'on élève contre l'institution des banques ne trouvent une apparence de force que dans cette croyance vulgaire que le crédit repose sur des fictions. On se dit avec raison que les fictions sont toujours un oreiller trompeur, et qu'il y a danger à s'endormir sur elles. On s'en défie comme d'une perfide amorce, et l'on considère les crises commerciales comme de justes retours des illusions dont on s'était flatté. On se dit que des voies fictives ne peuvent conduire qu'à des richesses fictives et mensongères comme elles, et la crise qui survient n'apparaît plus que comme le coup de théâtre qui dissipe une illusion. Voilà ce qui donne de l'autorité et du crédit aux objections frivoles que nous venons de rapporter; mais dès l'instant qu'il est entendu, et nous l'avons prouvé, qu'il n'y a dans l'usage du crédit ni fiction, ni mensonge, que tout cela se réduit à un emploi mieux ordonné et plus actif des capitaux réels que l'industrie possède, à un emploi mieux ordonné et plus actif du travail et de l'intelligence des hommes, enfin à une production plus large et plus féconde de richesses très réelles et très palpables, toutes ces objections s'évanouissent comme des fantômes sans consistance et sans réalité.

Quant aux maux trop réels que l'établissement des banques a quelquefois engendrés, ils naissaient moins de l'usage que de l'abus, et il est triste de penser que presque toujours les gouvernemens en ont été les principaux auteurs. Pour en montrer le remède, il nous suffira d'exposer les principes qui doivent régir ces sortes d'institutions. Après tout ce que nous avons dit, cette tâche sera facile.

V.

Déjà nous avons pris soin d'écarter les dénominations abusives, source de tant d'erreurs. Avec elles s'évanouissent les vaines théories dont elles sont l'unique fondement.

S'il n'est pas vrai que les billets des banques soient un papier-monnaie ou

une monnaie fictive, on est d'abord mal fondé à prétendre, comme on le fait tous les jours, qu'il n'appartienne qu'au gouvernement, ou à ceux qu'il délègue, d'émettre ces billets, et cela sous le vain prétexte que le privilége de *battre monnaie* est un attribut essentiel de la souveraineté. Par la même raison, il faut regarder comme une chimère la prétendue nécessité que l'on invoque, de ramener les billets de banque à un seul type, et de les faire émaner tous de la même source, afin de rendre (c'est le prétexte qu'on allègue) la monnaie fictive uniforme pour tout un pays comme la monnaie réelle. Si les billets de banque ne sont que des obligations commerciales, il faut dire aussi que les banques elles-mêmes ne sont que des maisons de commerce instituées en grand. De là, il n'y a pas loin à regarder comme des excès de pouvoir, ou tout au moins comme des abus, les restrictions dont on les entoure et les entraves qu'on leur impose.

Il n'y a aucune nécessité que le législateur entreprenne d'ordonner les banques à sa manière, de limiter leur action, de déterminer les opérations qu'elles doivent entreprendre et celles dont elles doivent s'abstenir, de les soumettre enfin à des règles exceptionnelles, comme on le fait presque partout. Étudiez l'histoire des banques, et vous verrez que les maux trop réels dont elles ont quelquefois affligé les peuples, sont sortis, comme d'une source empoisonnée, de l'action illégitime que les gouvernemens exerçaient sur elles.

Encore moins est-il utile d'en limiter le nombre, car ce nombre ne doit être réglé que sur les besoins, et les besoins, il n'est donné à personne de les connaître d'avance; c'est l'expérience seule qui les révèle et l'évènement qui les constate. En général, il est bon que ces institutions se multiplient, car plus elles sont nombreuses, moins les fautes particulières se font sentir; mais c'est en vain qu'un gouvernement chercherait à cet égard la juste mesure, il irait nécessairement en-deçà ou au-delà : il y aurait étouffement d'un côté et péril de l'autre. Quant au principe adopté dans quelques pays, et particulièrement en France, de n'admettre qu'une seule banque, armée d'un privilége exclusif, nous n'avons pas besoin de dire ce qu'il en faut penser.

L'institution des banques sera donc de droit commun; elle ne sera pas plus gênée, entravée ni limitée que celle de toute autre maison commerciale.

Cependant comme les banques ont encore plus que les maisons de commerce ordinaires, une grande influence sur la prospérité générale du pays, influence proportionnée à leur importance, il est naturel et juste que le gouvernement veille sur elles avec plus de sollicitude que sur les autres maisons de commerce, que les lois soient plus attentives, plus vigilantes à leur endroit. Est-ce à dire que le gouvernement et la loi doivent les gêner, les entraver, en leur imposant des règles particulières et exceptionnelles? Assurément non : mais les règles et les principes ordinaires du commerce doivent leur être appliqués avec une sévérité d'autant plus grande, qu'ici la moindre violation de ces règles entraîne des conséquences plus graves. Ce qu'il faut exiger d'elles, ce à quoi la loi doit tenir, et le gouvernement veiller, c'est que tous les engagemens contractés par elles soient remplis à la lettre, sans tempéra-

ment, sans remise, avec une fidélité inviolable. Après tout, personne n'a le droit de les en dispenser, pas même l'état, car ce n'est pas avec l'état, mais avec les particuliers et le public qu'elles ont contracté; et il y a grand danger à le faire, car c'est les entraîner dans une voie périlleuse et préparer les désastres. Cependant la plupart des gouvernemens, d'ordinaire si réservés, si difficiles, si méticuleux quant à l'institution des banques, si prompts à leur imposer toute sorte de règles arbitraires, gênantes et vexatoires, se montrent très lâches quand il s'agit, dans les momens de crise que leurs fautes ont préparés, de leur appliquer les principes du droit commun. Ils les traitent alors comme des enfans gâtés : ils se relâchent à leur égard; ils leur accordent, en violation de leurs engagemens sacrés, au mépris des droits des particuliers, des facilités abusives, qui ne font que les encourager dans des voies fausses et préparer de nouveaux désastres. Coupable facilité, tolérance funeste, dont on a vu trop souvent les déplorables suites!

Un gouvernement doit aux banques protection, liberté, mais nulle faveur. Ainsi, il est contre toute raison qu'il favorise l'émission de leurs billets, en ordonnant, par exemple, qu'ils seront reçus en paiement de l'impôt. C'est aux banques à se faire une position telle, à élever si haut leur crédit, à inspirer à tout le monde une confiance si étendue et si complète, à rendre d'ailleurs si facile la réalisation de leurs billets, que tout le monde trouve avantage et parfaite sécurité dans leur emploi. Alors les receveurs des contributions n'hésiteront pas plus que tant d'autres à les prendre sous leur responsabilité personnelle. Dans le cas contraire, il y a abus à les y forcer, ou même à les y inviter. C'est donner aux banques une marque de confiance qu'elles ne méritent pas; c'est les encourager dans le mal, en les dispensant de mieux faire; c'est en même temps imposer à l'état un sacrifice qu'il ne doit pas accepter, ou un danger qu'il ne doit pas courir.

A plus forte raison, ne doit-on pas donner aux billets des banques un cours forcé. Ç'a été la prétention de bien des gouvernemens de faire circuler, sous l'autorité de la loi, des billets qui ne se recommandaient pas suffisamment d'eux-mêmes, et qui peut dire combien de désordres ces mesures violentes ont entraînés? Quand les billets offrent toutes les garanties désirables, elles ne sont que superflues; dans le cas contraire, elles sont à la fois odieuses et vaines. Elles sont vaines, car il n'est donné à personne, non pas même au législateur, de faire accepter dans la circulation, pour sa valeur entière, un papier discrédité; elles sont odieuses pourtant, car il y a toujours malheureusement des cas particuliers où l'autorité de la loi prévaut, et où d'indignes spoliations se commettent sous son égide. De telles mesures, loin de soutenir le crédit, achèvent de le détruire. Elles ont d'ailleurs pour effet naturel, comme nous l'avons vu, de chasser le numéraire, en lui créant une situation désavantageuse et fausse, où il ne trouve plus que difficilement à s'échanger pour sa valeur (1). On a renoncé depuis long-temps, grace au ciel, à l'expé-

(1) Cela s'est vu aux États-Unis et en Angleterre, lors de la suspension des paie-

dient barbare et ruineux de l'altération des monnaies; ces mesures le rappellent, elles sont un malheureux reste de la barbarie d'autrefois.

Mais, dira-t-on, si le gouvernement n'encourage pas, par des moyens quelconques, l'usage des billets émis par les banques, comment parviendront-elles à les faire circuler en assez grand nombre dans le public? Rien de plus simple.

Quoi qu'on ait pu dire à ce sujet, il n'a jamais été difficile à une banque, constituée sur des bases convenables, de faire accepter par le commerce, sur le même pied que de l'argent comptant, des billets payables au porteur et à vue, et de les faire circuler dans le public. Cela coule de source; cela se fait de soi-même. De nos jours, quelques économistes, se fondant sur l'exemple actuel de la France, exemple mal interprété et mal compris, se sont imaginé qu'il était difficile, en certains cas, d'accoutumer le public à ces sortes de billets, et qu'il était nécessaire de recourir à des expédiens subtils pour le familiariser avec le papier de banque. C'est une erreur que l'exemple même de la France démentirait au besoin. Il n'y a point de peuple, si peu civilisé qu'il soit, si effrayé qu'il ait pu être par des désastres antérieurs, chez lequel les billets d'une banque ne soient reçus sans la moindre peine, quand il sera bien vrai, d'une part, que la banque est solide, de l'autre, que ses billets peuvent toujours être réalisés sur-le-champ. Cette condition d'une réalisation si prompte et si facile, d'un paiement immédiat à volonté, cette condition, disons-nous, quand elle s'accomplit en effet, au vu et au su de tout le monde, est si frappante, elle parle un langage si haut et si clair, si accessible aux intelligences les plus bornées, qu'il n'y a personne en aucun pays qui résiste à son éloquence. Aussi n'est-il pas vrai que nulle part, pas plus en France qu'ailleurs, il ait été nécessaire de travailler l'esprit public sur ce sujet. Si les billets de la banque de France ne circulent qu'à Paris, c'est qu'ils ne sont en effet réalisables qu'à Paris. Si à Paris même la circulation en est très bornée, c'est que les coupons en sont trop élevés pour être en rapport avec les besoins du plus grand nombre. Il n'est pas nécessaire, pour expliquer ce phénomène si simple, d'imaginer dans le public de prétendues répugnances qui n'existent pas.

mens des billets de banque. En donnant à ces billets un cours forcé, leur a-t-on rendu leur valeur entière? Nullement. Malgré la loi, ils ont perdu jusqu'à 20 p. 100 et davantage, et le numéraire a disparu, au grand détriment des particuliers et du public, sans qu'aucune mesure de surveillance ou de rigueur ait pu le retenir. La suspension des paiemens étant admise, mieux eût valu laisser les billets se placer comme ils auraient pu, pour la valeur qui leur aurait été attribuée par l'opinion publique. L'espoir d'un remboursement futur, plus ou moins prochain, les aurait toujours fait prendre à des conditions plus ou moins avantageuses, qui auraient été librement déterminées par les parties, de la même manière que se règle, dans les momens de discrédit, le cours des rentes publiques. Il y aurait eu sans doute, malgré tout, une certaine perturbation, conséquence inévitable de la suspension des paiemens; mais on aurait évité du moins d'ajouter à cette perturbation la gêne résultant de la disparition complète du numéraire.

De même qu'une banque peut faire accepter ses billets par le public, elle peut, si elle est libre dans son action, arriver facilement à équilibrer d'une manière assez constante le montant de ses émissions et celui des effets de commerce en portefeuille. Pour cela, elle n'a guère autre chose à faire que d'élever ou d'abaisser ses coupons. L'expérience prouve et la raison explique que des coupons trop élevés, n'étant pas en rapport avec les besoins les plus ordinaires de la circulation, ne peuvent passer que dans un très petit nombre de mains, et doivent par conséquent revenir assez promptement à la caisse, lorsque les premiers porteurs ont besoin de les réaliser, tandis que les coupons plus faibles, étant à la portée d'un plus grand nombre, et pouvant s'adapter aux besoins de tous les jours, ont généralement une circulation plus générale et plus longue. Pour étendre ses émissions, une banque n'a donc qu'à abaisser ses coupons, de même qu'elle peut les élever, si elle éprouve par hasard le désir ou le besoin de les restreindre.

Tels sont, à l'égard des banques, les seuls principes que la raison avoue et que l'expérience confirme. Quant aux règles de conduite que ces établissemens doivent s'imposer à eux-mêmes, en ce qui touche l'escompte et la circulation, elles se déduisent sans peine de la nature même de leurs fonctions et des lois générales du commerce. Elles sont d'ailleurs connues, ou, s'il restait sur certains points quelques doutes, ce qui précède les aura déjà dissipés.

Mais on a vu que les banques sont susceptibles de remplir d'autres fonctions, comme, par exemple, celle de recevoir en dépôt l'argent des particuliers. Quoique ces fonctions soient moins importantes que les premières, qu'elles soient aussi plus faciles à définir et à comprendre, et que nous les ayons déjà presque suffisamment analysées en faisant l'historique des banques, on nous permettra de présenter encore quelques courtes observations sur ce sujet.

Nous avons dit que, pour les banques de dépôt, il y a plusieurs manières de procéder; mais il n'y en a qu'une qui soit au niveau des progrès accomplis, et en rapport avec les vrais besoins des peuples : c'est celle qui est suivie par les banques d'Écosse. Elle consiste à recevoir tous les dépôts en argent qui se présentent, et à les faire servir aux opérations de la banque, comme si ces capitaux étaient les siens, à charge par elle de les restituer aussitôt qu'on le demande, et de payer, pour tout le temps de la jouissance, un intérêt plus ou moins élevé selon les temps.

En ceci, comme en tout le reste, les banques ne s'écartent que par la forme de la manière de faire des banquiers particuliers. Le fond reste invariablement le même. Par leurs escomptes et leurs émissions de billets, elles se sont rendues intermédiaires entre les négocians; par la réception des dépôts, elles se rendent intermédiaires entre eux et les capitalistes. Seulement les banques publiques exercent cette nouvelle fonction comme les autres avec toute la supériorité qu'elles doivent à leur constitution. Tandis que les banquiers particuliers ne reçoivent de dépôts que d'un petit nombre d'hommes, par sommes assez rondes, à des conditions spéciales, presque toujours déterminées pour

chaque cas, et ne s'obligent guère au remboursement qu'avec la réserve d'un avertissement préalable, les banques les reçoivent de toutes mains, grands ou petits, à des conditions générales, uniformément réglées, et s'obligent à rembourser à toute réquisition : différences qui sont toutes à leur avantage, et qui s'expliquent tant par l'importance de leurs capitaux propres que par l'étendue même de leurs opérations.

Les avantages qu'offrent les banques de dépôt se conçoivent sans peine; comme nous les avons déjà exposés, il est inutile d'y revenir.

Il semble, au premier abord, qu'il y ait quelque danger pour une banque à se charger ainsi d'une masse de dépôts qu'elle s'oblige à rembourser à toute réquisition. Il est clair qu'elle doit se réserver, à part elle, la faculté d'en employer au moins une grande partie, soit pour ses escomptes, soit pour tout autre usage; autrement, comment se trouverait-elle en mesure d'en payer un intérêt? Mais si elle les emploie, comment fera-t-elle s'il arrive par hasard que les déposans, poussés ou par la malveillance ou par quelque terreur panique, se présentent en masse pour le remboursement? Voilà ce qu'on peut dire. Mais l'expérience a prouvé que ce danger n'existe pas, et, en y réfléchissant bien, on le comprendra sans peine. Il faut toujours supposer que la banque opère sur une grande échelle, et que ses déposans sont très nombreux, car l'opération n'est possible qu'à cette condition. Eh bien! la malveillance, quelque arme qu'on lui prête, ne peut produire sur un si grand nombre d'hommes un effet subit; elle ne peut pas non plus les travailler dans l'ombre sans que ses machinations s'éventent. Ainsi la banque sera toujours avertie d'avance et assez à temps pour prendre ses mesures. Quant aux conspirations, qui peuvent s'ourdir entre un petit nombre d'hommes, elles seront toujours impuissantes en raison même de la masse des dépôts, et une banque n'aura guère à les redouter, si elle a soin, comme cela doit être, de se tenir constamment sur ses gardes, en conservant toujours par devers elle une portion assez respectable des dépôts. Les paniques ne sont guère plus à craindre; elles ne sont jamais ni si générales, ni si subites qu'on le suppose : il y a toujours quelques symptômes qui les précèdent, et une banque bien entendue et bien conduite aura toujours le temps et le pouvoir de les combattre. Il faut songer que l'effroi public, quelle qu'en soit la cause, a toujours pour contrepoids, en pareil cas, l'intérêt particulier qui défend de retirer ses fonds d'un lieu où ils rapportent, pour les laisser improductifs, et d'autant mieux, que, si le retrait devenait général, il serait encore plus difficile de trouver l'emploi de tant de fonds tout à coup inoccupés. Voilà pourquoi les paniques de ce genre s'arrêtent dans leur marche, quand il n'y a pas de cause légitime qui les propage. Voilà pourquoi toutes les paniques du monde n'ont jamais ébranlé que des banques mal assises, en qui il existait réellement un vice originel, un principe de désorganisation, que la crise ne faisait que mettre en évidence, et dont le public s'effrayait avec raison.

Dès l'instant qu'une banque accepte des dépôts à intérêt, elle accroît ses ressources de toute la masse de ces dépôts. Par cela même, elle s'ouvre une

nouvelle carrière et se met en état d'entreprendre ce qu'elle n'aurait pu faire en se bornant pour toute ressource à l'émission de ses billets. Aussi, les banques qui sont entrées dans le système des dépôts à intérêt ont-elles généralement adopté l'usage d'ouvrir aux négocians des crédits à découvert. Ceci ressemble à l'escompte en ce que ce n'est, à vrai dire, qu'un autre moyen de venir en aide au commerce et de lui fournir des capitaux; mais c'est une manière fort différente quant à la forme, et même, à certains égards, différente quant au fond. Dans le cas de l'escompte, il y a toujours une opération commerciale antérieure constatée par la création d'un effet de commerce, et dans laquelle la banque ne fait qu'intervenir après coup; tandis que, dans le cas des crédits à découvert, cette opération antérieure n'existe pas. Dans l'escompte, la banque reçoit un effet de commerce et donne en échange le sien; dans les crédits à découvert, la banque donne ou de l'argent ou des billets et ne reçoit rien. Ajoutons que, dans le premier cas, l'avance faite par la banque, si tant est qu'il y ait avance, est garantie au moins par deux signatures, tandis que, dans le second, il n'y a que la garantie pure et simple du négociant crédité.

Il résulte de là que cette dernière manière de venir en aide au commerce est, au fond et considérée en elle-même, plus délicate, plus périlleuse, si l'on veut, que la première, et que par conséquent elle doit être pratiquée avec des ménagemens encore plus grands. Voyons d'abord les avantages réels qu'elle peut offrir.

En général, nous l'avons dit, il n'est pas bon qu'une banque s'ingère de faire des avances directes au commerce; ce n'est pas là son rôle, elle ne le remplirait ni utilement pour le public, ni avec avantage et sécurité pour elle-même. Il semble donc que les crédits à découvert doivent être généralement condamnés, et, en principe, cela est vrai. Néanmoins ces crédits peuvent être très utilement employés dans une certaine mesure. Voici comment : on sait qu'il est d'usage, chez tous les hommes qui se livrent au commerce, de garder constamment par-devers soi, et dans sa caisse, une certaine somme de réserve pour les besoins imprévus. Elle est là pour payer les billets qu'on a mis en circulation et qui viendraient à être retournés faute de paiement par le souscripteur, pour régler les comptes qui viendraient se présenter à l'improviste, en un mot, pour tous les besoins imprévus. Aucun négociant ne se dispense d'avoir une telle réserve, et la prudence la plus vulgaire ne lui permet pas de s'en dispenser. C'est là néanmoins une obligation fâcheuse pour lui, en ce qu'elle le prive constamment d'une partie de ses ressources. C'est en même temps une perte pour un pays en général, en ce qu'il y a là, éparpillée dans toutes ces caisses particulières, un capital considérable qui demeure inactif. C'est à cela qu'une banque peut utilement pourvoir au moyen des crédits à découvert; c'est cet inconvénient grave qu'elle peut faire disparaître sans danger. Elle ouvre donc à chaque négociant qu'elle reconnaît solvable un crédit, au moyen duquel il peut disposer sur elle, et à l'instant, jusqu'à concurrence d'une certaine somme; crédit non assez élevé pour lui permettre de rien entre-

prendre avec son aide, mais suffisant pour répondre à ses besoins imprévus. Dès-lors le négociant se trouve dispensé d'avoir une réserve dans sa caisse, il peut utiliser habituellement tout son capital jusqu'au dernier sou.

Qu'on nous permette à ce sujet une remarque. La fonction qu'on attribue communément aux banques, en tant que banques d'escompte et de circulation, c'est d'économiser l'emploi du numéraire en le remplaçant dans la circulation par du papier, de manière à permettre d'en convertir une grande partie en capital productif. Nous avons vu qu'on se trompe à cet égard, puisque les billets de banque remplacent, non l'argent, mais les effets de commerce. Mais ce service particulier d'utiliser le numéraire dormant, les banques le rendent plus spécialement, en tant que banques de dépôt, au moyen des dépôts d'une part, et des crédits à découvert de l'autre. Comme banques d'escompte, elles agissent sur les capitaux en général; comme banques de dépôt, elles ont spécialement en vue le numéraire, dont elles ménagent l'emploi, en faisant qu'une somme relativement médiocre, centralisée dans leurs caisses, rende les mêmes services qu'une somme infiniment plus considérable éparpillée dans les caisses privées.

En ouvrant des crédits à découvert, une banque doit éviter avec soin de laisser à chacun des crédités une trop grande marge. Elle doit se faire une règle inviolable de maintenir les crédits dans des bornes très étroites, comme aussi de limiter rigoureusement la durée de ces mises dehors et de fixer de très courts termes pour les remboursemens. En général, répétons-le, ces crédits ne doivent servir qu'à parer aux besoins accidentels et imprévus. En aucun cas, la banque ne doit souffrir qu'aucun des crédités en fasse la base même de ses opérations; autrement, et la banque tomberait dans la dépendance des crédités, forcée qu'elle serait, par son intérêt même, de les soutenir après les avoir élevés, et les crédités tomberaient dans la dépendance absolue de la banque, puisque leur existence dépendrait de sa volonté ou de son caprice: double dépendance qui serait une source de graves inconvéniens.

Si les opérations de ce genre ne conviennent pas aux banques, à plus forte raison doivent-elles s'abstenir de commanditer les maisons de commerce ou les établissemens industriels. Commanditer une industrie, c'est le fait d'un capitaliste qui a des fonds disponibles, dont il peut se séparer pour un temps indéfini, et auxquels il cherche un placement avantageux; ce n'est pas le fait d'une banque, qui n'a pas de fonds à placer. Une banque n'a en propre que son capital de réserve, dont elle ne doit pas se séparer; elle opère, du reste, avec son seul crédit. Est-ce avec le crédit seul que l'on peut pourvoir à des placemens de longue haleine? Cela répugne à la raison. L'institution des compagnies commanditaires est donc une erreur en industrie, et l'expérience le prouve. De toutes celles qu'on a formées, pas une n'a prospéré. Si quelques-unes se sont soutenues, c'est qu'à ces fausses opérations elles en joignaient d'autres mieux entendues, et qui jusqu'à un certain point en neutralisaient le vice. Dans ce cas même, leur adjonction est un tort. C'est celui qu'on

peut reprocher aux banques de Belgique, qui n'ont pas laissé cependant de rendre de grands services à leur pays.

Le même raisonnement s'applique aux banques agricoles, c'est-à-dire spécialement instituées pour favoriser l'agriculture et faire des avances aux cultivateurs. Les rentrées sont si lentes dans l'agriculture, et les cultivateurs sont, par leur position même, si éloignés du mouvement commercial, qu'ils ne peuvent guère contracter que des engagemens lointains, condition diamétralement opposée à la bonne administration d'une banque. Nous pourrions citer plusieurs banques agricoles qui ont croulé, quelquefois dans les conditions en apparence les meilleures et avec un actif fort supérieur à leur passif. Nous n'en connaissons pas une qui ait joui d'une existence prospère.

C'est bien à tort, du reste, qu'on veut établir pour l'agriculture des établissemens spéciaux de crédit. Développez le crédit largement dans les villes, et soyez sûrs qu'alors il se communiquera, il se répandra partout, même à la campagne, si ce n'est directement au moins par des intermédiaires, pourvu toutefois que le mouvement des produits agricoles au dedans et au dehors soit assez libre pour qu'ils deviennent dans les villes un objet de commerce et de spéculation.

En finissant, il conviendrait peut-être de jeter un coup-d'œil sur ce qui existe en France pour en signaler les défauts ou les mérites; mais ce qui existe en France n'offre malheureusement qu'une bien petite matière à l'observation. Le principe du privilége, appliqué d'ailleurs avec une parcimonie rare, y a tout enchaîné, tout amoindri. Une dizaine de banques pour un pays tel que la France! voilà tout. Et encore dans quel cercle étroit ces établissemens sont-ils condamnés à se mouvoir! Tels qu'ils sont, ils font encore du bien; qui en doute? Mais ce sont à peine quelques gouttes d'eau répandues sur un sol aride.

Ce n'est pas qu'à certains égards la banque de France ne soit une grande et belle institution. Par l'importance de son capital, et même par l'étendue de ses escomptes, elle ne le cède à aucune autre. Cependant elle ne pratique ni les dépôts à intérêts ni les crédits à découvert, opérations si utiles à l'industrie; sa circulation est d'ailleurs très bornée, au point qu'elle égale à peine la masse des fonds qu'elle tient constamment en réserve : pour tout dire enfin, elle est seule, armée d'un privilége exclusif, dans un centre de commerce où plusieurs établissemens du même genre se trouveraient à l'aise.

Au reste, le plus grand, le seul tort peut-être du système français, c'est cette extrême exiguité, jointe à l'abus du privilége exclusif. A part cela, on n'y remarque rien de foncièrement condamnable. Nos banques, si peu nombreuses, si chétives quant à l'étendue de leur action, sont du moins exemptes de ce vice originel qui en a égaré tant d'autres. L'intervention du gouvernement, chose rare, n'en a pas corrompu le principe ni dénaturé l'essence. Quoique établies sous son autorité et agissant même à certains égards sous sa direction ou son contrôle, elles n'ont guère été détournées à son profit de leur destination commerciale, et jamais d'une manière vraiment compromettante; circon-

stance qui fait honneur à la moralité des divers gouvernemens qui se sont succédé en France depuis leur institution. Ce qui reste à faire à leur égard en est abrégé et simplifié d'autant. Il s'agit moins d'émonder que d'amplifier et d'étendre; tâche facile, agréable même, pour l'homme d'état qui saura l'entreprendre, sauf toutefois la suppression du privilége, devant laquelle plus d'un reculera.

Une belle occasion s'offrait d'élargir ce système lorsqu'il fut question, en 1840, du renouvellement du privilége de la banque de France. On n'en profita point, on ne voulut rien faire. Il était difficile d'espérer qu'on allât dès ce moment jusqu'à retirer à la banque le privilége dont elle jouissait depuis quarante ans, car quelle apparence qu'avec les préjugés dont on était imbu on se prononçât contre cette espèce de droit acquis? On l'aurait pu, selon nous, sans dommage pour la banque elle-même, qui aurait amplement regagné, par l'extension de ses attributions, ce que la concurrence lui eût fait perdre. La première en date, recommandable par ses antécédens, par sa conduite constamment prudente et sage, par ses grands capitaux, accrus de la somme de ses bénéfices antérieurs, elle eût certainement conservé sur toutes les banques qui se seraient établies à côté d'elle une supériorité marquée, et même une sorte de patronage, qui n'eût été ni sans honneur ni sans profit. Certes une semblable position, fécondée d'ailleurs par les nouvelles attributions qu'elle se serait données, eût été, malgré les tracas inévitables de la concurrence, plus avantageuse à la fois et plus haute que l'existence exclusive, mais étroite, qu'on lui a faite. On pouvait donc supprimer ce privilége, au grand avantage du pays et sans dommage pour personne; mais cette vérité ne devait pas être comprise alors par le gouvernement, par la législature, et surtout elle ne devait pas prévaloir chez les intéressés. Quiconque jouit d'un privilége y tient, n'en obtînt-il que des avantages problématiques, et pour un gouvernement il est malheureusement toujours plus facile de l'accorder que de le retirer. Aussi personne n'espérait-il que ce privilége serait détruit; mais qui aurait pu jamais croire qu'on ne songerait pas même à l'étendre, et que toutes choses seraient maintenues dans l'état misérable où elles étaient auparavant?

Si aujourd'hui notre parole avait quelque autorité près du gouvernement et près des chambres, nous leur demanderions, non pas d'abolir le privilége, puisqu'à cet égard il y a engagement contracté et parti pris, mais de faciliter l'établissement des banques dans les départemens; quant aux banques existantes, de favoriser, au lieu de les défendre, les relations qu'elles peuvent former entre elles; de les autoriser à recevoir des dépôts à intérêts de 2,000 fr. au minimum; de leur permettre en conséquence d'ouvrir des crédits à découvert dans une certaine limite; enfin d'abaisser le minimum des coupons de billets, non pas au taux de 250 fr., comme on l'a proposé pour la banque de France, non pas même au taux de 125 fr., comme en Angleterre, mais au taux de 25 fr., comme en Écosse.

CHARLES COQUELIN.

REVUE LITTÉRAIRE.

MÉMOIRES DE BARÈRE.

Il y a dix-huit mois environ, Barère s'est doucement éteint dans la ville de Tarbes, sa patrie, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; il est mort obscur et paisible, comme tous ceux que le hasard a préservés des vengeances des temps de lutte, et que l'oubli protége dans la solitude de la vie privée. On a fait silence autour de sa tombe, car pour les contemporains cet homme du passé était depuis long-temps entré dans le domaine de l'histoire; à peine si la presse quotidienne a songé à consacrer quelques lignes à ce mince épisode. Barère sur son lit de mort, c'était moins qu'une individualité, tout au plus un pâle souvenir de cet immense drame de 89, déjà si vieux; il se serait agi d'un ancien conseiller au parlement sous la royauté absolue, ou d'un simple dignitaire de l'empire, comme nous en voyons mourir tous les jours, que le public n'eût pas été moins ému. Et cependant le vieillard de Tarbes avait joué un assez brillant rôle à la surface de la révolution; il avait siégé autour du tapis vert de ce fameux comité de salut public qui a marqué son passage en lettres indélébiles dans nos annales, et qui conservera dans l'avenir le titre de *grand,* M. Berryer l'a dit lui-même dans une discussion solennelle, parce qu'il sauva l'unité française. Barère en a été, pendant une année féconde en

sanglantes catastrophes, l'orateur privilégié et le panégyriste officiel; il a pris une part retentissante à tous les actes révolutionnaires de la terreur; il les a défendus et exaltés à la tribune conventionnelle; enfin il a eu, comme la plupart de ses collègues, les honneurs de la chute et de la proscription. C'était le seul membre survivant de cette impitoyable dictature, presqu'un des derniers de cette mémorable époque, le dernier des noms entourés d'un certain éclat. A cette heure, la génération de 89 a disparu tout entière; l'histoire a recueilli toutes les pièces de conviction, et ce redoutable procès, qui n'avait été que jugé, selon le mot de Cambacérès à Napoléon, peut être maintenant plaidé, sauf le mystère de quelques incidens à jamais impénétrables, puisque les dépositions de tous les témoins ont été entendues. Barère vient de léguer ses mémoires à la postérité; il ne nous reste plus à attendre que ceux de M. de Talleyrand, si toutefois ce diplomate égoïste et sceptique a daigné laisser des mémoires, et si le silence de trente années imposé à ses héritiers n'est pas une dernière ironie.

Barère demeuré seul debout après tant de vicissitudes, ayant survécu aux dédains de l'empire et aux haines passionnées de la restauration, avait, ce nous semble, une belle tâche à accomplir, celle de la réhabilitation. Cinquante ans ont passé sur cette douloureuse, mais grande période; cinquante ans, c'est presque la vie de deux générations. Le membre oublié du comité de salut public pouvait s'effacer et raconter froidement ce qu'il devait savoir mieux que tout le monde, ce qu'il avait fait et vu; le lecteur de nos jours lui eût tenu compte de sa courageuse franchise, car les évènemens de la terreur n'excitent plus dans nos cœurs ni pitié ni colère; nous avons appris à les juger sans préventions, bien que l'héritage de nos pères ne soit pas entièrement liquidé. Barère en a-t-il agi ainsi? A-t-il cherché à se mettre en dehors de la narration pour n'apprécier les hommes et les choses que dans toute la sincérité de ses méditations dernières? Est-ce le proscrit du 12 germinal, ou le citoyen de 1840, qui nous convie au partage de ses impressions sur des faits devenus historiques? Il suffit de parcourir quelques lignes de cet ouvrage posthume pour se convaincre que l'expérience n'a rien donné à l'auteur des *Mémoires;* que le temps, ce grand maître des hommes politiques, n'a rien ajouté à ses idées; qu'il est arrivé jusqu'à son heure suprême avec ses croyances de peureux et ses ressentimens d'opprimé. Son livre n'est encore qu'une longue diatribe, comme nous en avons lu bien d'autres de même valeur, un plagiat stérile de toutes les dénonciations formulées à la tribune ou dans les clubs par des esprits inquiets et soupçonneux. Barère n'a pas compris le rôle qu'il avait à jouer comme juge éclairé de ses contemporains; il est vrai qu'il écrivit en grande partie dans les prisons, au moment de la réaction thermidorienne, ou sous l'influence de son abandon, dans les plus belles années de l'empire; mais, depuis, le loisir des rectifications ne lui a certes pas manqué. L'injustice des appréciations avait son excuse, en 1795, dans la violence de la persécution; en 1810, dans les désappointemens de l'oubli; en 1815, dans les

rigueurs de l'exil. Après la révolution de juillet, l'homme de parti devait s'effacer et faire place à l'historien consciencieux.

Cette persistance outrée dans les vieilles rancunes tendrait à prouver que Barère n'a jamais été qu'un acteur vulgaire, et telle est en effet notre profonde conviction. Élevé au pouvoir par un caprice du hasard, ce dieu souverain des temps révolutionnaires, il s'y est maintenu grace à son infériorité même, qui ne lui permettait de porter ombrage à personne. C'était un esprit souple et insinuant; ses goûts et ses habitudes le portaient à la modération; il se laissa entraîner, poussé par l'ambition et par la peur, et il ne sut plus rien refuser, conduit par cette idée peut-être, que tout sacrifice serait le dernier. De concession en concession, il s'est trouvé un homme atroce, car, bien que son caractère l'annihilât, il avait à prendre dans les évènemens la responsabilité que lui donnait sa valeur nominale. Misérable et ingrate mission, à coup sûr, que celle qu'il avait acceptée! Pour expliquer la déplorable faiblesse du décemvir, M. Hippolyte Carnot, son exécuteur testamentaire, a fait de lui un artiste; excuse fort commode, si elle n'était infirmée par le témoignage des faits. On n'est réputé artiste, dans les jours de révolution, qu'à la triple condition de l'enthousiasme, du courage et de l'énergie; or, Barère n'était doué que de passions négatives, et il ne s'est jamais résigné à marcher en avant que par crainte du bourreau. Les véritables artistes sont ceux qu'emporte leur fougue, et dont la course ardente ne sait point admettre les sages tempéramens de la réflexion. Barère n'a été qu'un comparse sans initiative, jeté hors de sa sphère et compris, malgré lui, au nombre des meneurs. De là le peu de sympathie que l'histoire a conservé pour lui; il est de ces hommes contre lesquels la postérité ne peut ressentir de colère durable, mais que l'on ne loue pas impunément. M. H. Carnot s'étonne qu'on ait exalté les girondins, justifié Danton, divinisé Robespierre, et que Barère soit resté sans défenseur contre la calomnie; la raison de cette apparente iniquité est fort simple. Les girondins représentaient la modération unie aux plus hautes vertus civiques; Danton, l'énergie et la grandeur populaires; Robespierre, l'idée fixe et l'incorruptibilité, c'est-à-dire deux des plus grandes qualités d'un chef de secte; mais Barère, quel prestige a-t-il eu? Ceux qui, dans les bouleversemens politiques et sociaux, ne personnifient en eux-mêmes ni un caractère, ni une idée, doivent se tenir à l'écart; sinon, l'avenir n'a pas à leur savoir gré de leur égoïste intervention.

Les *Mémoires* de Barère se composent de plusieurs séries de fragmens, laborieusement recueillis par M. Hippolyte Carnot au sein d'une énorme liasse de manuscrits formant la matière d'une soixantaine de volumes. Le choix des matériaux a dû nécessiter de longues et fastidieuses recherches, l'insignifiance du livre en fait foi. L'orateur du comité de salut public n'a pas moins écrit que parlé, en sa double qualité d'avocat et de littérateur. Fils du premier consul de la ville de Tarbes, qu'une lettre de cachet avait exclu à toujours des fonctions municipales, pour avoir fait énergiquement redresser des abus

de finance aux états de Bigorre, il débuta avec éclat au barreau de Toulouse par la défense d'une jeune fille accusée d'infanticide, et dans les lettres par l'*Eloge de Louis XII*. Singulier prélude au vote régicide de 93! mais qui songeait alors aux mystères de l'avenir? Barère n'aspirait, à cette époque, qu'à compter au nombre des célébrités toulousaines, à mériter les suffrages de l'Académie des jeux floraux, à conquérir par ses écrits et ses harangues une brillante réputation de clocher; il n'était encore que l'homme de tous les salons et de toutes les académies, selon l'expression d'un magistrat distingué, M. Romiguières. M. de Cambon, premier président du parlement, qui disait de lui : « Ce jeune avocat ira loin; quel dommage qu'il ait déjà sucé le lait impur « de la philosophie moderne! croyez-moi, cet avocat est un homme dange- « reux; » M. de Cambon ne prenait sans doute pas sa menaçante prophétie plus au sérieux que l'obscur professeur de Brienne, au sujet de son élève Napoléon. Le scepticisme moqueur des écrivains du XVIIIe siècle et l'égoïsme sans pudeur du petit-fils de Louis XIV avaient porté un coup mortel à la royauté. Elle restait debout néanmoins avec son cortége imposant d'institutions antiques et de souvenirs respectés; le tiers-état, qui grandissait lentement aux dépens d'une aristocratie condamnée à périr, ne s'était révélé qu'à demi, et le problème de la rénovation politique et sociale n'était pas même agité. Un peu plus tard cependant, vers le commencement de 1788, lorsque Barère vint poursuivre à Paris un procès de famille, son père, qui était un homme de sens et qui voyait poindre la tempête à l'horizon, lui dit au moment du départ : « Tu vas dans un pays qui va devenir bien dangereux; les impôts sont excessifs, les ministres mauvais, le peuple mécontent, le roi faible; la corde est trop tendue, il faut qu'elle casse. » C'est que le dénouement était proche; quelques années avaient suffi pour rendre intolérable le malaise général d'une société mal faite et pour créer l'opinion, puissance nouvelle dont l'irrésistible ascendant allait tout entraîner. Barère, électrisé, comme il le dit lui-même, par le mouvement rapide, inévitable et perpétuel des hommes et des choses dans cette capitale célèbre, a raconté ses impressions dans une sorte de journal de voyage, intitulé *le Dernier jour de Paris sous l'ancien régime* : œuvre incohérente et banale qui n'a qu'un seul mérite, celui de peindre assez fidèlement, grace à l'extrême mobilité de l'auteur, les étranges fluctuations des esprits, en ce temps d'orageuses espérances et d'éclatantes malédictions contre la tyrannie du passé. L'année suivante, le grand ébranlement de la monarchie commençait, et les plébéiens entraient en scène; le jeune avocat de Tarbes venait de perdre son père, dont la vieille expérience l'eût peut-être écarté des affaires publiques; l'ambition se fit jour chez Barère; il se mêla activement aux agitations électorales de sa province, fit briller sa facilité oratoire, et se laissa nommer électeur, puis commissaire rédacteur du cahier des doléances, enfin député des communes aux états-généraux. Le sort en était jeté, l'élégant académicien des jeux floraux allait faire son rude apprentissage de tribun.

Barère a peu marqué dans l'assemblée constituante, car il n'y était pas stimulé par l'aiguillon de la peur. Dépourvu de cette admirable faculté d'entraînement que possédait Mirabeau, de cette fermeté calme qui distinguait le sage Bailly, de cette obstination dans les idées qui fut le trait saillant du caractère de Mounier, il n'avait en lui rien de dominateur, et personne ne lui fit écho. Il se mit donc à observer et à écouter; mais il écouta si mal, que sa plume est demeurée stérile, comme si l'intérêt eût manqué aux personnages et aux faits. Ses souvenirs cheminent niaisement à travers tout ce vaste conflit de passions et de mouvemens divers, sans nous fournir une page véritablement digne de l'histoire; il n'a pas dessiné un portrait, pas entrevu un fil conducteur, pas expliqué un mystère : Mirabeau, Barnave, les projets supposés du duc d'Orléans, les journées des 5 et 6 octobre, les projets de la cour, tout est resté dans l'ombre; mais Barère vous dira qu'il a été membre du comité des lettres de cachet, qu'il a fait un rapport sur les chasses royales, qu'il a fait restituer aux protestans, victimes de l'édit de Nantes, les biens confisqués par le domaine, provoqué la transformation en département de sa province de Bigorre, rédigé le programme des honneurs extraordinaires rendus à la mémoire du grand orateur. Il n'y a qu'un mot à citer dans ce récit pénible et sans couleur, un mot de Mirabeau sur Sieyès. Lorsqu'il s'agit, dans l'assemblée nationale, d'ajourner à jour fixe la discussion sur la liberté de la presse, Mirabeau s'était écrié : « Le silence de M. Sieyès est une calamité publique; » et le soir il disait en présence de l'auteur des *Mémoires :* « Laissez faire, j'ai donné à cet abbé une telle réputation, qu'il aura bien de la peine à la traîner. » Sieyès, en effet, a plié, durant toute la période révolutionnaire, sous le fardeau de cet incommode brevet d'intelligence et de capacité.

Barère n'appartenait alors à aucun parti; il rédigeait un journal, *le Point du jour*, afin d'utiliser sa facilité sans égale, et recherchait les succès de salon. Mme de Sillery-Genlis, chez laquelle il avait été présenté, trace ainsi son portrait : « Il était jeune, jouissant d'une très bonne réputation, joignant à beaucoup d'esprit un caractère insinuant, un extérieur agréable, et des manières à la fois nobles, douces et réservées. C'est le seul homme que j'aie vu arriver du fond de sa province avec un ton et des manières qui n'auraient jamais été déplacés dans le grand monde et à la cour. Il avait très peu d'instruction, mais sa conversation était toujours aimable et toujours attachante; il montrait une extrême sensibilité, un goût raisonné pour les arts, les talens et la vie champêtre. Ces inclinations douces et tendres, réunies à un genre d'esprit très piquant, donnaient à son caractère et à sa personne quelque chose d'intéressant et de véritablement original. » On conçoit sans peine que le jeune député de Tarbes ait pu être séduit par cet accueil empressé; aussi n'est-il sorte de bien qu'il ne pense de Mme de Genlis et de la famille d'Orléans. « M. le duc d'Orléans, dit-il, sous l'apparence de la légèreté et du trait d'esprit, exprimait des pensées fortes et des opinions justes. On le disait plus fait

pour la société que pour la politique, mais il était méconnu. Il était timide, quoique grand seigneur; il était citoyen, quoique prince; et s'il eût pu vaincre son indécision naturelle et sa timidité politique, qu'on avait prise pour un défaut de caractère, il aurait prouvé qu'il pouvait régner et peut-être recommencer Louis XII, qui avait été aussi duc d'Orléans, calomnié, méconnu et persécuté à la cour comme lui. » Quelques pages plus loin, il est vrai, dans son compte-rendu écrit en prison sous des impressions différentes, Barère portera sur Philippe-Égalité un jugement tout autre; il l'appellera « un homme ambitieux et inquiétant pour la liberté, etc. » Ces étranges contradictions abondent dans les *Mémoires* de Barère; c'en est assez, aux yeux du lecteur sérieux, pour infirmer à tout jamais la valeur de ses appréciations. On ne saurait expliquer autrement que par une extrême mobilité d'esprit ce vote capricieux qui, vers la fin de la longue session de l'assemblée constituante, rapprocha brusquement le monarchique Barère des adversaires de la monarchie. La révision du pacte constitutionnel, emportée de vive force par Barnave et les frères Lameth dans le but d'augmenter la prérogative royale, n'était guère qu'un acte de modération dans la victoire, et le député de Tarbes n'avait pas l'habitude de se compromettre avec les majorités. Cependant il se rencontra dans l'opposition avec les chefs du parti populaire, Pétion, Buzot, Robespierre, Grégoire, pour lesquels il n'éprouvait aucune espèce de sympathie, mais ce n'était là qu'une boutade, et le républicanisme de Barère ne compte dans l'histoire que du 21 septembre 1792, jour mémorable où la convention, à peine constituée, décréta d'enthousiasme l'abolition de la royauté.

L'intervalle qui sépare l'assemblée constituante de la convention forme une sorte de lacune politique dans la vie de l'auteur des *Mémoires*, nommé juge au tribunal de cassation, et le nouveau magistrat, disparu de la scène, n'a pas même songé à mettre à profit cette chance offerte à son impartialité. Il y avait là cependant deux faits d'une haute importance sur lesquels nous ne possédons encore que des notions incomplètes : la journée du 10 août et les massacres de septembre. Barère arrivait à peine de Tarbes, encore tout ému des ovations patriotiques qui avaient accueilli son retour dans sa ville natale, lorsqu'éclata cette insurrection terrible dont la tête de Louis XVI était le prix : il ne pouvait donc être alors dans le secret des mesures combinées par les audacieux meneurs du parti populaire; mais, en sa qualité de membre du comité de salut public au temps où les certificats de civisme ne dataient plus que du 10 août, il a pu démêler, dans ses rapports quotidiens avec Danton et ses collègues, la vérité des choses et réunir des témoignages précieux. Les fureurs de septembre ont toujours eu une paternité plus douteuse que l'insurrection du 10 août, et le fameux mot du ministre Roland : « Hier fut un jour sur les évènemens duquel il faut peut-être jeter un voile, » n'y a pas peu contribué. Toutefois, il fut une époque aussi où nombre d'*enragés* (c'était le nom donné à la faction des ultra-révolutionnaires) avouaient avec une étrange

vanité leur participation à ces tristes égorgemens, et, tout en faisant justice des misérables vanteries de circonstance, Barère a dû savoir la véritable part, le mobile et le but de chacun des bourreaux. Or, ces deux grands drames d'août et de septembre, Barère ne les a rappelés que pour y coudre à tout hasard quelques phrases banales, sans originalité et sans valeur historique, et c'est ainsi qu'il promène négligemment ses souvenirs à travers toutes les péripéties, même les plus émouvantes, de la révolution; causeur abondant et facile, mais superficiel, toujours insoucieux des causes et s'apitoyant sur les résultats avec une sensiblerie académique tout au moins déplacée chez le panégyriste officiel d'une inexorable dictature. Cette déplorable incurie des faits, Barère, on le croira sans peine, n'a pas manqué de l'étendre à l'appréciation des personnages, et jamais acteurs révolutionnaires ne furent plus maltraités que ceux dont il a eu la prétention de tracer les portraits et de deviner les secrètes pensées. Sous sa plume, Brissot, Marat, Robespierre, Danton, deviennent tout à coup et sans préparation de misérables agens de l'étranger, comme s'il était besoin de l'or anglais pour expliquer les exagérations de l'époque, comme si les révolutions n'avaient pas leurs maniaques, et les passions politiques leurs convulsionnaires. Le thème des relations de Brissot avec le cabinet de Saint-James repose uniquement sur la dénonciation d'un propos imputé à ce girondin célèbre par un membre obscur de l'assemblée législative et de la convention; mais il n'en faut pas plus à Barère pour établir sur cette frêle base tout un absurde système d'accusations. La trahison de Marat se prouve, selon lui, par le fanatisme atroce de ses actes et de ses écrits; singulière déduction pour un homme qui avait vu de près et dénoncé d'abord comme un fou digne de Charenton cette créature monstrueuse, dont la sinistre influence n'est pas le problème le moins curieux de ces temps de démagogie. Les intelligences de Robespierre avec les ennemis du dehors n'ont pas d'autre fondement qu'une lettre stupide interceptée le 9 thermidor, écrite en fort mauvais français et dans un style ridicule, signée du nom de Benjamin Vaughan, membre de l'opposition dans la chambre des communes d'Angleterre; est-ce là un témoignage sérieux? Ailleurs, Barère dit au sujet de la défection de Dumouriez : « Marat et Robespierre criaient sans cesse contre Dumouriez, et cependant leurs cris ne tendaient qu'à exciter du trouble dans Paris; or, le trouble favorisait le système royaliste de Dumouriez. » C'est là toute l'argumentation de l'auteur des *Mémoires;* qu'est-il besoin d'autres preuves? la complicité ne ressort-elle pas de la similitude des moyens? Ainsi raisonnent les partis au moment de la lutte, et l'ardeur du combat excuse jusqu'à un certain point l'exagération des soupçons; à l'époque où Barère écrivit ces lignes, il n'avait plus d'intérêt à l'attaque, il faisait de l'histoire : que faut-il suspecter, sa pénétration ou sa bonne foi? Mais, de toutes les victimes de l'écrivain, la plus vivement inculpée, c'est Danton, dont il n'était pas homme à comprendre la farouche énergie, et qui pourtant avait plus fait que lui pour la révolution. A l'entendre, le but de Danton fut d'abord de

provoquer à tout prix un mouvement tumultueux dans Paris, de frapper la convention, de la dissoudre en tout ou en partie, et de fournir ainsi un prétexte à l'intervention militaire de Dumouriez. « Ce que j'aperçus bien nettement, s'écrie Barère, c'est que Dumouriez était un traître, un royaliste, un ambitieux à qui il fallait un parti, et *qui s'était assuré de Danton.* » Le vainqueur de Jemmapes une fois démasqué, Barère, que la journée du 31 mai n'a pas écarté du comité de salut public, prête de nouveaux projets à Danton, qui s'est mis en dehors du pouvoir. L'initiative révolutionnaire du Mirabeau de la populace, comme on l'a surnommé, est systématiquement travestie. « Depuis long-temps, dit-il, Danton cherchait à créer un gouvernement provisoire, bien extrême dans ses mesures, bien violent dans ses moyens, bien envié par sa puissance, bien corrompu par ses richesses ou par ses prodigalités, et bien odieux par l'opinion qu'on répandrait qu'il faisait tout, qu'il était la cause de tous les maux et le père de tous les désastres. Quand ce gouvernement provisoire et colossal serait consacré par les décrets, Danton se chargeait ensuite avec ses moyens, ses disciples, son parti, son système de *sans-culotterie*, ses armées révolutionnaires, son tribunal révolutionnaire, ses sectionnaires à 40 *sols,* ses comités révolutionnaires à la *jacobite,* et ses commissaires du conseil exécutif à la *cordelière,* ses journalistes, ses aboyeurs et toute la tourbe des sectaires; il se chargeait, dis-je, de soulever toutes les tempêtes contre le gouvernement et contre la convention qui l'aurait créé ou toléré; de le briser lui et ses membres ou de le faire plier sous sa volonté personnelle, au milieu des orages et des écueils dont il saurait l'entourer. Si ce système de violence ne réussissait pas à perdre le gouvernement et les gouvernans, alors, changeant de système et opposant le calme plat à la tempête, Danton se proposait de décrier l'énergie du pouvoir en passant brusquement du système de la terreur à celui de l'indulgence, et en faisant contraster la clémence d'Auguste avec la cruauté de Néron. » Telle est à distance l'opinion du soupçonneux Barère sur l'un des plus grands caractères de cette terrible période.

Nommé membre de la convention nationale par les colléges électoraux de Versailles et de Tarbes, Barère ne prend rang parmi les hommes marquans de la révolution que du jour où commence le procès de Louis XVI. Président de l'assemblée pendant ce drame étrange du jugement d'un roi, il s'acquitta dignement, hâtons-nous de l'avouer, de ces fonctions pénibles, et sut garder pour l'illustre accusé tous les ménagemens que comportait l'exaspération des esprits. Le moment venu de dire son opinion, il se prononça pour la mort et contre l'appel au peuple : « L'arbre de la liberté, dit-il en rappelant les paroles d'un auteur ancien, croît lorsqu'il est arrosé du sang de toute espèce de tyrans. » Un cœur faible comme le sien pouvait-il agir autrement sous l'œil des tribunes en fureur, au bruit redouté des hurlemens populaires? Ce vote régicide fut donc une nécessité pour lui, mais il n'en a pas de remords : « Quand je pense, dit-il, à l'esprit du siècle, à l'opinion des départemens,

qui étaient irrités, à l'exaltation de Paris, que poursuivait le souvenir du 10 août; quand je pense à ce que la liberté publique imposait comme devoir, je suis tranquille sur mon opinion et mon vote. » Ces quelques mots peignent l'homme incapable de fortes convictions; sa conscience personnelle intervient à peine dans cette douloureuse lutte; s'il se décide pour la mort, c'est par des considérations tout extérieures, et quelques années plus tard, en jetant un coup d'œil attristé, hypocrite ou non, peu importe, sur les sanglantes catastrophes dont le 21 janvier ne fut que le prélude, il ira presque jusqu'à verser une larme sur le sort du monarque infortuné qui expia si cruellement les fautes de la monarchie absolue. La plupart des régicides de 93 crurent remplir un devoir rigoureux, c'est un fait hors de doute; et soit orgueil, soit obstination de principes, l'histoire, chose singulière! n'a jamais enregistré d'amendes honorables sur ce triste épisode. Barère seul pouvait concevoir et exprimer un regret.

Les temps devenaient durs pour les ames pusillanimes; l'implacable duel de la *gironde* et de la *montagne* avait transformé la convention en une vaste arène, où les plus généreux devaient périr. Si la passion, qui crée et soutient les partis, n'avait totalement manqué à Barère, nul doute qu'il n'eût appartenu sans arrière-pensée au côté droit, car là étaient toutes ses sympathies. Barère était girondin par la nature de son esprit, qui répugnait aux moyens violens; il était girondin par sa haine constante contre Paris, qui lui a inspiré des déclamations assez véhémentes et de fort mauvais goût, entre autres celle-ci : « La calomnie est le patrimoine des Parisiens. » Il était girondin en vertu de sa prédilection avouée pour le fédéralisme, dont il a formulé l'application en quelques lignes, sans indiquer seulement comment toutes ses fédérations auraient fonctionné. Il était girondin, enfin, par ses relations qui le rapprochaient du côté droit, tout en l'éloignant de la députation de Paris, tête de la montagne. Mais il craignit le choc et adopta un système de neutralité commode, en se réfugiant au comité de salut public, définitivement créé le 6 avril 1793. C'était l'homme des moyens termes et des sacrifices mutuels. Lorsqu'on s'était plaint, dans le sein de la convention nationale, des ombrages causés à la liberté par la présence du duc d'Orléans, Barère avait prudemment engagé le prince à s'éloigner et à se retirer pour quelque temps au-delà de l'Atlantique. Lorsque les montagnards avaient réclamé l'expulsion du ministre Roland, et les girondins celle du maire Pache, il s'était empressé d'ouvrir l'avis que tous les deux se démissent simultanément de leurs fonctions, et il avait ajouté, saisi d'une de ces craintes soupçonneuses qui tourmentent parfois les médiocrités : « .... Je ne vois pas que nos seuls ennemis soient les hommes qui ont eu le malheur de naître du sang des tyrans; ce sont aussi les hommes qui ont une grande popularité, une grande renommée, un grand pouvoir. » Au 31 mai, voyant l'effrayante agitation de Paris, il demanda la suppression de la commission des douze, qu'il avait lui-même fait établir. Au 2 juin, il invita les vingt-deux girondins,

menacés par l'insurrection, à se suspendre volontairement pour un temps déterminé. Toute l'histoire de la chute de la gironde est renfermée dans cette courte phrase de Garat : « Il n'existait dans Paris aucune force qui pût empêcher la journée du 2 juin; toutes les forces de Paris étaient mises en réquisition pour la produire; elle éclata. » En dépit de sa réserve habituelle, Barère eut pourtant alors un éclair de courage. Le 2 juin, il osa dénoncer le comité révolutionnaire de la commune, attaquer le conseil général, appeler la vengeance des lois sur la tête de l'audacieux qui attenterait à la représentation nationale, et cet audacieux, c'était le brutal Henriot, l'homme de tous les soulèvemens populaires contre les modérés de l'assemblée. Ce fut encore lui qui donna à la convention terrifiée le conseil d'aller rompre par sa seule présence cette formidable ceinture de canons et de baïonnettes dont l'avaient entourée les insurgés. Il y a dans la vie des hommes timides des momens d'exaltation où le calcul cède à l'empire des milieux, et Barère est resté convaincu que tous les malheurs de la révolution n'eurent pas d'autre cause que les épurations conventionnelles; mais n'avait-il pas pris lui-même l'initiative des mutilations le jour où il s'était écrié que le duc d'Orléans était, comme Bourbon, hors de la loi commune, et qu'il fallait, par une mesure révolutionnaire, le rejeter du sein de l'assemblée? Le lendemain de la défaite des girondins, Barère ne comptait déjà plus au nombre des opposans : « Vous faites un beau gâchis, » lui avait dit Robespierre, à l'heure de la crise, en le voyant pousser la convention au-devant du peuple armé, et ce mot, prononcé avec une expression sinistre, sonnait mal à l'oreille du peureux orateur qui avait autrefois poursuivi de ses sarcasmes le dictateur futur. Aussi garda-t-il désormais sur ces faits accomplis, pour parler le langage de nos législateurs actuels, un silence prudent; son nom ne figurait point au bas de la protestation des soixante-treize; il n'alla point exciter son département à la résistance contre les vainqueurs du 31 mai. Bien mieux, il se voua corps et ame aux montagnards, dont il avait flétri l'usurpation violente, et bientôt, élu membre du second comité de salut public (10 juillet 1793), il oublia tout doucement ses passagères rancunes contre les puissans du jour, dont il était appelé à partager le redoutable pouvoir. « O vous! s'écrie-t-il dans ses Mémoires, qui êtes si braves quand les périls sont passés, qui criez si fort à la tyrannie quand d'autres que vous ont abattu le tyran; dites si, placés comme moi au comité, avec des hommes d'opinions différentes (non en république ni en liberté, mais seulement sur les évènemens du 31 mai), dites si vous auriez repris les fonctions pénibles et dangereuses de membre du comité de salut public, au milieu de la tourmente générale des opinions, de l'aigreur et de l'opposition universelle des esprits et des cœurs, et du chaos politique dans lequel quelque trois ou quatre dictateurs se réunissaient pour appuyer tout, excepté la justice, pour autoriser tout, excepté ce qui pouvait réunir les citoyens. Eh bien! celui qui, ne voyant que la patrie malheureuse, n'a pas fui à sa voix, celui qui, ne voyant que des périls certains en la défendant, ne les a pas

lâchement redoutés... c'est moi : aussi j'ai quelque orgueil à écrire ces lignes justificatives, comme j'éprouve quelque douceur à penser que la justice qui doit les parcourir ne sera pas toujours absente des cœurs français. » C'est là sans doute une étrange justification, et, malheureusement pour le faible Barère, la postérité ne l'a point acceptée. Il rentre donc au comité; qu'y voit-il, pour parler son langage? Couthon proposant des mesures violentes contre les girondins arrêtés ou fugitifs; Saint-Just qui ne vote jamais que comme un oracle, qui *délibère comme un visir,* dont toutes les paroles sont dirigées vers une sévérité inflexible; Hérault de Séchelles, toujours partisan des avis les plus rigoureux, de peur qu'on ne lui jette à la face sa qualité d'ancien noble; puis des administrateurs tels que Jean-Bon-Saint-André, Gasparin, Prieur de la Marne, sans aucune portée politique. S'il tourne ses regards vers l'assemblée, il n'y entend que plaintes et dénonciations; le côté gauche dévore le côté droit; la marche de la majorité tend évidemment à la persécution, grace à l'affreuse énergie de quelques orateurs, Danton, Legendre, Lacroix, Bourdon de l'Oise, Robespierre, etc. Au dehors, l'insurrection étend ses ravages; l'ouest et le midi se séparent violemment de la république; jamais la révolution n'a été si près du chaos. Alors une invincible frayeur s'empare de cet homme dominé par l'immensité des évènemens; il courbe humblement la tête; il se fait petit et s'écrie : « Je devais agir d'après le vœu de la convention, et croire (comme elle le croyait, ou comme elle avait l'air de le croire, et comme elle le faisait croire au peuple français) qu'elle approuvait les évènemens du 31 mai, et qu'elle en acceptait les conséquences pour se conformer à l'opinion générale de la nation. Je devais sacrifier mon opinion individuelle à celle de la convention, et renoncer à ma raison particulière, pour obéir à la raison publique, ou à la législature, qui en est l'organe. Me replacer au sein du comité de salut public le 10 juillet 1793, n'était-ce pas m'intimer l'ordre de servir la patrie dans la place qu'elle me désignait, et dans l'esprit public qui l'animait? Que pouvais-je d'ailleurs, que pouvait un seul homme, que pouvaient même plusieurs dans ces circonstances extraordinaires? Non; aucune force humaine ne pouvait arrêter ce torrent de déraison révolutionnaire et de persécution politique; je sentis que je devais adoucir les passions quand je pourrais leur parler, ou tempérer les mesures, quand je devrais les proposer; je sentis que mon langage et mes opinions ne pouvaient que me perdre ou me rendre suspect. Je me réduisis à faire autant de travaux obscurs qu'il me serait possible, à acquérir l'estime morale de mes collègues du comité, si je ne pouvais aspirer à leur confiance politique, et à sauver quelques honnêtes et probes administrateurs de la masse des proscriptions, que les Mahomets et leurs Seïdes avaient mises à l'ordre du jour. »

Quoi qu'en dise Barère, ce sont là des réserves faites après coup, et qui ne lui vinrent sûrement pas à la pensée dans les mauvais jours de la terreur. Sa conversion politique, à la suite du 31 mai, fut si complète, que, le 27 juin, il prônait en ces termes, lui fédéraliste avoué, la constitution unitaire de 93 :

« Là voilà, cette constitution tant désirée, et qui, comme les tables de Moïse, n'a pu sortir de la montagne sainte qu'au milieu des foudres et des éclairs. Et qu'on ne dise pas qu'elle est l'ouvrage de quelques jours. Dans quelques jours, on a recueilli la lumière de tous les siècles... » C'était en quelque sorte une amende honorable, et l'*incorruptible* apaisé lui donna sa toute-puissante absolution en disant : « Barère a pu commettre quelques erreurs, mais c'est un honnête homme qui aime son pays et le sert mieux que personne. » Barère, en effet, renfermé dans le sein du comité de salut public, y rendit alors de vrais services par son aptitude universelle et son immense facilité. On le sait, c'était l'homme des rapports diplomatiques et des *carmagnoles;* il excitait fréquemment par ses éloges officiels l'enthousiasme des soldats, qui marchaient à l'ennemi en s'écriant : « Barère à la tribune! » et les applaudissemens de la convention, que ses récits emphatiques distrayaient des sanglantes catastrophes de l'intérieur. Il effleurait successivement tous les sujets, relations étrangères, marine, administration, législation, mesures révolutionnaires; il était l'interprète nécessaire, mais il ne fut jamais la pensée créatrice, et il ne se fait pas faute de déclarer que la plupart de ses rapports étaient contraires à son opinion privée. Rien de plus stérile, du reste, que ces harangues gouvernementales, dont la circonstance fit tout le mérite et dont le succès n'a pas duré; peu de mots ont survécu, qui n'étaient même pas de Barère, car cet habile emprunteur savait écouter à merveille, et ses collègues plus obscurs, assis autour du tapis vert de la salle des délibérations, faisaient généreusement les frais de son éloquence de tribune; ils lui prêtaient leur pittoresque langage d'hommes spéciaux, leur enthousiasme patriotique, et ces énergiques idées qui naissent tout armées de l'expression imagée et féconde. Le fond de ses rapports ne lui appartenait donc qu'à titre d'éditeur responsable, et, si l'on fait abstraction de cette heureuse faculté d'arrangement qu'il possédait à un assez haut degré, que reste-t-il de ce pauvre décemvir sans initiative et sans vigueur? Son rôle au comité de salut public fut celui d'un commis laborieux, mais sans influence réelle. Il se plaint d'avoir été jalousé par Robespierre et Saint-Just : vanité singulière! les meneurs du triumvirat l'auraient-ils respecté, s'il leur eût fait ombrage et s'ils ne l'avaient trouvé de si peu de poids? C'était un personnage si peu fait pour imposer aux masses, qu'au temps même de son pouvoir nominal, le ridicule l'atteignit plus d'une fois, et les railleries ne furent pas épargnées au complaisant tuteur de l'Anglaise Paméla. Le public révolutionnaire l'avait parfaitement jugé et ne le tolérait qu'en raison de son utilité pratique. Au comité, ses collègues s'inquiétaient fort peu de lui, et pourquoi s'en seraient-ils préoccupés? Son adhésion ne leur était-elle pas acquise, et ne pouvait-on la forcer au besoin? Le ministre de la justice Garat, que nous avons cité plus haut, fut un homme tout aussi faible que Barère; mais, se sachant incapable d'agir, il a observé, et l'histoire a recueilli le fruit de sa pénétrante impartialité. Mieux placé que lui pour voir et juger sainement, Barère n'a rien vu,

rien appris, rien apprécié sous un point de vue impartial; il se laisse entraîner au milieu des faits, comme un acteur subalterne auquel on ne dit jamais le secret des choses et qui ne sait pas le deviner. Il avait à nous initier aux mystérieuses discussions du comité sur les plus terribles mesures de cette grande époque, à nous révéler des détails inconnus sur l'arrestation d'Hébert et consorts, sur la chute de Danton et des indulgens, sur les projets des triumvirs, et il se borne à répéter oiseusement les dires des écrivains qui ont abordé avant lui le récit de ces étranges péripéties. S'il doit en être ainsi de cette *Histoire du comité de salut public* qu'il n'a point achevée, et dont parle M. H. Carnot dans sa notice biographique, ce n'est certes pas la peine d'en faire l'objet d'une publication spéciale, car on n'aime pas les redites, et le temps n'est plus, à cette heure, des accusations passionnées.

Barère était donc et il est resté aux yeux de la postérité un homme d'une valeur médiocre et d'une moralité suspecte; il appartient à la pire espèce des individus appelés à figurer dans les révolutions politiques ou sociales, à celle qu'on flétrit du nom de gent moutonnière, et qui convie aux excès par ses lâches complaisances et ses timides abnégations. Il a dit dans ses manuscrits : « Je n'ai point fait mon époque, époque de révolutions et de tempêtes politiques, grosse de passions, d'intérêts, de besoins, de sentimens exaltés, de corruptions systématiques, de violences publiques et de trahisons; je n'ai point fait mon époque; je n'ai fait et je n'ai dû que lui obéir. Elle a commandé en souveraine à tant de peuples et de rois, à tant de génies, de talens, de volontés et même d'évènemens, que cette soumission à l'époque et cette obéissance à l'esprit du siècle ne peuvent être imputées ni à crime ni à faute. Nous avons tous été soumis à ces *fatis victricibus* auxquels l'antiquité éleva des autels. » La fatalité n'est, selon nous, une excuse que pour les hommes passifs; les agens révolutionnaires, quel que soit leur mobile, n'ont aucun droit à en invoquer le bénéfice, et cette justification, à la manière des anciens, n'est qu'un voile commode tardivement jeté sur de longues frayeurs. S'il n'eût pas été de nature pusillanime, Barère eût péri comme Danton, comme Camille Desmoulins, comme les triumvirs eux-mêmes. Il plia sous le faix des évènemens et sauva sa tête; mais, comme il avait marché en aveugle, à la suite des chefs, il n'a pas eu d'école, et les panégyristes lui ont manqué.

Cependant le gouvernement révolutionnaire était arrivé à la plus extrême tension, et le moment approchait d'une dernière crise. L'inflexible Saint-Just s'était écrié un jour, en présence de Robespierre, qui montrait quelque emportement : « Calme-toi, l'empire est au flegmatique. » Une autre fois, dans le sein du comité, il avait eu la hardiesse de prononcer le mot de dictature et de désigner l'*incorruptible* comme le seul homme capable d'opérer le salut de l'état. Repoussés avec une sorte d'indignation par la majorité de leurs collègues, les triumvirs préparaient en silence un nouveau 31 mai; le club des jacobins redoublait de violence; la commune de Paris montrait une activité inaccoutumée; de nouvelles listes de proscription étaient dressées contre la

sequelle dantoniste, et nombre de montagnards se voyaient menacés. Barère, dénoncé aux jacobins et simplement ajourné sur la motion de Robespierre, se crut perdu, et il se hâta d'entrer dans le complot formé contre ses trois collègues. Sa narration des incidens qui précédèrent la journée du 9 thermidor n'offre ni intérêt ni originalité; il n'a rien laissé transpirer des menées occultes de ses adversaires, rien des séances agitées du comité de salut public, où ne paraissait plus Robespierre; rien de ces mystérieux conciliabules auxquels assistaient certains membres du comité de sûreté générale, dans sa maison de campagne; rien enfin des obscurs préliminaires de ce drame empreint d'une si sauvage grandeur. Loin de là, ses Mémoires ne sont guère qu'une répétition stérile et souvent inexacte de faits déjà connus; c'est ainsi qu'il prétend que les députés de la *plaine* demeurèrent indécis jusqu'à la fameuse séance du 9 thermidor, lorsqu'on sait qu'ils avaient adhéré dès la nuit précédente aux invitations des montagnards. Celui dont les hésitations durèrent le plus long-temps, ce fut sans contredit Barère, et si l'hypothèse des deux discours n'est qu'une exagération mensongère, au moins faut-il avouer qu'elle était suffisamment motivée par les habitudes de sa vie politique, son défaut absolu de caractère et son embarras cruel à l'heure du dénouement.

Robespierre vaincu, les muets de la terreur se ressaisissent de la parole, et les membres des comités se taisent à leur tour. Barère, tout aussi imprévoyant que Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois, n'avait d'abord pas compris que c'était là plus qu'une révolution de personnes, et que le pouvoir allait s'échapper de ses mains. Trop irrévocablement engagé dans le passé, il ne put changer de drapeau; il lui fallut bientôt se résigner au rôle de vaincu, et céder la place aux réacteurs. Sa carrière gouvernementale était finie, et le jour des persécutions arrivait. Nous ne le suivrons pas dans cette seconde période de sa vie, qui n'offre même plus un intérêt historique. On sait qu'il ne parvint qu'avec peine à se soustraire à la déportation. Proscrit de nouveau après le 18 fructidor, il ne trouva le repos qu'au lendemain du 18 brumaire, sous la protection du premier consul. La littérature, la poésie et le pamphlet furent alors pour lui une triste ressource, si triste, qu'il y fit preuve de la plus grande pauvreté d'idées et du plus mauvais goût qu'on puisse imaginer. En 1816, la loi du bannissement contre les régicides l'atteignit, et il se retira à Bruxelles, l'asile habituel des conventionnels exilés. Depuis 1830, il habitait la ville de Tarbes, où ses derniers jours se seraient passés dans une douce tranquillité, si l'homme du monde, jadis si recherché dans les salons de Mme de Genlis, ne fût devenu un vieillard inquiet et tracassier. Ses ouvrages imprimés sont nombreux, moins nombreux toutefois que ses manuscrits, qui doivent encore fournir matière à deux nouveaux volumes de mémoires; mais si les deux premiers ont de si minces droits à l'attention du public, les autres trouveront-ils faveur? Barère a raconté, sur la foi du général Subervic, que Napoléon aurait dit : « Il est très difficile de bien écrire l'histoire de la révolution française. Je ne connais qu'un seul homme capable de bien exécuter ce travail,

c'est Barère, mais il faut qu'il abandonne quelques préventions. » Cette anecdote, si elle était vraie, ne prouverait qu'une chose, c'est que Napoléon, si juste appréciateur de M. Bignon, auquel il légua dans son testament le soin d'écrire l'histoire de la diplomatie, s'est trompé quelquefois.

En résumé, le personnage de Barère est un de ceux qu'on accepte le moins volontiers dans les révolutions, faute d'originalité et de grandeur. C'était un épicurien de bon ton qui avait conservé son élégante façon de vivre au milieu de la brutalité et du sans-gêne affectés des mœurs républicaines; mais l'égoïsme et la politique avaient desséché son cœur, et pour lui l'humanité qui ennoblit les caractères, la passion qui les poétise aux yeux de l'avenir, n'étaient que de vains mots. Il fut trop indifférent à toutes choses, hormis au soin de sa sûreté personnelle, pour mériter le reproche de cruauté qui s'est appesanti sur quelques-uns de ses collègues, et cette phrase si fameuse : « Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas, » s'explique par l'entraînement des situations, comme le mot de Barnave poussé à bout sur l'infortuné Foulon : « Ce sang était-il donc si pur? » toutefois les masses ne jugent les individus que sur les apparences, et l'*Anacréon de la guillotine* a conservé son nom. Son esprit facile et brillant était peu fécond en moyens; ses connaissances étaient académiques, c'est-à-dire classiques et vulgaires, sans aucune profondeur; elles offraient dans l'arrangement, à la surface du sujet, une dextérité rare; le fond demeurait aride. Il a beaucoup mieux causé qu'écrit, et il a plus agi qu'il n'a conçu et mené; aussi est-il au dernier rang parmi les terribles ouvriers de nos réformes. La révolution l'a intéressé comme un grand thème, et il ne s'y est attaché que parce qu'il s'était perdu sur sa première ligne. Un souvenir sinistre pèse sur sa mémoire, cette réprobation universelle qui suit les allures douteuses et les abus réfléchis du talent. A tout prendre, c'est un homme qu'on eût pu moins maudire peut-être, mais qui n'est pas digne d'être réhabilité dans l'histoire, ce sanctuaire auguste où les nations réparent les injustices des contemporains.

LADET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 août 1842.

Les chambres sont prorogées au 9 de janvier. La *petite* session est terminée. Le ministère a quatre mois de temps pour reprendre haleine et pour méditer sur les chances que lui prépare le mouvement qui vient de s'opérer au sein des partis.

Les chambres ont accompli tout ce qu'on attendait de leurs lumières et de leur patriotisme dans l'intérêt de la monarchie et pour la stabilité de l'établissement de juillet. La loi de régence a été votée à d'immenses majorités. La discussion qui a eu lieu à la chambre des députés et le rapport de M. le duc de Broglie à la chambre des pairs en sont le commentaire, commentaire brillant et solide qui ne laisse rien à dire, rien à désirer. Nous ne répéterons pas ce que tout le monde sait, ce que tout le monde a dit mille fois au sujet des discours qui ont été prononcés à la tribune de la chambre élective. C'est là désormais une histoire quelque peu ancienne. Le rapport de M. de Broglie est un document qui ne se séparera plus de la loi. Il en est, pour ainsi dire, le complément. Substantiel et rapide, rien n'y rappelle les lenteurs et les pénibles efforts d'une œuvre didactique : inspiré par les sentimens les plus élevés et les plus délicats, la polémique n'a pas le droit de le revendiquer et de le traîner avec elle dans l'arène. Ce n'est ni une dissertation ni un plaidoyer; c'est une exposition haute, ferme et complète du sujet, c'est le travail d'un homme d'état, de celui qui, dans nos temps de dénigrement et de soupçons, pouvait seul peut-être, sans craindre les interprétations de la calomnie, faire monter l'expression de la reconnaissance nationale jusqu'à ces hautes régions où se distribuent la faveur et le pouvoir.

La discussion de la loi de régence à la chambre des députés a été à la fois un magnifique combat parlementaire et un évènement politique d'une grande portée. Aujourd'hui que la loi est sanctionnée et que les hommes ont fait tout ce que la raison d'état leur commandait pour atténuer les conséquences politiques d'un grand malheur, on peut sans inconvenance descendre au milieu des partis et les interroger sur leur situation, sur leurs intentions, sur leur avenir.

Un mot d'abord de M. de Lamartine, qui a quitté franchement, solennellement, le camp des conservateurs pour passer dans les rangs de la gauche. Ce n'est sans doute pas pour s'y cacher et pour s'y faire oublier. Quel que soit le drapeau qu'il adopte, M. de Lamartine ne peut être ni un combattant obscur ni un officier subalterne. Nous le verrons donc briller au premier rang, conduire la gauche au combat, en diriger les mouvemens. Décidément il faut à l'opposition deux chefs, comme jadis aux Spartiates deux rois. M. de Lamartine apporte, dit-on, à la gauche, de grandes vues, des projets nouveaux. Il aurait dit qu'il passait à l'ennemi pour faire, pendant quelques années, de la grande opposition. C'est là une affaire à régler entre M. de Lamartine et M. Barrot. M. Barrot venait de reprendre la direction de son parti, et il s'en était montré digne par un discours des plus remarquables : l'opposition n'avait jamais développé sa pensée, défendu ses idées, avec un raisonnement plus ferme et un langage plus élevé. Coriolan arrive; veut-on partager avec lui le pouvoir, l'influence? Qu'apporte-t-il? Une parole éclatante ou des idées nouvelles? Arrive-t-il seul, guerrier d'aventure, avec la cape et l'épée, ou bien amène-t-il avec lui des soldats? Quels sont-ils? Combien sont-ils? Nous qui ne sommes point initiés aux secrètes combinaisons des partis, d'aucun parti, nous qui ne jugeons que sur les données qui sont connues de tout le monde, nous ne voyons jusqu'ici dans M. de Lamartine qu'un conservateur qui apporte à la gauche les espérances que peut faire naître une haute célébrité littéraire, un magnifique talent, une parole puissante et quelquefois heureuse. Rien de plus, rien de moins. M. Thiers avait rapproché de la gauche un parti nombreux; il lui avait apporté une grande expérience des affaires, une influence politique incontestable; ce n'étaient pas là seulement des espérances, mais des forces, des forces qu'il devait sans doute à son talent, mais des forces actuelles, réelles. On comprend alors le partage de pouvoir qui s'était fait entre l'ancien chef de la gauche et M. Thiers; on comprend même que M. Barrot, avec une résignation modeste, ait consenti à laisser à M. Thiers le premier rôle. Le laissera-t-il à M. de Lamartine? M. de Lamartine se contenterait-il du second?

Mais les affaires de la gauche ne nous concernent pas, et nous pouvons sans impatience et sans anxiété attendre que les faits répondent à ces questions et dissipent tous ces doutes.

Disons seulement que nous avons peine à comprendre la surprise, l'étonnement que plusieurs personnes nous ont témoigné à l'endroit de M. de

Lamartine. Ce qui nous aurait étonnés, fort étonnés, c'est que l'auteur des *Méditations* et de la *Chute d'un Ange* eût persévéré dans la même voie, et consacré au parti conservateur ses forces et sa vie. Nous ne sommes certes pas de ceux qui cherchent à diminuer la valeur de l'homme dont ils ont perdu le concours et l'appui; loin de nous la pensée d'en dénigrer le talent et d'en rabaisser le caractère. Le talent de M. de Lamartine est admirable, le caractère élevé. Ce qui manque à M. de Lamartine, c'est la juste proportion, c'est l'équilibre entre ses rares facultés. Il est avant tout homme d'imagination, d'une puissante, d'une irrésistible imagination, d'une imagination qui aspire sans cesse à l'inconnu, à l'infini; dans le domaine de la politique comme dans celui de la poésie, également intolérante, également impérieuse, elle se livre avec la même audace à de nobles et périlleux élans. C'est là pour M. de Lamartine le principe de sa puissance, la cause de sa faiblesse. Dans un siècle où l'on croit si peu même ce qui est, M. de Lamartine croit avec ardeur à ce qui n'est pas et à ce qui ne peut être. Toute réalité le fatigue et l'ennuie. Il lui faut des images lointaines, des lueurs éblouissantes qui permettent de tout supposer, de tout rêver. Que pouvait lui offrir de séduisant le parti conservateur avec sa mesure, sa règle, son positif, avec un horizon dont les limites sont à dix pas de nous? Que pouvait lui offrir un parti qui fait profession de vouloir être demain ce qu'il est aujourd'hui, de faire demain à peu près ce qu'il fait aujourd'hui; un parti qui, content de ce qui est, n'admet qu'un progrès lent, graduel, sans bruit, sans éclat, sans dangers? Évidemment ce n'est pas là le parti de M. de Lamartine. Il peut l'être aux jours du péril, nous nous plaisons à le reconnaître : M. de Lamartine a fait ses preuves. Mais dans les temps de calme et de repos, lorsque la victoire est assurée, lorsque les conservateurs reprennent cette confiance un peu indolente et dédaigneuse qui est naturelle aux vainqueurs, M. de Lamartine ne se sent pas à l'aise parmi eux; c'est un poète condamné à ne plus lire que le *Bulletin des lois*. Avouons-le, la peine est dure, et M. de Lamartine a pu s'écrier : Où est donc pour moi la compensation?

L'opposition, au contraire, lui offre quelque chose d'inconnu, un avenir couvert de nuages, percé par des éclairs; si ce n'est l'infini, c'est du moins l'indéfini. C'est un champ sans limites assignables; l'imagination peut y tout placer, y développer à son aise ses créations fantastiques; il ne lui manque ni le temps ni l'espace. Et il y a cela de particulier que, lorsqu'il croira apercevoir des bornes, lorsque M. Barrot lui paraîtra trop positif, trop timide, trop gouvernemental, M. de Lamartine pourra se porter plus loin. Entre la frontière du centre gauche et l'extrême limite de l'extrême gauche, le champ est immense. L'imagination la plus hardie ne le parcourt pas d'un bond ni d'un jour.

M. de Lamartine ira-t-il jusqu'au bout? Restera-t-il long-temps dans les rangs où il vient de se placer? Pronostic difficile! nous n'osons pas nous le permettre. Terminons par deux remarques qui nous paraissent également justes, et que la franchise de nos opinions nous commande de faire connaître.

L'une, c'est qu'on accuserait à tort M. de Lamartine de mauvaise foi et de versatilité intéressée. Avec une ame élevée et une imagination ardente, on n'est jamais de mauvaise foi. On s'abuse : on peut se laisser tomber dans des erreurs graves, on peut se laisser entraîner bien loin; mais un égarement même déplorable ne doit jamais être confondu avec un bas ou perfide calcul. S'il avait agi par calcul, M. de Lamartine aurait certes choisi un tout autre moment, une tout autre circonstance pour passer à l'opposition.

Notre seconde remarque s'adresse à M. de Lamartine lui-même. Quelles que soient la variété de ses vues et l'ardeur de ses convictions, l'illustre écrivain ne peut oublier que la vie publique, pour être réelle et sérieuse, suppose certaines conditions, en particulier une tenue, une consistance politique, qui inspirent la confiance, cette confiance durable et réfléchie qu'il ne faut pas confondre avec des applaudissemens d'un jour et un dévouement éphémère. N'est pas chef de parti qui veut; le talent et l'éloquence, moyens puissans, ne suffisent cependant pas à la conquête de ce poste élevé. Les partis sont plus exigeans; leur instinct les avertit qu'ils n'ont pas seulement besoin d'orateurs. Le chef d'un parti en est à la fois le guide et le serviteur, la lumière et l'instrument. Celui qui ne conçoit pas le second de ces rôles, celui qui tient avant tout à faire toutes ses fantaisies, peut être un orateur éminent; il n'est pas un de ces hommes politiques sur lesquels les partis fondent leurs plus sérieuses espérances. Nous verrions avec douleur M. de Lamartine dissiper les trésors de son esprit et parcourir rapidement cette voie qui aboutit, après de nombreuses et vaines tentatives, après une alternative fébrile de revers et de succès, aux plus cruelles déceptions et à une chute irréparable. M. de Lamartine passe à la gauche. Soit. Il ne nous appartient pas d'applaudir à sa résolution, et nous ne voulons pas moraliser sur les variations de sa politique; mais les hommes de tous les partis ont le droit de se demander si c'est là une résolution sérieuse, profondément réfléchie, ou bien une boutade, un écart de l'imagination stimulée par le dépit. L'opposition ne tardera pas à le mettre à l'épreuve, et à dissiper par là tous les doutes.

Le doute n'est pas possible, ce nous semble, au sujet de l'autre événement bien plus important, bien plus grave, qui s'est révélé dans la discussion de la loi de régence. M. Thiers et M. Barrot se sont séparés, ils se sont séparés avec éclat, et, quoi qu'on ait essayé de dire après coup, il ne se sont pas séparés sans aigreur. Nous n'en avons d'autres preuves que *le Moniteur*, que les discours de ces deux hommes politiques; mais cette preuve est complète à nos yeux.

Il est facile de remonter aux véritables causes de la rupture. Au fait, s'il y avait coalition entre la gauche et le centre gauche, il n'y avait pas, il ne pouvait pas y avoir confraternité. Les deux partis s'étaient juxta-posés; ils ne s'étaient pas fondus dans un seul et même tout. Comment aurait-il pu en être autrement? Où était cette affinité, cette identité d'opinions qui est le caractère distinctif d'une véritable alliance politique? Il n'y avait affinité que sur un point, sur les questions relatives à la politique extérieure. Sur tout

le reste, l'affinité était plutôt apparente que réelle; ainsi que nous le faisions remarquer long-temps avant la rupture, les antécédens comme les opinions de M. Thiers sur la politique intérieure l'éloignaient de la gauche et le ramenaient aux conservateurs. La gauche a des théories, elle professe des principes; c'est là son honneur, c'est là sa vie. Le jour où elle abdiquerait ces principes, le jour où elle ferait fi de ces théories, elle disparaîtrait de la scène politique; car que lui resterait-il? qu'offrirait-elle au pays? Rien; ni l'autorité des principes, ni l'autorité de l'expérience, ni la théorie, ni la pratique. Nous n'examinons pas ici la solidité de ces principes, la valeur de ces théories; nous disons que c'est là le patrimoine de la gauche, que c'est là sa richesse; ses principes sont à la fois son moyen et son titre. M. Thiers, au contraire, est essentiellement l'homme des faits et de l'expérience. Le pouvoir constituant n'est pas la seule théorie qu'il traite avec dédain. Ce qu'il veut avant tout, c'est un gouvernement fort et régulier, un gouvernement qui ait souci de la gloire et de la grandeur de la nation. Sans doute il aime et veut la liberté, parce que la liberté est aussi un moyen de grandeur et de gloire. Sous l'empire, M. Barrot se serait peut-être retiré sous la tente avec M. de Lafayette. M. Thiers aurait suivi le conquérant au bout du monde. Sous la restauration, le parti libéral et le parti national se confondaient; M. Thiers fut libéral, un libéral ardent, redoutable. A la révolution de 1830, convaincu que l'anarchie préparerait à la France des jours de deuil et de honte, et que, pour assurer la liberté et l'indépendance du pays, il fallait d'abord fonder la monarchie nouvelle et garantir l'ordre public, M. Thiers se plaça aux premiers rangs dans le juste-milieu, et fut un des principaux ministres du 11 octobre. Une fois l'ordre assuré et la monarchie de juillet consolidée, M. Thiers crut que notre politique extérieure pouvait se montrer plus active et plus exigeante. De là les vicissitudes ministérielles qui l'ont éloigné momentanément des centres et rapproché de la gauche. Le point de contact étant trouvé, une certaine cohésion était possible, mais une cohésion superficielle, nullement intime. Un malheur effroyable frappe tout à coup le pays. Pendant quinze à vingt ans, si nous avions un nouveau malheur à déplorer, la couronne se trouverait placée sur la tête d'un enfant, ou du moins d'un jeune prince n'ayant pas encore atteint l'âge des fortes et sérieuses résolutions. Cette grave considération n'a certes pas échappé à la rare sagacité de M. Thiers. Nous sommes convaincus qu'elle a modifié ses vues et ses prévisions politiques. Sa sollicitude a peut-être été derechef éveillée à l'endroit de la politique intérieure. Les liens qui l'unissaient à la gauche se trouvaient ainsi tout naturellement relâchés. Ils devenaient un embarras pour la gauche elle-même, un obstacle pour M. Thiers. On se serait paralysé réciproquement sans profit pour personne. Les concessions de la gauche l'auraient dénaturée et amoindrie; les concessions de M. Thiers à la gauche, dans un si grand changement de circonstances, l'auraient complètement détourné de ses voies naturelles et auraient fait de lui ce qui répugne le plus

à sa nature, une sorte de rêveur politique, et un rêveur sans convictions. On aurait pu ne pas rompre, mais il fallait se séparer : l'association n'avait plus de but.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, la séparation, la rupture, comme on voudra l'appeler, a été proclamée à la tribune. Est-ce là un fait sérieux, réfléchi ? une séparation décisive et durable ? ou bien faut-il n'y voir qu'un incident passager, une brouillerie d'amoureux ? Nous venons bien tard pour parler d'une question qui a déjà occupé les mille voix de la presse, et sur laquelle, certes, elle n'a rien laissé à dire. Aussi voulons-nous nous borner à une simple observation. Nous avons toujours cru, et nous persistons à croire que la séparation est décisive et durable, parce que M. Barrot et M. Thiers sont pour nous des hommes politiques sérieux, et que nous croirions leur faire injure en imaginant qu'ils ont pu, dans un moment si solennel, se séparer l'un de l'autre et se reprocher mutuellement leurs votes, sans avoir été poussés à cette extrémité par une cause urgente, impérieuse, permanente. Si le dissentiment n'eût été que partiel et passager, la gauche, après avoir défendu l'amendement et succombé dans cette épreuve, aurait, plus docile aux conseils de M. Thiers, accordé ses suffrages à la loi, ou bien M. Thiers, tout en repoussant l'amendement, aurait reconnu que, cet amendement impliquant un principe opposé au principe inscrit dans le projet de loi, la gauche avait, en effet, le droit d'être conséquente et de repousser la loi, si l'amendement était rejeté. Mais lorsque, l'amendement une fois écarté, la gauche ne persiste pas moins dans sa résolution, et lorsque M. Thiers, loin de chercher à pallier cette erreur, la lui reproche avec vivacité et lui fait pressentir que par ce vote elle va se déclarer incapable de prendre en main le gouvernement du pays, comment croire que c'est là une mésintelligence momentanée, et qu'on pourra se raccommoder demain? Encore une fois, M. Barrot et M. Thiers sont pour nous des hommes sérieux.

Au surplus, c'est là un point qui se trouvera décidé au début de la session prochaine. Le ministère, loin de pouvoir éviter la question ministérielle, est obligé de la poser dans toute son étendue, sur la politique extérieure comme sur la politique intérieure, sur les faits accomplis et sur le système qu'il se propose de suivre. En présence d'une chambre nouvelle, sous l'influence de la catastrophe du 13 juillet, ce sera là un grave et solennel débat, un débat qui pourra être décisif pour l'avenir de plus d'un homme politique. Le ministère aura pour lui la possession, la gravité des circonstances, les appréhensions du parti conservateur. Sous ces influences, si l'union du centre gauche à la gauche eût continué, si M. Thiers n'eût aspiré aux affaires que de concert avec les chefs de l'opposition constitutionnelle, le combat aurait été violent, acharné, et en définitive on aurait vu probablement se former une majorité composée des hommes qui ont accepté le cabinet du 29 octobre et de ceux qui auraient voulu, avant tout, éloigner un ministère Thiers-Barrot.

La séparation de ces deux hommes politiques a profondément changé les termes de la question. La gauche perd tout espoir d'un prochain avénement; M. Thiers n'est plus le candidat de la coalition, c'est un ministre du 11 octobre qui se trouve en disponibilité. Le ministère peut en redouter le secours plus qu'il n'en redoutait les attaques.

Mais tout en se séparant de la gauche, M. Thiers ira-t-il réellement aux conservateurs? Voudra-t-il ménager la transition, épier l'occasion, et, en attendant, se tenir à l'écart dans une position intermédiaire, ou pour mieux dire indéterminée? Cette marche lente, mesurée, d'observation, ne manquerait pas d'habileté et de sagesse; mais le rôle de Fabius n'est pas en crédit aujourd'hui. Voulût-il le jouer, M. Thiers en serait détourné par ses amis politiques. Un homme d'état n'est pas le plus libre des hommes. Il n'est pas moins vrai qu'un rôle actif sera des plus difficiles pour lui, car les conservateurs seront ombrageux, et la gauche aura intérêt à provoquer son ancien allié sur toutes les questions qui pourront lui être un embarras et un péril. Au reste, l'habileté de M. Thiers est grande, et, sans vouloir ici préjuger sa conduite, nous persistons à croire qu'elle ne sera que le développement du plan qu'il s'est proposé en se séparant de la gauche.

Les troubles qui agitaient les districts manufacturiers de l'Angleterre paraissent s'apaiser. La confiance publique se rétablit. L'Angleterre aura cette fois encore échappé à une crise qui s'annonçait sous les apparences les plus effrayantes. Il n'est pas moins vrai que les derniers évènemens avaient un caractère qui les distingue des autres faits de même nature. D'un côté, par l'intervention des chartistes, la pensée politique s'est mêlée cette fois d'une manière plus intime aux plaintes de l'ouvrier. De l'autre, l'émeute a paru prendre sur plus d'un point les allures et les proportions d'une révolte. Il y a là un grave et douloureux sujet de méditation pour le gouvernement britannique. Malheureusement aucun remède prompt, décisif, n'est sous sa main. Que faire de ces myriades d'ouvriers, si les salaires baissent, si le travail s'arrête, et comment les salaires ne baisseraient-ils pas, comment le travail pourrait-il ne pas s'arrêter, si les nations qui consommaient les produits anglais, s'emparant, elles aussi, à l'exemple de l'Angleterre, du système prohibitif, ferment leurs marchés aux produits étrangers? Qu'elle serait horrible l'histoire des malheurs et des crimes que ce système a déjà enfantés! Et cependant les catastrophes les plus sanglantes ne sont pas celles qu'il a déjà produites, mais celles qu'il prépare, et que nous verrons peut-être éclater même de nos jours!

Si l'Angleterre ne modifie pas son système, si, en ouvrant largement son marché aux produits étrangers, elle ne force pas les autres nations à cesser, dans leur propre intérêt, de produire ce que l'Angleterre peut offrir à meilleur marché, elle se trouvera un jour dans une situation violente, et alors, ou elle cherchera à s'ouvrir par la force les marchés de l'étranger, dût-elle mettre le monde en feu, ou elle s'exposera, en concentrant l'incendie chez elle, à un embrasement général. Sans doute ses ressources sont grandes, sa constitution

robuste, et les classes aisées retrouvent, au jour du danger, toute leur puissance et leur énergie; sans doute encore l'homme du peuple n'a guère, en Angleterre, cette ardeur, cet esprit belliqueux, ces souvenirs enivrans qu'on retrouve dans nos populations; enfin il est incontestable que le respect de la loi, de la hiérarchie, est encore un sentiment général et profond de l'autre côté de la Manche. C'est ce sentiment qui localise, si on peut parler ainsi, les émeutes. Ce sont des maladies endémiques de tel comté et de tel district; elles ne s'étendent point aux parties qui n'éprouvent pas les mêmes souffrances, qui ne sont pas sous l'influence directe des mêmes causes. Tout cela est vrai, tout cela peut rassurer l'Angleterre; mais cela n'est vrai que dans une certaine mesure, rassurant que jusqu'à un certain point. Ce qui ne se propageait pas hier commence à se propager aujourd'hui. Le courage qu'on n'avait pas s'acquiert peu à peu. Le jour où les sentimens des hommes qui souffrent pénétreraient dans un régiment, ce jour-là pourrait être le commencement d'une crise épouvantable.

Au surplus, il est évident que le gouvernement anglais est vivement pénétré de la gravité de ces dangers. Aussi tous ses efforts tendent-ils à se procurer la seule ressource qui soit efficace, l'ouverture des marchés étrangers. Ici par des traités, là par la force, le gouvernement anglais travaille sans cesse à cette œuvre, qui est pour lui une œuvre de salut.

Le cabinet whig, il est juste de le reconnaître, poursuivait la même tâche; mais, par ses imprudences, il s'était éloigné du but, au lieu de s'en rapprocher, et avait fini par laisser au cabinet tory une succession des plus embarrassées. Le cabinet actuel s'applique avec ardeur à débrouiller ce chaos. Fidèle aux principes de la grande et vraie politique, il ne veut pas avoir en même temps plusieurs affaires sur les bras. Il vient de conclure un arrangement tel quel avec les États-Unis, et va, dit-on, simplifier sa position dans les Indes. Il pourra alors s'occuper avec plus de suite, d'énergie et de sûreté, des affaires de la Chine. C'est là un point capital pour la Grande-Bretagne, une question qui a été peut-être soulevée prématurément, ainsi que les autres, mais qui, résolue favorablement, pourrait offrir au génie commercial et industriel de l'Angleterre des ressources incalculables. Reconnaissons-le cependant, ce qu'on a fait jusqu'ici est bien peu de chose, et l'organisation, ainsi que le caractère des peuples de la Chine, sont des obstacles sans cesse renaissans, et qui pourraient décourager une nation moins puissante, moins audacieuse, moins persévérante que l'Angleterre.

Les relations de l'Angleterre avec le Portugal sont de plus en plus intimes; le Portugal ne peut se soustraire à l'influence anglaise. En revanche et par cela même peut-être, il y a une sorte de refroidissement entre l'Angleterre et l'Espagne. La fierté nationale est venue en aide aux intérêts locaux des producteurs espagnols, en particulier des Catalans. L'Espagne ne se prêtera pas aux vues commerciales de l'Angleterre. Ce serait là une entreprise périlleuse pour le régent.

Les bruits les plus divers ont été répandus ces jours-ci sur le compte de la

Russie, et en particulier sur les rapports du roi de Prusse avec l'empereur Nicolas. Nous croyons sans peine que les maximes inflexibles et les mesures impitoyables de l'autocrate n'obtiennent pas l'approbation d'un prince éclairé, humain, généreux. Toujours est-il que la visite a été courte, et qu'elle s'est passée tristement, sans fêtes, sans aucun acte qui ait pu signaler aux peuples l'intimité des deux monarques. Laissons aux diplomates le soin de cacher le fond des choses aux yeux du vulgaire. Contentons-nous de croire que la Prusse, pays de lumières et de progrès, le plus noble représentant de la puissance intellectuelle de l'Allemagne, ne peut pas, quoi qu'on fasse, être l'intime alliée de la Russie. La Prusse appartient au monde nouveau.

M. du Sommerard, conseiller à la cour des comptes et possesseur du magnifique cabinet que tout Paris admirait à l'hôtel de Cluny, est mort la semaine passée à Saint-Cloud, après une longue maladie. Personne n'a plus contribué, en France, à répandre et à mettre en honneur le goût des monumens du moyen-âge, et les arts et l'archéologie lui doivent la conservation d'une foule d'objets précieux qu'il a placés dans sa collection, ou dont il a fait connaître l'importance, soit au gouvernement, soit à de riches amateurs. Lorsque M. du Sommerard commençait à former son cabinet, la mode du grec, ou plutôt de ce qu'on appelait fort improprement le grec, était dans toute sa force; on laissait périr ou l'on détruisait de gaieté de cœur les *monumens des temps de barbarie*, car c'est ainsi que l'on qualifiait une époque où les artistes suivaient leurs inspirations et ne copiaient personne. Il fallait alors un rare discernement et quelque courage pour l'entreprise que tentait M. du Sommerard : plus tard, il n'a plus fallu que de l'argent. Bien des gens souriaient de pitié en le voyant recueillir dans sa maison de vieux bahuts, des émaux, des ivoires, des meubles byzantins ou gothiques. Aux yeux de ces gens-là, qui depuis se sont reconnu une passion déclarée pour le moyen-âge, M. du Sommerard n'était qu'un antiquaire, ce qui, sous l'empire, voulait dire un homme ennemi du beau, entêté pour le bizarre. Sans se mettre en peine des critiques, l'antiquaire poursuivait sa tâche avec persévérance; sa collection s'augmentait; les artistes allaient lui demander des conseils; des gens de lettres venaient chez lui étudier les mœurs des vieux temps; peu à peu, le public éprouva quelque curiosité pour des monumens qu'il avait long-temps méprisés sans les connaître. M. du Sommerard faisait les honneurs de sa collection avec une complaisance et une politesse exquises. Il discutait avec les savans, donnait des explications aux ignorans, charmait tout le monde par sa bonhomie et son esprit original et malin à la manière de Rabelais, son maître. Un beau jour, il se trouva que le possesseur de l'hôtel de Cluny avait deviné la mode de son temps; il était assiégé de visiteurs; les banquiers et les femmes du monde ne voulurent plus se servir

d'autres meubles que ceux du moyen-âge, et beaucoup, croyant qu'avec de l'argent le goût est inutile, transformèrent à grands frais leurs salons en magasins de bric-à-brac.

M. du Sommerard avait une fortune modeste et ne pouvait lutter avec la mode. Bien des faiseurs de collections se seraient dépités d'une pareille concurrence, et auraient gémi de se voir enlever des objets rares, faits pour les gens de goût, par ce que les artistes nomment les *bourgeois;* mais M. du Sommerard aimait l'art pour lui-même, et, dût sa collection en souffrir, il s'applaudissait de voir tirer de l'oubli des monumens dont il avait le premier fait connaître le mérite.

Dans les dernières années de sa vie, il a publié un grand ouvrage qui comprend non-seulement la description de son cabinet, mais aussi la comparaison et l'appréciation des monumens de toutes les époques du moyen-âge. Personne n'était plus en état de faire, sur ce sujet, un livre consciencieux et intéressant, car il connaissait toutes les antiquités de la France; il avait beaucoup voyagé, et, ce qui est plus rare, il avait le don de voir. La mort l'a surpris au moment où il mettait la dernière main à cet immense travail. Il laisse aux artistes et aux archéologues un véritable trésor de science rendue facile.

M. du Sommerard n'était point exclusif dans son amour pour le moyen-âge; il savait distinguer le mérite chez les modernes, et plus d'un jeune artiste lui doit le commencement de sa réputation. Il y a quelques années, un de nos peintres les plus en vogue aujourd'hui, alors pauvre et inconnu, lui avait vendu fort avantageusement, comme il croyait, un petit tableau que personne n'avait remarqué au salon. On le remarqua chez M. du Sommerard. Un financier voulait l'avoir, et en offrit un prix trois fois plus élevé. M. du Sommerard accepte le marché aussitôt, reçoit l'argent et court le porter à l'artiste tout surpris. « Je vous disais bien, mon cher, que votre tableau était bon; maintenant qu'il est bien placé, vous m'en ferez une copie lorsque vous aurez le temps. » La vie de M. du Sommerard est pleine de traits pareils.

Le *Livre de la Voie et de la Vertu,* de Lao-tseu, auquel nous avons consacré un article dans notre dernière livraison, a paru chez l'éditeur B. Duprat (1). On ne saurait assez encourager de semblables travaux dans l'intérêt des études philosophiques. Aussi ne doutons-nous pas que l'attention du public sérieux ne soit assurée à la traduction de M. Julien.

(1) Rue Saint-Benoît, 7.

V. DE MARS.